



Société anonyme au capital de 179 600 000 euros  
Siège social : Tour Manhattan – 6, place de l'Iris –  
92095 Paris-La Défense Cedex  
RCS Nanterre 057 505 539

# Document de Référence et Rapport Financier Annuel 2008



Le présent document de référence a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le 9 avril 2009 sous le numéro R. 09-015, conformément à l'article 212-13-II du Règlement général de l'AMF. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-1 du Code monétaire et financier a été effectué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat, Tour Manhattan – 6, place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## REMARQUES GÉNÉRALES

---

La société Vicat, société anonyme de droit français au capital social de 179 600 000 euros, dont le siège social est situé Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 057 505 539 est dénommée la « Société » dans le présent document de référence. Le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société et ses filiales et participations telles que figurant dans l'organigramme qui figure à la Section 7 « Organigramme » du présent document de référence.

Sauf indication contraire, les données chiffrées utilisées dans le présent document de référence, notamment à la Section 6 « Aperçu des activités » du présent document de référence, sont extraites des comptes consolidés du Groupe, établis en normes IFRS. Les données chiffrées ayant fait l'objet d'arrondis, les montants indiqués comme étant des totaux dans les tableaux et dans les diverses sections du présent document de référence peuvent ne pas correspondre à la somme arithmétique de ces chiffres et nombres.

Le présent document de référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectifs tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document de référence visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques, décrits par ordre d'importance décroissant à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence, avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Le présent document de référence contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements qui peuvent marquer le secteur d'activité du Groupe en France et dans le monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent document de référence et les déclarations ou informations figurant dans le présent document de référence pourraient se révéler erronées.

Le présent document de référence tient lieu de rapport financier annuel et comporte les informations requises au titre de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF. Pour en faciliter la lecture, une table de concordance figure à l'Annexe 4 du présent document de référence.

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Personne responsable du document de référence</b>	<b>1</b>
1.1.	Personne responsable des informations contenues dans le document de référence	1
1.2.	Attestation de la personne responsable du document de référence	1
<b>2</b>	<b>Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>3</b>
2.1.	Commissaires aux comptes titulaires	3
2.2.	Commissaires aux comptes suppléants	4
2.3.	Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	4
<b>3</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<b>5</b>
3.1.	Présentation synthétique du Groupe	5
3.2.	Données chiffrées	7
<b>4</b>	<b>Facteurs de risques</b>	<b>11</b>
4.1.	Risques liés aux activités du Groupe	12
4.2.	Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe	14
4.3.	Risques juridiques	15
4.4.	Risques de marché	15
4.5.	Risques liés à la Société	17
4.6.	Gestion des risques	17
<b>5</b>	<b>Informations concernant l'émetteur</b>	<b>19</b>
5.1.	Histoire et évolution de la Société	19
5.2.	Investissements	20
<b>6</b>	<b>Aperçu des activités</b>	<b>25</b>
6.1.	Présentation générale des activités du Groupe	26
6.2.	Atouts et stratégie du Groupe	27
6.3.	Description des métiers et présentation des marchés	30
6.4.	Facteurs de dépendance	51
6.5.	Environnement législatif et réglementaire	51
<b>7</b>	<b>Organigramme</b>	<b>53</b>
7.1.	Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2008	54
7.2.	Information sur les filiales et participations	55
<b>8</b>	<b>Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>59</b>
8.1.	Propriétés immobilières et équipements	59
8.2.	Politique environnementale	61
<b>9</b>	<b>Examen de la situation financière et du résultat</b>	<b>65</b>
9.1.	Présentation générale	66
9.2.	Comparaison des résultats des exercices 2008 et 2007	70
9.3.	Comparaison des résultats des exercices 2007 et 2006	77

# SOMMAIRE

<b>10 Trésorerie et capitaux</b>	<b>85</b>
10.1. Capitaux	85
10.2. Flux de trésorerie	86
10.3. Endettement	88
10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés	93
<b>11 Recherche et développement, brevets et licences</b>	<b>95</b>
<b>12 Informations sur les tendances</b>	<b>97</b>
12.1. Événements récents	97
12.2. Tendances et objectifs	97
<b>13 Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	<b>101</b>
<b>14 Organes d'administration et de direction générale</b>	<b>103</b>
14.1. Composition du Conseil d'administration, présidence et direction générale	103
14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'administration	107
14.3. Renseignements personnels concernant les membres du conseil d'administration	108
14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale	108
<b>15 Rémunération et avantages</b>	<b>109</b>
15.1. Rémunération versée et avantages en nature	109
15.2. Pensions, retraites et autres avantages	112
<b>16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>113</b>
16.1. Fonctionnement du Conseil d'administration	113
16.2. Fonctionnement des organes de Direction	115
16.3. Limitation de pouvoirs	115
16.4. Contrôle interne	115
16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs	116
16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	117
16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	117
<b>17 Salariés</b>	<b>119</b>
17.1. Données générales	119
17.2. Options de souscription et d'achat d'actions	123
17.3. Intéressement du personnel	123
17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société	123

# SOMMAIRE

<b>18 Principaux actionnaires</b>	<b>127</b>
18.1. Répartition du capital social et des droits de vote	127
18.2. Droits de vote	129
18.3. Contrôle de la Société	129
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	129
<b>19 Opérations avec des apparentés</b>	<b>131</b>
19.1. Contrats et opérations avec des parties liées	131
19.2. Opérations intra-groupe	132
19.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	132
<b>20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>	<b>133</b>
20.1. Principes comptables	134
20.2. Informations financières historiques	139
20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2008	176
20.4. Honoraires des commissaires aux comptes	188
20.5. Politique de distribution de dividendes	188
20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	188
20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	190
<b>21 Informations complémentaires</b>	<b>191</b>
21.1. Capital social	191
21.2. Actes constitutifs et statuts	194
<b>22 Contrats importants</b>	<b>199</b>
<b>23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>201</b>
<b>24 Documents accessibles au public</b>	<b>203</b>
<b>25 Informations sur les participations</b>	<b>205</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>207</b>
Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	
<b>Annexe 2</b>	<b>215</b>
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration	
<b>Annexe 3 Document d'information annuel</b>	<b>217</b>
Document d'information annuel	
<b>Annexe 4 Éléments constitutifs du rapport financier annuel 2008</b>	<b>221</b>
Éléments constitutifs du rapport financier annuel 2008	
<b>Glossaire</b>	<b>223</b>



# 1

# PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

1.1. PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	1
1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	1

## 1.1. PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

---

Monsieur Guy Sidos, Directeur général.

## 1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

---

« J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion (figurant aux Sections 4, 6, 8, 9, 10, 18, 20 et 21 du présent document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant à la Section 20.2.3 du présent document de référence et incluses par référence à la Section 20.2, qui ne contiennent pas d'observations ni de réserves. »

Le 9 avril 2009

Guy Sidos  
Directeur général





# 2

## CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	3
2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS	4
2.3. INFORMATIONS SUR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX AYANT DÉMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUEVÉLÉS	4

### 2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

#### KPMG Audit

Immeuble Le Palatin, 3, cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense Cedex

Représenté par Monsieur Jean-Marc Decléty.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 1983.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

#### Wolff & Associés SAS

Centre Beaulieu, 19, boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Représenté par Monsieur Grégory Wolff.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

## 2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

---

### Constantin Associés

26, rue de Marignan 75008 Paris

Représenté par Monsieur Jean-Marc Bastier.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1995.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### Exponens Conseil et Expertise

11, avenue d'Éprémesnil, 78401 Chatou

Représenté par Monsieur Frédéric Lafay.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat : Assemblée Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

## 2.3. INFORMATIONS SUR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX AYANT DÉMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUELÉS

---

Néant.

# 3

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3.1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE	5
3.2. DONNÉES CHIFFRÉES	7
Les chiffres clés du Groupe	7
Compte de résultat synthétique	7
Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA	8
Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA	8
Bilan synthétique	9
Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements	9
Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)	10
Ratios financiers consolidés	10

Les investisseurs sont invités à lire les informations financières sélectionnées suivantes avec les Sections 9 « Examen de la situation financière et du résultat », 10 « Trésorerie et capitaux », les comptes consolidés annuels audités pour les trois exercices couverts par le

présent document de référence et les notes relatives à ces comptes consolidés figurant à la Section 20 « Informations financières » du présent document de référence ainsi que toute autre information financière contenue dans le présent document de référence.

### 3.1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi et des granulats qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le ciment, le béton et les granulats constituent ensemble le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement et qui représente près de 86 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2008. Le Groupe bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires (préfabrication de produits en béton, chimie du bâtiment, transport, activité papier et sacherie), exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

Les expéditions totales du Groupe dans les trois principaux métiers ont représenté, en 2008, 14,2 millions de tonnes de ciment, 8,4 millions de m<sup>3</sup> de béton et 21,6 millions de tonnes de granulats.

Avec une présence couvrant onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient, le Groupe dispose d'une implantation diversifiée qui lui permet de poursuivre une stratégie de développement international tout en atténuant d'ores et déjà sa sensibilité aux fluctuations économiques pouvant affecter l'un des marchés où il opère.

	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	▼	▼	▼
États-Unis	▼	▼	
Suisse	▼	▼	▼
Turquie	▼	▼	
Sénégal	▼	▼	
Égypte	▼		
Italie	▼		
Kazakhstan (construction en cours)	▼		
Mali	▼		
Inde (projet de construction)	▼		
Mauritanie	▼	▼	

Le poids de l'Europe en général et de la France en particulier dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a augmenté en 2008, de même que celui de l'Afrique et du Moyen-Orient. Le chiffre d'affaires réalisé en France représente 49 % du chiffre d'affaires consolidé en 2008.

En 2008, les ratios EBITDA sur chiffre d'affaires et résultat net consolidé sur chiffre d'affaires ressortent à respectivement 25,7 % et 13,3 %.

La structure financière du Groupe est caractérisée par des fonds propres importants (1 954 millions d'euros) et un niveau d'endettement financier net faible (34,7 % des fonds propres), ce qui donne au Groupe une bonne flexibilité et les moyens de financer sa croissance.

Le Groupe entend poursuivre son développement en conjuguant croissance et rentabilité. Il a démontré sa capacité au cours des années passées à tirer profit de ses fortes positions régionales, de la qualité de ses outils industriels et de l'expertise de ses collaborateurs pour dégager des niveaux de rentabilité élevés.

Deux axes de développement sont privilégiés par le Groupe :

- un développement par croissance organique, en augmentant significativement ses capacités de production et en se donnant les moyens de répondre à la demande des marchés où il est présent. Le Groupe a ainsi engagé en 2006 un programme d'investissements

industriels pluriannuel, le plan « Performance 2010 », destiné à la fois à augmenter d'environ 50 % les capacités de production de ciment entre 2007 et 2010 avec pour objectif initial de mettre en service un nouveau four chaque année au cours de cette période et de réduire ses coûts de production. Toutefois, le Groupe a décidé d'adapter la mise en œuvre de ce plan aux conditions spécifiques de certains marchés ; dans la région du Sud-Est des États-Unis en reportant les investissements prévus, le démarrage du nouveau four, à l'origine prévu en 2010, devant intervenir en 2012 au plus tôt ; et en Suisse en anticipant dès 2009 l'augmentation de capacité, initialement programmée en 2010 ;

- le Groupe a également pour objectif de poursuivre sa politique de croissance externe de façon sélective comme auparavant, par des acquisitions ou des usines « *greenfields* » qui lui permettront de se positionner comme un acteur important sur de nouveaux marchés régionaux ou qui viendront compléter son dispositif existant ou son offre produits.

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe peut s'appuyer sur son expertise industrielle et commerciale dans ses métiers cœur et sur la pérennité de son modèle stratégique assuré par un actionnariat et une direction familiale présente dans la Société depuis sa fondation et possédant une expérience approfondie de ces métiers.

## 3.2. DONNÉES CHIFFRÉES

Les informations financières sélectionnées sont issues des comptes consolidés du Groupe, établis selon les normes IFRS sur les trois années de référence 2006, 2007 et 2008.

Les comptes consolidés du Groupe, pour chacune des trois années couvertes par le présent document de référence, ont été audités par

KPMG Audit, le Cabinet Patrick Wolff et Wolff & Associés SAS (à compter de 2007), commissaires aux comptes titulaires et indépendants, et dont les rapports sont inclus à la Section 20 « Informations financières » du présent document de référence.

### Les chiffres clés du Groupe

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires consolidé	2 057	2 136	2 083
EBITDA <sup>(1)</sup>	528	593	564
Résultat net consolidé	273	331	314
Capitaux propres totaux	1 954	1 717	1 700
Endettement net/capitaux propres (en %)	34,7 %	30,0 %	15,1 %
Résultat net par action – part du Groupe (euros/action)	5,46	6,40	6,03
Dividende par action (euros/action)	1,50 <sup>(2)</sup>	1,50	1,30

(1) *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

(2) Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2009.

### Compte de résultat synthétique

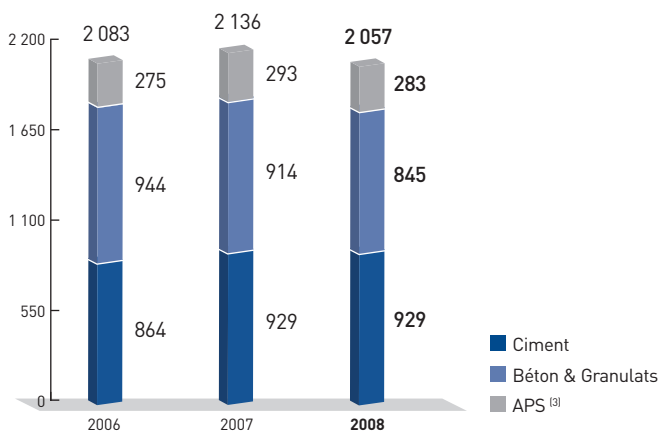
(en millions d'euros)	2008	2007	Variation 2008/2007 (en %)	2006	Variation 2007/2006 (en %)
Chiffre d'affaires consolidé	2 057	2 136	- 3,7 %	2 083	2,6 %
EBITDA	528	593	- 10,9 %	564	5,1 %
EBIT <sup>(1)</sup>	392	480	- 18,3 %	442	8,7 %
Résultat financier	(26)	(18)	+ 40,8 %	(9)	101,1 %
Résultat net consolidé	273	331	- 17,4 %	314	5,4 %
Résultat net part du Groupe	245	299	- 18,1 %	282	6,1 %
CAF <sup>(2)</sup>	402	477	- 15,7 %	436	9,3 %

(1) *Earnings Before Interest and Taxes* : se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires. L'EBIT n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBIT étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBIT du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBIT communiquées par d'autres sociétés.

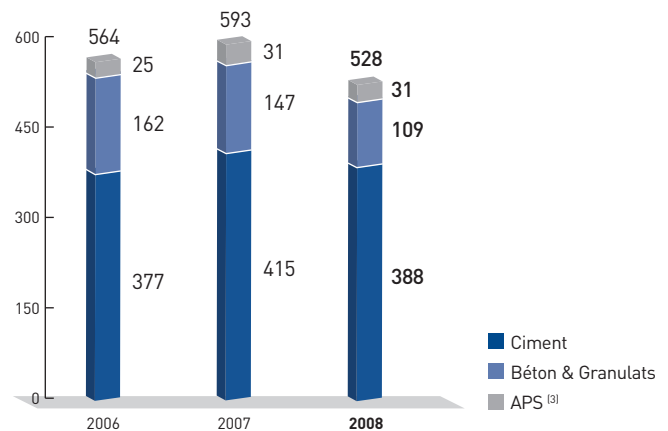
(2) CAF : capacité d'autofinancement.

## Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par activité <sup>(1)</sup> (en millions d'euros)



EBITDA par activité <sup>(2)</sup> (en millions d'euros)



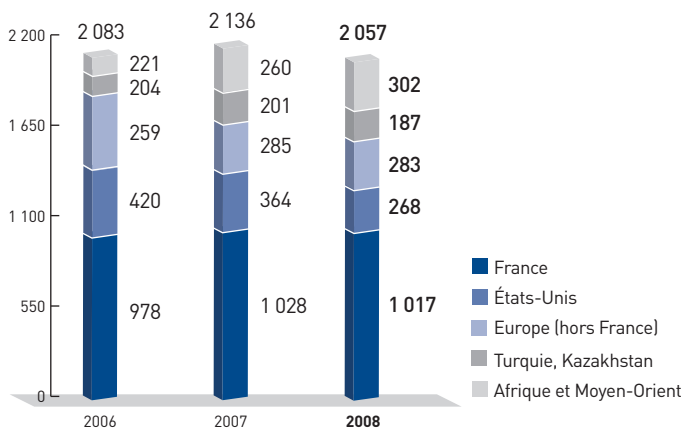
(1) Sauf mention contraire, les chiffres s'entendent après éliminations intra-groupe.

(2) **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

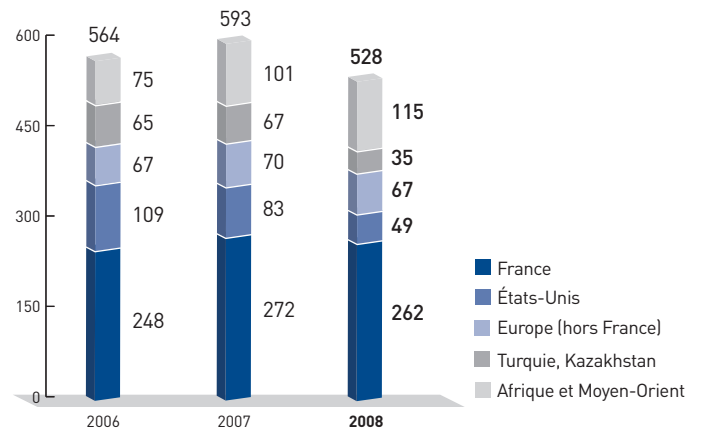
(3) APS : Autres Produits & Services.

## Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)



EBITDA par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)

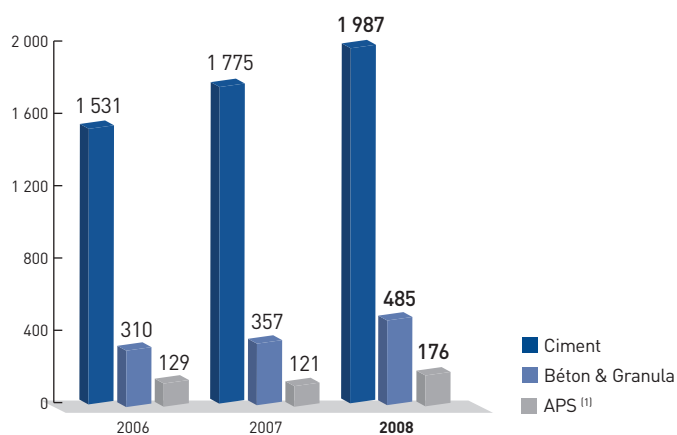


## Bilan synthétique

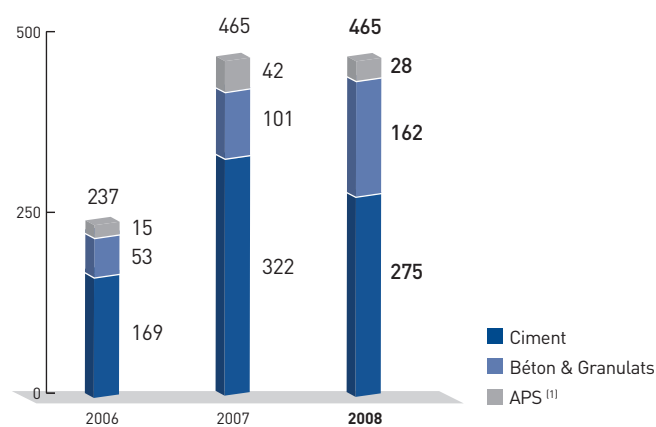
(en millions d'euros)	2008	2007	2006
<b>ACTIF</b>			
Actifs non courants	2 539	2 191	1 905
Actifs courants	888	868	958
<b>Total Actif</b>	<b>3 427</b>	<b>3 059</b>	<b>2 863</b>
<b>PASSIF</b>			
Capitaux propres part du Groupe	1 775	1 563	1 578
Intérêts minoritaires	179	154	122
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>1 954</b>	<b>1 717</b>	<b>1 700</b>
Passifs non courants	1 005	889	756
Passifs courants	468	453	407
<b>Total passif</b>	<b>3 427</b>	<b>3 059</b>	<b>2 863</b>

## Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements

Actifs employés par activité (en millions d'euros)



Investissements totaux par activité (en millions d'euros)



(1) APS : Autres Produits & Services.

## Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier	1 717	1 700	1 518
Résultat de l'exercice	273	331	314
Dividendes	(71)	(67)	(35)
Effets de change	0	(30)	(89)
Variation de périmètre (minoritaire)	2	11	(1)
Autres variations <sup>(1)</sup>	33	(228)	(7)
Capitaux propres au 31 décembre	1 954	1 717	1 700

(1) Correspondant principalement en 2007 à l'acquisition d'actions propres et à la variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

## Ratios financiers consolidés

	2008	2007	2006
Endettement net/capitaux propres totaux (en %)	34,7 %	30,0 %	15,1 %
Endettement net/EBITDA <sup>(1)</sup>	1,28	0,87	0,45
Endettement net/CAF <sup>(2)</sup>	1,68	1,08	0,59
Couverture de frais financiers			
par EBITDA	17,6	27,6	35,9
par l'EBIT	13,0	22,3	28,1

(1) *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

(2) CAF : capacité d'autofinancement.



# 4

## FACTEURS DE RISQUES

4.1. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE	12
4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel	12
4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques	12
4.1.3. Risques pays	12
4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement	13
4.2. RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE	14
4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation	14
4.2.2. Risques liés à la réglementation	14
4.2.3. Risques climatiques	14
4.3. RISQUES JURIDIQUES	15
4.4. RISQUES DE MARCHÉ	15
4.4.1. Risques de change	15
4.4.2. Risques de conversion	15
4.4.3. Risques de taux d'intérêt	15
4.4.4. Risques « actions »	16
4.4.5. Risques de liquidité	16
4.5. RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ	17
4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés	17
4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe	17
4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients	17
4.6. GESTION DES RISQUES	17
4.6.1. Politique de prévention des risques	17
4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance	17

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent document de référence, y compris les risques ci-dessous. Ces risques sont, à la date d'enregistrement du présent document de référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste

des risques présentée à la présente Section 4 « Facteurs de risques » n'est pas exhaustive, et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du présent document de référence, comme susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

## 4.1. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

### 4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe opère ses différents métiers sur des marchés concurrentiels. Pour les principaux métiers du Groupe, le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats, la concurrence s'exerce principalement à une échelle régionale compte tenu de l'importance relative des frais de transport (surtout en cas de transport routier). L'intensité concurrentielle de chaque marché régional dépend des capacités de production présentes et disponibles. L'aptitude du Groupe à maintenir son chiffre d'affaires et sa marge sur chaque marché dépend donc de sa capacité à répondre au marché avec son outil de production local. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de matériaux (ciment et granulats) sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes (par exemple terminal maritime ou ferroviaire) sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

L'établissement d'une situation de concurrence très intense sur l'un ou plusieurs des marchés où le Groupe est présent est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs, notamment dans un contexte de crise économique et financière mondiale. C'est particulièrement le cas de l'activité cimentière, compte tenu du caractère très capitalistique de ce métier et de l'incidence importante d'un écart de volume sur le résultat de cette activité (voir la Section 6.2 « Atouts et stratégie du Groupe » et les Sections 6.3.1.5 et 6.3.2.5 « Positionnement concurrentiel » du présent document de référence).

### 4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques

Les activités de production du Groupe, et en particulier l'activité cimentière, consomment une grande quantité d'énergie thermique et électrique, qui représente une part importante des prix de revient.

En ce qui concerne l'énergie électrique, le Groupe s'approvisionne dans chaque pays auprès de producteurs locaux et ne dispose pas toujours de solution de fourniture alternative. Cette situation peut entraîner des ruptures de fourniture d'électricité ou des augmentations de prix.

Lorsque le Groupe a considéré que ce risque était significatif, il a mis en place des solutions de production autonome.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus et à la Section 4.1.4.5 « Disponibilités de certaines matières premières » du présent document de référence, le Groupe estime ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Pour son approvisionnement en énergie thermique, le Groupe achète des combustibles fossiles sur les marchés internationaux et est ainsi exposé aux variations de cours de ces matières. Afin de limiter cette exposition, le Groupe a, d'une part adapté son outil industriel pour disposer, dans la mesure du possible, d'une faculté de choix du combustible, et procède d'autre part à des achats à terme permettant de lisser les effets des variations des cours des combustibles. Par ailleurs, il développe une politique visant à favoriser l'utilisation de combustibles alternatifs tels que l'huile usagée, les pneus usés et d'autres matériaux recyclés ou résidus industriels.

Toutefois, des hausses ou des variations significatives du prix des ressources énergétiques peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.1.3. Risques pays

La stratégie de croissance du Groupe l'amène à saisir des opportunités de développement sur des marchés en croissance. Ainsi, en 2008, environ 24 % du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé sur ces marchés, qualifiés de « pays émergents », appartenant majoritairement à la zone « Afrique et Moyen-Orient ». Cette situation expose le Groupe à des risques tels que l'instabilité politique, économique et financière ou sociale, la sécurité du personnel, les difficultés à recouvrer les créances clients, la fluctuation des taux de change, des taux d'inflation élevés, l'existence de procédures de contrôle des changes, les contrôles à l'exportation, la fiscalité et les différences d'environnements réglementaires susceptibles d'affecter les marchés sur lesquels le Groupe opère ou encore les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter les sociétés intervenant sur ces marchés.

Bien que le Groupe sélectionne ses pays d'implantation avec attention, la réalisation de certains de ces risques pourrait affecter la continuité de ses activités dans les pays concernés et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### 4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement

##### ▼ 4.1.4.1. Risques liés aux équipements industriels

Les usines du Groupe ont été construites en respectant les normes en vigueur et ont été conçues de façon à offrir un degré très important de résistance aux risques naturels tels que le vent, la neige et les risques sismiques. Par ailleurs, le choix des sites des usines tient compte des risques naturels d'inondation.

Les installations industrielles du Groupe sont équipées de systèmes de pilotage et de surveillance incorporant des automatismes et des logiciels dont le dysfonctionnement pourrait affecter la marche des usines.

Les équipements industriels lourds sont préservés des risques de casse et de bris de machine par des programmes d'entretien permanents et par la gestion d'un stock de pièces de rechange (moteurs, réducteurs, paliers, roulements, etc.) Pour les équipements les plus importants et dont le délai de réapprovisionnement est long. Du fait de leur éloignement, qui rallonge ce délai, le Groupe veille à ce que ses usines situées dans des pays émergents appliquent avec beaucoup de rigueur cette politique de constitution d'un stock de pièces de rechange.

Le Groupe ne peut pour autant exclure la survenance de tels événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

##### ▼ 4.1.4.2. Risques liés à la réalisation des investissements industriels

Le développement du Groupe s'appuie notamment sur la réalisation d'investissements industriels destinés à moderniser l'outil existant, à augmenter les capacités de production existantes ou à créer de nouvelles capacités de production (usines « *greenfield* » au Kazakhstan et en Inde). Indépendamment de la qualité des prestataires retenus, tout retard ou difficulté à répondre aux performances attendues sont de nature à avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

##### ▼ 4.1.4.3. Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux liés à l'activité du Groupe et les principales actions menées afin de prévenir et limiter ces risques sont développés à la Section 8.2 « Politique environnementale » du présent document de référence.

##### ▼ 4.1.4.4. Risques liés à des défauts de qualité des produits

Les produits fabriqués par le Groupe font l'objet de contrôles tout au long du processus de production. Par ailleurs, le Groupe procède à la vérification de la conformité des produits aux normes applicables sur les marchés où ils sont commercialisés. Néanmoins, il ne peut exclure que malgré ces contrôles, des dysfonctionnements ou accidents de nature à entraîner un défaut de qualité du produit surviennent.

De tels défauts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

##### ▼ 4.1.4.5. Disponibilités de certaines matières premières

Le Groupe dispose de réserves propres de calcaire, de marnes et de granulats qui sont utilisées dans le cadre de ses activités industrielles. Il achète également sur certains marchés, auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe, certaines de ces matières premières ainsi que des compléments tels que le laitier de hauts fourneaux (issu des aciéries), les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou le gypse synthétique. Si les carrières exploitées directement par le Groupe ou si les fournisseurs concernés venaient à cesser leurs activités ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, le Groupe serait alors contraint d'assurer son approvisionnement à un coût qui pourrait s'avérer plus élevé et pourrait ne pas être en mesure de répercuter la totalité de cette hausse des coûts sur les prix ou de rechercher des matières premières de substitution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

## 4.2. RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE

### 4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation

Les produits et services vendus par le Groupe, et principalement le ciment, le béton et les granulats, sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que pour des bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le dynamisme de la demande des produits et services vendus par le Groupe dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché et leurs évolutions et d'éléments économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant) et les taux de croissance respectifs de ces paramètres, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Un indicateur du degré d'intensité de la consommation fréquemment utilisé est la consommation de ciment par habitant.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et particulièrement dans le contexte actuel de crise économique et financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Ainsi, des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sur un marché important du Groupe sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.2.2. Risques liés à la réglementation

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Il doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à l'exploitation de carrières ou de cimenteries (voir Section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » du présent document de référence). La pérennité de toute

exploitation dépend du respect de ces contraintes législatives et réglementaires. À cet égard, le Groupe a développé, dans toutes ses zones d'implantation, un dialogue permanent avec les collectivités locales et les associations de riverains et de protection de l'environnement et mis en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'exploitation des carrières afin de limiter les risques de conflit. Toutefois, si le Groupe ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamné au paiement d'amendes.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers ou par des associations locales s'opposant au développement des activités du Groupe. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement (liées par exemple à l'adaptation des modalités d'exploitation de ses carrières ou cimenteries), ou ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles et de surveillance supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités.

Le Groupe ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.2.3. Risques climatiques

L'activité matériaux de construction exercée par le Groupe sur les différents marchés connaît des fluctuations saisonnières qui dépendent à la fois des conditions climatiques et des habitudes de chaque marché. Au-delà de l'incidence habituelle de ces variations saisonnières, qui est décrite à la Section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence, l'activité du Groupe est susceptible d'être affectée par des aléas climatiques pouvant toucher ses principaux marchés. En effet, la demande de matériaux de construction est directement influencée par les conditions climatiques exceptionnelles (grands froids, pluie ou neige abondante, etc.) Qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre normale des matériaux sur les chantiers, particulièrement au cours des périodes d'activité intense du secteur de la construction.

Ainsi, la survenance d'une telle situation sur un marché important du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

## 4.3. RISQUES JURIDIQUES

Les sociétés du Groupe sont, ou sont susceptibles d'être, impliquées dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de leurs activités. À titre d'exemple, l'évolution des lois et réglementations, ainsi que le développement croissant d'associations locales s'opposant au développement de l'industrie cimentière, sont susceptibles de générer des recours et, le cas échéant, des contentieux administratifs. Des dommages et intérêts

sont, ou peuvent être, réclamés au Groupe dans le cadre de certaines de ces procédures (voir la Section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » et la Section 20.6 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent document de référence). La politique de dotation aux provisions est développée ci-après à la Note 1.16 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2008 » du présent document de référence.

## 4.4. RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe opère dans un cadre international au travers de filiales implantées localement qui comptabilisent à ce titre leurs opérations dans différentes devises étrangères. Le Groupe est en conséquence exposé à des risques de change et à des risques de conversion.

### 4.4.1. Risques de change

Le Groupe est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées aux opérations d'achat et de vente ou aux engagements conclus par ses filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en US dollars, au 31 décembre 2008 :

(en millions de dollars US)

Actifs	21,2
Passifs	(470,9)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(449,7)</b>
Engagements hors bilan	(20,8)
Instruments de couverture	434,3
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(36,2)</b>

L'activité des filiales consistant, pour l'essentiel, à produire et à vendre localement dans leur devise fonctionnelle, le Groupe considère que son exposition actuelle et future au risque de change est globalement faible.

L'endettement financier du Groupe est, pour l'essentiel, porté par la Société et libellé en euros après transformation dans cette devise des dettes libellées en US dollars par recours à des instruments financiers de couverture (*cross currency swap* ou *forex*). Les financements intra-groupe font l'objet de couvertures par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime des devises fonctionnelles contre le dollar US, ressort, en contre-valeur euro, à 0,7 million d'euros.

Le Groupe ne peut néanmoins exclure qu'une évolution défavorable des taux de change puisse avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.4.2. Risques de conversion

Les comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) exprimés dans leur devise fonctionnelle sont convertis en euro, « la monnaie de présentation », pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe. La fluctuation du cours de change de ces devises contre l'euro se traduit par une variation positive ou négative en contre-valeur euro des comptes de résultat et des bilans des filiales dans les comptes consolidés. L'incidence de la fluctuation des cours de change sur la conversion des comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) sur le bilan et le compte de résultat est développée ci-après aux Sections 9 « Examen de la situation financière et du résultat » et 10 « Trésorerie et capitaux » du présent document de référence.

### 4.4.3. Risques de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition au risque de taux d'intérêt correspond à deux catégories de risques.

#### ▼ 4.4.3.1. Risques de cours, pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe

Lorsque le Groupe contracte une dette à taux fixe, il s'expose à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé.

#### ▼ 4.4.3.2. Risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

Les variations de taux d'intérêt ont en effet peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais

influencent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée, d'une part en combinant dettes à taux fixe et dettes à taux variable, et d'autre part en limitant le risque de fluctuation des taux variables par recours à des instruments de couverture (caps : plafonds de taux) ainsi que par des excédents de trésorerie à court terme également rémunérés à taux variable. Le Groupe s'abstient de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers. Ce type d'instruments est exclusivement dédié à la réalisation de couverture.

(en millions d'euros)	< 1 an <sup>(1)</sup>	1 an à 5 ans	Au-delà	Total	Rappel 2007
Passifs financiers <sup>(2)</sup>	558,2	176,6	52,5	787,4	598,6
- dont à taux fixe	20,7	176,6	52,5	249,8	222,6
- dont à taux variable	537,5	-	-	537,5	376,0
Actifs financiers <sup>(3)</sup>	109,6	-	-	109,6	83,6
<b>Position nette avant gestion (a)</b>	<b>427,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>427,9</b>	<b>292,4</b>
Engagements hors bilan (b) <sup>(4)</sup>	283,1	-	-	283,1	100,0
<b>Position nette après gestion (a) - (b)</b>	<b>144,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>144,9</b>	<b>192,4</b>

(1) Dont les actifs et passifs à taux variable.

(2) Dont les dépôts, les titres de la dette négociable, les emprunts obligataires, les autres prêts et dettes, les passifs divers, etc.

(3) Dont les obligations, les bons du Trésor, les autres titres de la dette négociable, les prêts et avances, les actifs divers, etc.

(4) Instruments financiers à terme (FRA, swaps de taux d'intérêt, autres engagements hors bilan, y compris les options).

Le Groupe estime qu'une hausse uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt aurait un impact actuel sur le résultat financier non significatif compte tenu des contrats de caps en cours au 31 décembre 2008.

En janvier 2009, la Société a souscrit des contrats de caps sur une durée de 5 ans pour un montant additionnel de 120 millions d'euros.

#### 4.4.4. Risques « actions »

Le Groupe ne possède pas de portefeuille actions, à l'exception d'actions propres, pour l'essentiel acquises en juin 2007 dans le cadre de l'opération de placement par HeidelbergCement de sa participation dans la Société. L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 mai 2008 a décidé d'annuler 1 871 200 actions Vicat détenues en propre, réduisant ainsi le capital social à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros de nominal. La situation de ce portefeuille d'actions propres au 31 décembre 2008 s'établit comme suit :

- Nombre d'actions Vicat détenues en portefeuille 1 367 979
- Pourcentage de capital détenu par la Société 3,05 %
- Valeur comptable du portefeuille au coût historique (cours d'achat) 95 919 milliers d'euros
- Valeur de marché du portefeuille 51 162 milliers d'euros
- Valeur nette comptable du portefeuille 49 014 milliers d'euros

Les variations du cours de l'action Vicat en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat social de la Société, qui a fait l'objet au 31 décembre 2008 d'une provision pour dépréciation de titres de 46 905 milliers d'euros avant effet d'impôt.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe n'a investi que dans des supports monétaires à court terme (inférieur à trois mois) ne présentant pas de risque de variation de valeur du montant principal investi. Ces placements ont été effectués auprès d'un ensemble diversifié de banques de premier plan. Ces excédents sont libellés en francs suisses, en US dollars et en euros.

Certains régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis et en Suisse, sont couverts en tout ou partie par des actifs financiers dédiés, composés pour partie d'actions.

Une évolution négative des marchés financiers pourrait se traduire, le cas échéant, par la nécessité de compléter le financement, ou le provisionnement de ces régimes, pour répondre aux obligations des sociétés concernées du Groupe. Une augmentation significative des cotisations versées par le Groupe ou l'augmentation de la provision passée en application de la norme IAS 19 pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

#### 4.4.5. Risques de liquidité

À ce jour, le Groupe est exposé à un risque limité de liquidité, qui est présenté à la Section 10.3.1 « Politique financière du Groupe » du présent document de référence.

## 4.5. RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ

### 4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Les succès futurs du Groupe reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. L'équipe dirigeante, dont la stabilité peut être constatée sur une longue période (présence, dans la majorité des cas, au sein du Groupe depuis plus de quinze ans), bénéficie d'une grande expérience des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Par ailleurs, la croissance continue du Groupe nécessitera le recrutement de personnel d'encadrement qualifié et mobile à l'international. Si le Groupe venait à perdre plusieurs de ses dirigeants ou s'il n'était pas en mesure d'attirer ces collaborateurs clés, il pourrait rencontrer des difficultés affectant sa compétitivité et sa rentabilité. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe

Certaines filiales du Groupe sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes ou de fiscalité, restreignant ou rendant plus coûteuse la distribution de

dividendes hors de ces pays. Bien que le Groupe estime que le risque soit limité dans ces pays, il ne peut exclure qu'il se réalise à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

### 4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients

Le Groupe exerce à ce jour ses trois activités dans neuf pays auprès d'une clientèle variée. En effet, les clients des activités Ciment, Béton & Granulats et Autres Produits & Services sont, sur chacun des marchés où le Groupe opère, des acteurs économiques distincts : principalement des distributeurs et bétonniers pour l'activité Ciment, entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) pour l'activité Béton & Granulats, et variables selon les métiers composant l'activité Autres Produits & Services. Le Groupe n'a, par ailleurs, pas de clients globaux présents sur plusieurs de ces marchés.

Au demeurant, certains des premiers clients du Groupe sont des contreparties commerciales importantes, notamment pour l'activité cimentière, dont la perte serait préjudiciable aux positions du Groupe sur les marchés considérés. Bien que le Groupe estime qu'un tel risque est limité, il ne peut exclure qu'une telle perte se produise sur l'un ou plusieurs de ses marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

## 4.6. GESTION DES RISQUES

La politique de gestion des risques est définie par la direction générale du Groupe et est mise en œuvre sous la supervision des Directeurs généraux adjoints du Groupe, avec le support de la direction juridique. Elle a pour objectif d'identifier les risques potentiels, de définir et de mettre en place les mesures pour les limiter au travers de politiques de prévention et de couverture, de manière à promouvoir un environnement de maîtrise des risques. Par ailleurs, pour chaque risque détaillé aux Sections 4.1 à 4.5 du présent document de référence, il est précisé, le cas échéant, les mesures qui sont adoptées pour la gestion des risques. Par ailleurs, la politique du Groupe en matière de contrôle interne est décrite à l'Annexe 1 « Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne » du présent document de référence.

### 4.6.1. Politique de prévention des risques

La politique de prévention des risques fait partie intégrante de la politique industrielle du Groupe. Elle est du ressort de chacun des responsables opérationnels, par pays ou type de métiers, et repose notamment sur le choix de fournisseurs de premier rang pour les investissements industriels, sur la constitution de stocks de sécurité, sur

la mise en place de procédures de suivi et de prévention des risques, et sur une politique de formation.

### 4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance

Le Groupe dispose de « polices Groupe », souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Ces polices ont vocation à couvrir les filiales étrangères, sous réserve du respect des législations locales.

Pour améliorer la protection de ses actifs, le Groupe a procédé, avec l'assistance d'assureurs et d'experts, à une analyse des risques et des moyens de prévention. Le Groupe engage une politique identique pour les risques liés à la responsabilité civile.

#### ▼ 4.6.2.1. Dommages aux biens

Les actifs du Groupe sont assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels et de bris de machines. La garantie des risques liés aux pertes d'exploitation est souscrite pour l'activité cimentière et papetière.

Les grands sites industriels sont soumis à des visites régulières, conduites par des ingénieurs préventionnistes. La mise en œuvre de leurs recommandations fait l'objet d'une planification concernant, par exemple, la standardisation et le stockage d'équipements stratégiques, la détection et la prévention incendie ainsi que l'intégration de la prévention au stade de la conception des nouveaux ateliers.

La souscription d'une garantie de 120 millions d'euros par sinistre, incluant les pertes d'exploitation, résulte d'une étude des sinistres possibles.

L'ensemble du Groupe dispose également de polices d'assurances classiques pour ses parcs de véhicules automoteurs ainsi que pour les transports privés ou publics par voies terrestres, maritimes ou fluviales de ses marchandises ou d'autres biens.

#### ▼ 4.6.2.2. Responsabilité civile

Hors États-Unis, le plafond de garantie de la police d'assurance responsabilité civile a été porté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 à 75 millions d'euros. Toutes les filiales étrangères (à l'exception des États-Unis) sont assurées par la « police Groupe » après épuisement en garantie et en capitaux des polices locales obligatoires.

Aux États-Unis, compte tenu des spécificités des risques, notamment en termes d'accidents du travail, responsabilité civile automobile, responsabilité civile générale, responsabilité civile produits, les filiales disposent d'une couverture d'assurance portée à 200 millions de dollars US.

Les garanties des polices d'assurances responsabilité civile générale et produits sont souscrites, tant en France qu'à l'étranger, pour des montants en rapport avec les activités et les considérations économiques locales.

Le risque de responsabilité civile environnementale est pris en compte dans chaque pays.

Les dirigeants et mandataires sociaux du Groupe ainsi que les bénéficiaires de délégations de pouvoirs sont assurés dans le cadre d'une police responsabilité civile « mandataires sociaux », dont l'objet est de prendre en charge les conséquences pécuniaires des réclamations présentées par un tiers pour des fautes engageant leur responsabilité civile personnelle, individuellement ou collectivement.



# 5

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

<b>5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>19</b>
5.1.1. Dénomination sociale	19
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	19
5.1.3. Date de constitution et durée de la Société	19
5.1.4. Siège social	19
5.1.5. Forme juridique, législation applicable	19
5.1.6. Exercice social	19
5.1.7. Historique	20
<b>5.2. INVESTISSEMENTS</b>	<b>20</b>
5.2.1. Investissements réalisés	21
5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet	23

## 5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

### 5.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Vicat S.A.

### 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

### 5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée en 1853 et immatriculée au registre du commerce le 1<sup>er</sup> janvier 1919 pour une durée de 99 ans lors de sa transformation en société anonyme, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 de proroger la durée de la Société de 80 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2098.

### 5.1.4. Siège social

Le siège social de la Société est sis Tour Manhattan, 6, place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex (téléphone : 01 58 86 86 86).

### 5.1.5. Forme juridique, législation applicable

La Société est une société anonyme à Conseil d'administration, régie pour son fonctionnement notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce et les articles R. 210-1 et suivants du Code de commerce.

### 5.1.6. Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

### 5.1.7. Historique

- 1817 : invention du ciment artificiel par Louis Vicat.
- 1853 : création de la Société et construction de la première cimenterie (Genevrey-de-Vif, par Joseph Vicat, fils de Louis Vicat) ; mise en œuvre dans cette usine de la méthode de fabrication par voie sèche dite de « double cuisson » permettant la fabrication d'un ciment très homogène et très régulier.
- 1875 : construction de l'usine de La Perelle en France, fabriquant du ciment prompt.
- 1922-1929 : construction des cimenteries françaises de Montalieu et de La Grave-de-Peille par Joseph Merceron-Vicat, petit-fils de Joseph Vicat.
- 1950 : André Merceron-Vicat engage les usines Vicat dans un programme de modernisation et d'accroissement des capacités de production.
- 1960-1972 : concentration de l'industrie française du ciment. Construction de l'usine de Créchy et acquisition d'usines (Saint-Égrève, Chambéry, Voreppe, Bouvesse, Pont-à-Vendin).
- 1974 : premier investissement du Groupe à l'étranger, avec l'acquisition de la cimenterie de Ragland en Alabama (États-Unis).
- 1984 : Jacques Merceron-Vicat est nommé Président directeur général du Groupe. Le Groupe engage à partir de cette date une intégration verticale de son activité en France par l'acquisition de deux sociétés spécialisées (enduits et mortiers, et colles et mastics) regroupées sous la dénomination « Vicat Produits Industriels » (VPI), de SATM (transport) ainsi que de nombreuses sociétés de béton prêt à l'emploi et de granulats, de manière à constituer progressivement un réseau dans les régions Île-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).
- 1987 : le Groupe poursuit son développement aux États-Unis par l'acquisition de la cimenterie de Lebec en Californie.
- 1991-1994 : Jacques Merceron-Vicat poursuit le développement du Groupe à l'international par l'acquisition de Konya Cimento et de Bastas Baskent en Turquie.
- 1999 : acquisition de Sococim Industries au Sénégal et de United Ready Mix en Californie.
- 2001 : acquisition du groupe Vigier en Suisse, qui produit du ciment, du béton, des granulats et des produits préfabriqués.
- 2003-2006 : acquisition de la société Cementi Centro Sud, sur la côte ouest de la Sardaigne et prise de contrôle de Sinai Cement Company en Égypte par des acquisitions successives de blocs d'actions (la Société détenant 48,25 % du capital de Sinai Cement Company à fin 2006).
- 2007 : cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans le Groupe. Lancement du plan « Performance 2010 » visant à augmenter les capacités de production ciment de 50 % et à réduire les prix de revient à l'horizon 2010, notamment par une augmentation significative de la part des combustibles de substitution consommés par le Groupe. Acquisition de 60 % du capital de la société Anys Invest LLP au Kazakhstan permettant d'associer le Groupe à un projet de construction d'une cimenterie d'une capacité de 1,1 million de tonnes à Mynaral dont l'achèvement est prévu en 2010.
- 2008 : Guy Sidos est nommé le 7 mars 2008 Directeur général du Groupe, en remplacement de Jacques Merceron-Vicat qui conserve la fonction de Président du Conseil d'administration. Acquisition du groupe Walker aux États-Unis, spécialiste du béton prêt à l'emploi. En Inde, création d'une société commune, Vicat Sagar Cement, détenue à 51 % par le Groupe, qui vise la construction en deux phases d'une cimenterie d'une capacité de 5,5 millions de tonnes dans l'État du Karnataka, dont l'achèvement de la première ligne de cuisson est prévu en 2012. En Mauritanie, acquisition de 65 % du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite un centre de broyage ciment. En complément du plan « Performance 2010 », lancement du plan « Performance + » pour optimiser la structure de coûts en réponse à la dégradation de l'environnement macroéconomique actuel.

## 5.2. INVESTISSEMENTS

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. La construction d'une cimenterie requiert généralement la mise en œuvre de dépenses d'investissement de plus de 100 millions d'euros. Le Groupe a toujours veillé à maintenir son outil industriel à un très haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il investit de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues.

Le Groupe a engagé en 2006 un programme d'investissements industriels pluriannuel destiné à augmenter d'environ 50 % les capacités de production de ciment d'ici à fin 2010 en ayant pour objectif de mettre en service un nouveau four chaque année au cours de cette période. Le calendrier de mise en œuvre de ce plan a été adapté au cours de l'année 2008 pour tenir compte de la situation de certains marchés. Ainsi, la construction du nouveau four de l'usine de Ragland aux États-Unis a été reportée en 2012 au plus tôt, tandis que l'aug-

mentation de capacité de l'usine de Reuchenette en Suisse a été avancée en 2009.

Par ailleurs, le Groupe poursuit son développement par croissance externe en concluant des partenariats au Kazakhstan et en Inde, visant à construire des usines *greenfield* dans ces pays. Comme indiqué à la Section 10.3.1 « Politique financière du Groupe » du présent document de référence, les besoins financiers liés aux investissements industriels sont couverts par les ressources propres du Groupe. Le choix des nouveaux équipements qui seront acquis dans le cadre de ce programme intègre la volonté du Groupe de continuer à améliorer la productivité énergétique de ses installations et d'augmenter substantiellement la part des combustibles secondaires utilisés. Les développements qui suivent présentent les principaux investissements réalisés au cours des dernières années et les projets majeurs en cours ou prévus pour les années à venir.

### 5.2.1. Investissements réalisés

Le tableau ci-dessous présente les principaux investissements réalisés par le Groupe ces trois dernières années par activité :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Ciment	275	322	169
Béton & Granulats	162	101	53
Autres Produits & Services	28	42	15
<b>Total</b>	<b>465</b>	<b>465</b>	<b>237</b>
Dont investissements financiers	83	153	13

#### ▼ 5.2.1.1. Investissements réalisés en 2008

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2008 s'est élevé à 383 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 83 millions d'euros en 2008, et correspondent notamment à l'acquisition de 65 % des titres de la société BSA Ciment en Mauritanie, à un complément de prix payé en 2008 au titre du projet au Kazakhstan conclu en 2007, ainsi qu'à plusieurs opérations de moindre importance, notamment dans le Béton prêt à l'emploi en France.

##### (a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 275 millions d'euros, dont 209 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : à Montalieu, les investissements commencés les années précédentes se sont achevés, avec notamment le démarrage du nouveau broyeur vertical ciment en août 2008, permettant d'augmenter la capacité ciment de l'usine et de disposer d'une plus grande efficacité énergétique.
- **Égypte** : la construction de la seconde ligne de cuisson de l'usine d'El Arish s'est déroulée conformément au planning établi avec un démarrage du four en juin 2008, permettant ainsi de doubler la capacité de production de clinker en la portant à 10 000 tonnes/jour, suivi du démarrage du broyeur à ciment en août 2008. Ce dernier a réalisé sur les derniers mois de l'année une production de plus de 350 000 tonnes de ciment, permettant ainsi à Sinai Cement Company de répondre à la forte croissance de la consommation sur le marché local.
- **Sénégal** : les travaux conduits en 2006 et 2007 (nouvel atelier d'ensachage, nouvelle installation de stockage et de dosage de filler dans les ciments, construction d'un broyeur à ciment vertical) se sont achevés au cours de l'année permettant une augmentation de la capacité de broyage et d'expédition à compter d'octobre 2008. Par ailleurs, la construction d'une nouvelle ligne de cuisson s'est poursuivie en 2008, conformément au planning.
- **Suisse** : à Reuchenette, les travaux d'infrastructures permettant d'augmenter la capacité ciment de l'usine, initialement prévus pour l'année 2010, ont commencé, afin de répondre à la demande croissante du marché.
- **Turquie** : fin des décaissements du programme d'augmentation de capacité à Bastas et à Konya, mis en service fin 2007.

- **Kazakhstan** : La construction de l'usine *greenfield* a débuté. Le montant enregistré dans les comptes 2008 correspond à la réalisation de travaux d'infrastructures (liaison ferroviaire, alimentation en eau et électricité), aux acomptes sur les équipements et au début des travaux de génie civil.

##### (b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 162 millions d'euros, dont 150 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : outre la construction de deux nouvelles centrales en Île-de-France, des travaux de maintenance des centrales ont été engagés, ainsi que des investissements concernant le matériel roulant.
- **Suisse** : la rénovation de la centrale de Saint Ours a été achevée. Les travaux de modernisation du site de Emme Kies und Beton ont continué et la nouvelle centrale de béton prêt à l'emploi de Loveresse est entrée en service au troisième trimestre 2008.
- **États-Unis** : le Groupe a fait l'acquisition du groupe Walker, implanté dans la région d'Atlanta. Le groupe Walker est spécialisé dans la production du béton prêt à l'emploi et possède 14 centrales à béton. Cette opération est incluse dans les investissements industriels, le Groupe ayant acquis les actifs industriels du groupe Walker.

##### (c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 28 millions d'euros, dont 24 millions d'euros d'investissements industriels, consacré à l'activité transport en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

#### ▼ 5.2.1.2. Investissements réalisés en 2007

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2007 s'est élevé à 311 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 153 millions d'euros en 2007, et correspondent notamment à l'acquisition de 60 % des titres de la société Anys Invest LLP au Kazakhstan, à l'acquisition des sociétés suisses Desmeules Frères S.A. et Astrada et à des compléments de participation dans des sociétés déjà consolidées en France et à l'étranger, notamment dans Sinai Cement Company en Égypte.

**(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 322 millions d'euros, dont 241 millions d'euros au titre des investissements industriels**

- **France** : à Montalieu, les investissements commencés en 2005 et 2006 se sont poursuivis, avec notamment le démarrage du nouveau broyeur vertical pour le broyage du cru et du nouveau hall d'homogénéisation et de stockage de marne, ayant permis d'atteindre fin 2007 une capacité quotidienne de 4 000 tonnes/jour tout en continuant à substituer plus de 40 % des combustibles fossiles par des combustibles secondaires.
- **Égypte** : la construction de la seconde ligne de cuisson s'est poursuivie. L'amont de l'usine, concasseur et « *reclaimer* », sont en phase de réception technique et la construction de la ligne de cuisson est en ligne avec le calendrier prévu, le génie civil étant terminé et la construction mécanique réalisée à 60 %.
- **Sénégal** : outre la mise en route de la nouvelle centrale électrique et des nouveaux équipements de dépoussiérage, un nouveau silo de ciment de 10 000 tonnes a été mis en service à la fin de l'année 2007 et permettra de doubler la capacité de stockage de l'usine. Par ailleurs, les travaux engagés en 2006 (nouvel atelier d'ensachage, nouvelle installation de stockage et de dosage de filler dans les ciments, construction d'un broyeur à ciment vertical et d'une nouvelle ligne de cuisson) se sont poursuivis en 2007.
- **Suisse** : le programme de rénovation électrique de l'usine a suivi son cours et la nouvelle installation de stockage des eaux usées a été mise en service, permettant ainsi leur « combustion » dans le four.
- **Turquie** : deux projets d'investissements majeurs ont été réalisés en 2007 en Turquie.

À Bastas, la nouvelle ligne de cuisson assortie d'un nouveau broyeur charbon a été mise en service tandis qu'à Konya, la capacité de broyage ciment de l'usine a été augmentée avec le démarrage du nouveau broyeur ciment Horomill, qui permettra une réduction de la consommation électrique.

- **États-Unis** : deux installations de manutention des combustibles de substitution, pulvérulents et liquides, ont été construites et mises en service à Ragland. L'ouverture de nouvelles carrières sur les deux sites s'est poursuivie.

**(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 101 millions d'euros, dont 49 millions d'euros au titre des investissements industriels**

Les investissements ont essentiellement été consacrés à la rénovation et à l'implantation de centrales et d'installations de granulats en France et en Suisse.

**(c) Autres Produits & Services**

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 42 millions d'euros, dont 22 millions d'euros d'investissements industriels, consacrés aux activités sacherie et chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

▼ **5.2.1.3. Investissements réalisés en 2006**

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2006 s'est élevé à 224 millions d'euros. Une présentation détaillée de ces investissements est présentée ci-après pour chacune des principales activités du Groupe. Les investissements financiers (titres consolidés, fonds de commerce, autres) s'élèvent quant à eux à près de 13 millions d'euros en 2006, et correspondent essentiellement à des acquisitions de sociétés ou de fonds de commerce de béton prêt à l'emploi et granulats en France et en Suisse.

**(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 169 millions d'euros dont un montant de 166 millions d'euros en investissements industriels**

- **France** : les travaux relatifs à l'usine de Montalieu ont débuté avec la construction d'un nouveau hall à marne, l'implantation d'un broyeur à cru vertical d'un débit de 350 tonnes/heure, l'implantation d'un tapis de 1,8 km reliant la carrière d'Enieu au nouveau hall de pré-homogénéisation ainsi que les modifications de la tour de préchauffage. Ces travaux visent à augmenter le débit du four, en le portant d'ici 2008 de 3 600 à 4 500 tonnes de clinker/jour pour un niveau d'utilisation attendue de 70 % de combustibles secondaires.
- **États-Unis** : un nouveau broyeur à ciment vertical d'un débit de 150 tonnes/heure a été mis en service sur l'usine de Ragland en 2006. Par ailleurs, une remise à niveau des terminaux ciments dans le sud-est a été faite pour accompagner la modernisation de la flotte de wagons (75 nouvelles unités), avec une capacité accrue. Enfin, à Lebec, une nouvelle installation de dépotage, stockage et alimentation des broyeurs ciment en gypse synthétique a été mise en service, pour profiter des importantes économies apportées par ce matériau en substitution du gypse naturel.
- **Suisse** : l'usine de Reuchenette a poursuivi son programme d'amélioration et d'entretien de son outil industriel, en particulier par l'installation de distribution électrique et d'un silo pour cendres de papier.
- **Turquie** : un nouveau silo d'homogénéisation d'une capacité de 8 000 tonnes et un silo ciment d'une capacité de 9 000 tonnes ont été mis en service en 2006 à Konya. Par ailleurs, les travaux d'implantation du nouveau four Polysius de 4 500 tonnes de clinker/jour ont débuté sur le site de Bastas (démarrage prévu au deuxième semestre 2007), ainsi que ceux concernant l'implantation d'un nouveau broyeur à ciment Horomill d'une capacité de 110 tonnes/heure sur le site de Konya, dont la mise en service a été réalisée en 2007.
- **Sénégal** : les travaux d'implantation de la nouvelle centrale électrique de Rufisque ont été réalisés en 2006 avec une mise en route effective en février 2007. En outre, des travaux relatifs à l'augmentation de capacité de l'usine de Rufisque ont été engagés afin de mettre en place :
  - un nouveau four (Polysius) d'une capacité de 3 500 tonnes de clinker/jour ;
  - un nouveau broyeur à ciment d'une capacité de 120 tonnes/heure ;

- un nouveau silo de stockage pour le ciment ;
- un nouvel atelier d'ensachage.

Parallèlement à l'augmentation de capacité de l'usine, des équipements de dépoussiérage (filtres à manche) sont en cours de mise en place sur l'un des deux fours existants.

- **Égypte** : l'usine d'El Arish a engagé des travaux de doublement de la capacité de production de l'usine, avec l'implantation d'une seconde ligne de cuisson équipée d'un four FLS d'une capacité de 5 000 tonnes de clinker/jour, portant la capacité de l'usine à 3,3 millions de tonnes de clinker.
- **Italie** : divers investissements de maintenance ont été conduits sur le site d'Oristano.

#### (b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 53 millions d'euros dont 45 millions d'euros d'investissements industriels

- **France** : concernant l'activité Béton, les principaux investissements industriels ont été consacrés aux rénovations des centrales de Vénissieux (Lyon), Beauchalot (Toulouse) et Rives (Grenoble). Concernant l'activité granulats, les investissements industriels ont porté sur des équipements d'extraction en carrière (dragage, dragueline, etc.), des installations de traitement (concassage, crible, etc.) et des installations de transport (tapis). Ainsi, le Groupe a notamment achevé les travaux entrepris sur le site de Saint-Jean-le-Vieux, avec la mise en service d'une installation offrant un débit de 750 tonnes/heure.
- **États-Unis** : 138 nouveaux camions ont été mis en service dans le cadre du programme de renouvellement de la flotte de camions malaxeurs en Alabama et en Californie.

#### (c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 15 millions d'euros, dont 13 millions d'euros d'investissements industriels, qui ont été consacrés aux activités transport et chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

### 5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet

Dans le contexte économique dégradé actuel, le Groupe est déterminé à poursuivre prudemment sa stratégie de développement et la mise en œuvre du Plan Performance 2010. Néanmoins, comme évoqué précédemment, ce plan a été adapté au contexte économique de certains marchés (accélération en Suisse, report de l'investissement aux États-Unis) et complété par un plan « Performance + » destiné à améliorer les ressources de trésorerie disponibles libres (« free cash flow ») du Groupe, notamment en différant tous les investissements considérés comme non stratégiques. Outre les éléments du plan Performance 2010, les investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité sont considérés comme stratégiques. Dans ce cadre, le plan d'investissements en cours est poursuivi, les principaux projets étant les suivants, pour un montant global attendu d'environ 380 millions d'euros :

- **France** : les investissements prévus en 2009 concernent principalement l'activité Ciment. Outre les investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité, ils concernent des opérations de main-

tenance ou de productivité destinées à garantir la performance des installations et l'amélioration de l'utilisation de combustibles secondaires.

- **États-Unis** : la construction du nouveau four de l'usine de Ragland, initialement prévu en 2010, a été reportée en 2012 au plus tôt pour tenir compte de la situation actuelle du marché. Ce four aura une capacité de 5 000 tonnes de clinker/jour et sera conçu pour utiliser des combustibles secondaires afin de réduire le prix de revient.
- **Turquie** : afin de permettre l'augmentation de l'utilisation de combustibles secondaires, le Groupe continue de développer avec un partenaire une filière de collecte et de traitement de déchets. Ce projet, qui sera opérationnel en 2009, permettra une augmentation substantielle de l'utilisation des combustibles secondaires à l'usine de Bastas.
- **Suisse** : la capacité du four de la cimenterie de Reuchenette sera augmentée de 600 tonnes de clinker/jour pour être portée à 2 400 tonnes de clinker/jour dès 2009. Les investissements prévus permettront également d'accroître l'utilisation de combustibles secondaires, notamment solides.
- **Égypte** : après l'augmentation de capacité de l'usine en 2008, un nouvel atelier de broyage ciment sera lancé en 2009 et permettra de transformer l'intégralité du clinker produit.
- **Sénégal et Mali** : le plan d'investissements qui a débuté en 2006 s'achèvera mi-2009 avec le démarrage de la nouvelle ligne de cuisson Polysius de Sococim Industries, d'une capacité de 3 500 tonnes de clinker/jour. Ce nouvel équipement permettra non seulement à Sococim industries de faire face aux besoins du marché de la sous-région sans avoir recours à des achats de clinker coûteux mais également de pouvoir fournir du clinker au nouveau broyeur ciment du Groupe en Mauritanie.
- **Kazakhstan** : à la suite de la prise de contrôle de 60 % du capital de la « société de projet » par Vigier en 2007 le Groupe met en œuvre la construction d'une usine *greenfield* à Mynaral près du lac Balkash. Cette usine, d'une capacité ciment de 1,1 million de tonnes, est construite par China Triumph Engineering dans le cadre d'un contrat clés en main signé en août 2007. Elle mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...). Les travaux prévus en 2009 comprennent la poursuite des travaux d'infrastructures et de génie civil ainsi que le début des travaux de montage. La mise en service est prévue en 2010.
- **Inde** : le Groupe a créé en juin 2008 une société commune « Vicat Sagar Cement » détenue à 51 % par le Groupe et à 49 % par son partenaire indien Sagar Cements. Dans ce cadre, la construction dans l'État du Karnataka d'une usine *greenfield* d'une capacité ciment annuelle de 5,5 millions de tonnes est prévue, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. En 2009, le Groupe lancera les travaux de la première des deux lignes de production, pour viser un démarrage opérationnel en 2012. (Voir également Sections 6.3.1.7(i) « Description des métiers et présentation des marchés », 9.1.5 « Incidence des modifications de périmètre et des variations de change » et 12.2.3 « Investissements industriels ».)



# 6

## APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE	26
6.2. ATOUTS ET STRATÉGIE DU GROUPE	27
6.2.1. Les atouts du Groupe	27
6.2.2. La stratégie de développement par métier	28
6.2.3. La stratégie de développement géographique	29
6.3. DESCRIPTION DES MÉTIERS ET PRÉSENTATION DES MARCHÉS	30
6.3.1. Ciment	32
6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats	43
6.3.3. Autres Produits & Services (APS)	48
6.4. FACTEURS DE DÉPENDANCE	51
6.5. ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE	51

Les trois activités du Groupe sont :

- le Ciment ;
- le Béton prêt à l'emploi et les Granulats ;
- les Autres Produits & Services.

Le Groupe se développe autour de la fabrication et la vente de ciment, métier qu'il exerce dans tous ses pays d'implantation. Le Groupe s'intègre ensuite verticalement par des métiers en aval de l'industrie

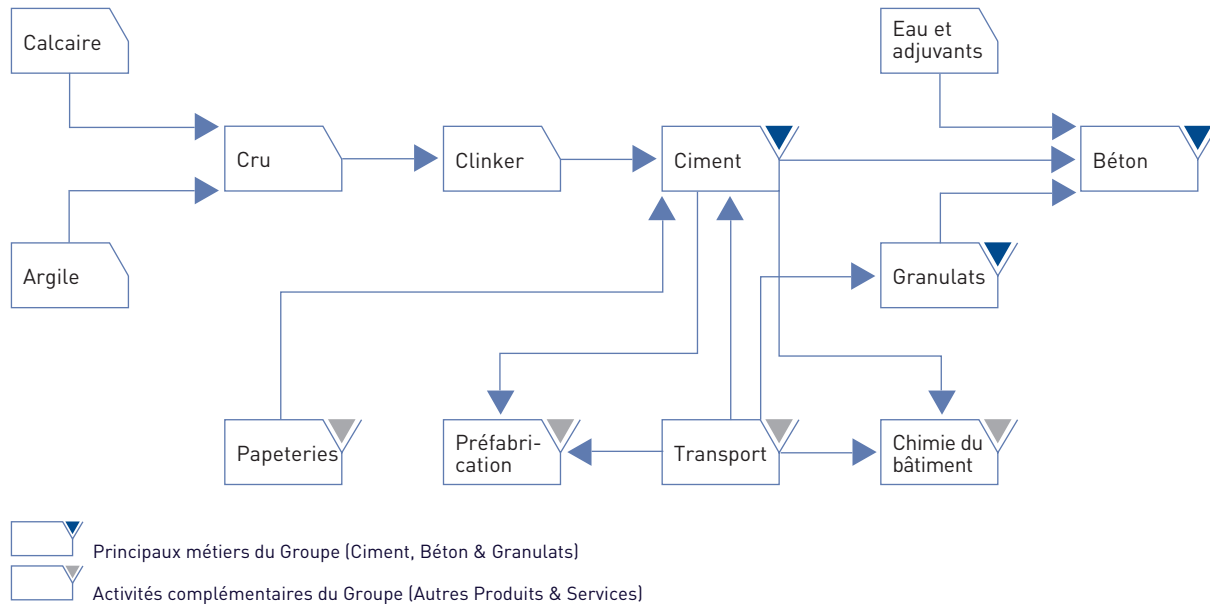
cimentière que sont le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Ensemble, ces trois métiers industriels constituent le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement.

Par ailleurs, le Groupe exerce des activités complémentaires dans certains pays, telles que le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier ou encore la préfabrication de produits en béton.

Le Groupe est implanté dans onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

## 6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le schéma qui suit présente le flux physique de production et l'intégration des métiers du Groupe entre eux.



**Le ciment** : le ciment est un liant hydraulique qui entre dans la composition du béton et dont les matières premières constitutives sont le calcaire et l'argile. Au contact de l'eau, les silicates et aluminates du ciment se réorganisent et forment une structure cristalline, qui confère au béton toute sa résistance.

**Le béton prêt à l'emploi (BPE)** : le béton est obtenu par un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants. Selon l'ouvrage auquel il est destiné et l'environnement auquel il sera exposé, le béton est assemblé, dosé et mis en œuvre de façon spécifique, afin de répondre à des exigences très précises de qualité et de performance.

**Les granulats** : les granulats sont des sables et des graviers naturels utilisés dans la construction d'ouvrages de génie civil, de travaux

publics et de bâtiments. Une grande partie de ces granulats est utilisée dans la fabrication de béton, le reste étant destiné à la construction de voiries.

**Autres Produits & Services** : le Groupe est par ailleurs présent dans des activités complémentaires à ses trois métiers principaux, qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser ses coûts et d'améliorer le service clients. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs en papier, et la préfabrication de produits en béton.

Au 31 décembre 2008, le Groupe employait 6 892 personnes à travers le monde, et réalisait près de 50,6 % de son chiffre d'affaires hors de France.

### Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité

	2008		Variation 2008/2007	2007		2006	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
Ciment	929	45,2 %	0,0 %	929	43,5 %	864	41,5 %
Béton & Granulats	845	41,1 %	- 7,5 %	914	42,8 %	944	45,3 %
Autres Produits & Services	283	13,7 %	- 3,5 %	293	13,7 %	275	13,2 %
<b>Total</b>	<b>2 057</b>	<b>100,0 %</b>	<b>- 3,7 %</b>	<b>2 136</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 083</b>	<b>100,0 %</b>

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est restée stable en 2008, à plus de 86 % du chiffre d'affaires consolidé.



### Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de destination

	2008		Variation 2008/2007	2007		2006	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
France	974	47,3 %	- 1,4 %	988	46,2 %	943	45,3 %
Europe (hors France)	318	15,5 %	1,3 %	314	14,7 %	299	14,4 %
Amériques	268	13,0 %	- 26,3 %	364	17,1 %	420	20,1 %
Turquie	162	7,9 %	- 16,5 %	194	9,1 %	205	9,8 %
Afrique, Moyen-Orient, Autres	335	16,3 %	21,4 %	276	12,9 %	216	10,4 %
<b>Total</b>	<b>2 057</b>	<b>100,0 %</b>	<b>- 3,7 %</b>	<b>2 136</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 083</b>	<b>100,0 %</b>

La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en légère baisse, du fait d'une dégradation sensible de l'environnement macro-économique et des conditions climatiques particulièrement défavorables sur les zones d'activité en fin d'année. La part du chiffre d'affaires réalisée aux États-Unis est en forte baisse, en raison à la fois du repli de l'activité Ciment et Béton qui a résulté de la baisse du marché

immobilier résidentiel et de l'évolution défavorable des parités de change.

La part de la zone Afrique, Moyen-Orient et Autres progresse fortement, passant de 12,9 % en 2007 à 16,3 % en 2008 en raison de la forte croissance de ces marchés et de la mise en service des nouvelles capacités de production de l'usine Sinai Cement en Égypte.

## 6.2. ATOUTS ET STRATÉGIE DU GROUPE

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du Ciment, du Béton et des Granulats, qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le Groupe occupe, à côté d'autres entreprises multinationales de plus grande taille, un positionnement spécifique, parmi les leaders des acteurs multirégionaux.

Le Groupe se concentre de façon prioritaire sur son métier d'expertise historique, le Ciment, puis se développe par intégration verticale sur les marchés du béton prêt à l'emploi et des granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment. Il bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires, exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional (par exemple métier de Préfabrication en Suisse ou de Transport en France).

Le Groupe privilégie un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique, soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés, et une politique de croissance externe sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif ou accélérer son intégration verticale.

### 6.2.1. Les atouts du Groupe

Le Groupe a développé au fil des années une expertise reconnue dans ses principaux métiers, avec une approche multilocale ayant conduit à construire des positions régionales fortes et à répartir ses activités de manière équilibrée.

Les principaux atouts du Groupe peuvent être résumés de la manière suivante :

- expertise industrielle et commerciale dans les métiers cœur du Groupe ;
- stratégie pérenne, assurée par un actionariat et un management familial présent depuis 150 ans à la tête de la Société et possédant une expérience approfondie des métiers ;
- présence géographique diversifiée avec des positions régionales fortes ;
- politique industrielle constante privilégiant la maîtrise foncière à long terme des réserves géologiques, ainsi que le maintien d'un dispositif industriel moderne et performant ;
- structure financière solide et niveau de rentabilité élevé sur les derniers exercices, permettant au Groupe de financer ses projets de croissance par ses ressources propres, comme cela a été fait dans le passé, et favorisant ainsi la création de valeur pour l'actionnaire.

Ces atouts permettent au Groupe de répondre de façon très compétitive à une pression concurrentielle forte sur certains de ses marchés et de se positionner efficacement sur les marchés en croissance soutenue, et ce par une augmentation rapide de ses capacités industrielles de production ou par des opérations de croissance externe, tout en poursuivant le double objectif d'améliorer ses marges opérationnelles et de s'inscrire dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

## 6.2.2. La stratégie de développement par métier

### ▼ 6.2.2.1. Le Ciment

Le Ciment est le métier principal du Groupe, sur lequel il fonde son développement et sa rentabilité. Le développement dans cette activité s'appuie sur trois axes :

- une croissance interne dynamique ;
- une croissance externe ciblée sur des marchés à fort potentiel de développement et sur la construction de *greenfields*.

#### (a) Croissance interne soutenue par l'investissement industriel

Sur les marchés où il est présent, le Groupe maintient un effort constant d'investissement industriel visant :

- d'une part, à moderniser son outil de production pour améliorer l'efficacité et la performance économique de ses usines et avoir ainsi la capacité industrielle pour répondre à une situation de concurrence intense ;
- d'autre part, à augmenter ses capacités de production pour accompagner le développement de ses marchés et conforter ou accroître ses positions de leader régional.

À ce jour, le Groupe a ainsi engagé des investissements qui devraient lui permettre d'augmenter ses capacités de production d'environ 50 % tout en améliorant la productivité de son outil industriel (les investissements du Groupe sont présentés en détail à la Section 5.2 « Investissements » du présent document de référence) :

- en **France**, augmentation de capacité de l'usine de Montalieu entre 2005 et 2008 ;
- en **Turquie**, construction d'un nouveau four à l'usine de Bastas près d'Ankara, mis en service fin 2007, pour répondre à la croissance du marché turc ;
- en **Égypte**, au cours de la seconde moitié de l'exercice 2008, doublement de la capacité de production de l'usine, pour permettre à Sinai Cement de répondre à la forte croissance du marché domestique et de disposer de capacités à l'exportation ;
- au **Sénégal**, important projet d'investissement de 2006 à 2009 visant à la fois à faire baisser les prix de revient de Sococim Industries et à augmenter la capacité pour répondre aux besoins des marchés d'Afrique de l'Ouest. Le démarrage d'une nouvelle ligne de cuisson est prévu en milieu d'année 2009 ;
- en **Suisse**, accélération des investissements pour répondre à la forte demande dans un contexte de sous capacité de clinker de la cimenterie de Reuchenette. Ainsi, l'augmentation de capacité de 200 000 tonnes de ciment par an, initialement prévue fin 2010, interviendra dès la seconde moitié de l'exercice 2009 ;
- aux **États-Unis**, décalage des investissements prévus dans la région du Sud-Est afin de tenir compte de la dégradation actuelle de l'environnement de marché. Le démarrage du nouveau four, initialement prévu en 2010, devrait intervenir en 2012 au plus tôt, date à laquelle le marché devrait avoir renoué avec la croissance.

La volonté du Groupe est, en outre, d'inscrire le développement industriel de ses activités en général, et de son activité Ciment en particulier, dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

### (b) Croissance externe

#### Acquisitions ciblées sur de nouveaux marchés à fort potentiel

La stratégie du Groupe est de pénétrer de nouveaux marchés par le métier du Ciment et ce, de manière très sélective. Dans sa démarche de croissance externe, le Groupe vise ainsi à satisfaire l'ensemble des critères suivants :

- une localisation à proximité d'un marché important et disposant d'un potentiel de croissance attractif ;
- une maîtrise foncière des réserves géologiques à long terme (objectif de 100 ans pour le ciment) et une sécurisation des autorisations d'exploitation ;
- une contribution nette du projet aux résultats du Groupe à court terme.

L'historique de croissance du Groupe au cours des trente dernières années illustre la réussite de cette politique.

#### Construction de *greenfields*

Le Groupe peut par ailleurs, et comme cela a été réalisé en 2007 au Kazakhstan, saisir des opportunités d'entrée sur de nouveaux marchés en développement, par la construction d'usines nouvelles dites *greenfields*. De tels projets sont examinés de manière très sélective dans le respect des critères de croissance externe du Groupe énoncés précédemment.

À ce titre, au cours de l'exercice 2008, le Groupe a annoncé son implantation en Inde avec un projet de construction d'une usine *greenfield* dans l'État du Karnataka, d'une capacité de 5,5 millions de tonnes par an. La mise en service de la première ligne de cuisson est prévue en 2012.

### ▼ 6.2.2.2. Le Béton prêt à l'emploi (BPE)

Le Groupe se développe dans le métier du BPE pour renforcer son fonds de commerce cimentier. Ce développement s'opère en fonction de la maturité des marchés et de leur intégration dans cette filière de production industrielle du béton.

L'objectif est de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs de ce marché.

Le Groupe investit dans ce métier avec un objectif d'intégration verticale tout en privilégiant la souplesse et la mobilité de l'outil industriel et en imposant à cette activité de générer une rentabilité propre.

Le développement du Groupe en France, en Suisse, en Turquie et aux États-Unis illustre cette stratégie. Le Groupe est attentif à l'évolution d'autres marchés comme l'Égypte ou le Sénégal pour se développer, le moment venu, sur ce métier lorsque la demande de BPE y sera suffisamment importante.

### ▼ 6.2.2.3. Les Granulats

La présence du Groupe dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser les ressources de granulats nécessaires au développement du BPE. Le développement dans ce métier repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Les investissements dans ce métier prennent en compte les critères suivants :

- proximité des marchés finaux et des centrales à béton du Groupe ;
- maîtrise foncière de réserves géologiques importantes (objectif de plus de 30 ans) ;
- rentabilité propre à ce métier.

Ce schéma de développement a déjà été mis en œuvre avec succès en France, en Suisse, en Turquie et au Sénégal.

### 6.2.3. La stratégie de développement géographique

Le Groupe est implanté dans onze pays et opère à ce jour dans neuf pays. Il réalise 49,4 % de son chiffre d'affaires en France, 14 % en Europe hors France, 13 % aux États-Unis et 24 % dans des pays émergents (principalement Égypte, Mali, Mauritanie, Sénégal et Turquie).

La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de cash-flows plus réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées, contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique. Dans ce cadre, le Groupe porte un intérêt particulier à des projets de développement dans les pays émergents. L'année 2008 est marquée par l'implantation du Groupe en Inde et en Mauritanie, conformément à la stratégie de développement géographique mise en place.

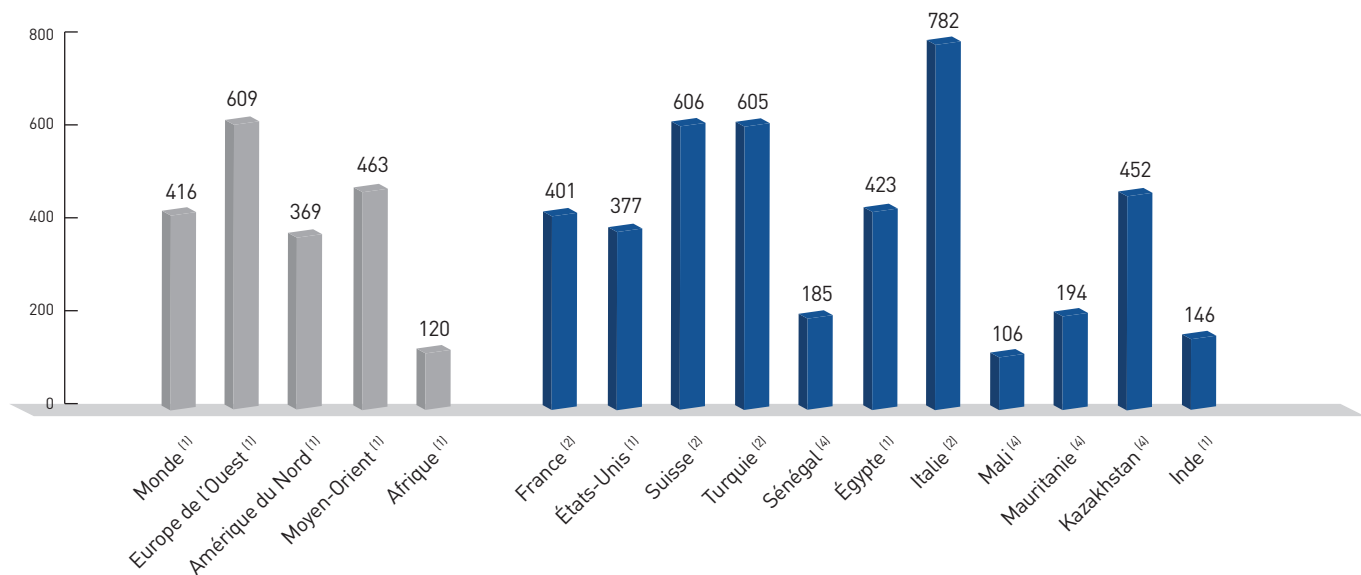
Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif industriel Ciment en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il met en avant sa capacité financière ainsi que son expertise industrielle et commerciale pour optimiser la performance économique des positions acquises tout en capitalisant sur l'identité locale des marques rachetées.

## 6.3. DESCRIPTION DES MÉTIERS ET PRÉSENTATION DES MARCHÉS

D'un point de vue général, le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction sur un marché donné dépend essentiellement de l'évolution démographique de la population considérée, de la croissance économique et de l'évolution de son taux d'urbanisation. Par ailleurs, la culture architecturale et les habitudes de construction locales ont

également une grande influence sur le choix des matériaux de construction, parmi lesquels on trouve principalement le béton, le bois et l'acier. Ce choix est aussi guidé par la disponibilité et le niveau de prix de chacun de ces matériaux au niveau local.

Consommation annuelle de ciment par habitant en 2007



S'agissant du ciment, qui est au cœur des activités du Groupe, son prix de vente sur un marché est essentiellement déterminé par la disponibilité et la facilité d'extraction des matières premières, par le coût de l'énergie thermique et électrique, ainsi que par la disponibilité

de personnels qualifiés pour assurer l'entretien de l'outil industriel. Enfin, l'existence éventuelle de capacités de production excédentaires augmente l'intensité concurrentielle et influe également sur le niveau de prix.

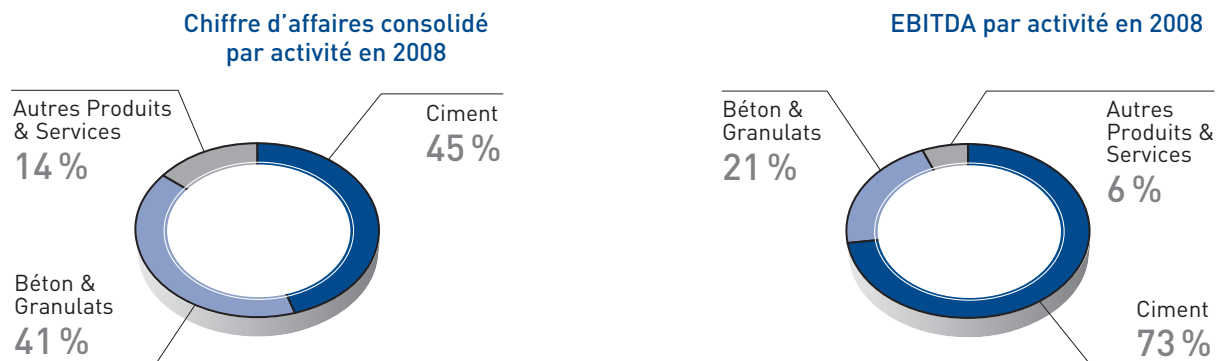
(1) Sources : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2008 ; CIA, The World Factbook et « Le Bilan du monde 2008 », Le Monde.

(2) Source : Cembureau, 2008.

(3) Source : USGS, 2008.

(4) Source interne.

Les répartitions du chiffre d'affaires consolidé et de l'EBITDA <sup>(1)</sup> du Groupe par activité en 2008 ont été les suivantes :



Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton & Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources

par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.

### Les implantations



(1) *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

### 6.3.1. Ciment

La fabrication du ciment a toujours été le principal métier du Groupe depuis la création de la Société en 1853. Le ciment est une poudre minérale fine, principal composant du béton, auquel il confère un certain nombre de propriétés, et notamment sa résistance. Il s'agit d'un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier.

Au 31 décembre 2008, l'activité Ciment du Groupe à travers le monde comporte 12 cimenteries et quatre stations de broyage de clinker. En outre, le Groupe exploite en France deux usines spécialisées dans le ciment naturel à prise rapide. Les volumes de ventes de ciment du Groupe en 2008 (avant éliminations intra-groupe) se sont élevés à environ 14,2 millions de tonnes. Ce segment représente ainsi en 2008 plus de 45 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (45,2 % en 2008, 43,4 % en 2007 et 41,5 % en 2006), et environ 73 % de l'EBITDA du Groupe (73,5 % en 2008, 69,9 % en 2007 et 66,8 % en 2006).

#### ▼ 6.3.1.1. Les produits

Le Groupe fabrique et commercialise différentes catégories de ciment, selon la composition chimique des matières premières, les ajouts éventuels de constituants complémentaires au moment du broyage et la finesse du produit. Chaque gamme de ciment correspond à des applications spécifiques telles que la construction résidentielle, la construction d'ouvrages d'arts, les travaux souterrains ou encore la réalisation de bétons soumis à des milieux agressifs.

La répartition entre chaque type d'application sur un marché donné dépend de la maturité et des habitudes de construction du pays. Les cimenteries du Groupe fabriquent des ciments usuels ainsi que des ciments à usage spécifique. Dans les deux cas, ces ciments sont certifiés conformes aux normes actuellement en vigueur dans les différents pays d'implantation, tant en termes de composition que de désignation. Les principales catégories de ciments produites par

le Groupe sont présentées et classées ci-dessous selon les normes françaises :

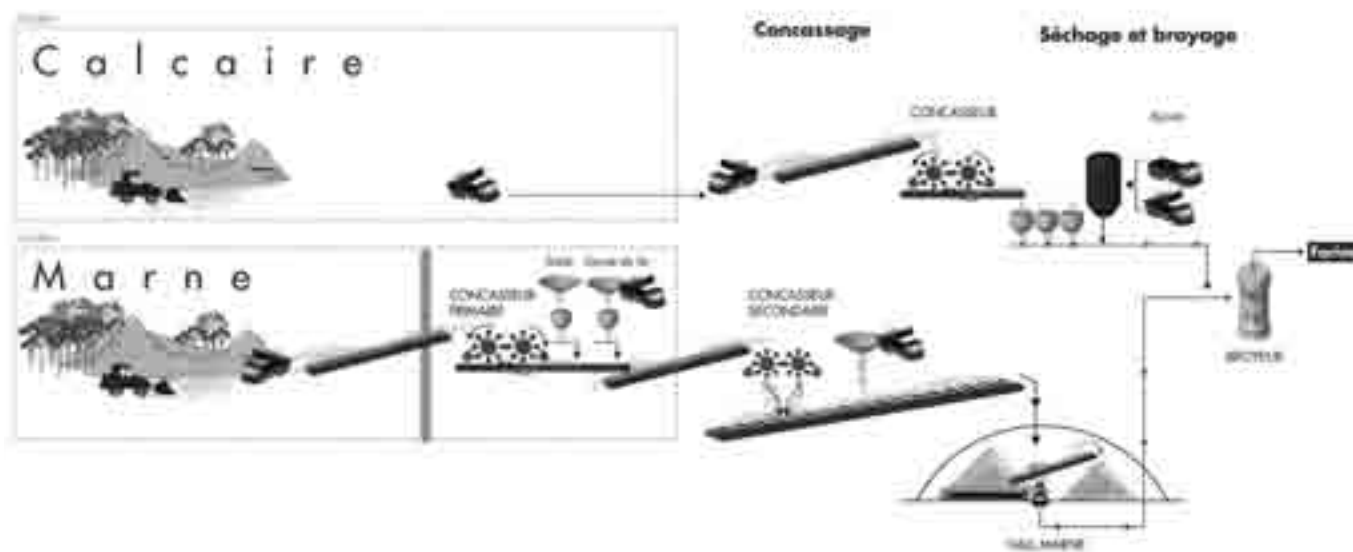
- CEM I (ciments Portland) et CEM II (ciments Portland composés) : ciments les plus couramment utilisés dans la construction résidentielle, pour réaliser des ouvrages classiques en béton armé ;
- CEM III (ciments de haut-fourneau) et CEM V (ciments au laitier) : ciments usuels à faible dégagement de chaleur durant l'hydratation et à faible teneur en sulfates, utilisés dans les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer ;
- CEM IV (ciments pouzzolaniques) : ciments usuels utilisant des produits minéraux d'origine volcanique ayant des propriétés hydrauliques. Le Groupe fabrique et vend ce type de ciment uniquement en Italie ;
- ciment alumineux fondu : ciment spécifique utilisé dans des ouvrages nécessitant une résistance élevée à court terme, ou pour des bétons devant subir des chocs thermiques ou de fortes abrasions ;
- ciment prompt naturel : ciment spécifique à prise et durcissement rapides, dont la résistance, immédiatement supérieure, augmente progressivement au fil du temps. Le Groupe produit depuis 150 ans son ciment prompt à partir d'une pierre alpine naturelle, d'une performance exceptionnelle offrant une résistance immédiate et élevée ainsi qu'un faible retrait. Ce ciment est utilisé pour les travaux de scellement de blocs ou de voies d'eau, ainsi que pour les travaux de réhabilitation de façade.

Tous ces ciments font l'objet de contrôles réguliers et approfondis à chaque étape du processus de fabrication, garantissant ainsi la conformité du produit fini aux normes en vigueur. Par ailleurs, le Groupe mène des programmes de recherche et développement sur les produits et leurs applications, permettant de faire avancer les connaissances de ces produits et d'optimiser leur utilisation (ce point est développé à la Section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence).

### ▼ 6.3.1.2. Les procédés de fabrication

La fabrication du ciment se déroule principalement en quatre étapes :

- L'extraction des matières premières : le calcaire et l'argile sont extraits de carrières situées généralement à proximité de la cimenterie. La roche est abattue à l'explosif. Les rochers et blocs obtenus sont ensuite transportés vers des concasseurs, afin de réduire leur taille et obtenir des cailloux de moins de 6 cm de diamètre.



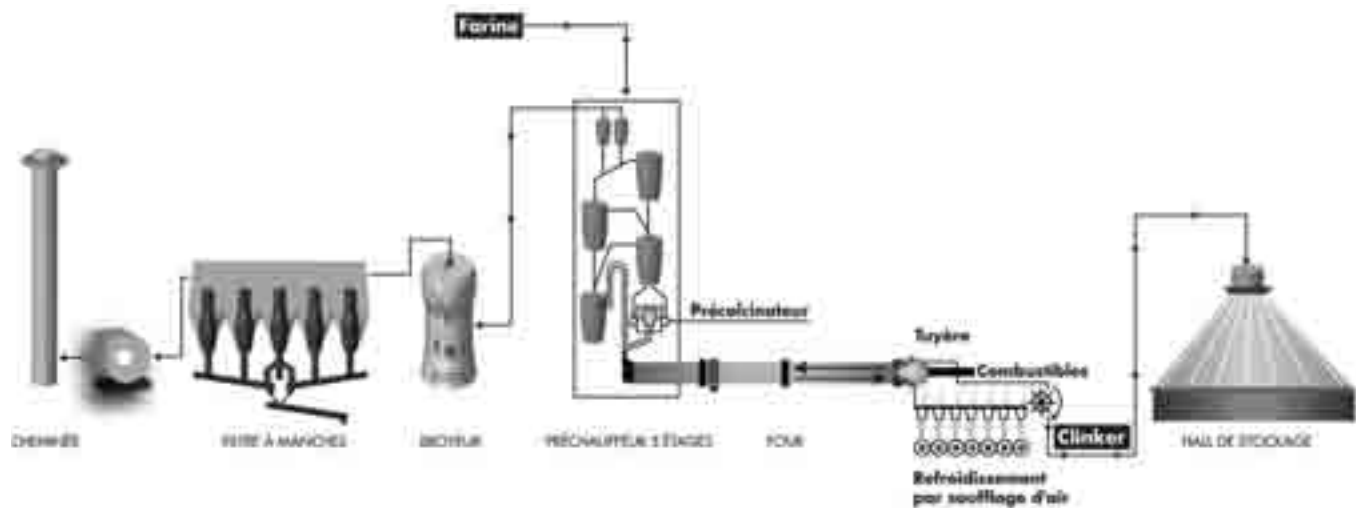
- Le système du four comprend une tour en cyclones échangeurs de chaleur, où la farine sèche est préalablement chauffée par les gaz d'échappement du four rotatif avant d'y être introduite (phase de précalcination). La farine subit au cours de cette cuisson des réactions chimiques complexes : tout d'abord, le calcaire se décarbonate sous l'action de la chaleur à une température avoisinant les 900 °C et se transforme en chaux, tandis que les argiles se décomposent

- La préparation du cru : les matières extraites des carrières et concassées (calcaire et argile) sont finement broyées jusqu'à l'obtention de farines de roche. Ces farines sont ensuite mélangées dans des proportions définies (environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile) avant d'être introduites dans le four. La composition chimique et l'homogénéité de la matière en entrée du four, ainsi que sa régularité dans le temps, sont des éléments fondamentaux dans la conduite du processus de production.

en silicates et en aluminates. L'ensemble se recombine ensuite à une température d'environ 1 450 °C en silicates et aluminates de chaux. Ce processus chimique conduit ainsi à l'obtention d'un produit semi-fini appelé clinker, qui possède des propriétés de liant hydraulique. Cette cuisson s'effectue dans des fours rotatifs inclinés garnis de briques réfractaires.

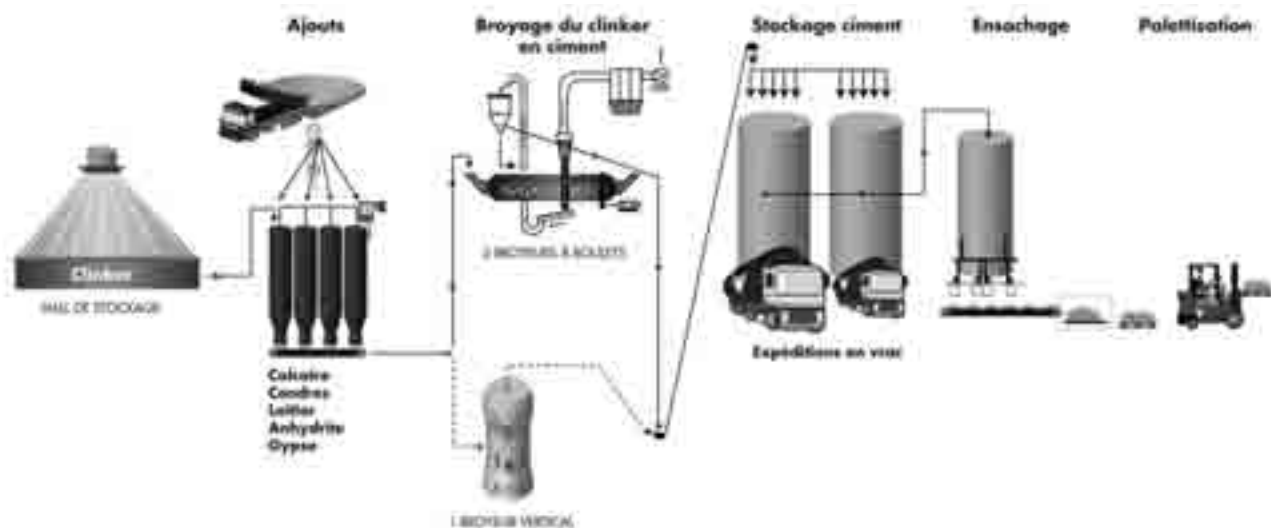
Il existe un commerce mondial important pour le produit semi-fini qu'est le clinker. En effet, ce produit étant plus aisément transportable et stockable, des transferts de clinker des zones surcapacitaires vers les zones sous-capacitaires ou vers les zones ne disposant pas des ressources minérales nécessaires à la fabrication du ciment, se sont développés au cours des années passées. Ceci permet de diminuer

le volume du produit transporté par rapport au ciment et ainsi d'abaisser les coûts logistiques. Une fois arrivé sur le marché de consommation, le clinker est livré à des centres de broyage qui réalisent la fin du processus de fabrication du ciment, jusqu'au conditionnement et en assurent la distribution. Cette méthode est notamment utilisée en Italie, comme indiqué ci-après.



- Le clinker est enfin broyé très finement, auquel on rajoute du filler de calcaire et du gypse afin d'obtenir le ciment artificiel qui pourra être ensuite vendu en sac ou en vrac. Le rajout de filler de calcaire et de gypse sert à réguler le temps de prise du ciment. Par ailleurs, dans les pays concernés par la réglementation européenne, le Groupe réduit la teneur en chrome VI par des ajouts de sulfate

ferreux, et a mis en œuvre une procédure de contrôle qualité qui garantit la conformité des produits livrés à cette réglementation. Selon la qualité de ciment produit, d'autres ajouts peuvent être effectués, tels que des cendres volantes, du laitier de haut-fourneau ou des pouzzolanes naturels ou artificiels.





Il existe trois types de processus de fabrication du ciment, selon le traitement des matières premières avant leur enfournage : la voie sèche, la voie semi-sèche/semi-humide et la voie humide. La technologie utilisée dépend de l'origine des matières premières. L'origine et la nature de l'argile ou du calcaire ainsi que la teneur en eau sont particulièrement importantes. Au cours des dernières décennies, l'industrie européenne du ciment a beaucoup investi dans le passage planifié de la voie humide à la voie sèche, moins consommatrice d'énergie, lorsque les ressources en matières premières l'autorisent. Sur les 16 fours du Groupe actuellement en service, 15 sont des fours à voie sèche. Par ailleurs, les trois fours en commande ou en cours d'implantation sont également à voie sèche.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40 % du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie <sup>(1)</sup> et constitue le premier poste de dépense, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2008, les combustibles ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe une dépense d'environ 95 millions d'euros, et l'électricité de 90 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe optimise ses besoins énergétiques en utilisant des déchets comme combustibles de substitution aux combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Leur combustion dans un four de cimenterie permet de récupérer et de valoriser l'énergie dégagée. La plupart des usines françaises du Groupe ont obtenu l'accord des autorités de contrôle pour utiliser comme combustibles des déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries (pneumatiques, farines animales, huiles industrielles, etc.). Le Groupe privilégie des usines multicom bustibles, permettant ainsi de passer d'un combustible à un autre selon leurs niveaux de prix. En 2008, la part des combustibles secondaires au niveau de l'activité cimentière du Groupe s'est élevée en moyenne à 13,3 %, avec des disparités importantes (de 0 % à 70 %) selon la disponibilité des combustibles dans les pays d'implantation.

Le Groupe utilise également des matières de substitution au clinker, issues d'autres procédés industriels, comme les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou les laitiers de hauts-fourneaux (qui sont un sous-produit des aciéries). Leur utilisation dans des proportions définies, permet d'améliorer certaines propriétés du ciment, mais également de diminuer la quantité de clinker et donc la quantité de combustible fossile nécessaire à sa fabrication.

### ▼ 6.3.1.3. L'outil de production

Les cimenteries du Groupe, les équipements industriels qui les composent ainsi que les carrières immobilisées sont détenues en pleine propriété. Les carrières de calcaire et de marnes exploitées par le Groupe pour son activité cimentière sont en règle générale situées sur des terrains dont il est propriétaire. Dans le cas contraire, le Groupe bénéficie de contrats de forage, l'autorisant à exploiter les carrières à long terme (sur plusieurs décennies). Le tableau ci-dessous présente le dispositif industriel et logistique du Groupe pour son activité cimentière :

(en unités)	Cimenteries	Centres de broyage	Fours	Nouveaux fours*	Dépôts et terminaux
France	5	2	5	-	4
États-Unis	2	-	2	-	5
Suisse	1	-	1	-	-
Turquie	2	-	4	-	-
Sénégal	1	-	2	1	4
Égypte	1	-	2	-	-
Italie	-	1	-	-	2
Mali	-	-	-	-	1
Kazakhstan	1*	-	-	1	-
Inde	1*	-	-	1	-
Mauritanie	-	1	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

\* Fours en cours de construction ou commandés.

La description de l'outil industriel ainsi que la politique industrielle du Groupe sont détaillées ci-après à la Section 8 « Propriétés immobilières, usines et équipements » du présent document de référence.

(1) Source : Cembureau.

#### ▼ 6.3.1.4. Implantations

Le Groupe exerce son activité cimentière dans tous les pays où le Groupe est présent, soit dans onze pays. Le Groupe est le 3<sup>e</sup> cimentier en France <sup>(1)</sup>, avec des positions fortes dans la moitié est de la France et tout particulièrement dans le quart sud-est.

À partir de 1974, le Groupe a entrepris son développement à l'international de manière sélective, en choisissant ses nouvelles implantations géographiques alternativement sur des marchés matures et émergents. Le Groupe s'est ainsi implanté sur quatre continents et y a développé ses positions pour devenir dans chaque pays un acteur régional important.

Le Groupe a ainsi développé de solides positions aux États-Unis dans les États de l'Alabama et de la Californie, en Suisse dans la moitié ouest du pays, en Turquie en Anatolie centrale, en Égypte, dans la région du Sinaï et du Caire. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il se trouve en position de leader au Sénégal et dans les pays limitrophes. Le Groupe dispose également d'un centre de broyage et de terminaux maritimes en Italie. Enfin, les récentes implantations en Inde dans l'État du Karnataka et en Mauritanie confirment la diversification géographique du Groupe, sa dimension internationale ainsi que sa stratégie d'intégration.

#### ▼ 6.3.1.5. Positionnement concurrentiel

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport étant coûteux, le rayon d'action de la plupart des cimenteries ne dépasse généralement pas les 300 km par voie terrestre. L'intensité concurrentielle se joue donc principalement avec des cimenteries disposant d'usines dans les zones de chalandise du Groupe. Le ciment peut toutefois être expédié à faible coût sur de grandes distances par bateau, ce qui augmente considérablement le rayon d'action des cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial. Ceci est notamment le cas de l'usine

égyptienne du Groupe, située près du port d'El Arish, ce qui lui permet d'exporter vers les autres pays du Moyen-Orient ainsi que vers l'Europe.

L'industrie mondiale cimentière est encore très fragmentée. Le leader mondial ne détenait en 2007 qu'environ 5,4 % de part de marché à l'échelle mondiale <sup>(2)</sup>. Le Groupe se trouve ainsi en compétition à la fois avec des cimenteries nationales tels que Oyak en Turquie ou Ciments du Sahel au Sénégal et avec les cimenteries multinationales tels que Lafarge (France), Cemex (Mexique), Holcim (Suisse), HeidelbergCement (Allemagne) ou Italcementi (Italie), présents sur plusieurs des marchés du Groupe.

#### ▼ 6.3.1.6. Les clients

La typologie des clients est similaire dans la plupart des régions du monde où le Groupe est implanté. Le Groupe vend, soit à des entreprises chargées de la mise en œuvre telles que des bétonniers, des préfabricants d'éléments en béton, des entrepreneurs dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des autorités locales, des constructeurs de logements ou encore des artisans maçons, soit à des intermédiaires tels que des grossistes en matériaux de construction ou la grande distribution. Le poids relatif d'un type de clientèle peut cependant fortement varier d'une implantation à l'autre en fonction de la maturité du marché et des habitudes de mise en œuvre.

Par ailleurs, la commercialisation du ciment se fait en vrac ou en sac. Selon le niveau de développement du pays d'implantation, le mix du type de conditionnement (vrac/sac) ainsi que le mix du type de clientèle peuvent énormément varier. Ainsi, la filière du béton prêt à l'emploi étant extrêmement développée aux États-Unis, le Groupe vend essentiellement son ciment en vrac et en grande majorité à des bétonniers. *A contrario*, le Sénégal ne dispose pas encore d'une filière du béton prêt à l'emploi, et le Groupe y vend son ciment essentiellement en sac à des grossistes et à des détaillants.

#### ▼ 6.3.1.7. Présentation des marchés du ciment

Le Groupe possède 12 cimenteries réparties dans six pays, ainsi que 4 broyeurs à ciment implantés dans trois pays. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes de ciment vendus par pays :

(volumes de ciment vendus en milliers de tonnes <sup>(1)</sup>)

Pays	2008	2007	2006
France	3 771	3 904	3 903
États-Unis	1 766	2 127	2 145
Suisse	715	724	708
Turquie	3 160	2 969	2 922
Sénégal/Mali/Mauritanie	1 969	1 939	1 806
Égypte	2 370	1 983	1 795
Italie	474	509	540
<b>Total</b>	<b>14 225</b>	<b>14 155</b>	<b>13 819</b>

(1) Volumes de ciment, clinker et ciment à maçonner.

(1) Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2008.

(2) Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2008.

Les ventes de ciment intra-groupe ont représenté en valeur 20 % de l'activité du Groupe, avec une disparité importante allant de 0 % à 35 % selon les pays d'implantation.

Les différents marchés du ciment sont présentés ci-dessous, en détaillant leur taille et leur évolution sur les cinq dernières années. Les évolutions de prix sont traitées ci-après à la Section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence.

#### (a) La France

Après deux années de forte croissance en 2006 et 2007, l'activité du BTP s'est repliée de 1,7 % environ en 2008 <sup>(1)</sup>, notamment du fait du retournement de l'activité au dernier trimestre.

L'activité du bâtiment est en baisse de 1,5 % du fait du repli de la construction des logements neufs et des bâtiments non résidentiels. S'agissant du secteur des travaux publics, il recule de 1,3 %.

Berceau historique du Groupe, le marché français du ciment est mature, avec une consommation de 24,1 millions de tonnes en 2008. La consommation par habitant a atteint environ 401 kg de ciment en 2007 <sup>(2)</sup>.

Depuis 2003, la croissance a été de près de 17 % en volume sur cinq ans <sup>(3)</sup>, soit une croissance annuelle moyenne de 3,1 % sur la période. De 2006 à 2008, la consommation française de ciment a connu une croissance moyenne annuelle de 2,3 % sur la période, grâce au dynamisme du marché du logement stimulé par le programme de rénovation urbaine et par la croissance démographique. En 2008, la consommation de ciment a été en baisse de 2,8 % <sup>(4)</sup> alors qu'elle enregistrait encore une progression de 2,1 % à la fin du premier semestre. Compte tenu de l'effet attendu de la crise économique

mondiale, le SFIC <sup>(5)</sup> anticipe pour 2009 une baisse de la consommation pouvant aller jusqu'à 13 %.

Le ciment est commercialisé en France en vrac ou en sac :

- le vrac, qui représente environ 77 % de la consommation, est utilisé par les fabricants de béton prêt à l'emploi (54 %) et de pièces préfabriquées en béton (17,1 %) et par les entreprises du BTP, qui se fournissent en direct pour seulement 3 % de la consommation <sup>(6)</sup> ;
- le sac, qui représente environ 23 % de la consommation en France, est distribué majoritairement via le négoce professionnel (22,8 %) et les grandes surfaces de bricolage (1,8 %) aux utilisateurs, artisans, entreprises et particuliers <sup>(7)</sup>.

L'industrie française du ciment est concentrée. Quatre groupes détiennent environ 97 % du marché <sup>(8)</sup> : il s'agit de Lafarge, Ciments Français (groupe Italcementi), Vicat et Holcim. Le Groupe est le 3<sup>e</sup> cimentier français, avec environ 16 % de part de marché et une production de ciment de 3,7 millions de tonnes en 2008.

Le Groupe exploite ainsi cinq usines de ciment artificiel, ainsi que deux autres usines où sont fabriqués divers produits à base de ciment prompt naturel. Du fait du positionnement géographique de ses sites, le Groupe est leader dans le Sud-Est (trois usines : Montalieu, Saint-Égrève et La Grave-de-Peille, et trois dépôts : Lyon port Édouard-Herriot, Décines et Chambéry). Ses deux autres usines en Auvergne (Créchy) et en Lorraine (Xeulley) et le dépôt de Chelles en Île-de-France permettent au Groupe de fournir dans le reste du territoire. En outre, les usines du Groupe présentent l'avantage d'être situées à proximité de grandes villes : Nancy, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Nice.

Le Groupe exporte également une partie de sa production de ciment artificiel :

(en milliers de tonnes)	2008	2007	Écart
Domestique	3 414	3 556	- 4,0 %
Export	266	188	+ 41,5 %
<b>Total</b>	<b>3 680</b>	<b>3 744</b>	<b>- 1,7 %</b>

Après une année 2007 au cours de laquelle le Groupe avait privilégié l'utilisation de ses capacités de production pour servir le marché domestique, les ventes exports se sont à nouveau développées en 2008.

(1) Source : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD, ex DAEI).

(2) Source : Cembureau (organisme représentatif de l'industrie cimentière européenne, comprenant 26 membres).

(3) Source : SFIC, 2008.

(4) Source : SFIC, 2008.

(5) Syndicat Français de l'Industrie Cimentière.

(6) Source : SFIC, 2007.

(7) Source : SFIC, 2007.

(8) Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2008.

La direction commerciale France basée à L'Isle-d'Abeau regroupe l'administration des ventes, le marketing, la logistique et la direction promotion prescription en charge de la promotion des applications innovantes du bâtiment auprès du segment résidentiel et du secteur des travaux publics. Une cinquantaine de personnes réparties sur six directions régionales maillent le territoire économiquement accessible depuis les usines du Groupe. Le personnel technique des divisions commerciales des régions est chargé de répondre au quotidien aux questions des clients et prospects.

L'une des forces de l'activité cimentière du Groupe en France est son outil industriel. En effet, le Groupe maintient ses usines à un haut niveau de performance en investissant régulièrement dans son outil industriel. Ainsi, le démarrage de nouveaux équipements, en deux étapes en 2007 et en 2008, permet à l'usine de Montalieu de répondre aux besoins du marché tout en disposant de prix de revient compétitifs.

Malgré une légère baisse de la production de clinker et une très forte hausse du prix des combustibles sur les trois premiers trimestres, la hausse du prix de revient ciment a pu être limitée :

- grâce aux investissements réalisés ces dernières années, qui ont permis une baisse significative des bilans thermiques et électriques de l'usine de Montalieu ;
- par une hausse de l'utilisation des combustibles secondaires ;
- par l'arrêt des transports de ciment et de clinker entre usines.

### (b) Les États-Unis

La contraction de l'activité de la construction, partie en 2007 du marché résidentiel, s'est étendue en 2008 à l'ensemble des segments du marché de la construction du fait des effets croissants de la crise financière.

Le marché américain du ciment, qui a culminé à plus de 127 millions de tonnes en 2005 et 2006, a connu une baisse moyenne annuelle d'environ - 2,9 % depuis 2003 et de - 8,4 % depuis 2005 <sup>(1)</sup>. La consommation domestique est estimée à 99 millions de tonnes en 2008 <sup>(2)</sup>. La consommation par habitant a atteint environ 377 kg par habitant en 2007.

Le tableau ci-dessous indique la consommation de ciment dans les deux régions des États-Unis, dans lesquelles le Groupe est implanté <sup>(3)</sup> :

(en millions de tonnes)	2008	2007	Écart (%)
Sud-Est	10,7	13,5	- 20,4 %
Californie	9,3	12,2	- 23,1 %
<b>Total États-Unis</b>	<b>92,8</b>	<b>109,3</b>	<b>- 15,1 %</b>

Avec une production de ciment en 2008 de 88 millions de tonnes, l'industrie cimentière américaine fournit environ 88 % de la consommation nationale, le complément étant importé (notamment en provenance d'Asie, du Canada et du Mexique) <sup>(4)</sup>.

À fin 2008, la baisse de la consommation de ciment des États-Unis est de - 15,5 % (après une baisse de - 9,7 % en 2007). À l'échelon national, la baisse des importations de plus de 10 millions de tonnes, ou - 50 %, a absorbé une grande partie de cette diminution.

Il existe une forte disparité selon les États. Le Sud-Est, dont la consommation avait moins baissé en 2007, est plus touché que la moyenne nationale, avec une diminution de la consommation de 20,4 %. La Californie a connu une récession encore plus marquée de 23,1 %.

Le ciment est très largement commercialisé en vrac sur le marché américain :

- le vrac représente environ 95 % de la consommation : la première destination est le secteur public, suivie par le secteur résidentiel et enfin par le secteur privé non résidentiel <sup>(5)</sup> ;

- le sac représente les 5 % restants de la consommation : ce faible pourcentage révèle le développement important de la filière béton prêt à l'emploi aux États-Unis <sup>(6)</sup>.

Le Groupe est implanté aux États-Unis depuis 1974 et exerce son activité cimentière par l'intermédiaire de sa filiale National Cement Company (NCC) dans deux régions différentes :

- **région Sud-Est** : la cimenterie de Ragland située dans l'Alabama près de la ville de Birmingham dessert le marché du Sud-Est des États-Unis : Alabama, Géorgie, Caroline du Nord et Caroline du Sud, Tennessee et Mississippi ;
- **Californie** : la cimenterie de Lebec située au nord de Los Angeles dessert le marché central et sud-californien.

Avec une production globale de ses deux usines de 1,58 million de tonnes de ciment en 2008 (soit 0,82 million de tonnes pour Ragland et 0,76 million de tonnes pour Lebec), NCC est le 11<sup>e</sup> producteur américain <sup>(7)</sup>. Cependant, ces deux usines américaines sont distantes de plus de 3 000 km et opèrent donc sur deux marchés indépendants.

(1) Source : USGS, 2008.

(2) Source : USGS, 2008.

(3) Source : PCA, 2008.

(4) Source : USGS, 2008.

(5) Source interne.

(6) Source interne.

(7) Source : PCA, 2007.

Les cinq premiers États producteurs ont été, par ordre décroissant, la Californie, le Texas, l'Alabama, le Missouri et la Pennsylvanie <sup>(1)</sup>. Ensemble, ces cinq États ont représenté environ 43 % de la production aux États-Unis. De la même manière, les principaux États consommateurs sont la Floride, le Texas, la Californie, la Géorgie et la Caroline du Nord. Les concurrents du Groupe sur ses deux marchés d'implantation aux États-Unis sont HeidelbergCement, Holcim, Lafarge, Cemex et Buzzi Unicem (Italie) dans la région Sud-Est, et Cemex, HeidelbergCement, CPC (États-Unis), Mitsubishi (Japon) et TXI (États-Unis) en Californie.

Les volumes de vente du Groupe en 2008 se sont inscrits en baisse, de 16,9 % par rapport à 2007. Cette baisse, qui concerne les deux régions d'implantation du Groupe, est cependant moins forte que celle de l'activité sur les marchés concernés.

La structure commerciale compte un responsable pour chaque cimenterie. Cette organisation permet un contact direct avec la clientèle locale, ainsi que de tenir compte des différences régionales (entre la Californie et la région Sud-Est) en termes de besoins et de cycles de consommation. Pour augmenter ses capacités de distribution, NCC dispose d'un réseau de points de distribution dans le Sud-Est, desservis par voie ferroviaire, qui lui permet d'atteindre le marché d'Atlanta et d'élargir sa zone de chalandise aux marchés de la Géorgie et de la Caroline du Sud en limitant les frais de transport.

Fidèle à sa politique industrielle, le Groupe a régulièrement investi dans ses deux usines américaines pour améliorer leurs performances. Ainsi, l'usine de Lebec a bénéficié d'investissements importants ces dernières années qui lui ont permis de diminuer significativement ses coûts de production.

### (c) La Suisse

Le secteur de la construction, malgré un certain fléchissement de la construction résidentielle, s'est maintenu à un niveau très élevé en termes d'activité, les travaux d'infrastructures dynamisant le marché. En effet, l'année 2008 a vu la poursuite des grands chantiers comme le contournement de Bienne et surtout du tunnel du Gothard, qui constitue le plus long tunnel ferroviaire du monde.

Le marché suisse du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 2,8 % depuis 2003 et une stabilité depuis 2005 <sup>(2)</sup> à un niveau élevé. En 2008, la consommation suisse de ciment est estimée à 4,5 millions de tonnes <sup>(3)</sup>. La consommation annuelle par habitant a atteint environ 600 kg en 2007, un niveau élevé qui s'explique autant par la richesse du pays que par ses besoins importants en ouvrages de génie civil, du fait de son relief alpin.

Le marché suisse du ciment a la particularité d'être un marché essentiellement de vrac (à 95 %) <sup>(4)</sup>. Ceci s'explique à la fois par la part importante des ouvrages de génie civil dans la consommation nationale et par une filière béton prêt à l'emploi très développée.

Les principaux producteurs sur ce marché sont Holcim, qui détient près des deux tiers du marché suisse, JuraCim (groupe CRH) et Vigier, filiale du Groupe <sup>(5)</sup>. Holcim est très présent dans l'est du pays, tandis que JuraCim et Vigier sont implantés dans la partie ouest du pays.

Le Groupe a fait l'acquisition en 2001 de Vigier Holding AG, maison mère de 36 sociétés opérant dans le Ciment, le Béton prêt à l'emploi, les Granulats et la Préfabrication de produits en béton en Suisse.

Le Groupe est, au travers de sa filiale Vigier, le 3<sup>e</sup> cimentier en Suisse <sup>(6)</sup> avec environ 16 % de part de marché en 2008 <sup>(7)</sup> et une production de 0,7 million de tonnes par an (en baisse de 1,3 % par rapport à 2007). L'année 2008 a été marquée par une demande soutenue au premier semestre, excédant la capacité de production de Vigier, et par un deuxième semestre plus ralenti, notamment en décembre du fait de conditions climatiques défavorables.

Vigier possède une cimenterie implantée à Reuchenette, à proximité de Bienne. Son marché naturel est donc la région des plateaux avec l'axe Bienne – Soleure, la région de Fribourg à Lausanne, Berne – Egenkingen et, plus au sud, l'Oberland bernois.

Les pouvoirs publics suisses se sont engagés dans plusieurs grands projets d'infrastructure, auxquels Vigier a apporté toute son expertise. Ainsi, dans le cadre du développement de la nouvelle ligne ferroviaire alpine suisse, Vigier a fourni du ciment, ainsi que des granulats et du béton au chantier du tunnel du Lötschberg (34,6 km) de 2003 à 2006. Vigier fournit également des matériaux pour la construction du tunnel du Gothard.

Le Groupe dispose d'une structure commerciale réduite sur cette activité Ciment en Suisse, du fait de l'existence d'un système de distribution via un intermédiaire. Ce type de distribution est une spécificité du marché suisse.

La cimenterie de Reuchenette dispose de réserves en carrières abondantes. Cette usine fonctionne majoritairement avec des combustibles secondaires, ce qui lui confère un avantage concurrentiel significatif en termes de coûts de production.

### (d) La Turquie

Depuis vingt ans, l'urbanisation de la Turquie, la croissance démographique et l'importante migration de la population rurale ont soutenu la demande de construction résidentielle et industrielle ainsi que le développement des infrastructures. Les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont tous deux corrélés à la croissance du produit intérieur brut, qui a été de 7,5 % en 2005, 5,7 % en 2006, 4,7 % en 2007 et seulement 2 % en 2008.

Ce ralentissement économique, accentué par les conséquences de la crise économique mondiale, a entraîné un tassement de l'activité du secteur de la construction, estimé à - 1,5 % en 2008.

(1) Source : USGS, 2008.

(2) Source : CEMSUISSE, 2007.

(3) Source : CEMSUISSE, 2007.

(4) Source : CEMSUISSE, 2007.

(5) Source interne.

(6) Source interne.

(7) Source interne.

Depuis 2003, le marché du ciment en Turquie a été en constante progression, avec une croissance de 54 % en cinq ans. Le marché turc du ciment a ainsi connu une croissance moyenne annuelle de près de 9 % depuis 2003 et de plus de 7 % depuis 2005 <sup>(1)</sup>. La consommation annuelle est estimée à 43,2 millions de tonnes en 2008 <sup>(2)</sup> (en baisse de près de 5 % par rapport à 2007). La consommation de ciment par habitant a atteint environ 600 kg de ciment par an pour 2007 <sup>(3)</sup>. Cette évolution est très différenciée selon les régions, les régions de Marmara et Égée baissant fortement tandis que la zone Méditerranée est encore en progression.

Si le secteur cimentier turc demeure largement fragmenté, une concentration semble toutefois se dégager avec l'émergence d'acteurs multinationaux tels que Vicat, Lafarge, HeidelbergCement, Italcementi et Cementir (Italie) et de groupes turcs d'envergure nationale (comme Oyak et Sabanci). Les principales zones de consommation de ciment en Turquie sont les zones urbaines de Marmara (Istanbul), d'Anatolie centrale (Ankara) ainsi que les régions touristiques de la Méditerranée (Antalya) et de la mer Égée. En 2007 et 2008, environ 11 millions de tonnes de nouvelles capacités de production clinker ont été mises en service. Cette évolution combinée au retournement de la tendance de consommation crée une situation de vive concurrence sur le marché.

La part du ciment vendu en vrac a fortement augmenté ces dernières années pour atteindre 67 % des ventes en 2007 au plan national. Le tremblement de terre de 1999 a conduit les autorités turques à renforcer la réglementation en matière de construction, ce qui a favorisé le développement de la filière BPE et par conséquent les ventes de ciment en vrac.

Le Groupe est présent en Turquie depuis 1991 avec l'acquisition de Konya Cimento et y est devenu, notamment avec l'acquisition de Bastas Baskent Cimento en 1994, le 4<sup>e</sup> cimentier avec plus de 3,1 millions de tonnes de ciment vendus en 2008, en progression de 5,9 % par rapport à 2007. Le Groupe possède deux cimenteries situées respectivement à Bastas (près d'Ankara) et à Konya (7<sup>e</sup> ville la plus importante du pays). L'usine de Bastas fournit le marché d'Ankara et de l'Anatolie centrale tandis que celle de Konya dessert le Sud de l'Anatolie, ainsi que la côte méditerranéenne.

Ces deux cimenteries disposent d'une force commerciale propre, dédiée à leur zone de chalandise, afin d'être en contact direct avec la clientèle régionale. Le Groupe saisit par ailleurs des opportunités de développement à l'export, notamment vers l'Irak, la Syrie et la Russie.

La performance de l'activité Ciment du Groupe en Turquie a été favorisée, ces dernières années, par des réductions de coûts de production importantes et par des investissements significatifs sur les deux cimenteries. C'est ainsi qu'un second four Polysius a été implanté à Konya en 2002. De la même manière, le site de Bastas a bénéficié en 2007 du démarrage d'un second four Polysius d'une capacité de 4 500 tonnes/jour de clinker.

### (e) Le Sénégal et le Mali

En l'absence de statistiques officielles, le Groupe estime que le marché du ciment au Sénégal connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 6 % depuis 2003. La taille du marché a plus que doublé au cours des dix dernières années pour atteindre une consommation annuelle de 2,3 millions de tonnes en 2008 <sup>(4)</sup>. La consommation par habitant était néanmoins limitée à environ 185 kg de ciment par an en 2007.

Le marché a bénéficié de projets d'infrastructures financés par l'État sénégalais ainsi que par des organismes internationaux : par exemple, la construction d'une autoroute entre Dakar et Thiès et le plan de mobilité urbaine de la ville de Dakar, ainsi que la construction d'hôtels dans la perspective du sommet de l'Organisation de la Conférence islamique de 2008. La progression du marché est également soutenue par la hausse du taux d'urbanisation et de la construction individuelle, financée majoritairement par le rapatriement de devises par la diaspora sénégalaise.

L'industrie cimentière sénégalaise, qui bénéficie d'un accès à des ressources de calcaire rares en Afrique de l'Ouest, alimente également les pays limitrophes qui ne possèdent pas de producteur domestique de ciment, formant la sous-région suivante : Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, et plus particulièrement Mali et Gambie (la sous-région). Ces exportations se font par route, rail et voie maritime. La première destination est le Mali, dont la consommation domestique est estimée à près de 1,3 million de tonnes/an. Ces exportations vers le Mali ont représenté environ 0,7 million de tonnes en 2007 <sup>(5)</sup>.

Le ciment est très largement commercialisé en sac sur le marché sénégalais (à près de 97 %) <sup>(6)</sup>, le pays ne disposant pas encore de filière de béton prêt à l'emploi. Le Groupe estime qu'environ 82 % des ventes de ciment sont réalisées par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants, tandis que les 18 % restants sont destinées aux entreprises de BTP pour la réalisation de grands chantiers routiers et d'infrastructures, ainsi que, par exception, aux institutionnels qui financent ces grands travaux.

Le Groupe est présent au Sénégal depuis 1999. Il estime sa part de marché à plus de 70 % en 2008, et exporte dans la sous-région. Sa filiale sénégalaise, Sococim Industries (Sococim), exploite une usine à Rufisque près de Dakar, qui a été la première cimenterie de la sous-région. Ses ventes se sont élevées à près de 2 millions de tonnes en 2008 (stables par rapport à 2007), dont 320 000 tonnes destinées à l'export. Malgré l'arrivée d'un nouvel entrant sur ce marché en 2002, Sococim a toujours représenté plus des deux tiers du marché depuis cette date. Pour répondre à la forte demande locale, Sococim a privilégié le marché domestique en limitant ponctuellement ses exportations.

Sococim a ouvert cinq dépôts afin de mieux couvrir le territoire sénégalais et développer une relation de proximité avec ses clients. L'organisation commerciale est structurée selon un axe géographique,

(1) Source interne.

(2) Source interne.

(3) Source : Cembureau.

(4) Source interne.

(5) Source interne.

(6) Source interne.

avec un service dédié à l'export et un autre au marché domestique. Les commerciaux se répartissent le territoire en six zones distinctes.

Par ailleurs, la filiale du Groupe au Mali, Ciment et Matériaux du Mali (CMM), a mis en service à Bamako, en 2006, un dépôt et une station d'ensachage. Ce dépôt est approvisionné en ciment depuis l'usine de Rufisque par voie ferroviaire et routière. Cette nouvelle implantation permet au Groupe une meilleure pénétration du marché malien. Ce marché est en plein essor avec la réalisation de grands projets d'infrastructures et la construction de logements sociaux. La consommation de ciment au Mali est de près de 1,4 million de tonnes, en croissance de près de 5 % par rapport à 2007 et les ventes totales du Groupe y ont représenté en 2008 plus de 250 000 tonnes, en progression de 9 % par rapport à l'année précédente, dont 43 000 tonnes réalisées par CMM.

Dans le cadre de la politique industrielle du Groupe, Sococim a investi dans de nouveaux équipements destinés à réduire ses coûts d'exploitation et à accroître la capacité d'utilisation de l'usine dans son ensemble. Ainsi, un broyeur à houille a été mis en service en 2004 et une nouvelle centrale électrique a été démarrée début 2007. Cette nouvelle centrale assure l'indépendance de la cimenterie vis-à-vis du distributeur sénégalais d'électricité. Cette politique a été poursuivie en 2008 avec la mise en service d'un nouveau broyeur à ciment vertical et des ensacheuses associées, permettant une augmentation de la capacité de production ciment de l'usine tout en améliorant la performance énergétique.

#### (f) L'Égypte

Le marché égyptien du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 7,6 % depuis 2003 et de 11 % depuis 2005 <sup>(1)</sup>. Ce marché a été affecté par la guerre en Irak en 2003 et 2004, puis a retrouvé une croissance soutenue depuis 2005. En 2008, la consommation de ciment en Égypte a été d'environ 38,4 millions de tonnes <sup>(2)</sup>, soit une croissance d'environ 11,7 % par rapport à 2007. La consommation par habitant a atteint environ 470 kg de ciment par an en 2008 <sup>(3)</sup>.

L'Égypte compte, à ce jour, 13 sociétés actives de ciment réparties à travers le pays, avec néanmoins une concentration autour de la capitale. Ces sociétés ont réalisé, en 2008, une production domestique estimée à environ 39,8 millions de tonnes <sup>(4)</sup>. Les exportations ont baissé à environ 1,3 million de tonnes <sup>(5)</sup> (contre 4 millions de tonnes en 2007), pénalisées par un décret ministériel ayant interdit les exportations de ciment du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2008. Les exportations ont repris à partir du 1<sup>er</sup> octobre, rapidement soutenues par la levée de la taxe export de 85 livres égyptiennes par tonne de ciment, qui avait été instaurée au cours du premier trimestre 2007. L'industrie cimentière égyptienne présente l'avantage de disposer de faibles coûts de production et d'une situation géographique lui permettant d'exporter aisément, par voie maritime, ses excédents de production vers différentes régions du monde. Avec ses ports sur la Méditerranée, elle possède des voies d'accès principalement aux marchés espagnol, italien et à celui de la Syrie, mais également à ceux du sud des États-Unis, tandis

que les ports de la mer Rouge permettent d'atteindre les pays du Golfe et certains pays africains comme la Somalie, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan.

Arabian Cement Company, filiale du groupe espagnol La Unión, a démarré sa ligne de 2 millions de tonnes de clinker <sup>(6)</sup> à la fin du premier semestre 2008, mais ne dispose pas encore de broyeurs à ciment, lesquels ne devraient être opérationnels qu'en 2010. De son côté, South Valley Cement a démarré en décembre 2008 un nouveau broyeur à ciment, et devrait démarrer la nouvelle ligne de cuisson associée en 2010. En outre, malgré l'octroi de nombreuses nouvelles licences d'exploitation en octobre 2007, les hausses de l'énergie et le contexte mondial fin 2008 ont ralenti, voire stoppé, la construction de nouvelles lignes de cuisson.

En 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25 % dans Sinai Cement Company (SCC), de manière à se positionner sur ce marché émergent. Cette participation a été portée à 48,25 % en 2005, permettant au Groupe de prendre le contrôle de cette société, puis enfin à 52 % en 2007.

Selon les estimations du Groupe, SCC est le 7<sup>e</sup> producteur égyptien <sup>(7)</sup>, avec une part de marché domestique de près de 6 % à fin 2008 et une production de plus de 2,2 millions de tonnes de ciment en 2008, en progression de près de 19,5 % par rapport à 2007, grâce au démarrage de sa seconde ligne de cuisson, qui a eu lieu en juin 2008 conformément au planning annoncé. SCC est bien intégrée sur les marchés du Caire, du delta du Nil et de la péninsule du Sinaï. Sur le plan géographique, SCC occupe une position privilégiée : la proximité d'un port lui permet de servir de base pour l'exportation de ciment vers plusieurs pays, ce qu'elle pourrait notamment faire à destination des activités italiennes du Groupe. SCC bénéficie en outre de réserves abondantes de calcaire d'excellente qualité. Enfin, le démarrage de la seconde ligne de cuisson en 2008, alliée à la très bonne marche de l'usine, a permis de réaliser une croissance en volume sur le marché local de près de 45 %, tout en maintenant un volume à l'exportation de 104 000 tonnes, et ce malgré l'interdiction d'exporter imposée par le gouvernement égyptien durant une période de six mois.

La cimenterie ayant été implantée en 2001, elle dispose d'un outil moderne. Depuis 2005, le fonctionnement du four exclusivement au gaz offre d'excellents rendements énergétiques et limite l'émission de CO<sub>2</sub>. Le Groupe a engagé en 2006 un projet de doublement des capacités de l'usine. La seconde ligne de cuisson a démarré en juin 2008, réalisant une production additionnelle de 414 000 tonnes de clinker en 2008. SCC a été la seule cimenterie à mettre en service une nouvelle ligne complète en 2008, lui permettant ainsi de répondre à la forte croissance du marché local. Elle permettra à SCC de conforter sa position sur le marché local en 2009 et de continuer à servir les marchés export, notamment en Palestine qui constitue un marché potentiel d'exportation important situé à proximité de l'usine.

(1) Source : ministère égyptien de l'équipement, 2008.

(2) Source : ministère égyptien de l'équipement, 2008.

(3) Source interne pour 2008.

(4) Source interne pour 2008.

(5) Source : ministère égyptien de l'équipement, 2008.

(6) Source interne pour 2008.

(7) Source : ministère égyptien de l'équipement, 2008.

**(g) L'Italie**

Les estimations pour le secteur de la construction sur l'ensemble de l'année 2008 font état d'une baisse de 1,1 %, imputable à la fois à la diminution de la construction d'immeubles neufs et au ralentissement des investissements publics.

Le marché du ciment en Italie est revenu au même niveau qu'en 2003, en baisse de près de 7 % depuis 2005 <sup>(1)</sup>. La consommation de ciment sur le marché italien est estimée à 43 millions de tonnes en 2008 <sup>(2)</sup>, en baisse marquée par rapport à l'année précédente. Cependant, la consommation par habitant reste l'une des plus fortes d'Europe à près de 800 kg de ciment par an, comparable aux autres pays d'Europe du Sud du fait des habitudes de construction et de rénovation du marché et de la poursuite de l'effort de construction d'infrastructures.

En mai 2003, dans le but de renforcer sa présence en Europe et de poursuivre la progression géographique naturelle de ses investissements, le Groupe a racheté 100 % de Cementi Centro Sud (CCS), société propriétaire d'un site de broyage de ciment dans le port d'Oristano, sur la côte occidentale de la Sardaigne, ainsi que d'un terminal cimentier dans le port de Tarente. CCS exploite également un second terminal sur le port d'Imperia. CCS a vendu près de 0,5 million de tonnes de ciment en 2008, représentant environ 1,1 % du marché italien. Les livraisons de l'exercice sont en retrait de 6,9 % par rapport à 2007, en baisse un peu moins marquée que le marché, du fait d'une bonne résistance en Sardaigne.

Les importations de ciment et de clinker sont restées chères et tendues au premier semestre 2008, mais le ralentissement de la demande et l'arrivée de nouvelles capacités dans le bassin méditerranéen ont permis de négocier plus facilement les approvisionnements dans la deuxième partie de l'année.

Cette implantation en Italie constitue, pour le Groupe, une position stratégique d'observation, dans la mesure où ce pays dispose d'une industrie cimentière encore fragmentée, avec une vingtaine de producteurs présents sur le marché.

Les installations de ces trois unités permettent la fabrication et la manutention de ciment à moindre coût. Elles permettent également d'importer du clinker à faible coût de plusieurs pays, et notamment en provenance de la filiale égyptienne du Groupe, SCC.

**(h) Le Kazakhstan**

Le secteur de la construction a connu en 2008 un fort ralentissement au Kazakhstan, principalement du fait de l'impact de la crise financière internationale sur le système financier local. La consommation de ciment, qui s'est élevée à près de 7 millions de tonnes en 2007 et avait connu une forte croissance depuis 2002, s'est repliée d'environ 25 % en 2008 pour atteindre 5,5 millions de tonnes. Le marché est alimenté par les producteurs nationaux pour environ 4,5 millions de tonnes et par des importations de Russie et, dans une moindre mesure du Kirghizstan.

Au-delà du ralentissement conjoncturel induit par l'impact de la crise financière internationale sur le système bancaire local, la progression de cette consommation devrait se poursuivre, soutenue par la croissance de la population urbaine et par la hausse continue du revenu par habitant lié aux importants revenus du secteur des matières premières. La consommation projetée à moyen terme devrait se situer entre 9 et 10 millions de tonnes.

Après la prise de contrôle de la société de projet, réalisée fin décembre 2007, le début de l'année a permis de finaliser la transaction et l'adaptation des structures juridiques. Ainsi :

- Mynaral TAS, société commune détenue à 60 % par Vigier, filiale du Groupe, détient les titres miniers et les droits fonciers y afférents ;
- Jambyl Cement Production Company, filiale à 100 % de Mynaral Tas, est appelée à devenir la société de production et de commercialisation du ciment.

Le financement, à hauteur de 160 millions de dollars US, a été mis en place avec la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale. En marge de ce financement, SFI est entrée en décembre 2008 au capital de Mynaral Tas à hauteur de 10 %, le partenaire kazakh du Groupe, Kazkommers Invest, détenant 30 %.

Le Groupe met en œuvre la construction d'une usine *greenfield* qui sera située à proximité du lac Balkach, à environ 400 kilomètres d'Almaty et 900 kilomètres d'Astana. Cette usine, d'une capacité ciment de 1,1 million de tonnes est construite par China Triumph Engineering dans le cadre d'un contrat clé en main signé en août 2007. Elle mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...). Placée le long de l'axe routier et ferroviaire Almaty/Karaganda/Astana, l'usine approvisionnera, essentiellement par le rail, la zone d'Almaty et de ses environs, la région sud (Taraz, Chymkent) ainsi que le centre et la région d'Astana.

Les principales étapes réalisées en 2008 permettent de conforter l'objectif d'une mise en service de l'usine en 2010. Les études préliminaires de la ligne de production ont été approuvées en février 2008 avec la participation de la Direction des Investissements et des Performances, permettant le début de la fabrication des équipements en Chine. Les travaux de fondation et de génie civil ont débuté sur le site. Le raccordement ferroviaire, le système d'alimentation en eau ainsi que la route de la carrière sont largement avancés.

L'équipe de gestion du projet répartie sur le siège d'Almaty, les bureaux de Taraz et le site de Mynaral, est de 50 personnes en fin d'année 2008.

(1) Source : Cembureau, 2007.

(2) Source : Étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2008.



**(i) La Mauritanie**

Au cours du deuxième semestre 2008, le Groupe a consolidé sa position en Afrique de l'Ouest en signant un accord de partenariat avec Monsieur Mohamed Hmayen Bouamatou, actionnaire de la société BSA Ciment SA. Par cet accord, le Groupe acquiert 65 % de la société BSA Ciment qui opère, depuis début 2008, un broyeur à ciment à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Cette acquisition permet au Groupe :

- de prendre pied sur le marché mauritanien et d'être en position d'en appréhender la croissance ;
- de consolider sa position stratégique au Mali en se positionnant sur les voies d'accès au nord-ouest du pays ;
- de disposer d'un débouché de clinker dans la perspective de la mise en service du nouveau four de Sococim industries en 2009.

BSA Ciment possède un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Le broyeur, de marque Polysius, dispose d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes. Ces installations sont situées à proximité de la principale zone portuaire du pays.

Le développement du secteur de la construction en Mauritanie a été soutenu, durant les trois dernières décennies, par une urbanisation croissante liée à la sédentarisation. Selon les estimations du Groupe, entre 1997 et 2007, la consommation de ciment aurait quasiment triplé en passant de 218 000 tonnes à 620 000 tonnes. En 2008, le coup d'état du mois d'août ayant conduit les bailleurs de fonds internationaux à geler les aides consenties dans l'attente d'un retour à l'ordre constitutionnel, la consommation est estimée à 600 000 tonnes, en retrait de 3 % par rapport à 2007.

BSA Ciment, qui a progressivement commencé ses opérations à compter de février 2008 a vendu 75 000 tonnes de ciment sur l'ensemble de l'année, représentant 12,5 % du marché mauritanien.

**(j) L'Inde**

Au cours des dix dernières années, l'Inde a connu une progression annuelle moyenne de son PIB de plus de 7 %. Sa croissance pour 2008 est ainsi estimée à 7,3 %, et le pays profite d'une main-d'œuvre qualifiée abondante qui lui permet de se développer notamment dans le secteur des services.

Depuis 2003, le marché du ciment en Inde a été en constante progression, avec une croissance de 54 % en cinq ans. Le marché indien du ciment a ainsi connu une croissance moyenne annuelle de près de 9 % depuis 2003 et de plus de 10 % depuis 2005. La consommation annuelle est estimée à 174 millions de tonnes en 2008, faisant de l'Inde le deuxième marché mondial du ciment. Au demeurant, la consommation de ciment par habitant reste assez faible, à environ 150 kg/personne.

La population de l'Inde s'élève à 1,15 milliard d'habitants, dont 29 % d'urbains, et l'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé de la planète aux environs de 2030. Bien que la crise économique mondiale commence à affecter la croissance indienne, la progression de la consommation annuelle de ciment devrait rester soutenue, alimentée par la croissance de la population (1,6 % estimée en 2008) et sa nucléarisation, conjuguée aux importants programmes d'infrastructures prévus (routes, rails, barrages, irrigation, ports et aéroports, etc.).

Le 28 juin 2008, le Groupe a annoncé la création d'une société commune avec le cimentier indien Sagar Cements implanté dans l'État de l'Andhra Pradesh, présent depuis 25 ans sur le marché indien et doté d'une capacité de 2,5 millions de tonnes avec le démarrage de sa nouvelle ligne en juillet 2008.

Le Groupe détient 51 % de la société commune, Vicat Sagar Cement, et son partenaire indien 49 %. Parallèlement, le Groupe a pris une participation à hauteur de 6,7 % du capital de Sagar Cements et s'est vu attribuer un poste d'administrateur de cette société.

Vicat Sagar Cement a pour objectif la construction d'une cimenterie « greenfield » dans le Sud de l'Inde, à 700 km de Mumbai et à 170 km d'Hyderabad. La nouvelle usine se situera dans le cluster du Gulbarga, situé dans l'État du Karnataka. L'usine possédera à terme une capacité de production de ciment de 5,5 millions de tonnes, avec deux lignes de production de clinker de 6 000 tonnes/jour. La construction de la première des deux lignes de production sera entreprise dès 2009. (Voir également Sections 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet », 9.1.5 « Incidence des modifications de périmètre et des variations de change » et 12.2.3 « Investissements industriels ».)

La nouvelle usine mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à six étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...) et aura sa propre centrale électrique. Elle sera raccordée au réseau ferré et pourra alimenter les États du Karnataka, Maharashtra, Andhra Pradesh, Tamil Nadu, Kerala et les principales métropoles que sont Mumbai, Pune, Bangalore, Hyderabad et Chennai.

**6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats**

L'activité Béton & Granulats représente plus de 41 % du chiffre d'affaires du Groupe, soit près de 845 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2008 (914 millions d'euros en 2007 et 944 millions d'euros en 2006), et un peu plus de 20 % de l'EBITDA du Groupe pour cette même période (20,7 % en 2008, 24,7 % en 2007 et 28,7 % en 2006).

Les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats sont gérés au sein de la même activité, du fait de la similarité de leurs clientèles et de la logique d'intégration verticale mise en œuvre par le Groupe.

Le béton et les granulats constituent, tout comme le ciment, des composants essentiels des projets de construction dans le monde entier. L'intégration des métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats s'est faite dans chacun de ces pays par l'acquisition et la création de nombreuses sociétés. Fin 2008, les sociétés du Groupe exploitaient 74 carrières de granulats ainsi que 233 centrales à béton réparties dans cinq pays, et avaient vendu 21,6 millions de tonnes de granulats et 8,4 millions de m<sup>3</sup> de béton.

Le Groupe a d'abord développé son activité dans le béton prêt à l'emploi et les granulats en France par des investissements au cours des années 1980. Puis le Groupe a poursuivi son objectif d'intégration verticale par des acquisitions sélectives, prioritairement dans les zones de chalandise de son activité Ciment, ainsi que par le développement de son outil industriel dans les implantations existantes.

### ▼ 6.3.2.1. Les produits

#### (a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'adjuvants et d'eau, qui durcit pour former un matériau de construction dont les principales qualités sont la résistance à la traction et à la pression, la durabilité, les temps de prise, la facilité de pose et la maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction. Les qualités et performances d'un béton ne peuvent être obtenues et garanties que si la formulation physico-chimique du béton, ainsi que son cycle de production sont rigoureusement respectés. Pour qu'un béton soit parfaitement formulé, les différents composants doivent être précisément dosés, dans un ordre et à un rythme déterminés. Ensuite, le malaxage doit être continu et homogène. Ces contraintes de production sont les raisons pour lesquelles un béton fabriqué en centrale est d'une qualité et d'une régularité supérieures à tout béton fabriqué manuellement ou en bétonnière. C'est la raison essentielle du développement du BPE, qui permet de garantir le respect des normes inscrites dans les cahiers des charges des travaux de construction.

Le Groupe offre un très large éventail de bétons, allant du béton ordinaire aux bétons spéciaux, développés pour des applications spécifiques par son laboratoire de recherche et développement, répondant ainsi aux besoins et contraintes de ses clients :

- béton ordinaire, pour lequel le producteur garantit le type de ciment ainsi que la force de compression au bout de 28 jours (gamme de résistance 20 à 40 mPa) ;
- béton haute performance (BHP), dont la composition est élaborée sur mesure, notamment pour la teneur en ciment (gamme de résistance 60 à 100 mPa) ;
- béton de fibres, pour la réalisation de structures plus fines, ayant une meilleure tenue à la fissuration. Le béton composite Vicat fait partie de cette catégorie ;
- bétons spéciaux, développés et perfectionnés dans les laboratoires du Groupe pour répondre au cas par cas aux besoins précis des clients.

Les laboratoires de recherche et développement du Groupe conçoivent des bétons innovants offrant des perspectives d'applications nouvelles ou permettant une mise en œuvre facilitée. Ce point est développé à la Section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence.

#### (b) Granulats

Principale matière première consommée dans le monde après l'eau, les granulats (sables et graviers) sont des matériaux naturels utilisés dans la fabrication du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte. Ce sont également les matériaux de base pour la construction des routes, des remblais et des constructions. La plupart de ces granulats proviennent de roches concassées (habituellement du calcaire ou du granite), ou d'extraction de sables et de graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Il existe plusieurs types de granulats, qui se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier la granulométrie et la dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné.

En 2008, le Groupe a produit et vendu 21,6 millions de tonnes de granulats dans quatre pays (France, Suisse, Turquie et Sénégal).

### ▼ 6.3.2.2. Les procédés de fabrication

#### (a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les « toupies » et camions spéciaux, où il est, généralement, à nouveau, malaxé avant d'être livré aux clients. La majeure partie des matières premières constitutives du béton (notamment le ciment et les granulats) est approvisionnée auprès du Groupe. Le béton est produit dans des dispositifs industriels faiblement capitalistiques, qui comportent des zones de stockage et des équipements destinés à mélanger les matières premières dans les proportions voulues et à charger le mélange, devenu du béton, dans les camions malaxeurs. La plupart des installations de production de béton sont fixes, mais le Groupe exploite également un certain nombre de dispositifs mobiles, installés sur les sites de construction (généralement les plus importants) de ses clients, en fonction de leurs besoins.

On peut faire varier les proportions de ciment et de granulats, ajouter des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou des accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le laitier, en vue d'obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut par conséquent une grande expertise technique et un contrôle qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels les clients du Groupe ont à faire face, tels que le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle.

Par ailleurs, lors de la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les prix des matières premières varient considérablement en fonction des marchés nationaux sur lesquels le Groupe opère. En général, les matières premières représentent environ 70 % du total des coûts de production et de livraison du béton. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. La livraison constitue la deuxième composante du coût, aux environs de 20 % du coût total.

#### (b) Granulats

Les granulats peuvent provenir de roches massives ou de roches meubles :

- roches massives : la roche est abattue à l'explosif, avant d'être concassée, criblée puis lavée. Ces granulats sont ensuite principalement destinés au terrassement, à la fabrication d'enrobés, de blocs ou de parpaings, mais aussi de plus en plus à l'élaboration du béton ;
- roches meubles : ces roches proviennent de la sédimentation de dépôts fluviaux ou glaciaires. Elles peuvent être exploitées hors d'eau, en gradins de 5 à 8 mètres de hauteur, ou alors en eau en utilisant des dragues. Ces granulats nécessitent moins de concassage mais doivent être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées.

### ▼ 6.3.2.3. Les outils de production

#### (a) Béton prêt à l'emploi

Le Groupe exploitait, dans l'ensemble des pays où il est présent, 233 centrales à béton au 31 décembre 2008. Ces centrales sont situées à proximité des lieux de consommation du béton dans la mesure où, compte tenu des temps de prise, le béton préparé en centrale doit être livré sur le lieu de mise en œuvre dans un délai maximum d'une heure et demie. Le rayon d'action d'une centrale est généralement compris entre 20 et 30 km, dépendant également des conditions de circulation de la zone.

Une centrale de fabrication de béton prêt à l'emploi est composée de silos (ciment, sables et gravillons), de cuves de stockage des différents adjuvants (tels que les plastifiants) et d'une cuve de préparation du béton. Les composants du béton, que sont le ciment, le sable et les gravillons, sont introduits dans la cuve de préparation par gravité. Les qualités et les performances d'un béton ne peuvent être garanties que si la formulation est très précise et son cycle de production rigoureusement respecté. Le dosage de l'eau en particulier doit être très précis et le malaxage doit être continu et homogène. Pour répondre à toutes ces contraintes, les centrales à béton du Groupe ont été fortement automatisées, afin d'assurer la précision du processus.

Enfin, le béton préparé en centrale est chargé par gravité dans un camion malaxeur, également appelé camion toupie, qui livre le béton sur le chantier. Le Groupe possède ainsi une flotte de camions malaxeurs, tout en ayant également recours à des locataires auxquels il sous-traite la livraison du BPE.

#### (b) Granulats

La production de granulats nécessite des équipements lourds en carrière, tant pour l'exploitation de roches massives que pour celle de roches alluvionnaires. L'abattage et le concassage de roches massives

nécessitent l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport et de concasseurs. L'extraction de roches alluvionnaires est réalisée à l'aide de dragues. Dans les deux cas, le transport des granulats sur site de traitement se fait le plus souvent par bandes transporteuses.

Les extractions se font sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. Celui-ci maintient le niveau de ses réserves par acquisitions et par l'obtention et le renouvellement de permis d'extraction.

### ▼ 6.3.2.4. Les implantations

Le Groupe a mis en place en France, en Suisse et en Turquie, une intégration verticale complète et exerce donc, dans ces pays, ses trois métiers de base que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Aux États-Unis, le Groupe a développé un réseau de centrales à béton dans chacune des deux régions où il est implanté. La filiale américaine s'approvisionne en granulats auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe.

Au Sénégal, le Groupe a investi dans une activité Granulats, au travers de deux acquisitions en 2001 et 2004. Au-delà des utilisations routières de ces matériaux, le Groupe s'est positionné en amont du marché du BPE afin d'anticiper son émergence.

### ▼ 6.3.2.5. Positionnement concurrentiel

Le Groupe a produit, en 2008, près de 8,4 millions de m<sup>3</sup> de béton, dont 43,9 % en France, 25,6 % aux États-Unis, 24,2 % en Turquie et 6,2 % en Suisse. Les 233 centrales du Groupe sont situées à proximité des principales cimenteries du Groupe et maillent les territoires afin de pouvoir alimenter les chantiers régionaux ainsi que les centres urbains.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de béton commercialisés ces trois dernières années :

(volumes vendus en milliers de m<sup>3</sup>)

Pays	2008	2007	2006
France	3 673	3 728	3 612
États-Unis	2 148	2 609	3 136
Turquie	2 030	1 897	2 549
Suisse	522	612	442
<b>Total</b>	<b>8 373</b>	<b>8 846</b>	<b>9 739</b>

Les barrières à l'entrée étant peu élevées, le marché du BPE est très atomisé, avec un nombre important d'acteurs, comprenant à la fois des cimentiers et des groupes industriels internationaux, ainsi que des opérateurs indépendants.

L'activité Granulats du Groupe exploite 47 carrières en France, 19 en Suisse, 6 en Turquie et 2 au Sénégal, avec une production de 21,6 millions de tonnes de granulats en 2008. Les granulats produits par les sites français du Groupe représentent environ 59 % de la production totale de granulats du Groupe.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de granulats commercialisés ces trois dernières années :

(volumes vendus en milliers de tonnes)

Pays	2008	2007	2006
France	12 757	13 735	13 386
Turquie	3 901	3 934	3 855
Suisse	2 651	3 001	2 264
Sénégal	2 270	1 893	1 410
<b>Total</b>	<b>21 579</b>	<b>22 562</b>	<b>20 915</b>

Le marché des granulats est dans son ensemble assez atomisé et fragmenté en de nombreux marchés locaux. Les différents acteurs sont des carrières nationales voire régionales, des entreprises du secteur du BTP qui se sont intégrées en amont, ainsi que les groupes industriels internationaux de fourniture de matériaux de construction.

Le Groupe privilégie l'exploitation de carrières situées à proximité des marchés de consommation, de manière à disposer de meilleurs coûts de production. L'accès à la clientèle s'en trouve facilité, les frais de transport réduits, et la distribution est suffisamment souple pour satisfaire divers types de commandes, qu'il s'agisse de la livraison de quelques tonnes de sable ou de milliers de tonnes destinées à combler un important chantier d'autoroute, ou encore de fournir des habitations individuelles.

#### ▼ 6.3.2.6. Les clients

Les granulats, majoritairement transportés par voie terrestre, sont vendus principalement sur les marchés locaux, en raison des coûts de transport élevés. Cependant, les carrières bénéficient parfois d'accès à des voies de transport fluvial ou de chemin de fer, ce qui permet d'expédier des granulats à des distances importantes, pour distribution sur des marchés locaux plus éloignés.

Le Groupe vend principalement ses granulats à des producteurs de BPE et prioritairement aux centrales à béton du Groupe, à des fabricants de produits préfabriqués (parpaings, pavés etc.), à des producteurs

d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics, à des maçons ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, il vend des volumes substantiels de granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier.

Le béton prêt à l'emploi est vendu principalement à des entrepreneurs de BTP, allant des grands groupes internationaux du bâtiment à des entreprises de construction de maisons individuelles, à des agriculteurs ou à des particuliers. Les centrales servent des commandes de marché de travaux planifiées, ainsi que des demandes de livraisons immédiates sous centrale.

#### ▼ 6.3.2.7. Les marchés

##### (a) La France

Sur la lancée porteuse des années 2006 et 2007, les premiers mois de l'année 2008 ont continué sur une tendance positive. L'activité a connu une inflexion marquée au cours de l'été, du fait du ralentissement de la construction résidentielle.

Le marché du BPE en France a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 4,8 % depuis 2003 et de 3,8 % depuis 2005, selon les statistiques du SNBPE <sup>(1)</sup>. En 2008, le marché du BPE a représenté 44 millions de m<sup>3</sup> de béton (en repli de 2,4 % par rapport à 2007), produit par environ 1 700 centrales réparties sur tout le territoire français <sup>(2)</sup>.

(milliers de m <sup>3</sup> )	Production 2008	Production 2007	Écart (%)
Auvergne	816	899	- 9,2 %
Bourgogne – Franche-Comté	1 841	1 818	+ 1,3 %
Centre	1 609	1 677	- 4,1 %
Île-de-France	5 596	5 392	+ 3,8 %
Lorraine	1 314	1 374	- 4,4 %
Midi-Pyrénées	2 730	2 891	- 5,6 %
Nord	2 082	2 060	+ 1,1 %
Provence	4 193	4 473	- 6,3 %
Rhône-Alpes	5 128	5 204	- 1,5 %
<b>Total France</b>	<b>44 064</b>	<b>45 161</b>	<b>- 2,4 %</b>

(1) Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (France), 2008.

(2) Source : SNBPE, 2008.

Le Groupe exploite 140 centrales à béton en France, qui ont réalisé une production de près de 3,7 millions de m<sup>3</sup> en 2008, en baisse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Le Groupe possède ainsi 8,3 % de part de marché au plan national <sup>(1)</sup>.

Le Groupe possède un maillage de centrales très développé en région Rhône-Alpes, ce qui lui permet de suivre tous les chantiers de ses clients et le place en position de leader régional <sup>(2)</sup>. Le Groupe est également présent dans les régions PACA, Midi-Pyrénées, Centre – Auvergne, Nord – Pas-de-Calais, Île-de-France et dans le quart nord-est de la France. Le Groupe exploite une flotte d'environ 755 camions malaxeurs pour réaliser les livraisons sur chantier, dont 79 en flotte propre. En France, le Groupe fournit l'essentiel du ciment et environ un tiers des granulats consommés par l'activité BPE, ce qui témoigne d'une intégration verticale avancée de ses activités.

En France, l'équipe technico-commerciale de la division BPE du Groupe bénéficie de la collaboration de Sigma Béton, unité essentielle du Centre Technique Louis Vicat (CTLV) spécialisée dans les secteurs du béton prêt à l'emploi, des granulats et des produits routiers, dotée de la certification ISO 9002 pour la formulation, l'analyse et le contrôle des granulats, du ciment et du béton. En outre, Sigma Béton exerce une activité de formation, de recherche et développement et des services d'analyse des bétons livrés à des producteurs, à des industriels du secteur des produits en béton et à des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

Le marché français des granulats représentait 395 millions de tonnes en 2008 <sup>(3)</sup> (hors matériaux recyclés), en repli de 4,5 % par rapport à 2007, provenant de l'exploitation d'environ 5 000 carrières. Le Groupe dispose de 63 sites dont 47 carrières, qui lui ont permis de produire et de commercialiser 12,8 millions de tonnes de granulats en 2008, soit environ 3,2 % du marché national <sup>(4)</sup>. Le Groupe occupe ainsi le 7<sup>e</sup> rang des producteurs de granulats en France, étant précisé que selon nos estimations, les huit premiers producteurs réalisent plus de 50 % de la production nationale.

La stratégie du Groupe pour son métier Granulats en France est de se concentrer sur les régions où il dispose déjà d'une présence dans le BPE. Ainsi, afin de renforcer son métier Granulats, le Groupe a acquis, en janvier 2003, la société Rudigoz, propriétaire de deux centrales à béton et de deux carrières dans la région Rhône-Alpes et, en 2004, la société Matériaux SA, implantée dans l'est de la France.

En 2008, l'activité Granulats du Groupe en France s'est repliée de 7,1 % (par rapport à une production en 2007 de près de 13,7 millions de tonnes) avec une baisse qui a concerné l'ensemble des régions.

### (b) Les États-Unis

Le marché américain du béton prêt à l'emploi est estimé à environ 269 millions de m<sup>3</sup> pour l'année 2008 <sup>(5)</sup>. Le BPE est très largement répandu aux États-Unis. Ce marché est en baisse significative, du fait de la crise du marché résidentiel puis du ralentissement global de l'économie. Ainsi 2008 est en repli de 15 % au niveau national après une baisse de près de 5 % en 2007. Le marché reste de ce fait très concurrentiel, on y trouve à la fois des acteurs importants et fortement intégrés, tels que Cemex ou Lafarge, mais également encore beaucoup de petits producteurs indépendants actifs au plan local.

Le Groupe exploite 53 centrales sur le territoire américain, dans les deux régions où il est implanté, qui ont réalisé une production globale d'un peu plus de 2,1 millions de m<sup>3</sup> en 2008 (dont 72 % en Californie et 28 % en Alabama), en retrait de près de 18 % par rapport à la production globale en 2007 (2,6 millions de m<sup>3</sup>). L'évolution des volumes de vente du Groupe varie en fonction des régions et est déterminée par l'activité résidentielle. Compte tenu de l'étendue du marché américain, ne sont présentés ci-dessous que les deux marchés régionaux sur lesquels le Groupe est implanté.

Le Groupe a acquis en mai 2008 un important dispositif de Béton prêt à l'emploi autour d'Atlanta, renforçant ainsi fortement son intégration verticale dans le Sud-Est, notamment dans la perspective de la construction du nouveau four de Ragland. Le dispositif du groupe Walker est positionné sur un marché important, au sud d'Atlanta, tiré à long terme par la forte croissance de la population de cette ville. L'ensemble acquis dispose de 14 centrales à béton réparties sur neuf sites qui ont une capacité de production de l'ordre de 700 000 m<sup>3</sup> et représente un potentiel de consommation de ciment de 200 000 tonnes.

Le marché du BPE sur lequel le Groupe opère dans la région Sud-Est, soit l'Alabama et la Géorgie, a représenté en 2008 une production de près de 17,2 millions de m<sup>3</sup>, en repli de 19,3 % par rapport à 2007 <sup>(6)</sup>.

Le marché du BPE en Californie a représenté, en 2008, une production de 26,3 millions de m<sup>3</sup>, en fort recul de 24,3 % par rapport à l'année précédente du fait de la baisse de la construction résidentielle <sup>(7)</sup>.

### (c) La Suisse

Le marché du BPE en Suisse a connu une croissance moyenne annuelle de 3,9 % depuis 2003 et de 7,3 % depuis 2005, selon les dernières estimations de l'ERMCO <sup>(8)</sup>. La consommation a décliné en 2002 et 2003, puis a redémarré en 2004 avec les chantiers de grands ouvrages. Toujours selon l'ERMCO, la production de BPE en Suisse a été de 12 millions de m<sup>3</sup> en 2006 et 2007. D'après les estimations du Groupe, le marché a été soutenu sur la première moitié de l'année 2008 avant de fléchir en fin d'exercice. Le marché du BPE y est très développé avec un maillage très dense.

(1) Source : SNBPE, 2007.

(2) Source interne.

(3) Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (Unicem), 2008.

(4) Source : Unicem, 2008.

(5) National Ready Mix Concrete Association, 2008.

(6) National Ready Mix Concrete Association, 2008.

(7) National Ready Mix Concrete Association, 2008.

(8) European Ready Mixed Concrete Organization (Bruxelles), 2008.

Au travers de sa filiale Vigier, le Groupe possède 18 centrales à béton réparties sur la moitié ouest de la Suisse dans quatre régions. Ces centrales ont réalisé en 2008 une production de 0,52 million de m<sup>3</sup>, en baisse de près de 15 % par rapport à l'année précédente (la production ayant été de 0,61 million de m<sup>3</sup> en 2007) du fait principalement de la cession d'une centrale à béton.

Vigier exploite 19 sites de granulats, situés à proximité des centrales à béton. Ces carrières sont généralement de taille plus modeste qu'en France et sont essentiellement destinées à fournir les besoins des centrales à béton. La production de granulats de Vigier a été de 2,7 millions de tonnes en 2008, en diminution de 11,7 % par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, l'organisation de Vigier dans la région Bienne-Soleure a été rationalisée en 2006 avec une séparation juridique entre les activités BPE/Granulats, et Préfabrication.

#### (d) La Turquie

Le marché du BPE en Turquie a connu une croissance moyenne annuelle de 21,7 % depuis 2003 et de 15,6 % depuis 2005 <sup>(1)</sup>. Le BPE est apparu au début des années 1980 en Turquie et s'est très rapidement développé à partir du début des années 1990. À la suite du tremblement de terre de 1999, le gouvernement turc a imposé de nouvelles normes destinées à améliorer la qualité des constructions, ce qui a bénéficié à l'activité BPE dans son ensemble sur ces cinq dernières années, au détriment du béton préparé manuellement. Le marché turc du BPE est estimé à plus de 71 millions de m<sup>3</sup> en 2008, en retrait d'environ 4 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre de sociétés bétonnières et d'installations sur le territoire a dans la même période augmenté de 6 % environ, générant un renforcement de la concurrence et des baisses des prix du BPE.

Le Groupe s'est implanté en Turquie à partir de 1991 et a développé une activité BPE dans la région de l'Anatolie centrale, autour des villes d'Ankara et de Konya. Fin 2008, le Groupe exploitait 29 centrales, dont 12 dans la région d'Ankara et 17 dans la région de Konya, leur production ayant atteint 2,0 million de m<sup>3</sup> correspondant à une progression de 7 % par rapport à l'année précédente. Cette progression, réalisée notamment dans la zone Méditerranée résulte de l'action volontariste du Groupe pour préserver ses volumes et garantir ainsi les débouchés des usines ciment.

L'activité BPE en Turquie doit s'adapter aussi bien aux conditions climatiques très rigoureuses dans la partie centrale du pays, qu'aux contraintes liées à l'activité touristique du pays. Ainsi, le Groupe exerce son activité BPE de façon alternée : il fournit du printemps à l'automne principalement les régions d'Ankara et de Konya, et alimente, durant la période hivernale et de basse saison touristique, les chantiers de construction sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le marché des granulats en Turquie est estimé à environ 260 millions de tonnes en 2008 <sup>(2)</sup> en baisse de près de 13 % par rapport à 2007. Le Groupe exploite en Turquie six carrières, dont la production totale de granulats a été de 3,9 millions de tonnes en 2008 (en repli de 0,8 % par rapport à 2007) : quatre carrières sont situées près d'Ankara, une près de Konya et une dernière est située à proximité de la côte méditerranéenne. Il s'agit de carrières de roches massives, hormis celle située

sur la côte méditerranéenne qui est une carrière de roche alluvionnaire. La position du Groupe en Turquie sur cette activité Granulats est orientée vers la couverture de la zone de chalandise de son activité BPE.

#### (e) Le Sénégal

La conjoncture du secteur BTP a été favorable en 2008, sauf au cours du dernier trimestre, au Sénégal, tant dans le domaine de la construction de logements que celui des grands travaux d'infrastructures.

Le Groupe est présent sur le marché des granulats du Sénégal et des pays limitrophes. En l'absence de statistiques officielles sur ce marché, le Groupe l'estime à approximativement 3,5 millions de tonnes en 2008. Ce marché se caractérise depuis 1994 par une demande supérieure à la capacité de production cumulée des différents exploitants de carrières du pays. La demande est tirée par l'augmentation des investissements publics dans le secteur du BTP. Produits dans la partie occidentale du Sénégal (Dakar et Thiès), les granulats concassés sont utilisés dans les 11 régions du pays et en Gambie voisine.

En 2008, le Groupe a produit 2,3 millions de tonnes de granulats, en progression de 19,9 % par rapport à 2007. Ces granulats proviennent de l'exploitation de deux carrières par deux sociétés du Groupe : Sodevit (acquise en 2001) et Gécamines (acquise en 2004 et détenue à hauteur de 70 %).

Sodevit exploite un gisement de calcaire et possède un réseau de points de vente qui alimente des chantiers diffus. Elle couvre à elle seule environ 50 % des besoins du marché en granulats concassés destinés aux bétons hydrauliques. Gécamines produit et commercialise des granulats de basalte concassé dont environ 70 % du volume mis sur le marché est destiné à la construction d'infrastructures routières.

### 6.3.3. Autres Produits & Services (APS)

Le Groupe dispose, en France et en Suisse, d'activités complémentaires à ses principaux métiers, dont il est devenu propriétaire à la suite de diverses restructurations ou acquisitions. Chaque fois qu'il a été en mesure de développer des synergies avec ses principaux métiers, le Groupe a poursuivi le maintien et le développement de ces activités complémentaires. Ainsi, l'acquisition en 1984 des Papeteries de Vizille a apporté au Groupe la capacité de produire des sacs en papier utilisés dans le secteur du ciment. De la même manière, le Groupe a développé, depuis l'acquisition de Vigier en 2001, l'activité de Préfabrication qui bénéficie d'une position forte en Suisse romande, consolidant ainsi le fonds de commerce de ciment de Vigier. En revanche, les activités acquises et ne répondant pas à ses critères d'intégration ou de synergies sont cédées, ce qui fut le cas, à titre d'exemple, de l'activité Négocio du groupe Vigier ou, plus récemment, des activités Négocio et Tuyaux en France.

L'activité Autres Produits & Services regroupe les métiers du Transport, Chimie du bâtiment, Papier et Préfabrication de produits en béton. Elle représentait, en 2008, 14 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe soit 283 millions d'euros (293 millions d'euros en 2007 et 275 millions d'euros en 2006) et près de 6 % de l'EBITDA du Groupe pour la même période soit 31 millions d'euros (5,3 % en 2007 et 4,4 % en 2006).

(1) Source interne.

(2) Source interne.

## Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel par activité

(en millions d'euros)

Pays	Produits et Services	2008	2008 (hors Groupe)	2007	2006
France	Transport & Grands Travaux	115,3	71,5	121,7	105,0
	Vicat Produits Industriels	67,6	67,4	65,9	60,7
	Papier	39,7	37,5	38,9	36,3
Suisse	Préfabrication	93,5	93,2	96,6	72,8

Au premier trimestre 2007, le Groupe a cédé son activité de négoce de matériaux de construction avec 11 dépôts sous enseigne Gedimat, ainsi qu'une activité Préfabrication de tuyaux en béton. Ces deux activités françaises ont représenté un chiffre d'affaires global d'environ 40 millions d'euros en 2006.

### ▼ 6.3.3.1. Activité Transport et Grands Travaux (France)

La Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM) a été créée en 1958 et est devenue spécialiste du transport de matériaux liés aux grands chantiers tels que barrages, autoroutes, stations de ski, aéroports, lignes ferroviaires et équipements portuaires. SATM, à travers ses 15 agences en France, met en œuvre trois modes de transport, par benne, par citerne et par plateau.

Le transport routier a été marqué ces dernières années par l'adoption par l'État de mesures visant à soutenir ce secteur en difficulté (notamment via l'indexation du prix du carburant).

SATM réalise environ 86 % du chiffre d'affaires de son activité Transport en tant que commissionnaire de transport et est un acteur de premier plan dans ce domaine pour les activités vrac, benne et citerne, ce qui lui confère une très grande flexibilité et adaptabilité au marché. Ainsi, SATM exploite une flotte d'environ 1 000 véhicules, dont la majeure partie appartient à des sous-traitants travaillant régulièrement avec le Groupe. La politique commerciale de SATM consiste à renforcer sa position dans le service logistique spécialisé auprès d'une clientèle industrielle.

Environ 45 % du chiffre d'affaires de l'activité Transport de SATM est réalisé avec des sociétés du Groupe dans la mesure où, en France, une grande partie du transport du ciment et de granulats vers les centrales de BPE est assurée par SATM. La complémentarité de cette activité Transport avec les métiers du Groupe lui permet ainsi d'optimiser la qualité du service fourni à ses clients. Le chiffre d'affaires de cette activité SATM en 2008 est en baisse de 3 %, du fait du fléchissement marqué de l'activité au dernier trimestre.

L'activité Grands Travaux de SATM résulte principalement d'appels d'offres concernant les grands chantiers de construction d'infrastructures telles que les lignes TGV, les projets autoroutiers et les constructions de centrales électriques. SATM intervient sur ces chantiers afin de fournir le BPE au moyen de centrales mobiles destinées aux grands ouvrages. SATM est un véritable partenaire dans le domaine des grands travaux, en France ou à l'étranger. Il fournit une prestation de transport, de production et de fourniture de matériaux et permet ainsi au Groupe d'offrir une réponse globale aux besoins de ses clients.

### ▼ 6.3.3.2. Vicat Produits Industriels (France)

Vicat Produits Industriels (VPI) est un acteur important sur le marché des mortiers industriels pour le bâtiment et le génie civil. Sa politique qualité a été récompensée par une certification ISO 9001, obtenue simultanément pour l'ensemble des sites et activités et notamment les quatre usines.

VPI apporte au Groupe une capacité d'observation du marché des matériaux de construction et donc une connaissance fine des besoins des utilisateurs finaux.

VPI propose une large gamme qui comprend environ 200 produits répondant à un grand nombre de besoins : les enduits de façade, les mortiers et bétons traditionnels, les produits servant à réparer les sols et les murs, les colles pour carrelages, les produits d'isolation thermique. L'évolution et le développement de ces produits et leur adaptation aux besoins des clients est assurée par l'équipe du laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de l'activité VPI est en progression en 2008 d'environ 3,5 %, à 67,4 millions d'euros, soutenu par la croissance du marché du génie civil.

La société VPI comporte les trois pôles d'activité suivants, structurés par type de clientèle :

- **Pôle bâtiment** : s'adresse au négoce en matériaux, généraliste ou multispecialiste. Ce pôle représente environ 65 % du chiffre d'affaires de VPI, les clients sont des groupements, des négociants intégrés ou indépendants.
- **Pôle bricolage** : s'adresse aux grandes surfaces de bricolages. Ce pôle représente environ 26 % du chiffre d'affaires de VPI.
- **Pôle génie civil** : s'adresse à des entreprises spécialisées dans le secteur du génie civil. Ce pôle représente environ 9 % du chiffre d'affaires de VPI.

Des investissements significatifs ont été réalisés en 2006 et 2007 sur l'usine d'Auneau, afin d'augmenter les capacités de production et pouvoir ainsi faire face au développement commercial de son activité de fabrication de mortiers, d'enduits de façade et de colles à carrelage.

### ▼ 6.3.3.3. Activité Papier et Sacherie (France)

Situées dans la région de Grenoble, les Papeteries de Vizille sont présentes sur deux segments :

#### La production de papier impression-écriture

Les ventes des Papeteries de Vizille ont atteint 27 476 tonnes de papier en 2008, en légère érosion de 0,9 % par rapport à 2007 en dépit de la progression des ventes à l'exportation ; la production française sur ce segment a connu une baisse de 10 % <sup>(1)</sup>. La petite taille de cette société et la flexibilité de son outil de production ont conduit le Groupe à privilégier une stratégie de niches visant à fournir à sa clientèle une gamme diversifiée de produits à forte valeur ajoutée : les papiers bouffants, les papiers chèques, les papiers sécurisés et les papiers filigranés.

Après les nombreuses restructurations dans l'industrie papetière au cours des dernières années, 2008 a été une année difficile du fait d'une nouvelle baisse du marché, et plusieurs entreprises du secteur se sont déclarées en cessation de paiement.

Le prix moyen de vente a progressé de près de 3 % tandis qu'une politique stricte de contrôle des coûts a permis d'atténuer l'impact des fortes hausses des matières premières et de l'énergie.

Malgré sa dimension modeste, moins de 1 % de la production française, Vizille est le partenaire d'éditeurs de renom, de grandes banques françaises, et poursuit son développement dans différents pays du monde où son savoir-faire, la qualité de ses produits et son service sont reconnus.

#### La production de sacs de grande contenance en papier

Le marché européen et le marché français ont connu une baisse de 2,2 % en 2008 <sup>(2)</sup>, dans le sillage de la baisse des marchés de la construction.

La sacherie fournit des sacs en papier de grande contenance aux secteurs agroalimentaire, chimique et de la construction. Cette unité permet de produire des sacs techniques, à valves scellées, ainsi que des sacs plus petits. Cette usine a une capacité de production annuelle d'environ 75 millions de sacs, ce qui représente approximativement 11 % du marché national <sup>(3)</sup>. Par ailleurs, 38 % des sacs vendus par les Papeteries de Vizille sont destinés au Groupe, sans que les Papeteries de Vizille soient pour autant le fournisseur exclusif du Groupe.

Les ventes de sac des Papeteries de Vizille se sont repliées de 3,6 % en 2008.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des volumes de ventes des Papeteries de Vizille <sup>(4)</sup> :

	2008	2007	Écart (%)
Impression écriture (en tonnes)	27 476	27 719	- 0,9 %
Sacs (en milliers d'unités)	70 655	73 289	- 3,6 %
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	39,7	38,9	2,1 %

### ▼ 6.3.3.4. Activité Préfabrication de produits en béton (Suisse)

La société Creabéton Matériaux, qui est une filiale suisse de Vigier, regroupe les quatre sites de production de l'activité Préfabrication, chaque site étant spécialisé dans un domaine de production. Ces quatre usines sont approvisionnées en ciment et granulats par les autres sociétés du Groupe. Creabéton Matériaux fabrique et commercialise une gamme complète de produits en béton, notamment des dalles, pavés, parpaings et tuyaux, ainsi que des produits haut de gamme par leur design ou leur innovation technique. Par ailleurs, Vigier a réalisé au début de l'année 2007 l'acquisition de la société Desmeules Frères S.A. (qui représentait lors de son acquisition en 2007 un chiffre

d'affaires de 15 millions d'euros et une production de près de 83 000 tonnes), qui a renforcé la position de leader du Groupe sur le marché des produits préfabriqués en Suisse <sup>(5)</sup>. Vigier fabrique et commercialise également des traverses de chemin de fer et des bordures de quai en béton, sous la marque Tribeton.

En 2008, les cinq usines suisses ont réalisé une production globale de 400 601 tonnes de produits préfabriqués en béton. Cette production est en baisse de plus de 12 % par rapport à 2007. L'année 2008 a été caractérisée par une demande plus modérée de produits catalogues, très dynamiques en 2007, et par des reports de commandes sur le marché des traverses ferroviaires.

(1) Source : Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (Copacell), 2008.

(2) Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (eurosac), 2008.

(3) Fédération européenne des fabricants de sacs papier (eurosac), 2008.

(4) Source interne.

(5) Source interne.



## 6.4. FACTEURS DE DÉPENDANCE

Les informations concernant les facteurs de dépendance du Groupe figurent à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

## 6.5. ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe, à l'instar d'autres grands groupes industriels, est soumis à un nombre important de lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement dans chacun des pays dans lesquels il opère. Ces lois et réglementations imposent des normes de plus en plus contraignantes en matière notamment d'émissions atmosphériques, de bruit, de rejet d'eaux usées ou de déchets industriels, d'hygiène et de sécurité, d'utilisation et de manipulation des déchets ou matériaux dangereux, de méthode d'élimination des déchets, de dépollution et de sécurité des produits.

L'activité cimentière en France est soumise depuis 2005 à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. En 2003, l'Union européenne a adopté la directive 2003/87 mettant en œuvre le Protocole de Kyoto sur le changement climatique, visant à mettre en place un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés après concertation avec les organismes professionnels. Ces affectations de quotas d'émission sont principalement déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance espérée du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement par un industriel des quotas alloués, doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

L'ensemble des cimenteries du Groupe présentes dans l'Union européenne sont concernées par la directive sur l'affectation des quotas d'émissions et ses dispositions. Les quotas qui sont alloués aux sites du Groupe en France, représentent environ 2,8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an pour la période 2008-2012.

L'année 2008 a été marquée par les négociations relatives à la modification de la directive européenne sur les émissions de gaz à effet de serre pour la période postérieure à 2012. Sous la présidence française de l'Union européenne, le projet de directive publié en janvier 2008 a été aménagé, afin de tenir compte de son impact prévisible sur la compétitivité des industries européennes hautement consommatrices en énergie. La directive adoptée le 16 décembre 2008 attribue des quotas de CO<sub>2</sub> gratuits aux industries qui seront reconnues comme très consommatrices en énergie et soumises à la concurrence internationale. Les critères définis dans la directive permettent de classer l'industrie cimentière dans cette catégorie. Le montant des quotas gratuits attribué sera fondé sur la moyenne des émissions spécifiques des cimenteries ayant les plus faibles facteurs d'émission de CO<sub>2</sub> et représentant 10 % de la production de clinker.

Certains détails de la directive doivent encore être précisés par la Commission européenne. Il ressort cependant du texte actuel que des efforts de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> seront nécessaires, mais ces efforts devraient être compatibles avec le maintien de la compétitivité de l'industrie cimentière européenne en général et du Groupe en particulier.

Par ailleurs, le règlement REACH (*Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals*) n° 1907/2006, adopté le 18 décembre 2006 est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007. Il prévoit notamment, à la charge de chaque producteur ou importateur, une obligation d'enregistrement auprès de l'Agence européenne pour les produits chimiques et substances chimiques fabriqués ou importés en quantités d'une tonne ou plus par an.

Le clinker est exempté des procédures d'enregistrement, mais entre dans le champ d'application du règlement REACH en ce qui concerne la classification, l'étiquetage et les exigences en matière d'information. Le ciment étant une préparation, il ne requiert pas d'enregistrement mais entre dans le champ d'application du règlement dans le cadre des exigences en matière d'information, de restriction de mise sur le marché et compte tenu de la présence de certaines substances dangereuses (chrome VI).

La plupart des matériaux d'extraction utilisés par le Groupe comme matière première ainsi que le clinker sont exemptés des procédures d'enregistrement au titre de l'annexe V du règlement REACH.

Concernant les autres substances pour lesquelles le Groupe se situe comme producteur ou importateur extracommunautaire (c'est-à-dire le gypse synthétique, les poussières de four ou de by-pass pour lesquels le Groupe est producteur ou intermédiaire isolé ainsi que le laitier de haut-fourneau, le pet-coke et la triéthanolamine), il est procédé au préenregistrement. Ces substances rentrent dans la préparation du ciment. De fait, le Groupe participe donc aux *consortia* d'enregistrement de ces substances.

Dans le cadre des réglementations applicables aux installations classées, les activités du Groupe, notamment l'exploitation des cimenteries et des carrières, font l'objet d'autorisations ou de déclarations d'exploitation et sont soumises à des prescriptions édictées par des autorités administratives.

Toutes les installations classées prennent en considération les aspects environnementaux suivants : la pollution atmosphérique, la pollution des eaux, les déchets, la protection de la nature (faune, flore, paysages, archéologie, forêts, zones naturelles, agriculture), les bruits, l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'urbanisme ont été effectués. Des réaménagements concertés avec les populations voisines ainsi qu'avec les acteurs et protecteurs de l'environnement.

Les pouvoirs publics et des laboratoires indépendants conduisent des contrôles permanents sur les cimenteries, en sus des contrôles internes effectués par le Groupe.

Le Groupe se conforme aux lois et réglementations applicables en matière environnementale, et détient les autorisations, permis et licences nécessaires pour permettre la poursuite de l'exercice de ses activités. Les lois et règlements imposent des standards de protection de l'environnement de plus en plus rigoureux pour des activités industrielles telles que celles exercées par le Groupe, en particulier dans l'Union européenne et aux États-Unis, et sont interprétés de plus en plus restrictivement par les autorités. Cette tendance devrait se confirmer et expose le Groupe à un risque accru de mise en cause et de dépenses significatives résultant de questions environnementales.

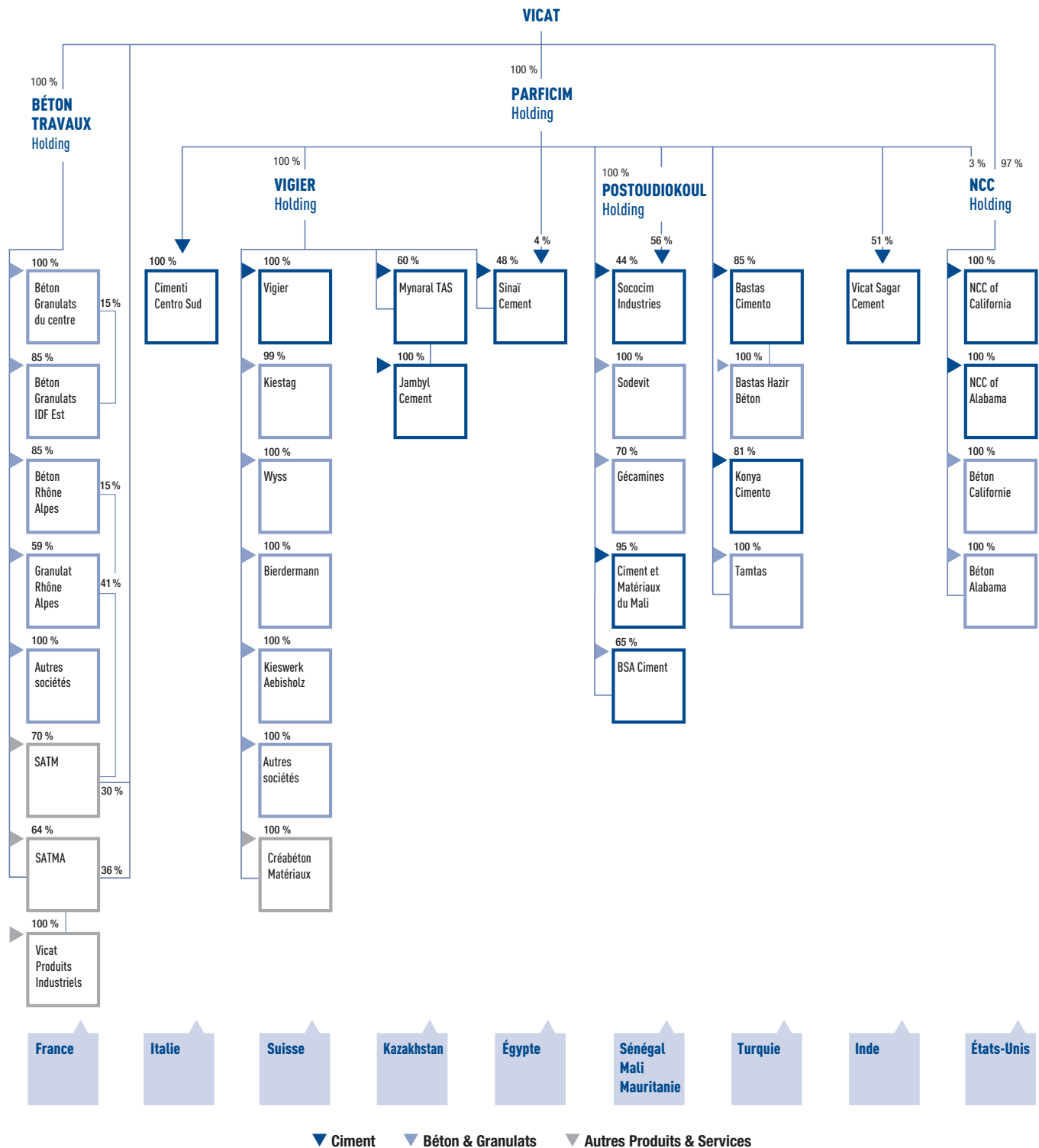
Le Groupe travaille activement au développement et à la mise en place de mesures destinées à protéger l'environnement. Le développement et l'adaptation des technologies de production constituent un élément clé pour le Groupe, en matière de gestion de l'environnement. La politique environnementale menée par le Groupe est détaillée à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

# 7

## ORGANIGRAMME

7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2008	54
7.2. INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	55
Parficim	55
Béton Travaux	55
National Cement Company, Inc.	55
Vigier Holding	55
Bétons Granulats du Centre – B.G.C.	56
Béton Granulats Île-de-France/Est – B.G.I.E.	56
Béton Rhône-Alpes	56
Granulats Rhône-Alpes	56
Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)	56
Vicat Produits Industriels – V.P.I.	56
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	57
Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)	57
Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S.	57
Sococim Industries	57
Sinai Cement Company	57
Cementi Centro Sud	57

## 7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ\* DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2008



\* L'organigramme ci-dessus représente de manière résumée les principaux liens entre les sociétés du Groupe. Les pourcentages mentionnés correspondent à la part de détention du capital. Par simplification, certaines participations intra-groupe ont été regroupées.

Certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. La présence de ces minoritaires peut donner lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Toutefois, et sauf exception mentionnée ci-dessous, ces pactes ne prévoient pas d'options d'achat ou de vente, de modifications dans les remontées financières ou plus généralement de dispositions qui seraient de nature à présenter un impact significatif sur la structure financière du Groupe.

Un pacte d'actionnaires a été conclu entre Vigier, la société KazKommerts Invest et la Société Financière Internationale, afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre duquel une option de vente a été consentie par le Groupe à la Société Financière Internationale sur sa participation de 10 % dans Mynaral Tas. Cette option est exerçable au plus tôt en décembre 2014, et le prix d'exercice sera valorisé à dire d'expert. Compte tenu de ce délai et de l'état d'avancement actuel du projet *greenfield*, porté par Mynaral Tas, il n'est pas possible à ce jour de chiffrer l'obligation du Groupe au titre de l'option de vente dont bénéficie la Société Financière Internationale (voir la Note 9 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2008 » du présent document de référence).

## 7.2. INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales filiales du Groupe ont été déterminées sur la base de leur contribution à des agrégats financiers (chiffre d'affaires de chaque entité, part dans l'EBITDA consolidé, valeur des immobilisations incorporelles et corporelles pour chaque entité, capitaux propres consolidés – part du Groupe) de telle manière que le cumul des indicateurs retenus pour ces filiales représente 90 % du total consolidé du Groupe. À cette liste, ont été rajoutées les principales holdings du Groupe.

Les filiales consolidées du Groupe sont réparties dans les différents pays de la manière suivante :

Pays	Nombre de filiales
France	61
États-Unis	14
Suisse	36
Turquie	6
Sénégal	4
Égypte	11
Italie	1
Mali	1
Mauritanie	2
Inde	1
Kazakhstan	2
<b>Total</b>	<b>139</b>

Ces principales filiales sont décrites ci-dessous.

### Parficim

Constituée le 7 juin 1974, Parficim est une société par actions simplifiée au capital de 48 340 032 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), tour Manhattan, 6, place de l'Iris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 304828379. Parficim a pour objet l'acquisition et la gestion

de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers.

Au 31 décembre 2008, la Société détient 99,99 % du capital social de Parficim (autres : 0,01 %).

### Béton Travaux

Constituée le 27 mars 1965, Béton Travaux est une société anonyme au capital de 27 996 544 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), tour Manhattan, 6, place de l'Iris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 070503198. Béton Travaux a pour objet la détention de participations et la gestion de sociétés de production, de transport et de commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à leur fabrication.

Au 31 décembre 2008, la Société détient 99,98 % du capital social de Béton Travaux (autres : 0,02 %).

### National Cement Company, Inc.

Constituée le 17 avril 1974, National Cement Company, Inc. est une société à responsabilité limitée de droit américain au capital de 190 520 000 US dollars, dont le siège social est 15821 Ventura Blvd, Suite 475, Encino, CA 91436-4778 (États-Unis), immatriculée dans l'État du Delaware sous le numéro 63-0664316 et a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises et en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2008, la Société détient 96,36 % du capital social de National Cement Company, Inc., et la société Parficim en détient 3,64 %.

### Vigier Holding

Constituée le 25 août 1884, Vigier Holding est une société anonyme de droit suisse au capital de 1 452 000 CHF dont le siège social

est situé à Wylhof 1, Deitingen, 4542 Luterbach (Suisse), immatriculée à Soleure sous le numéro CH-251.3.000.003. Vigier Holding a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises, actes de commerce et secteurs des services industriels de tous types, en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi. La société peut prendre participation dans d'autres entreprises, acquérir, tenir et céder des terrains.

Au 31 décembre 2008, la société Parficim détient 100 % du capital social de Vigier Holding.

### Bétons Granulats du Centre – B.G.C.

Constituée le 30 décembre 1982, B.G.C. est une société par actions simplifiée au capital de 2 073 696 euros dont le siège social est situé aux Martres-d'Artières (63430), chemin des Martailles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 327336343 et a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux et matériels entrant dans sa fabrication.

Au 31 décembre 2008, la société Béton Travaux détient 98,98 % du capital social de B.G.C. (autres : 1,02 %).

### Béton Granulats Île-de-France/Est – B.G.I.E.

Constituée le 15 avril 1988, B.G.I.E. est une société par actions simplifiée au capital de 3 849 584 euros dont le siège social est situé à Lagny-sur-Marne (77400), 52-56, rue Jacquard, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 344933338 et a pour objet la production, le traitement, le stockage, le transport et le négoce de granulats et de tous matériaux de construction ainsi que l'exploitation de toutes carrières.

Au 31 décembre 2008, la société Béton Travaux détient 79,62 % du capital social de B.G.I.E., la société Bétons Granulats du Centre-B.G.C. en détient 15,16 % et la société Béton Rhône-Alpes en détient 5,22 %.

### Béton Rhône-Alpes

Constituée le 7 janvier 1977, Béton Rhône-Alpes est une société anonyme au capital de 2 327 280 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 309918464. Béton Rhône-Alpes a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à sa fabrication.

Au 31 décembre 2008, la société Béton Travaux détient 81,07 % du capital social de Béton Rhône-Alpes, la société SATM détient 15,48 %, et la société Granulats Rhône-Alpes détient 2,94 % (autres : 0,51 %).

### Granulats Rhône-Alpes

Constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1942, Granulats Rhône-Alpes est une société par actions simplifiée au capital de 2 776 384 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 768200255. Granulats Rhône-Alpes a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce concernant la vente de matériaux de constructions, le transport public de marchandises et la location de véhicules par voie terrestre, aérienne, maritime ou fluviale.

Au 31 décembre 2008, la société Béton Travaux détient 57,29 % du capital social de Granulats Rhône-Alpes, la société SATM détient 41,22 % et la société Béton Rhône-Alpes détient 1,48 % (autres : 0,01 %).

### Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)

Constituée le 1<sup>er</sup> février 1958, SATM est une société anonyme au capital de 1 600 000 euros dont le siège social est situé à Chambéry (73000), 1327, avenue de la Houille-Blanche, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 745820126. SATM a pour objet l'achat, la vente, l'usage, la location et l'exploitation de tout matériel à usage de transport ou à tous autres usages et toutes opérations de transport et de commission de transport notamment : transports routiers, services de transports publics, de marchandises en toutes zones et tous pays, groupage de marchandises, affrètement de camions, et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Au 31 décembre 2008, la société Béton Travaux détient 70,12 % du capital social de SATM, la Société détient 22,02 % et la société Parficim détient 7,86 %.

### Vicat Produits Industriels – V.P.I.

Constituée le 1<sup>er</sup> mai 1957, V.P.I. est une société par actions simplifiée au capital de 2 148 176 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 655780559. V.P.I. a pour objet la fabrication et la mise en œuvre de tous produits et articles de revêtement, d'étanchéité, d'isolation et de tous adjuvants et autres, ainsi que toutes opérations de représentation ou de courtage à l'occasion de ces produits et travaux.

Au 31 décembre 2008, la société SATMA détient 99,99 % du capital social de VPI (autres 0,01 %).

## Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 26 juillet 1967, Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 1 494 990 YTL dont le siège social est à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du commerce d'Ankara sous le numéro 16577 et a pour objet la production et la vente de ciment et de chaux.

Au 31 décembre 2008, la société Parficim détient 82 % du capital social de Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. (autres : 18 %).

## Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)

Constituée le 11 décembre 1954, Konya est une société anonyme de droit turc au capital de 4 873 440 YTL dont le siège social est à Ankara Yolu Üzeri n° 355, 42005 Selçuklu, Konya (Turquie), immatriculée au Registre du commerce de Konya sous le numéro 2317 et a pour objet la production et la commercialisation de différents types de ciments et bétons. Les titres de la société sont admis à la Bourse des valeurs mobilières d'Istanbul (IMBK).

Au 31 décembre 2008, la société Parficim détient 76,73 % du capital social de Konya, la société Béton Travaux détient 0,99 %, la société SATM détient 0,99 %, la société SATMA détient 0,99 %, la société Noramco détient 0,99 %, la société Konya Cimento Ticaret détient 1,46 %. Le reste des actions, représentant 17,85 %, du capital, est détenu par environ 2 500 actionnaires, aucun ne détenant plus de 1 % du capital de la société.

## Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S.

Constituée le 20 décembre 1990, Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 3 885 000 YTL, dont le siège social est à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du commerce d'Elmadag sous le numéro 488 et a pour objet la production et la commercialisation de béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2008, la société Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 99,99 % du capital social de Bastas Hazir Beton San. Ve Tic. A.S. (autres : 0,01 %).

## Sococim Industries

Constituée le 7 août 1978, Sococim Industries est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 4 666 552 110 FCFA, dont le siège social est situé au km 33 de l'Ancienne Route de Thiès, Dakar (Sénégal), immatriculée à Dakar sous le numéro 78 B 104 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et généralement, de tous produits, matières, biens, objets et services concernant le bâtiment.

Au 31 décembre 2008, la société Postoudiokoul détient 55,56 % du capital social de Sococim Industries et la société Parficim détient 44,32 % du capital social de Sococim Industries et 100 % de la société Postoudiokoul.

## Sinai Cement Company

Constituée le 27 décembre 1997, Sinai Cement Company est une société anonyme de droit égyptien au capital de 350 millions EGP, dont le siège social est situé 29A, Sama Tower, Ring Road Katamia, le Caire (Égypte), immatriculée à Giza sous le numéro 118456 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation de ciments de sacs et de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2008, les sociétés Vigier Holding et Parficim détiennent respectivement 48,41 % et 3,80 % de Sinai Cement Company (autres : 47,79 %).

## Cementi Centro Sud

Constituée le 5 septembre 2001, Cementi Centro Sud S.p.a. est une société de droit italien au capital de 3 434 013 euros, dont le siège social est situé Via XX Settembre, n° 6/8, Gênes (Italie), immatriculée à Gênes sous le numéro 02154090985 et a pour objet l'activité de gestion de terminaux portuaires, de production, d'importation et d'exportation de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2008, la société Parficim détient 100 % du capital social de Cementi Centro Sud S.p.a.





# 8

## PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS	59
8.1.1. Ciment	60
8.1.2. Béton prêt à l'emploi	61
8.1.3. Granulats	61
8.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	61
8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement	61
8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets	62
8.2.3. La réduction des nuisances	62
8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre	63
8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production	64

### 8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les principales propriétés immobilières et équipements du Groupe au 31 décembre 2008, pour ses activités Ciment, Béton prêt à l'emploi et Granulats :

Pays	Ciment			Capacité <sup>(1)</sup> (millions de tonnes)	Béton prêt à l'emploi	Granulats
	Cimenteries	Centres de broyage	Dépôts et terminaux		Centrales à béton	Carrières
France	5	2	4	4,6	140	47
États-Unis	2	-	5	2,6	45	-
Turquie	2	-	-	4,5	29	6
Sénégal	1	-	4	1,6	-	2
Mali	-	-	1	-	-	-
Suisse	1	-	-	0,7	18	19
Égypte	1	-	-	3,5	-	-
Italie	-	1	2	0,7	-	-
Mauritanie	-	1	-	0,4	1 <sup>(2)</sup>	-
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>18,6</b>	<b>233</b>	<b>74</b>

(1) Capacité équivalent ciment de la capacité clinker de chaque usine.

(2) Centrale opérationnelle en octobre 2008.

### 8.1.1. Ciment

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. Le coût de construction d'une cimenterie se chiffre entre 100 et 150 millions d'euros en fonction de la nature des travaux et du pays de localisation. Le Groupe veille à maintenir son outil industriel à un haut niveau de performance et de

fiabilité. Pour cela, il a investi de façon continue dans de nouveaux équipements, qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues, permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Le tableau ci-dessous présente les différents sites de production de ciment du Groupe en France et à l'étranger.

Cimenterie	Pays	Dates clés
Montalieu	France	Principale cimenterie du Groupe en France, sa construction date de 1922.
La Grave-de-Peille	France	Construite en 1929, la cimenterie de La Grave-de-Peille est la deuxième du Groupe en France.
Créchy	France	Construite en 1968. Cette cimenterie est située près de Vichy.
Xeuilley	France	Acquise en 1969, pendant la période de restructuration de l'industrie cimentière.
Saint-Égrève	France	Acquise en 1970. Cette usine est située dans le Sud-Est, dans la région Rhône-Alpes.
Ragland	États-Unis	En 1974, l'acquisition de la cimenterie de Ragland, dans l'Alabama, fut l'investissement phare du Groupe à l'international.
Lebec	États-Unis	En 1987, le Groupe a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'acquisition de l'usine de Lebec, en Californie, située à proximité de Los Angeles.
Konya	Turquie	La cimenterie de Konya, acquise en 1991, est située au sud du plateau anatolien.
Bastas	Turquie	La cimenterie de Bastas, acquise en 1994, est située au centre de la Turquie, près d'Ankara, la capitale.
Rufisque	Sénégal	En 1999, le Groupe a racheté la société Sococim Industries qui exploite une cimenterie, à proximité de la capitale, Dakar.
Reuchenette	Suisse	L'acquisition de Vigier, en 2001, a permis au Groupe de compléter ses activités avec la cimenterie de Reuchenette.
El Arish	Égypte	Début 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25 % dans Sinai Cement Company, propriétaire d'une cimenterie construite en 2001 à 40 km du port de El Arish. Cette participation a été portée à 52,05 % en 2007.
Oristano (station de broyage)	Italie	Acquis en mai 2003, Cementi Centro Sud est propriétaire d'une station de broyage en Sardaigne et dispose de deux terminaux maritimes à Tarente (sud de la péninsule italienne) et Imperia (près de Gênes).
Bamako	Mali	Inauguration en mars 2006 d'un terminal ferroviaire et d'une unité d'ensilage, opérés par la filiale Ciments et Matériaux du Mali.
Mynaral	Kazakhstan	Construction d'une cimenterie de 1,1 million de tonnes à Mynaral à 400 km d'Almaty. Acquisition de la société de projet en décembre 2007, l'usine devant être mise en service en 2010.
Nouakchott	Mauritanie	En octobre 2008, le Groupe a pris le contrôle, à hauteur de 65 %, du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite une installation de broyage ciment à proximité de la capitale.
	Inde	Vicat Sagar Cement, société commune mise en place par le Groupe avec son partenaire indien, réalise actuellement les étapes initiales du projet d'usine <i>greenfield</i> dans le Karnataka : sélection des fournisseurs, achat des terrains et mise en place du financement.

Le Groupe est, dans la plupart des cas, propriétaire des terrains sur lesquels sont construites ses cimenteries. La cimenterie de Lebec bénéficie quant à elle d'un bail accordé en 1966 pour une durée de 99 ans, soit une durée restante de 56 ans. Par ailleurs, à l'exception de certains matériels roulants (chargeuses, camions, etc.), les équipements industriels sont détenus en pleine propriété.

Concernant l'exploitation des carrières de calcaire et d'argile, le Groupe assure sa maîtrise foncière en étant soit propriétaire des terrains qu'il exploite, soit en ayant conclu des contrats de forage renouvelables, pour des durées allant de 10 à 30 ans selon les pays, ou enfin en bénéficiant de concessions accordées par les États, qui offrent à la fois la jouissance des terrains et le droit de les exploiter. Ces concessions sont également périodiquement renouvelables.

Le Groupe intègre, dès le début de la phase d'exploitation des carrières, les contraintes de remise en état des sites. Cet aspect est détaillé à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

### 8.1.2. Béton prêt à l'emploi

L'activité Béton prêt à l'emploi comprenait 233 centrales au 31 décembre 2008. Ces centrales sont composées d'installations de stockage de matières premières et de cuves de préparation du béton. Ces équipements sont fortement automatisés afin d'assurer une qualité constante du béton fabriqué. À l'exception de quatre centrales louées

en Turquie, les centrales du Groupe sont détenues en pleine propriété.

Par ailleurs, cette activité Béton prêt à l'emploi exploite une flotte de camions malaxeurs et de camions pompes pour livrer le béton sur les chantiers. Le Groupe exploite directement une partie de cette flotte, dont il est propriétaire ou dont il dispose dans le cadre de contrats de location-financement, ou sous-traite la livraison du béton à des locataires qui disposent de leurs propres matériels.

### 8.1.3. Granulats

Les extractions sont réalisées sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. De surcroît, le Groupe maintient le niveau de ses réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Enfin, la gestion des carrières intègre les impératifs de réhabilitation des sites, cette politique étant détaillée à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

Les équipements industriels sont des équipements lourds tels que des chargeuses, des engins de transport, des concasseurs et d'autres matériels comme des dragues. À l'exception de certains matériels roulants faisant l'objet de contrats de location-financement, ces équipements sont détenus en pleine propriété.

## 8.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les grands axes de la politique environnementale du Groupe s'inscrivent dans la continuité de son engagement pour un développement durable ; ils passent par un souci réel de respect de l'environnement, d'économie des ressources naturelles et de développement des relations humaines. Les investissements ont représenté un montant total de 9,2 millions d'euros en 2008, 22,1 millions d'euros en 2007 et 23,5 millions d'euros en 2006. Cet engagement se traduit notamment par les actions suivantes menées par le Groupe.

### 8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement

L'exploitation des carrières, nécessaire à l'alimentation des cimenteries ou à la production de granulats, intègre la préoccupation environnementale à toutes les étapes de la vie des sites concernés. La faune, la flore et le paysage sont pris en considération à chaque étape de leur exploitation.

La stratégie en matière de gestion environnementale des carrières s'oriente sur trois axes fondamentaux :

#### ▼ Réaménagements des carrières

76 % des carrières du Groupe disposent d'un plan de réaménagement. Ce taux a varié par rapport à l'année précédente (plus de 80 %

en 2007) en raison de la fermeture de certains sites (Voreppe en Isère, Manhurel en Meurthe-et-Moselle) et de l'obtention de nouvelles autorisations en attente de l'étude technique d'extraction (carrière de Mynaral, au Kazakhstan, carrières de Pout et de Bandia au Sénégal).

En 2008, plus de 600 000 m<sup>2</sup> ont été réaménagés dans le cadre de ces programmes. Ces réaménagements, à vocations multiples, s'adaptent au contexte et aux besoins locaux et intègrent notamment des prairies, des boisements ainsi que des plans d'eau. Le Groupe a par ailleurs poursuivi les plantations, avec en 2008 plus de 10 000 arbres sur une superficie de 70 000 m<sup>2</sup> réaménagés sur les carrières de Konya et d'Elmadag en Turquie.

#### ▼ Mesures compensatoires aux extractions

Le Groupe s'attache à mettre en place dans le cadre de ses projets des mesures compensatoires prises en concertation avec les ONG locales et les pouvoirs publics. Il s'agit alors de programmes ciblés sur une espèce précise, ou de plans plus vastes concernant des biotopes dans leur ensemble. Le Groupe a en particulier entrepris la réalisation d'un gîte de pierres sèches sur la carrière de Maizières (Meurthe-et-Moselle), destiné à abriter des chiroptères, ainsi que la présentation officielle aux pouvoirs publics, de la *Blue Springs Natural Reserve* (Ragland, Alabama), qui intègre sur 59 ha la protection de zones humides et de rivières, l'accueil et la familiarisation du public. En France,

une convention de mise à disposition pour 2,7 ha de terrain a été signée avec la commune de Passins (Isère) dans le cadre d'un Espace naturel sensible. La gestion de cet ensemble de 30 ha au total, en partenariat avec le Conseil général de l'Isère et une ONG naturaliste, vise la préservation des boisements et le développement des zones humides.

### ▼ Réduction des impacts environnementaux

La maîtrise des nuisances et de l'empreinte des carrières du Groupe sur la biodiversité reste indissociable de sa manière d'exploiter. En 2008, cette préoccupation se traduit notamment par la mise en place sur la carrière de Pré-de-Joux à Arnas (Rhône) d'un plan de suivi annuel des réaménagements et de l'influence de la gravière sur la zone Natura 2000 limitrophe. L'état initial, réalisé cette année, constitue le point de départ d'un suivi en continu de la biodiversité, en vue d'adapter en temps réel le plan d'exploitation du Groupe et de mesurer la valeur des réaménagements. En outre, le Groupe continue en 2008, au Sénégal, ses opérations de culture de biocombustibles avec la plantation de 180 ha de Jatrophas sur les terrains de ses carrières, permettant à terme de réduire l'usage des combustibles fossiles.

Enfin, dans la lignée des conclusions du Grenelle de l'environnement, le Groupe a pour objectif de favoriser la biodiversité dans l'enceinte même de ses sites en exploitation. Ainsi, la carrière de Xeuilley (Meurthe-et-Moselle) a-telle été intégrée dans le plan d'action régional pour la sauvegarde du crapaud sonneur à ventre jaune et des milieux aquatiques temporaires en Lorraine, cette carrière étant l'un des sept « noyaux durs » de population en Lorraine faisant l'objet de ce plan d'action. À ce titre, une première campagne de suivi de l'espèce a été réalisée au cours de la période printemps-été 2008 par le Conservatoire des sites lorrains.

Les sommes provisionnées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées aux Notes 1.16 et 15 de la Section 20.2. « Informations financières » du présent document de référence.

### 8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets

Le choix des combustibles utilisés dans les cimenteries intègre systématiquement les paramètres environnementaux, que cela se traduise par le choix de combustibles moins émetteurs de CO<sub>2</sub> comme le gaz ou par la mise en œuvre de combustibles de substitutions dès qu'un marché de collecte de déchets le permet industriellement et économiquement (sous réserve de l'accord des autorités de contrôle concernées).

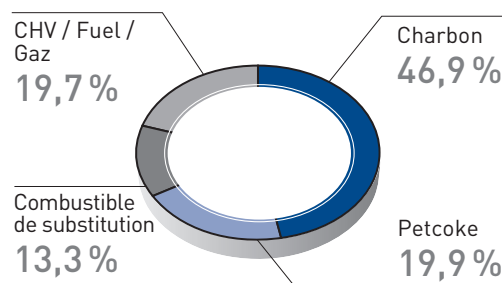
Le Groupe figure parmi les acteurs les plus actifs de la profession dans le domaine de l'utilisation des combustibles secondaires. Au cours de l'exercice écoulé, le mix des combustibles est resté globalement stable

pour le Groupe, avec néanmoins une progression de l'utilisation du taux de combustibles secondaires qui passe de 12,9 % des thermies consommées en 2007 à 13,3 % en 2008. Cette progression ne reflète pas entièrement la réalité des progrès réalisés, en raison d'un effet de mix défavorable. La production de clinker progresse dans les pays qui n'utilisaient jusqu'ici pas ou peu de combustibles de substitution, notamment en Égypte et en Turquie, à la suite des augmentations de capacités. Le taux d'utilisation de combustibles secondaires progresse ainsi de 3 points en France, et de près de 5 points en Suisse et aux États-Unis.

Plusieurs projets en cours dans le cadre du plan « Performance 2010 » permettront de poursuivre la progression de l'utilisation de ces combustibles secondaires :

- En **France**, le Groupe cherche à la fois à diversifier ses combustibles secondaires et à les mettre en œuvre dans son usine de La Grave de Peille qui a reçu les autorisations nécessaires fin 2008.
- En **Turquie**, une filiale commune créée avec la société Chimirec, permettra d'alimenter l'usine de Bastas en déchets.
- Au **Sénégal**, l'utilisation de plusieurs types de combustibles sera mise en œuvre dès 2009 (coques d'arachides, baies de Jatrophas, huiles usagées) et d'autres filières sont à l'étude.
- En **Suisse**, les travaux prévus en 2009 pour l'augmentation des capacités visent également à permettre l'utilisation de déchets solides broyés pour augmenter encore le taux de substitution.
- Aux **États-Unis** l'usine de Lebec devrait poursuivre à la fois l'augmentation des combustibles secondaires déjà utilisés et la diversification des types mis en œuvre.

### Répartition des combustibles 2008



### 8.2.3. La réduction des nuisances

Outre les mesures relatives aux carrières exposées précédemment, le Groupe est attentif à réduire les nuisances à leur environnement causées par la conduite des activités industrielles. Les émissions et rejets dans l'air concernent essentiellement les cimenteries. Ceux-ci sont mesurés régulièrement et sont strictement réglementés et contrôlés, notamment en ce qui concerne les poussières, le SO<sub>x</sub> et les NO<sub>x</sub>.

Les résultats agrégés des mesures d'émission du Groupe se présentent comme suit :

	% de la production clinker 2008 couverte par l'analyse	Émissions totales (tonnes)		Émissions (g/t de clinker)	
		2008	2007 <sup>(1)</sup>	2008	2007 <sup>(1)</sup>
Poussières	95 %	476	515	42	56
SOx	46 %	2 861	1 981	552	373
NOx	72 %	11 840	9 076	1 469	1 221

(1) Hors données relatives aux émissions de l'usine de Rufisque jugées non représentatives.

L'important effort d'investissement réalisé par le Groupe au cours des dernières années avec l'installation de filtres à manches dans plusieurs usines (Konya en Turquie, Montalieu et Créchy en France et Rufisque au Sénégal) donne des résultats et se traduit par une nouvelle baisse des émissions de poussières, plaçant le Groupe parmi les plus performants de la profession dans ce domaine.

L'augmentation des valeurs d'émission par tonne de NOx et de SOx entre 2007 et 2008 résulte à la fois d'une amélioration des méthodes de mesure et d'un périmètre de mesure différent. Les valeurs ainsi atteintes par le Groupe, lui permettent de se situer dans les bonnes pratiques de la profession.

### 8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre

Dans tous les pays où le Groupe est présent, il a mis en œuvre des actions pour participer à l'effort collectif des pays signataires du Protocole de Kyoto en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'activité Ciment est essentiellement concernée par les émissions de CO<sub>2</sub> provenant, d'une part de la décarbonatation du calcaire, et d'autre part des combustibles utilisés dans ses fours.

Avant même la première période d'application des quotas d'émission (2005-2007), le Groupe a activement travaillé à la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, en cherchant à diminuer la consommation de combustibles fossiles, par l'amélioration de l'efficacité thermique de ses fours, ainsi que par un recours croissant aux combustibles secondaires, moins émetteurs en CO<sub>2</sub> et aux combustibles issus de la biomasse, dont le bilan CO<sub>2</sub> est neutre pour l'environnement. Dans une optique à moyen terme, le Groupe développe également des ciments aux ajouts dans les pays où les normes le permettent (fillers calcaire ou pouzzolanique, laitier de haut-fourneau, cendres volantes). Le Groupe étudie également d'autres alternatives (nouvelles technologies, rapatriement de CO<sub>2</sub> dans le cadre des Mécanismes de Développement Propre, nouveaux produits, etc.).

Depuis 2005, l'activité cimentière en France est soumise à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. À cette date, un mécanisme de quotas a été mis en place par l'Union européenne afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés par les États membres après concertation avec les organismes professionnels. Ces

allocations de quotas d'émission sont déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance prévue du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement des quotas alloués par industriel doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

Concernant la seconde phase d'affectation de ces quotas sur les années 2008-2012 (PNAQ II), le Groupe estime que, compte tenu des efforts réalisés pour la réduction de ses émissions, de ses prévisions de ventes sur cette période, de la version révisée du plan national d'affectation acceptée par la Commission européenne, ainsi que des nouvelles allocations attribuées au titre de la réserve pour les nouveaux entrants (au total 2,8 millions de tonnes), il ne devrait pas avoir besoin de racheter de droits supplémentaires à émettre sur le marché.

L'année 2008 a été marquée par les négociations relatives à la modification de la directive européenne sur les émissions de gaz à effet de serre pour la période postérieure à 2012. Sous la présidence française de l'Union européenne, le projet de directive publié en janvier 2008 a été aménagé, afin de tenir compte de son impact prévisible sur la compétitivité des industries européennes hautement consommatrices en énergie. La directive adoptée le 16 décembre 2008 attribue des quotas de CO<sub>2</sub> gratuits aux industries qui seront reconnues comme très consommatrices en énergie et soumises à la concurrence internationale. Les critères définis dans la directive permettent de classer l'industrie cimentière dans cette catégorie. Le montant des quotas gratuits attribué sera fondé sur la moyenne des émissions spécifiques des cimenteries ayant les plus faibles facteurs d'émission de CO<sub>2</sub> et représentant 10 % de la production de clinker.

Certains détails de la directive doivent encore être précisés par la Commission. Il ressort cependant du texte actuel que des efforts de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> seront nécessaires, mais ces efforts devraient être compatibles avec le maintien de la compétitivité de l'industrie cimentière européenne. La qualité de l'outil industriel du Groupe en France, qui résulte de la politique d'investissement conduite de longue date, le positionne de manière favorable dans ce nouveau contexte réglementaire.

En France, 2008 a également été la première année de mise en œuvre de la phase II du Plan national d'affectation de quotas (PNAQ II). À ce titre le Groupe s'est vu attribué 2 802 milliers de tonnes de quotas d'émission. Compte tenu de la décélération enregistrée sur le marché et de la progression des combustibles secondaires (notamment

issus de la biomasse et de la bonne maîtrise du bilan thermique des installations), les émissions réelles ont été estimées à 2 380 milliers de tonnes de CO<sub>2</sub>. L'excédent a été partiellement vendu sur le marché, à hauteur de 340 000 tonnes. Par ailleurs, le PNAQ II offre la possibilité au Groupe de s'acquitter partiellement de son obligation de restitution de quotas d'émission par des certificats de réduction d'émission (CER) ; le Groupe a ainsi pu procéder à un échange de quotas contre des CER, à hauteur de 210 milliers de tonnes, et la soultte reçue a été comptabilisée dans le résultat de la période.

En 2008, les émissions totales du Groupe pour l'activité Ciment, ont représenté 9 271 780 tonnes de CO<sub>2</sub>. Ces émissions sont en nette progression en valeur absolue (+ 9,7 %), notamment due à l'augmentation de la production clinker (+ 9,5 %), faisant suite aux augmentations de capacités, notamment en Égypte et en Turquie. Les émissions par tonnes progressent légèrement, à 823 kg de CO<sub>2</sub>/tonne de clinker, du fait d'une modification du mode de calcul des émissions. À méthode de calcul constante, les émissions par tonne auraient montré une légère baisse.

Les sommes comptabilisées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées à la Note 1.7 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2008 » du présent document de référence.

### 8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production

La gestion et le recyclage des eaux utilisées pour la production est prise en compte dans les trois métiers de base du Groupe :

- dans le Ciment, l'eau n'est utilisée que pour le refroidissement et le Groupe développe une approche visant à minimiser le prélèvement sur l'environnement en privilégiant les systèmes de recyclage et en recueillant les eaux de pluie ;
- pour le Béton prêt à l'emploi, l'eau est utilisée à la fois pour être incorporée au produit, mais aussi pour le lavage des installations et véhicules. En France, la mise en œuvre du programme de gestion des eaux initié en 2007 a été poursuivie. En Suisse la nouvelle centrale d'Interlaken dispose des dernières technologies de traitement des eaux ;
- dans les Granulats, les prélèvements importants nécessaires au lavage des matériaux sont compensés par des systèmes de recyclage des eaux, comme par exemple le site de Sablières du Grésivaudan qui fonctionne en circuit fermé.

# 9

# EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	66
9.1.1. Synthèse des résultats 2008 du Groupe	66
9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats	67
9.1.3. Principales politiques comptables	68
9.1.4. Éléments du compte de résultat	69
9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change	69
9.2. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2008 ET 2007	70
9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé	70
9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation	72
9.2.3. Évolution du résultat financier	76
9.2.4. Évolution des impôts	76
9.2.5. Évolution du résultat net	77
9.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2007 ET 2006	77
9.3.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé	77
9.3.2. Évolution du résultat d'exploitation	79
9.3.3. Évolution du résultat financier	84
9.3.4. Évolution des impôts	84
9.3.5. Évolution du résultat net	84

La présentation et l'analyse qui suivent doivent être lues avec l'ensemble du document de référence, notamment les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos aux 31 décembre 2006, 2007 et 2008, établis selon les normes comptables internationales (*International*

*Financial Reporting Standards* ou « IFRS », voir la Section 20.1 « Principes comptables » du présent document de référence) et sur la base desquels cette analyse a été effectuée.

## 9.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

À la date du présent document de référence, le Groupe est présent dans onze pays et exerce dans neuf pays ses principaux métiers que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton prêt à l'emploi et Granulats d'autre part

reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	▼	▼	▼
États-Unis	▼	▼	
Suisse	▼	▼	▼
Turquie	▼	▼	
Sénégal	▼	▼	
Égypte	▼		
Italie	▼		
Mali	▼		
Kazakhstan	▼		
Inde	▼		
Mauritanie	▼	▼	

Les expéditions totales du Groupe dans ces principaux métiers ont représenté, en 2008, 14,2 millions de tonnes de ciment, 8,4 millions de m<sup>3</sup> de béton et 21,6 millions de tonnes de granulats.

Le Groupe opère, par ailleurs, dans des activités complémentaires aux métiers principaux en France et en Suisse.

### 9.1.1. Synthèse des résultats 2008 du Groupe

Au titre de l'exercice 2008, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 057 millions d'euros, en repli de 3,7 % par rapport à 2007 et de 3,0 % à périmètre et taux de change constants.

Dans un contexte économique dégradé, l'activité du Groupe a reculé en France (- 1,4 %), aux États-Unis (- 25,8 %) et en Turquie (- 0,9 %), à périmètre et taux de change constants. À l'inverse, en Europe (+ 0,6 %) et en Afrique et Moyen-Orient (+ 17,1 %), le chiffre d'affaires consolidé du Groupe à périmètre et taux de change constants s'est inscrit en progression par rapport à 2007.

Variation du chiffre d'affaires 2008/2007 par métier et zone géographique d'implantation :

	France		Hors de France		Total	
	En millions d'euros	%	En millions d'euros	%	En millions d'euros	%
Ciment	- 2,7	- 0,8 %	+ 3,0	+ 0,5 %	+ 0,3	=
Béton & Granulats	+ 1,1	+ 0,2 %	- 70,1	- 16,6 %	- 69,0	- 7,5 %
Autres Produits & Services	- 8,9	- 4,4 %	- 1,9	- 2,0 %	- 10,8	- 3,5 %
<b>Total</b>	<b>- 10,5</b>	<b>- 1,0 %</b>	<b>- 69,0</b>	<b>- 6,2 %</b>	<b>- 79,5</b>	<b>- 3,7 %</b>



Les niveaux de rentabilité opérationnelle du Groupe ont reculé par rapport à 2007, affectés par :

- la baisse très sensible de l'activité aux États-Unis tout au long de l'exercice et la dégradation de l'activité au cours du second semestre sur les marchés français, européens et turcs ;
- la baisse sensible des prix en Turquie et aux États-Unis, liée à la forte pression concurrentielle.

Ces facteurs n'ont pu être compensés par le dynamisme commercial en Afrique et au Moyen-Orient.

La rentabilité opérationnelle du Groupe a également été affectée par la hausse des prix de l'énergie, en partie compensée par l'amélioration des performances techniques de l'outil industriel et par l'utilisation accrue de combustibles secondaires. Ainsi, l'EBITDA consolidé du Groupe affiche un recul de 10,9 % par rapport à 2007, à 528 millions d'euros, et de 9,5 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA s'établit donc à 25,7 % contre 27,8 % en 2007.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 273 millions d'euros, en baisse de 17,4 % par rapport à celui de l'année 2007 (331 millions d'euros), incluant une part Groupe de 245 millions d'euros, en baisse de 18,1 % par rapport à celle de l'année 2007 (299 millions d'euros).

La capacité d'autofinancement consolidée de 402 millions d'euros a notamment permis de financer 383 millions d'euros d'investissements industriels sur l'année. Avec un endettement net de 678 millions d'euros, le Groupe affiche au 31 décembre 2008 une structure financière solide, le ratio dette financière nette/capitaux propres (*gearing*) ressortant à cette date à 34,7 % contre 30,0 % à fin 2007.

### 9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Groupe considère que les principaux facteurs ayant une influence significative sur sa performance financière sont les suivants.

#### ▼ 9.1.2.1. Éléments ayant un impact sur le chiffre d'affaires

##### (a) Conditions économiques des pays d'implantation du Groupe

Les matériaux produits par le Groupe, que sont le ciment, le béton et les granulats, constituent les composants majeurs des constructions et infrastructures en général.

La demande de ces produits est fonction des conditions économiques spécifiques à chaque pays et marché, qui sont déterminées par le rythme de croissance démographique, le niveau de croissance économique et le niveau d'urbanisation propres à chacun d'eux. Ce

sont ces facteurs qui conditionnent le niveau des investissements publics et privés locaux dans les logements et les infrastructures de toutes natures, et dont dépend le volume des ventes réalisées par le Groupe sur chacun des marchés où il opère.

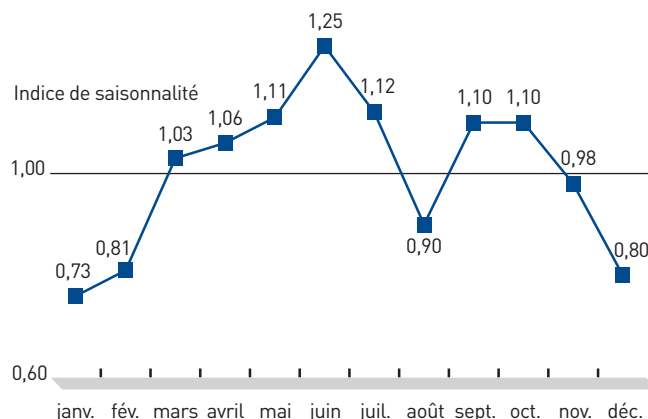
Les niveaux de prix appliqués sur chaque marché sont déterminés par le coût des facteurs de production des acteurs présents et l'intensité concurrentielle de l'offre disponible sur chacun d'eux.

##### (b) Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Le graphique qui suit présente l'évolution du coefficient de saisonnalité mensuel moyen au cours de l'année, calculé à partir de la saisonnalité du chiffre d'affaires constatée au cours des cinq derniers exercices. Ainsi, pour une moyenne mensuelle égale à 1, l'amplitude de saisonnalité varie de 0,73 en moyenne en janvier à près de 1,25 en moyenne en juin.

Saisonnalité du chiffre d'Affaires Vicat



Les saisonnalités observées sont différentes selon les pays d'implantation. Ainsi, les activités du Groupe au Sénégal, malgré une activité réduite d'août à octobre du fait de l'hivernage, ainsi qu'aux États-Unis, subissent une saisonnalité moins forte que celle constatée en Europe occidentale. Par ailleurs, la Turquie ne connaît pas de baisse de son activité au mois d'août, contrairement à la France et l'Italie.

### ▼ 9.1.2.2. Éléments ayant un impact sur les coûts de production

Les principales composantes du coût de production sont l'énergie, les matières premières, l'entretien, les dotations aux amortissements de l'outil industriel, les frais de transport et les frais de personnel.

C'est dans l'activité Ciment que le poids de l'énergie est le plus important ; il représente globalement plus du tiers du prix de revient du ciment. Le coût de l'énergie comprend, d'une part l'électricité dont le prix dépend notamment des capacités de production disponibles sur chaque marché et, d'autre part les combustibles, dont les prix dépendent des conditions globales de marché pour chaque matière. L'incidence de l'évolution du prix des combustibles varie notamment en fonction du mix des combustibles utilisés, de la performance énergétique de chaque usine, et de la capacité à mettre en œuvre des combustibles de substitution. L'incidence des variations des cours de l'énergie ne se traduit qu'avec retard et de façon amortie dans le compte de résultat, compte tenu des stocks et des contrats d'approvisionnement à terme existants.

Les produits du Groupe étant pondéreux, la part relative au transport peut s'avérer importante. La localisation des usines et leur proximité par rapport aux marchés sont donc déterminantes sur la position concurrentielle et ont une incidence directe sur le niveau des prix de vente net de transport perçus par les sociétés (voir aussi la Section 9.1.4 « Éléments du compte de résultat » du présent document de référence).

### ▼ 9.1.2.3. Éléments ayant un impact sur le résultat financier

Le niveau du résultat financier consolidé dépend principalement du niveau d'endettement du Groupe, ainsi que des taux d'intérêt pratiqués et de l'évolution des taux de change des monnaies dans lesquelles le Groupe supporte un endettement ou dispose d'un excédent de trésorerie. La sensibilité à ces variations de taux et de change est limitée par les instruments financiers de couverture utilisés.

Les activités du Groupe sont réalisées par des entités qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie, aussi bien pour les ventes que pour les achats. L'exposition du Groupe au risque de change est de ce fait limitée.

Néanmoins, les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupe font le plus souvent l'objet de couvertures de change par les sociétés du Groupe lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

### ▼ 9.1.2.4. Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe

La charge fiscale du Groupe dépend des lois fiscales en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est implanté ainsi que des accords dérogatoires dont bénéficient certaines filiales (Sénégal et Égypte).

Au Sénégal, l'État a signé en février 2006, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2006, une convention minière avec Sococim lui accordant un statut fiscal dérogatoire du fait de son important programme d'investissements, dont les points principaux sont la suppression de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la patente et de la taxe foncière pour une durée de quinze ans, la détaxe à l'importation pendant la période d'investissement de quatre ans.

En Égypte, Sinai Cement a bénéficié lors de sa création d'un régime dérogatoire en faveur de l'investissement, au titre duquel la société est exonérée d'impôt sur les bénéfices pour une durée de dix ans à compter de 2001.

Au Kazakhstan, Jambyl Cement a bénéficié fin 2008 d'un accord d'exemption d'impôts sur les bénéfices, pour une durée de dix ans, à compter du démarrage de l'usine.

## 9.1.3. Principales politiques comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe sont établis, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture. Aucune des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur au 31 décembre 2008 n'est appliquée par anticipation.

Les options suivantes ont été retenues dans le cadre de la première application des normes IFRS :

- pas de retraitement des regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition ;
- non-utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation antérieure comme nouveau coût historique ;
- mise à zéro des écarts actuariels liés aux avantages du personnel non encore reconnus par imputation sur les capitaux propres ;
- mise à zéro des écarts de conversion accumulés par imputation sur les réserves consolidées.

La présentation des états financiers est effectuée :

- par nature pour le compte de résultat ;
- selon la classification courant/non courant pour le bilan ;
- selon la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie.

La Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe, qui sont également décrits pour l'essentiel dans la Section 20.1 « Principes comptables » du présent document de référence.

### 9.1.4. Éléments du compte de résultat

Dans le cadre des comptes consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS, les principaux postes du compte de résultat, qui feront l'objet de commentaires ci-après et qui nécessitent des précisions, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires, qui comprend principalement les facturations des produits livrés au cours de la période ainsi que celles des services rendus au cours de la période, notamment les transports sur vente refacturés ;
- les achats consommés, qui regroupent principalement les achats et variations de stocks de matières premières et combustibles, les fournitures d'électricité et autres prestations reçues (notamment les frais d'entretien et les frais de transport) ;
- les charges de personnel, qui incorporent le coût des salaires et charges sociales afférentes au personnel employé directement par l'entreprise, ainsi que la participation et l'intéressement aux résultats pour les sociétés dans lesquelles ces dispositifs existent et les charges afférentes aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- les impôts et taxes, qui correspondent aux impôts restant à la charge de l'entreprise autres que ceux assis sur le résultat.

Au-delà des agrégats comptables figurant au compte de résultat, les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour la mesure de la performance financière et industrielle sont l'EBITDA et l'EBIT, qui sont présentés au pied du compte de résultat publié. Ces agrégats sont définis dans la Note 1.19 de l'annexe aux comptes consolidés et la rationalisation du passage entre l'excédent brut d'exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le résultat d'exploitation est présentée dans la Note 23 (voir également la Section 3 « Informations financières sélectionnées » du présent document de référence).

### 9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change

#### ▼ Modifications de périmètre

Les modifications du périmètre de consolidation comprennent les acquisitions (entrée de périmètre), les cessions (sortie de périmètre) et les changements de méthode de consolidation des filiales du Groupe (acquisition complémentaire ou cession partielle).

Dans le cadre de la poursuite de sa croissance externe, le Groupe a acquis au second trimestre 2008 les actifs du groupe Walker, implanté aux États-Unis dans la région d'Atlanta (Géorgie) et spécialisé dans la production de béton prêt à l'emploi. Le groupe Walker exploite 14 centrales à béton disposant d'une capacité de plus de 700 000 m<sup>3</sup>.

Le Groupe a également acquis en octobre 2008 65 % du capital de la société BSA Ciment en Mauritanie, qui possède un centre de broyage ciment d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Ces installations sont idéalement situées à proximité de la capitale et de la principale zone portuaire du pays.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé au mois de juin 2008 la création d'une société commune avec le cimentier indien Sagar Cements implantée dans l'État de l'Andhra Pradesh. L'objectif de cette opération est la construction d'une cimenterie « *greenfield* » à Gulbarga, dans l'État du Karnataka, la production devant démarrer en 2012 au plus tard. Cette opération, qui demeure soumise à la levée dans le courant de l'exercice 2009 de certaines conditions suspensives (obtention des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation, acquisition de terrains afin de sécuriser les réserves des carrières, mise en place du financement), n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de l'exercice 2008. (Voir également Sections 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet », 6.3.1.7.(i) « Description des métiers et présentation des marchés », et 12.2.3 « Investissements industriels ».)

Dans le cadre de l'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2007 de la société de béton et granulats Astrada, le Groupe avait acquis certains sites qui n'étaient pas en complète cohérence avec son organisation industrielle et commerciale et il a été décidé de les céder. Cette cession a été effective le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### ▼ Variation de change

Compte tenu de l'implantation internationale des entités du Groupe, celui-ci est tributaire des fluctuations des devises de chacun des pays dans lequel il est implanté par rapport à l'euro (i), ainsi que de celles utilisées par ses filiales pour leurs transactions d'exploitation par rapport aux monnaies fonctionnelles de chacune d'entre elles (ii).

i. À la clôture, les comptes de résultat des filiales sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les variations d'une période à l'autre des différentes monnaies dans lesquelles le Groupe opère par rapport à l'euro, sont source de variation du chiffre d'affaires et plus généralement des produits et charges exprimés en euros, sans que cette variation ait pour origine une évolution de la performance du Groupe.

À des fins de comparaison, le Groupe présente dans la Note 19 de l'annexe aux comptes consolidés le chiffre d'affaires 2008 recalculé à périmètre et change constants par rapport à 2007.

Par ailleurs, les bilans des filiales sont convertis en euros au cours de clôture. Les variations de ces mêmes monnaies se traduisent par des écarts de conversion inscrits en capitaux propres (voir la Note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés).

ii. Les gains ou pertes constatés par les sociétés du Groupe lorsqu'elles effectuent des transactions dans des devises différentes de leurs monnaies de fonctionnement sont enregistrés en différences de change dans le résultat financier.

## 9.2. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2008 ET 2007

### 9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008 atteint 2 057 millions d'euros, en baisse de 3,7 % par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une évolution organique de l'activité de - 3,0 %, représentant une baisse de près de 64 millions d'euros et résultant principalement de la baisse des ventes aux États-Unis, malgré la résistance de la France et de la Suisse et la progression marquée du Sénégal et de l'Égypte ;
- d'une diminution de 1,3 %, représentant une baisse de 28 millions d'euros, imputable à l'évolution défavorable des cours de change en 2008 par rapport à 2007, en particulier sur le dollar US (- 19 millions d'euros) et la livre turque (- 13 millions d'euros) partiellement compensée par un redressement du franc suisse (8 millions d'euros) ; et
- d'une augmentation de 0,6 %, représentant une hausse de 12 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation, avec principalement l'intégration des sites du groupe Walker aux États-Unis en mai, l'acquisition de diverses sociétés de béton en France et de BSA Ciment en Mauritanie au 1<sup>er</sup> octobre, partiellement compensée par un effet report de la cession des activités Négoce et Tuyaux en France et la cession d'un site en Suisse.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité pour l'exercice 2008, par rapport à 2007, se présente comme suit :

(en millions d'euros sauf %)	2008	2007	Variation	Variation (%)	Dont		
					effet de change	variation de périmètre	croissance interne
Ciment	929	929	0	0,0 %	(16)	2	14
Béton & Granulats	845	914	(69)	- 7,5 %	(15)	17	(71)
Autres Produits & Services	283	293	(11)	- 3,7 %	3	(7)	(7)
<b>Total</b>	<b>2 057</b>	<b>2 136</b>	<b>(79)</b>	<b>- 3,7 %</b>	<b>(28)</b>	<b>12</b>	<b>(64)</b>

Comme indiqué plus haut, le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe est en repli, du fait essentiellement du tassement de l'activité à périmètre et taux de change constants. L'analyse globale des différentes composantes de cette évolution est présentée ci-après :

	Évolution 2008/2007 (%)
Effet volume	- 4,9 %
Effet prix et mix	+ 1,9 %
Variations de périmètre	+ 0,6 %
Variations de change et autres	- 1,3 %
<b>Total</b>	<b>- 3,7 %</b>

La baisse des volumes concerne principalement les États-Unis et l'activité Béton & Granulats. La progression des prix de ventes concerne l'ensemble des activités et des marchés, à l'exception des États-Unis et de la Turquie du fait des conditions de marchés particulièrement difficiles en 2008 dans ces deux pays. Elle traduit l'action commerciale du Groupe pour répercuter l'incidence de la hausse des coûts énergétiques.

La croissance des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

	2008	2007	Évolution
Ciment (milliers t)	14 225	14 155	0,5 %
Béton (milliers m <sup>3</sup> )	8 373	8 846	- 5,3 %
Granulats (milliers t)	21 579	22 562	- 4,4 %

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersecteurs) se présente comme suit :

(en pourcentage)	2008	2007
Ciment	47,9	46,7
Béton & Granulats	37,0	38,4
Autres Produits & Services	15,1	14,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est stable à près de 85 % du chiffre d'affaires consolidé avant élimination.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé, par zone géographique de vente :

(en millions d'euros)	2008	%	2007	%
France	974	47,3 %	988	46,2 %
Amériques	268	13,0 %	364	17,0 %
Turquie	162	7,9 %	194	9,1 %
Afrique, Moyen-Orient et autres	335	16,3 %	276	12,9 %
Europe (hors France)	318	15,5 %	314	14,7 %
<b>Total</b>	<b>2 057</b>	<b>100 %</b>	<b>2 136</b>	<b>100 %</b>

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en progression du fait d'une activité résistante pendant les huit premiers mois de l'année et de la bonne orientation des prix de vente, tandis que celle réalisée aux États-Unis est en baisse du fait à la fois de l'évolution défavorable des parités de change et du repli de l'activité qui a résulté de la baisse du marché de la construction.

La part de la zone Afrique/Moyen-Orient progresse fortement, passant de 12,9 % en 2007 à 16,3 % en 2008 du fait de la croissance soutenue de ces marchés et de l'effet en fin d'année de l'augmentation de capacité de Sinai Cement.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2008 par pays et par activité :

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations intersecteurs	CA consolidé
France	454	508	265	(210)	1 017
États-Unis	129	182	0	(43)	268
Turquie	149	84	4	(50)	187
Sénégal	172	17	0	0	189
Suisse	86	91	91	(25)	243
Italie	40	0	0	0	40
Égypte	113	0	0	0	113
<b>CA opérationnel secteurs (avant éliminations intersecteurs)</b>	<b>1 143</b>	<b>882</b>	<b>360</b>	-	-
Éliminations intersecteurs	(214)	(37)	(77)	(328)	-
<b>CA consolidé</b>	<b>929</b>	<b>845</b>	<b>283</b>	-	<b>2 057</b>

## 9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation

Dans un contexte macroéconomique en forte détérioration au cours de l'exercice 2008, les résultats du Groupe démontrent une bonne capacité de résistance. En effet, l'EBITDA est en repli de 10,9 % (9,5 % à périmètre et change constants) du fait principalement de la baisse sensible de l'activité tout au long de l'année et de la forte pression concurrentielle en Turquie. Dans un contexte de coûts énergétiques toujours élevés sur l'exercice, ces éléments n'ont pas pu être compensés par la progression de l'activité en Égypte et au Sénégal.

(en millions d'euros)	2008	2007	Évolution
Chiffre d'affaires	2 057,0	2 136,5	- 3,7 %
EBITDA	528,3	593,2	- 10,9 %
EBIT	392,2	479,8	- 18,3 %
Résultat d'exploitation <sup>(1)</sup>	381,9	450,6	- 15,3 %

(1) Le résultat d'exploitation se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

Au-delà de la performance opérationnelle des différents métiers qui est détaillée ci-après, le résultat d'exploitation intègre notamment en 2008 :

- une charge nette d'un montant de 11,2 millions d'euros, enregistrée au titre du sinistre apparu dans la vallée de la Maurienne au cours de l'exercice 2006 (19,7 millions d'euros au titre de l'exercice précédent) ; et
- une reprise de provision de 3,5 millions d'euros suite à une décision d'appel au titre d'un litige relatif à une amende sur les pratiques commerciales en Corse (litige qui fait actuellement l'objet d'un pourvoi en cassation par la Société), contre 8 millions de dotation en 2007.

Au global, l'ensemble des éléments non récurrents compris dans le résultat d'exploitation, qui représentait une charge nette de 14,9 millions d'euros pour l'exercice 2007, représente en 2008 une charge nette de 1,7 million d'euros.

### ▼ 9.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2007 et 2008.

#### 9.2.2.1.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

(en millions d'euros)	2008	2007	Évolution
CA opérationnel	1 142	1 156	- 1,2 %
Éliminations intersecteurs	(213)	(227)	-
Contribution au CA consolidé	929	929	0,0 %
EBITDA	388	415	- 6,5 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	33,9 %	35,9 %	- 2 pts
Résultat d'exploitation	303	336	- 9,7 %

La rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment est en repli, tant au niveau du résultat d'exploitation que de l'EBITDA. A périmètre et change constants, l'EBITDA de l'activité Ciment est en baisse de 5,2 %, à 388 millions d'euros, traduisant un repli de la marge d'EBITDA de 2,0 points, à 33,9 % du chiffre d'affaires opérationnel. Cette évolution résulte principalement de la détérioration des conditions de marché aux États-Unis et en Turquie et de la hausse des prix de l'énergie, malgré une bonne maîtrise du prix de revient.

Le chiffre d'affaires de l'activité ciment est en baisse de 1,2 %, mais progresse de 0,4 % à périmètre et taux de change constant. Les volumes sont globalement stables avec une baisse marquée aux États-Unis, une progression dans la zone Afrique/Moyen-Orient et en Turquie

et une érosion en France et en Europe. Les prix progressent sauf aux États-Unis et en Turquie.

Cette politique, combinée à la bonne maîtrise des prix de revient et aux premiers bénéfices du plan « Performance 2010 », a permis de compenser la hausse des coûts énergétiques et les surcoûts de transports et d'achats de clinker encore supportés sur certains marchés dans l'attente de la montée en puissance progressive des nouvelles capacités. Cette évolution s'est traduite par une baisse de la part des achats consommés dans le chiffre d'affaires de plus d'un point, à 52,7 %.

Les charges de personnel progressent de + 3,2 %, compte tenu de l'accélération de l'inflation dans plusieurs pays. Enfin, les impôts et taxes sont en hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent, à environ 21 millions d'euros.

Par pays, l'évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment appelle les commentaires suivants :

- En **France**, le chiffre d'affaires opérationnel est stable avec des volumes en baisse de 3,4 % surtout du fait de la baisse plus marquée au 4<sup>e</sup> trimestre. L'augmentation des prix de vente moyens n'a pas permis de compenser totalement celle des volumes. Au demeurant, la marge d'EBITDA progresse légèrement en dépit de l'augmentation des prix de l'énergie du fait des effets du plan « Performance 2010 », ayant permis de mettre fin aux transports de ciment et de clinker, d'augmenter l'utilisation de combustibles secondaires et d'améliorer l'efficacité des installations.
- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires opérationnel chute de 26 % du fait de la baisse marquée des volumes tant en Californie que dans le Sud-Est et de l'érosion des prix de vente. La marge d'EBITDA résiste et n'enregistre qu'une baisse limitée de 0,5 point, du fait de la hausse significative de l'utilisation de combustibles secondaires et des conséquences en 2007 de l'arrêt prolongé du four de l'usine de Ragland.
- En **Suisse**, le chiffre d'affaires opérationnel est stable du fait de volumes un peu plus faibles qu'en 2007 en raison des conditions climatiques en fin d'exercice et de prix de vente en progression. Ces évolutions favorables n'ont pas permis d'éviter une baisse marquée de la marge d'EBITDA, malgré un redressement du taux de substitution. En effet, le coût des combustibles de substitution a augmenté et l'usine a dû acheter du ciment et du clinker pour faire face à la bonne orientation du marché.
- En **Italie**, le chiffre d'affaires est en baisse de 5 %, la bonne tenue des prix ayant partiellement compensé la baisse des volumes dans un marché mal orienté et concurrentiel.

- En **Turquie**, les volumes de ventes sont en progression de 5,8 % sur l'ensemble de l'année grâce à une forte progression des exportations ayant plus que compensé le tassement des ventes domestiques. Les prix de vente domestique sont en baisse sensible du fait d'une forte pression concurrentielle résultant de l'arrivée de nouvelles capacités dans un marché en repli. Le chiffre d'affaires opérationnel est en baisse de 8 % en euros et de seulement 1 % à périmètre et taux de change constants. La rentabilité d'exploitation est en forte diminution du fait de l'incidence des baisses de prix, l'amélioration des paramètres techniques n'ayant pas permis de compenser la hausse des coûts de l'énergie et les frais non récurrents supportés au premier semestre en raison de la montée en charge du nouveau four de Bastas.
- En **Afrique de l'Ouest**, le chiffre d'affaires est en hausse de 9,2 %, compte tenu de volumes en légère croissance et de prix en nette progression afin de refléter l'évolution des coûts de l'énergie et du clinker achetés. Cette évolution favorable de l'activité ainsi que les premiers effets du plan « Performance 2010 » ont permis une nouvelle progression de la marge d'EBITDA.
- L'activité en **Égypte** a bénéficié à la fois d'un marché bien orienté et de la mise en service à mi-année du doublement de la capacité de Sinai Cement. Ainsi, le chiffre d'affaires opérationnel est en progression de 38,2 % à périmètre et change constants. Les volumes vendus ont progressé de 19,5 % sur l'ensemble de l'année et de 47 % au deuxième semestre. Les prix de vente sont restés bien orientés. Malgré cette bonne performance commerciale, la marge d'EBITDA est en net repli du fait de la très forte hausse du coût du gaz et de l'électricité et de la création d'une nouvelle taxe dite « taxe argile » d'environ 4 euros/tonne de ciment.

### 9.2.2.1.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

(en millions d'euros)	2008	2007	Évolution
CA opérationnel	882	950	- 7,2 %
Éliminations intersecteurs	(37)	(36)	-
Contribution au CA consolidé	845	914	- 7,5 %
EBITDA	109	147	- 25,6 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	12,4 %	15,5 %	- 3,1 pts
Résultat d'exploitation	58	97	- 39,9 %

Le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Béton & Granulats est en recul de 7,2 %. Ce repli reflète des situations de marché contrastées, avec une activité encore résistante sur certains d'entre eux comme la France, la Suisse ou le Sénégal, une chute de l'activité aux États-Unis et une situation concurrentielle tendue en Turquie. La rentabilité opérationnelle, mesurée en termes d'EBITDA, est en baisse de 22,7 % à périmètre et taux de changes constants, soit une baisse de la marge d'EBITDA de 3,1 points, traduisant la baisse des volumes aux États-Unis et celle des prix en Turquie. En revanche, sur les autres marchés l'augmentation des prix de vente a permis de compenser l'essentiel des hausses des prix du ciment, de l'énergie et des transports tandis qu'au global, les frais de personnels et les impôts et taxes sont stables

général, compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires, une détérioration de l'EBITDA.

Après prise en compte sur l'ensemble de l'année d'une charge de 17,3 millions d'euros en France au titre du litige de la « vallée de la Maurienne », partiellement compensée par des reprises de provisions de 6,1 millions d'euros, le résultat d'exploitation est en baisse de 39,9 %.

- Le chiffre d'affaires enregistré en **France** dans les deux métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est stable, et en baisse de 2 % à périmètre constant. Cette évolution traduit une érosion des volumes béton (- 1,5 %), une baisse des volumes de granulats (- 7 %)

et une bonne tenue des prix de vente. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA est en repli sur l'exercice, la hausse des prix ne permettant pas de compenser l'écart volume et de répercuter la totalité des hausses du ciment, des granulats et des frais de transport.

- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires opérationnel est en repli de 26,6 % à périmètre et change constants, compte tenu de volumes en baisse marquée dans le Sud-Est (hors effet de l'acquisition du groupe Walker) et en Californie. Dans ce contexte, les prix de vente sont en baisse en Californie, mais en légère progression en Alabama. La marge d'EBITDA se contracte sensiblement.
- En **Turquie**, le chiffre d'affaires Béton & Granulats est en repli de 6,1 % en euros, mais en faible progression de 0,3 % à périmètre et change constants. Cette évolution traduit une nette progression des volumes béton, notamment sur la côte méditerranéenne,

compensée par une baisse sensible des prix. L'action déterminée du Groupe pour préserver les débouchés des usines ciment a conduit à une détérioration de la marge d'EBITDA.

- En **Suisse**, le chiffre d'affaires est en baisse de 4,8 %, mais en progression de 4 % à périmètre et change constants compte tenu de la cession, comme prévu, d'un site. Hors cet impact, les volumes de granulats sont stables et les volumes béton sont en légère baisse du fait de la fin d'un chantier important. Les prix enregistrent une solide progression permettant une stabilité de la marge d'EBITDA.
- Au **Sénégal**, les volumes de vente sont stables du fait du ralentissement connu durant un hivernage d'une intensité inhabituelle. La marge d'EBITDA connaît un léger repli en raison d'un élément fiscal non récurrent.

### 9.2.2.1.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services

(en millions d'euros)	2008	2007	Évolution
CA opérationnel	361	369	- 2,3 %
Éliminations intersecteurs	(78)	(76)	-
Contribution au CA consolidé	283	293	- 3,5 %
EBITDA	31	32	- 2,0 %
EBITDA/CA opérationnel (%)	8,6 %	8,6 %	=
Résultat d'exploitation	21	18	16,2 %

Le chiffre d'affaires opérationnel est en repli de 2,3 % à périmètre courant et de 1,2 % à périmètre et change constants compte tenu de la cession en fin de 1<sup>er</sup> trimestre 2007 des activités Négoce et Tuyaux en France.

Le résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services atteint 21 millions d'euros, en progression de 16,2 % par rapport à 2007. Cette évolution résulte principalement de la bonne résistance de l'activité Transport en France.

## ▼ 9.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

### 9.2.2.2.1. Compte de résultat France

(en millions d'euros)	2008	2007	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	1 017	1 028	- 1,0 %	- 1,4 %
EBITDA	262	272	- 4,0 %	- 4,1 %
EBIT	209	224	- 7,1 %	- 7,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé en France affiche un tassement de 1,4 % à périmètre constant. L'EBITDA est en baisse de 4 %, à 262 millions d'euros. La marge d'EBITDA s'inscrit en repli et s'établit à 25,5 % contre 26,3 % en 2007. Cette évolution reflète des tendances différenciées par activité :

- légère progression de la rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment, malgré l'érosion des volumes et la hausse des prix de l'énergie,

grâce à l'effet du plan « Performance 2010 » (amélioration des paramètres techniques et fin des transports interusines) ;

- repli de la marge de l'activité Béton & Granulats, la progression des prix de vente ne permettant pas de compenser l'érosion des volumes et l'inflation des facteurs de production ;
- un léger tassement de la marge de l'activité Autres Produits & Services, du fait notamment d'un marché très concurrentiel dans l'activité Transport.



#### 9.2.2.2.2. Compte de résultat Europe (hors France)

(en millions d'euros)	2008	2007	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	283	285	- 0,6 %	+ 0,6 %
EBITDA	67	70	- 4,1 %	- 3,5 %
EBIT	49	58	- 14,3 %	- 13,8 %

Le chiffre d'affaires consolidé en Europe, hors France, affiche un tassement de 0,6 %. Hors effets périmètre et change, l'activité est en légère hausse de 0,6 %.

L'EBITDA baisse de 3,5 % à périmètre et taux de change constants, soit une baisse de la marge d'EBITDA de 0,9 point à 23,6 %. Cette

évolution provient principalement de l'activité Ciment en Suisse, dont la marge se replie du fait d'achat de ciment et de clinker et de la hausse des prix des combustibles, notamment de substitution. L'EBITDA en Italie est en recul du fait de la baisse des volumes et d'une hausse des prix ne permettant pas de compenser en totalité l'augmentation des matières importées et des coûts de fret.

#### 9.2.2.2.3. Compte de résultat États-Unis

(en millions d'euros)	2008	2007	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	268	364	- 26,3 %	- 25,8 %
EBITDA	49	83	- 41,6 %	- 36,5 %
EBIT	23	59	- 61,3 %	- 54,7 %

Le chiffre d'affaires consolidé aux États-Unis est en repli de 26,3 %, et de 25,8 % à périmètre et taux de change constants, l'entrée des actifs du groupe Walker en mai 2008 étant compensée par l'effet de la dépréciation du dollar US. L'EBITDA affiche une baisse de 41,6 % et de 36,5 % à périmètre et taux de change constants.

L'évolution défavorable de l'EBITDA intègre une baisse du prix de vente moyen, sauf pour le béton dans le Sud-Est, et surtout la forte baisse des volumes dans les deux régions à périmètre constant et dans les deux activités. La marge d'EBITDA est en net repli du fait de la contraction de la rentabilité opérationnelle de l'activité Béton, la marge d'EBITDA de l'activité Ciment résistant mieux grâce à la progression de l'utilisation des combustibles secondaires et à la disparition des coûts liés à des éléments non récurrents en 2007 résultant de l'arrêt prolongé du four de Ragland (qui s'est traduit par des achats significatifs de clinker et de ciment).

#### 9.2.2.2.4. Compte de résultat Turquie et Kazakhstan

(en millions d'euros)	2008	2007	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	187	202	- 7,2 %	- 0,9 %
EBITDA	35	67	- 47,9 %	- 44,2 %
EBIT	17	55	- 68,5 %	- 66,1 %

Le chiffre d'affaires consolidé en Turquie est en retrait de 7,2 %, et de 0,9 % à périmètre et taux de change constants, compte tenu de la dépréciation de la livre turque. L'EBITDA affiche une chute de 44,2 % à taux de change constant. Au global, la marge d'EBITDA en Turquie (hors Kazakhstan) est en fort repli, passant de 33,4 % en 2007 à 18,7 % en 2008.

Cette évolution résulte d'une situation de marché difficile provoquée par la coïncidence d'un repli de la consommation et de l'arrivée de nouvelles capacités importantes sur le marché.

Dans l'activité Ciment, l'augmentation des volumes de vente rendue possible par une forte progression des exportations, au premier semestre notamment, n'a pas compensé l'effet de la baisse des prix de ventes domestiques, la hausse des prix de l'énergie et les frais non récurrents découlant de la montée en puissance du nouveau four à Bastas.

Dans l'activité Béton & Granulats, l'EBITDA s'inscrit en repli par rapport à 2007, la progression sensible des volumes, notamment dans la zone Méditerranée, étant surpassée par la baisse des prix de vente moyens nécessaires, dans ce contexte de marché tendu, pour préserver l'écoulement des volumes ciment.

#### 9.2.2.2.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

(en millions d'euros)	2008	2007	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	302	259	+ 16,5 %	+ 17,1 %
EBITDA	117	101	+ 15,4 %	+ 16,9 %
EBIT	94	83	+ 12,5 %	+ 14,2 %

Le chiffre d'affaires consolidé de la région Afrique et Moyen-Orient est en forte croissance, de 17,1 % à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA connaît un tassement, passant de 39,0 % en 2007 à 38,6 % en 2008.

En Afrique de l'Ouest, l'activité progresse de 6,9 % à périmètre et taux de change constants et l'EBITDA est en hausse, soutenu par l'augmentation des prix de vente et par l'amélioration de certains paramètres industriels.

En Égypte, le chiffre d'affaires progresse de 38,2 % à périmètre et taux de change constants grâce à la mise en œuvre, dans le délai prévu au plan « Performance 2010 », du doublement de la capacité de Sinai Cement. La marge d'EBITDA est en repli du fait de la très forte augmentation du prix du gaz et de l'électricité et de la création par les autorités d'une nouvelle taxe sur la production de ciment.

### 9.2.3. Évolution du résultat financier

(en millions d'euros)	2008	2007	Évolution
Coût de l'endettement financier net	(30,1)	(21,4)	+ 40,0 %
Autres produits et charges financiers	4,2	3,1	+ 35,0 %
<b>Résultat financier</b>	<b>(25,9)</b>	<b>(18,4)</b>	<b>+ 40,8 %</b>

La hausse du coût de l'endettement financier net résulte des effets combinés d'une augmentation de l'encours moyen d'endettement du Groupe (l'endettement net s'établit à 678 millions d'euros à fin 2008 contre 515 millions d'euros à fin 2007) et de la hausse des taux d'intérêt.

La progression des autres produits et charges financiers net résulte pour l'essentiel de l'amélioration des résultats de change en 2008 par rapport à 2007.

### 9.2.4. Évolution des impôts

(en millions d'euros)	2008	2007	Évolution
Impôts exigibles	(69,1)	(83,6)	- 17,3 %
Impôts différés	(14,2)	(25,1)	- 43,6 %
<b>Total impôts</b>	<b>(83,3)</b>	<b>(108,7)</b>	<b>- 23,4 %</b>

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 356,3 millions d'euros sur l'exercice 2008, en baisse de 17,9 % par rapport à celui de 2007, qui s'élevait à 433,8 millions d'euros.

La baisse du taux d'impôt apparent, qui passe de 25,4 % en 2006 à 25,1 % en 2007 et 23,4 % en 2008, résulte de la progression du résultat des filiales cimentières en Égypte et au Sénégal, qui bénéficient de régimes d'imposition dérogatoires compte tenu de l'importance des investissements réalisés dans ces deux pays.

### 9.2.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 273 millions d'euros, en diminution de 17,4 % par rapport à celui de l'année 2007

(330,6 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 245,3 millions d'euros en diminution de 18,1 % par rapport à celle de l'année 2007 (299,3 millions d'euros).

La part du résultat minoritaire s'élève à 27,8 millions d'euros au 31 décembre 2008, en baisse de 11,4 % par rapport à celui de l'année 2007 (31 millions d'euros), du fait essentiellement de la baisse du résultat des entités turques.

Le résultat net par action s'établit à 5,46 euros/action en 2008, en baisse de 14,7 % par rapport à celui de 2007 (6,40 euros/action) du fait de l'évolution du résultat et de l'annulation par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008 de 1 871 200 actions autodétenues par le Groupe (représentant environ 4 % du capital).

## 9.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2007 ET 2006

### 9.3.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2007 atteint 2 136 millions d'euros, en progression de 2,6 % par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une croissance interne soutenue de 4,3 % sur les principaux marchés du Groupe représentant une augmentation de plus de 90 millions d'euros, notamment en France où le chiffre d'affaires progresse de 7,8 % à périmètre constant ;

- d'une diminution de 2,3 %, représentant une baisse de 48 millions d'euros, imputable à l'évolution défavorable des cours de change en 2007 par rapport à 2006, en particulier sur le dollar US (- 33 millions d'euros) et le franc suisse (- 11 millions d'euros) ; et
- d'une augmentation de 0,6 %, représentant une hausse de 12 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation 2007, avec principalement la sortie des activités Négoce et Tuyaux en France (- 36 millions d'euros) et l'intégration globale des sociétés suisses Astrada et Desmeules dans les activités Béton & Granulats et Préfabrication.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé 2007 par activité par rapport à 2006 se présente comme suit :

(en millions d'euros sauf %)	2007	2006	Variation	Variation (%)	Dont		
					effet de change	variation de périmètre	croissance interne
Ciment	929	864	65	7,6 %	(19)		84
Béton & Granulats	914	944	(30)	- 3,2 %	(26)	29	(34)
Autres Produits & Services	293	275	19	6,8 %	(4)	(17)	39
<b>Total</b>	<b>2 136</b>	<b>2 083</b>	<b>54</b>	<b>2,6 %</b>	<b>(48)</b>	<b>12</b>	<b>90</b>

Le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe progresse essentiellement du fait de la croissance interne de 4,3 % qui se décompose elle-même à part presque égale entre volume et prix :

Évolution 2007/2006 (%)	
Effet volume	0,8 %
Effet prix et mix	3,5 %
Variations de périmètre	0,6 %
Variations de change et autres	- 2,3 %
<b>Total</b>	<b>2,6 %</b>

Cette évolution des prix de vente a surtout été réalisée sur les métiers « cœur » du Groupe : Ciment, Béton et Granulats. Elle traduit à la fois l'action commerciale du Groupe pour répercuter sur le prix de vente l'incidence de la hausse des coûts énergétiques et la tension de la demande sur certains marchés. Cette hausse a été soutenue, notamment en France, en Égypte et au Sénégal, grâce au niveau historiquement élevé de la demande sur ces marchés.

La croissance des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

	2007 (volumes)	2006 (volumes)	Évolution (%)
Ciment (milliers t)	14 155	13 819	2,4 %
Béton (milliers m <sup>3</sup> )	8 846	9 739	- 9,2 %
Granulats (milliers t)	22 562	20 915	7,9 %

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est en léger repli à près de 85 % du chiffre d'affaires consolidé avant élimination, essentiellement du fait de la baisse de l'activité Béton aux États-Unis et en Turquie.

Le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersecteurs) se présente comme suit :

(en pourcentage)	2007	2006
Ciment	46,7	45,3
Béton & Granulats	38,4	40,3
Autres Produits & Services	14,9	14,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en progression du fait d'une activité dynamique, tandis que celle réalisée aux États-Unis est en baisse du fait à la fois de l'évolution défavorable des parités de change et du repli de l'activité Béton qui a résulté de la baisse du marché immobilier résidentiel.

La part de la zone Afrique/Moyen-Orient progresse fortement, passant de 10,4 % en 2006 à 12,9 % en 2007 du fait de la croissance soutenue de ces marchés.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé, par zone géographique de vente <sup>(1)</sup> :

(en millions d'euros)	2007	%	2006	%
France	988	46,2 %	943	45,3 %
Amériques	364	17,0 %	421	20,2 %
Afrique et Moyen-Orient	470	22,1 %	420	20,1 %
Europe (hors France)	314	14,7 %	299	14,4 %
<b>Total</b>	<b>2 136</b>	<b>100 %</b>	<b>2 083</b>	<b>100 %</b>

(1) Hors export.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2007 par pays et par activité <sup>(1)</sup> :

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations intersecteurs	CA consolidé
France	455	506	274	(207)	1 028
États-Unis	175	241	0	(53)	363
Turquie	162	90	3	(53)	202
Sénégal	158	17	0	(1)	174
Suisse	79	96	92	(26)	242
Italie	42	0	0	0	42
Égypte	85	0	0	0	85
<b>CA opérationnel secteurs (avant éliminations intersecteurs)</b>	<b>1 156</b>	<b>950</b>	<b>369</b>	-	-
Éliminations intersecteurs	(227)	(36)	(76)	(339)	-
<b>CA consolidé</b>	<b>929</b>	<b>914</b>	<b>293</b>	-	<b>2 136</b>

(1) Incluant l'export

### 9.3.2. Évolution du résultat d'exploitation

Dans ce contexte de marché contrasté et malgré des conditions météorologiques moins favorables qu'en 2006, le Groupe voit sa rentabilité opérationnelle progresser grâce à une politique de prix de vente volontariste ayant permis de faire face à la poursuite de la hausse des coûts de l'énergie et à l'incidence des surcoûts supportés (transport, clinker acheté) dans l'attente de la mise en service des augmentations de capacité prévues au plan « Performance 2010 ».

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution (%)
Chiffre d'affaires	2 136,5	2 082,8	2,6 %
EBITDA	593,2	564,5	5,1 %
EBIT	479,8	441,6	8,7 %
Résultat d'exploitation	450,6	428,0	5,3 %

Au-delà de la performance opérationnelle des différents métiers qui est détaillée plus bas, le résultat d'exploitation intègre notamment en 2007 :

- une charge nette d'un montant de 19,7 millions d'euros constituée dans le sinistre apparu dans la vallée de la Maurienne au cours de l'exercice 2006 ;

- une charge de 8 millions d'euros provisionnée au titre d'un litige relatif à une amende sur les pratiques commerciales en Corse (litige qui fait l'objet d'une procédure d'appel par Vicat).

Au global, l'ensemble des éléments non récurrents compris dans le résultat d'exploitation, qui représentait une charge nette de 4 millions d'euros pour l'exercice 2006, représente en 2007 une charge nette de 14,9 millions d'euros.

### ▼ 9.3.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2006 et 2007.

#### 9.3.2.1.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution (%)
CA opérationnel	1 156	1 095	5,6 %
Éliminations intersecteurs	(227)	(231)	-
Contribution au CA consolidé	929	864	7,6 %
EBITDA	415	378	9,9 %
EBITDA/CA (%)	35,9	34,5	1,4 pt
Résultat d'exploitation	336	308	9,1 %

La rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment a progressé plus vite que le chiffre d'affaires tant au niveau du résultat d'exploitation que de l'EBITDA. À périmètre et change constants, l'EBITDA de l'activité Ciment est en hausse de 12 % à 415 millions d'euros traduisant une progression de la marge d'EBITDA de 1,4 point à 35,9 % du chiffre d'affaires opérationnel. Cette évolution résulte à la fois d'une croissance soutenue du chiffre d'affaires opérationnel de l'activité, + 7,8 % à périmètre et change constants, et d'une bonne maîtrise du prix de revient.

La croissance du chiffre d'affaires est alimentée par les effets volumes en France, en Égypte et au Sénégal et surtout par les effets prix et mix qui découlent de la politique de prix volontariste du Groupe sur tous ses marchés.

Cette politique, combinée à la bonne maîtrise des prix de revient et aux premiers bénéfices du plan « Performance 2010 », a permis de compenser la hausse des coûts énergétiques et les surcoûts de transports et d'achats de clinker encore supportés sur certains marchés dans l'attente de la montée en puissance progressive des nouvelles capacités. Cette évolution s'est traduite par une baisse de la part des achats consommés dans le chiffre d'affaires de plus d'un point, à 52,7 %.

Les charges de personnel progressent moins vite que l'activité, + 1,6 %, compte tenu de leur faible corrélation aux volumes. Enfin, les impôts et taxes sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, à environ 20 millions d'euros.

Par pays, l'évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment appelle les commentaires suivants :

- L'activité en **France** est en hausse de 7,3 %, avec un recentrage des volumes de vente vers le marché domestique ayant permis une progression de près de 3 % des volumes sur ce dernier, en dépit de conditions climatiques moins clémentes en fin d'exercice. L'augmentation des prix de vente moyens (y compris incidence du recentrage vers le marché domestique) a plus que compensé la hausse des coûts énergétiques et logistiques.
- Aux **États-Unis**, l'activité a été marquée par une légère baisse des volumes et par des prix moyens en hausse. Le chiffre d'affaires

progressé de 3 % en dollars sur l'ensemble de l'année, hausse limitée par un net repli au quatrième trimestre. Bien que l'augmentation des prix de vente ait plus que compensé la hausse de l'énergie, l'EBITDA est en repli du fait notamment des conséquences de l'arrêt de plus de 35 jours du four de Ragland en 2007 et en raison de la perception en 2006 pour près de dix millions de dollars américains des indemnités antidumping.

- En **Suisse**, le chiffre d'affaires progresse en dépit d'un effet de change défavorable et de la fin des grands chantiers. Les volumes et les prix sont en progression. Cette évolution favorable se traduit par une nouvelle progression de la marge d'EBITDA malgré le renchérissement de l'énergie causé, entre autres facteurs, par une baisse du taux de combustible de substitution.
- En **Italie**, le chiffre d'affaires est en léger tassement dans un marché mal orienté et concurrentiel.
- En **Turquie**, les ventes sont en progression sur l'ensemble de l'année tant en volume qu'en prix. Le repli enregistré en fin d'année sur le marché domestique a permis de saisir des opportunités à l'exportation. La rentabilité d'exploitation a progressé au cours de l'exercice, grâce notamment à un meilleur fonctionnement des usines ayant permis un recours moindre aux achats de clinker (néanmoins encore substantiels dans l'attente de la montée en puissance des nouvelles capacités de production mises en service fin 2007).
- Au **Sénégal**, le chiffre d'affaires est en hausse compte tenu d'une progression soutenue des volumes tirés par un marché dynamique et de l'augmentation des prix de vente ciment destinée à répercuter la hausse des coûts de l'énergie et du clinker acheté. Cette évolution favorable de l'activité, l'optimisation du fonctionnement de l'usine et les premiers effets du plan « Performance 2010 » ont permis une forte progression de la rentabilité opérationnelle.
- L'activité en **Égypte** bénéficie d'un marché domestique dynamique. La nette progression des volumes et des prix permettent de compenser la forte hausse des coûts de l'énergie et rendent possible une nouvelle progression de la rentabilité d'exploitation.

### 9.3.2.1.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution (%)
CA opérationnel	950	974	- 2,5 %
Éliminations intersecteurs	(36)	(30)	-
Contribution au CA consolidé	914	944	- 3,2 %
EBITDA	147	162,1	- 9,5 %
EBITDA/CA (%)	15,5	16,6	1,1 pt
Résultat d'exploitation	97	106	- 8,7 %

Le chiffre d'affaires de l'activité Béton & Granulats est en recul de 2,8 % à périmètre et change constants.

Ce repli reflète des situations de marché contrastées, avec une activité soutenue sur certains d'entre eux comme la France ou le Sénégal, un fort repli aux États-Unis et une situation concurrentielle tendue en Turquie. La rentabilité opérationnelle, mesurée en terme d'EBITDA, est en repli de 9,5 %, les progressions de prix n'ayant pas permis de compenser le recul sensible des volumes en Californie et en Turquie. En revanche, l'augmentation des prix de vente a permis de compenser l'essentiel des hausses des prix du ciment, de l'énergie et des transports tandis que les frais de personnels (7,8 %) et les impôts et taxes (7,1 %) baissent plus que l'activité.

Après prise en compte sur l'ensemble de l'année d'une charge nette de 19,7 millions d'euros en France au titre du litige de la « vallée de la Maurienne » partiellement compensée par des reprises nettes de provisions de 5,9 millions d'euros le résultat d'exploitation est en baisse de 8,7 %.

- L'activité constatée en **France** dans les deux métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats a été dynamique, soutenue par les marchés du bâtiment avec des prix de vente en progression de 4 à 5 % en moyenne. Néanmoins, la marge d'EBITDA est en tassement sur l'exercice, la hausse des prix ne permettant pas de répercuter la totalité des hausses du ciment, des granulats et des frais de transport.

- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires opérationnel est en repli de 11,7 % à périmètre et change constants compte tenu de volumes en léger repli dans le Sud-Est et en baisse prononcée en Californie surtout en fin d'exercice. Dans ce contexte, les hausses de prix de vente ont permis de compenser l'inflation des prix de revient, l'EBITDA n'étant ainsi diminué que du seul écart volume.
- En **Turquie**, l'activité Béton & Granulats est en net repli de 15,1 % à périmètre et change constants, du fait de la baisse marquée des volumes, notamment sur la côte méditerranéenne, partiellement compensée par une progression des prix. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA est en léger repli.
- En **Suisse**, l'activité et le chiffre d'affaires sont en progression, principalement du fait de l'intégration des activités de la société Astrada. À périmètre et change constants, l'activité Béton est en net repli du fait de la fin des grands chantiers et de conditions météorologiques moins favorables qu'en 2006.
- Au **Sénégal**, les volumes de vente comme le chiffre d'affaires Granulats sont en forte progression compte tenu de la demande soutenue résultant des travaux d'infrastructure en cours et de la mise en service fin 2006 de nouvelles capacités de production. La rentabilité opérationnelle reste soutenue par cette conjoncture favorable.

### 9.3.2.1.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution (%)
CA opérationnel	369	348	6,1 %
Éliminations intersecteurs	(76)	(73)	-
Contribution au CA consolidé	293	275	6,8 %
EBITDA	31,6	24,8	27,7 %
EBITDA/CA (%)	8,6	7,1	1,5 pt
Résultat d'exploitation	18	14	29,9 %

Le chiffre d'affaires opérationnel est en progression de 6,1 % à périmètre courant et de 12,1 % à périmètre et change constants compte tenu de la cession des activités Négoce et Tuyaux en France et de l'acquisition de la société Desmeules en Suisse.

Le résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services atteint 18 millions d'euros en forte progression par rapport à 2006.

Cette évolution résulte principalement de la progression de l'activité Transport en France et Préfabrication en Suisse.

## ▼ 9.3.2.2. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

## 9.3.2.2.1. Compte de résultat France

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	1 028	978	+ 5,0 %	+ 7,8 %
EBITDA	272	248	+ 9,8 %	+ 9,4 %
EBIT	224	202	+ 11,2 %	10,7 %

Le chiffre d'affaires consolidé en France affiche une progression de 7,8 % à périmètre constant. L'EBITDA est en hausse de près de 10 %, à 272 millions d'euros. La marge d'EBITDA s'inscrit en nette amélioration, et s'établit à 26,5 % contre 25,4 % en 2006.

Cette progression résulte essentiellement d'une amélioration de la performance de l'activité Ciment soutenue par la hausse des prix moyens de vente et par un mix géographique favorable, le marché domestique ayant été privilégié par rapport aux marchés d'exportation.

La conjugaison de ces éléments a permis de compenser l'augmentation des prix des combustibles et des coûts énergétiques.

Parallèlement, l'EBITDA de l'activité Béton & Granulats progresse également, s'appuyant sur une hausse du prix moyen de vente et des volumes qui a permis de compenser l'augmentation des coûts de matières premières et de transports.

Cette progression a été réalisée en dépit de l'impact défavorable d'éléments exceptionnels tels que l'achat de volumes importants de clinker ainsi que des coûts élevés de transports de ciment et de clinker interusines.

## 9.3.2.2.2. Compte de résultat Europe (hors France)

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	285	259	+ 9,7 %	- 1,6 %
EBITDA	70	67	+ 3,3 %	- 2,3 %
EBIT	58	48	+ 20,6 %	+ 17,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé en Europe, hors France, affiche une progression de 9,7 %. Hors effets périmètre et change, l'activité est en baisse de 1,6 %.

L'EBITDA en Suisse, bien que pénalisé par un effet défavorable de change de près de 4,8 %, progresse en bénéficiant de la progression des volumes et des prix dans les activités Ciment et Préfabrication

ainsi que de l'intégration des sociétés Astrada et Desmeules. En revanche, l'EBITDA en Italie est en recul du fait de la baisse des volumes et d'une hausse des prix ne permettant pas de compenser en totalité l'augmentation des matières importées et des coûts de fret.

Une reprise de provision devenue sans objet en Suisse se traduit par une forte progression de l'EBIT.

## 9.3.2.2.3. Compte de résultat États-Unis

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	364	420	- 13,5 %	- 5,5 %
EBITDA	83	109	- 24,0 %	- 17,1 %
EBIT	59	83	- 28,4 %	- 21,8 %



Le chiffre d'affaires consolidé aux États-Unis est en repli de 13,5 %, et de 5,5 % à taux de change constant. L'EBITDA affiche une baisse de 24,0 % et de 17,1 % à taux de change constant.

Dans l'activité Ciment, l'évolution défavorable de l'EBITDA intègre une progression du prix de vente moyen qui a permis de compenser l'augmentation du coût des combustibles et de l'énergie. Cependant, un certain nombre d'éléments non récurrents sont venus affecter de façon sensible son évolution au cours de la période, tels que l'arrêt prolongé du four de Ragland en 2007 se traduisant par des achats significatifs de clinker et de ciment. Par ailleurs, cette évolution a été

affectée par un effet de base défavorable lié à l'encaissement en 2006 d'une somme exceptionnelle et non récurrente de 8 millions d'euros correspondant au règlement d'un litige antidumping.

Hors l'effet de ces éléments non récurrents, l'EBITDA de cette activité est en progression par rapport à 2006 à taux de change constant.

Dans l'activité Béton & Granulats, l'EBITDA est en net recul. L'augmentation des prix de vente n'a pas permis de compenser la baisse des volumes et la hausse des coûts de transports et de matières premières.

#### 9.3.2.2.4. Compte de résultat Turquie

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	202	204	- 1,1 %	- 2,0 %
EBITDA	67	65	+ 3,8 %	+ 2,9 %
EBIT	55	54	+ 0,9 %	+ 0,0 %

Le chiffre d'affaires consolidé en Turquie est en retrait de 1,1 %, et de 2,0 % à taux de change constant. En revanche, l'EBITDA affiche une progression de 3,8 % et de 2,9 % à taux de change constant. Au global, la marge d'EBITDA en Turquie est en nette amélioration, passant de 31,7 % en 2006 à 33,4 % en 2007.

Cette progression est le résultat de performances contrastées entre les activités Ciment et Béton & Granulats.

Dans l'activité Ciment, la baisse du prix de vente moyen et l'augmentation du prix des combustibles et de l'énergie ont été pleinement

compensées par la réduction sensible des achats de clinker par rapport à 2006. Ces achats, encore significatifs en 2007, devraient progressivement disparaître avec la montée en puissance des nouvelles capacités de production mises en service fin 2007.

Dans l'activité Béton & Granulats, l'EBITDA s'inscrit en repli par rapport à 2006. La hausse du prix de vente moyen n'a pas permis de compenser les effets de la baisse des volumes et de l'augmentation des coûts de matières premières et de transports.

#### 9.3.2.2.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	259	221	+ 17,2 %	+ 20,0 %
EBITDA	101	75	+ 34,6 %	+ 39,1 %
EBIT	83	55	+ 53,0 %	+ 58,8 %

Le chiffre d'affaires consolidé de la région Afrique et Moyen-Orient est en forte croissance (+ 20 %) à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA est en très nette progression, passant de 33,9 % en 2006 à 39,0 % en 2007.

Au Sénégal, l'EBITDA est en très forte progression, soutenu par l'augmentation des prix de vente moyen et des volumes mais également

par l'amélioration de la marche de l'usine et la réduction sensible des coûts énergétiques et des combustibles.

En Égypte, l'amélioration de l'EBITDA s'explique par la progression des volumes et l'augmentation du prix de vente moyen qui ont très largement compensé la hausse des coûts énergétiques et des combustibles.

### 9.3.3. Évolution du résultat financier

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution (%)
Coût de l'endettement financier net	(21,4)	(15,7)	- 36,3 %
Autres produits et charges financiers	3,1	6,6	- 53,0 %
Résultat financier	(18,4)	(9,1)	- 101,1 %

La hausse du coût de l'endettement financier net résulte des effets combinés d'une augmentation de l'encours moyen d'endettement du Groupe (l'endettement net s'établit à 515 millions d'euros à fin 2007 contre 256 millions d'euros à fin 2006) du fait du rachat des actions propres Vicat en juin 2007 et de la hausse des taux d'intérêt.

La baisse des autres produits et charges financiers résulte pour l'essentiel de la non-reconduction des gains de change nets de 5,2 millions d'euros constatés en 2006, générés pour l'essentiel par la trésorerie en devises des entités turques du Groupe.

### 9.3.4. Évolution des impôts

(en millions d'euros)	2007	2006	Évolution (%)
Impôts exigibles	(83,6)	(115,3)	27,4 %
Impôts différés	(25,1)	8,5	n/s
<b>Total impôts</b>	<b>(108,7)</b>	<b>(106,8)</b>	<b>1,8 %</b>

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 433,8 millions d'euros sur l'exercice 2007, en hausse de 3,2 % par rapport à celui de 2006, qui s'élevait à 420,3 millions d'euros.

Il convient de rappeler que des changements de taux d'impôt ou de régime fiscal au Sénégal et en Turquie ont donné lieu en 2006 à une annulation de dette d'impôt différé de 10,3 millions d'euros dans le compte de résultat, ayant conduit à la constatation pour l'ensemble du Groupe d'un produit net d'impôt différé de 8,5 millions d'euros contre une charge de 25 millions d'euros en 2007.

### 9.3.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 330,6 millions d'euros en hausse de près de 5,4 % par rapport à celui de l'année 2006 (313,5 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 299,3 millions d'euros en hausse de 6,1 % par rapport à celle de l'année 2006 (282 millions d'euros).

La part du résultat minoritaire s'élève à 31 millions d'euros au 31 décembre 2007 comme au 31 décembre 2006.

# 10

## TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. CAPITAUX	85
10.2. FLUX DE TRÉSORERIE	86
10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	86
10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	87
10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	88
10.3. ENDETTEMENT	88
10.3.1. Politique financière du Groupe	88
10.3.2. Endettement brut	91
10.3.3. Excédents de trésorerie	92
10.3.4. Endettement net	92
10.4. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS	93

### 10.1. CAPITAUX

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 1 954 millions d'euros au 31 décembre 2008 incluant une part Groupe de 1 775 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 179 millions d'euros, qui concernent principalement les filiales cimentières en Turquie, en Égypte et au Kazakhstan.

Les capitaux propres – part du Groupe – intègrent au 31 décembre 2008 :

- le capital social de la Société pour 180 millions d'euros ;

- les primes liées au capital pour 11 millions d'euros ;
- les réserves de conversion pour - 64 millions d'euros ;
- les réserves consolidées totalisant 1 403 millions d'euros nets des actions propres pour 99 millions d'euros ;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice 2008, soit 245 millions d'euros.

Pour une description détaillée des capitaux propres de la Société, il convient de se référer au tableau de variation de la situation nette et à la Note 13 des états financiers consolidés figurant à la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2008 » du présent document de référence.

## 10.2. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie sont analysés pour chaque exercice par nature :

- activité opérationnelle ;
- activité d'investissement ;
- activité de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont essentiellement générés par le résultat de la période (à l'exclusion des produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité) ainsi que par la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement sont issus principalement des décaissements effectués pour l'acquisition d'immobilisations

incorporelles, corporelles et d'autres actifs à long terme, mais aussi pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres d'autres entités et de participations dans des coentreprises. Ils incluent également les prêts consentis à des tiers. Les encaissements liés aux cessions et/ou remboursements de ces actifs viennent en déduction de ces décaissements.

Les flux de trésorerie liés à l'activité de financement sont issus des encaissements et décaissements ayant un impact sur le montant des capitaux propres et des capitaux empruntés.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

Historique des flux de trésorerie :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Capacité d'autofinancement	402	477	436
Variation (hors effets change et périmètre) du BFR <sup>(1)</sup>	(17)	(79)	(67)
Flux nets opérationnels	385	398	369
Flux nets d'investissement	(464)	(355)	(194)
Flux nets de financement	104	(209)	(122)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	-	(1)	(15)
Variation de la trésorerie	25	(167)	38

(1) Besoin en fonds de roulement.

Au cours des trois derniers exercices, la capacité d'autofinancement consolidée a permis, malgré le haut niveau des investissements industriels résultant de la mise en œuvre du plan « Performance 2010 », de limiter l'augmentation de l'endettement net du Groupe à 163 millions d'euros en 2008, après une augmentation de 259 millions d'euros en 2007 (due pour l'essentiel au rachat par la Société de ses propres actions) et une réduction de 116 millions d'euros en 2006. À 678 millions d'euros, l'endettement net représente 34,7 % des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008 et 1,3 fois l'EBITDA consolidé 2008.

### 10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2008 par le Groupe se sont élevés à 385 millions d'euros contre 398 millions d'euros en 2007.

Cette diminution entre 2007 et 2008 provient d'une réduction de la capacité d'autofinancement de 75 millions d'euros en partie compensée par une diminution de la variation du besoin en fonds de roulement de 62 millions d'euros. Cette baisse du besoin en fonds de roulement s'explique principalement par l'imputation en 2008 d'une créance d'impôt sur les sociétés constatée à fin 2007.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en millions d'euros)	BFR au 31 décembre 2006	Variation du BFR Année 2007	Autres variations <sup>(1)</sup>	BFR au 31 décembre 2007	Variation du BFR Année 2008	Autres variations <sup>(1)</sup>	BFR au 31 décembre 2008
Stocks	204	45	-	249	64	(1)	312
Clients	407	(7)	7	407	(39)	1	369
Fournisseurs	(206)	2	(4)	(208)	-	(9)	(217)
Autres créances & dettes	(47)	39	(4)	(12)	(8)	(23)	(43)
<b>BFR</b>	<b>358</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>436</b>	<b>17</b>	<b>(32)</b>	<b>421</b>

(1) Change, périmètre et divers.

## 10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2008	2007
Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles	(395)	(289)
Désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles	15	9
Investissements nets en titres de sociétés consolidées	(66)	(70)
Autres investissements financiers nets	(18)	(5)
<b>Flux de trésorerie totaux liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(464)</b>	<b>(355)</b>

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2008 par le Groupe se sont élevés à - 464 millions d'euros contre - 355 millions d'euros en 2007.

### ▼ 10.2.2.1. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels – pour plus de détail voir la Section 5.2 « Investissements » du présent document de référence – (395 millions d'euros en 2008 et 289 millions d'euros en 2007) correspondant pour l'essentiel :

- En 2008, à la poursuite du plan « Performance 2010 », notamment en France, en Turquie, en Égypte et au Sénégal, ainsi qu'à l'acquisition des actifs du groupe Walker aux États-Unis réalisée en mai 2008. La mise en œuvre des investissements prévus dans le Sud-Est des États-Unis dans le cadre de ce plan a été retardée afin de prendre en compte le contexte économique.
- En 2007, à la poursuite du programme d'investissements industriels réalisé dans le cadre du plan « Performance 2010 » (à hauteur de 311 millions d'euros), destiné principalement à augmenter les capacités de production des usines existantes, notamment en France, en Turquie, en Égypte, au Sénégal et aux États-Unis.

Ces investissements ont été réalisés en 2008 à 55 % dans l'activité Ciment (77 % en 2007), à 39 % dans l'activité Béton & Granulats (16 % en 2007) et les 6 % restants concernent l'activité Autres Produits & Services (7 % en 2007).

Les cessions d'actifs corporels et incorporels ont généré un encaissement global de 15 millions d'euros en 2008 (9 millions d'euros en 2007).

### ▼ 10.2.2.2. Investissements nets en titres de sociétés consolidées

Les principaux flux de trésorerie réalisés à ce titre en 2008 (décaissement net de 66 millions d'euros) correspondent au paiement du solde dû au titre de l'acquisition fin 2007 de 60 % du capital d'une société kazakh de production et de commercialisation de ciment, au montant réglé pour l'acquisition de 65 % du capital de la société mauritanienne BSA Ciment SA, ainsi qu'à l'acquisition de diverses sociétés, notamment dans le secteur du béton et des granulats, en France et en Suisse.

Les flux d'encaissement réalisés par le Groupe au cours de l'exercice 2008 correspondent principalement à la cession de certains sites de la société Astrada en Suisse.

Les investissements financiers de même nature réalisés en 2007 (décaissement net de 70 millions d'euros) correspondent à une prise de participation majoritaire au Kazakhstan en décembre 2007, dans le but d'y construire une usine de production de ciment, à l'acquisition au cours du premier semestre 2007 des sociétés suisses Astrada et Desmeules Frères, ainsi qu'à des compléments de participations dans des sociétés déjà consolidées, notamment Sinai Cement Company en Égypte.

Les principales cessions réalisées par le Groupe au cours de l'exercice 2007 l'ont été au cours du 1<sup>er</sup> semestre, conformément aux deux protocoles d'accord sur la cession des activités de négoce et de tuyaux en France conclus en fin d'année 2006.

#### ▼ 10.2.2.3. Autres investissements financiers nets

Les autres investissements financiers nets (décaissement net de 18 millions d'euros en 2008 et de 5 millions d'euros en 2007) consistent principalement en des prêts complémentaires consentis à des tiers, ainsi qu'à l'acquisition de participations minoritaires.

### 10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement réalisées en 2008 par le Groupe se sont élevés à 104 millions d'euros, contre - 209 millions d'euros en 2007.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement intègrent :

- les décaissements effectués pour le versement des dividendes aux actionnaires de la Société et aux minoritaires des sociétés intégrées (71 millions d'euros en 2008 contre 67 millions d'euros en 2007) ;
- le tirage, net des remboursements, des lignes de crédit ou d'emprunts souscrits par le Groupe pour un montant de 161 millions d'euros en 2008 (émissions nettes de remboursements de 88 millions d'euros en 2007), incluant le paiement des échéances annuelles relatives aux contrats de location financement ;
- l'encaissement net lié à la cession par la Société de ses propres actions (7 millions d'euros en 2008 et décaissement net de 229 millions d'euros en 2007).

## 10.3. ENDETTEMENT

### 10.3.1. Politique financière du Groupe

La politique financière du Groupe est déterminée par la direction générale.

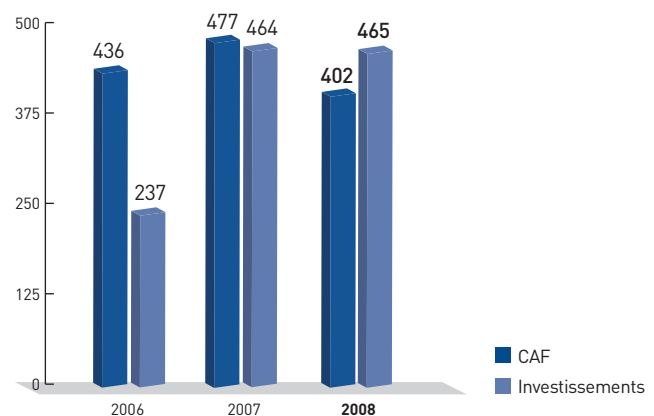
Cette politique vise à maintenir une structure financière équilibrée caractérisée par :

- un ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) maîtrisé (voir la Section 10.3.4 « Endettement net » du présent document de référence) ;
- une bonne liquidité du bilan caractérisée par la disposition d'excédents de trésorerie et de lignes de financement à moyen terme confirmées et disponibles.

Cette politique vise à financer les investissements industriels par la capacité d'autofinancement (CAF), le surplus de ressources financières disponible étant utilisé par le Groupe pour se désendetter ou pour financer en tout ou en partie des opérations de croissance externe.

### Évolution de la capacité d'autofinancement et des investissements du Groupe entre 2006 et 2008

(en millions d'euros)



Pour disposer de ressources supérieures à sa seule capacité d'autofinancement, le Groupe a mis en place des lignes de financement confirmées et des prêts à moyen et à long terme.

Ces financements garantissent au Groupe, outre la liquidité de son bilan, de disposer, même en cas de situations de marchés perturbées, des moyens immédiatement nécessaires à la réalisation d'opérations plus importantes tels que des investissements industriels exceptionnels, des opérations significatives de croissance externe ou d'acquisition de titres Vicat.

Ces lignes sont pour l'essentiel portées par la Société (66 %), mais certaines des filiales étrangères du Groupe disposent également de lignes à moyen terme, tirées ou non, pour financer leur programme d'investissements. C'est le cas notamment au Sénégal, au Mali, aux États-Unis, en Égypte et au Kazakhstan.

Au 31 décembre 2008, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

Type de ligne	Emprunteur	Année de mise en place	Devise	Autorisation en millions de		Utilisation (en millions d'euros)	Échéance	Taux Fixe (TF)/Taux variable (TV)
				devises	euros			
<b>Placement privé US</b>	<b>VICAT S.A.</b>	<b>2003</b>	<b>\$</b>	<b>400</b>	<b>353</b>	<b>353</b>	<b>2010 à 2015</b>	<b>TV/TF</b>
Crédit syndiqué	VICAT S.A.	2004	€	420	420	*	2009	TV
Lignes bilatérales bancaires	VICAT S.A.	2005	€	240	240	*	2010**	TV
	VICAT S.A.	Sans	€	11	11	*	1 an et 1 jour	TV
<b>Total lignes bancaires</b>	<b>VICAT S.A.</b>		<b>€</b>	<b>671</b>	<b>671</b>	<b>233*</b>	<b>2010***</b>	<b>TV</b>
	Sococim	2006	FCFA	20 000	30	30	2011	TF
	Sococim	2007	€	20	20	20	2010 à 2013	TV
	Sococim	2008	FCFA	20 000	30	11	2009	TV
	CMM	2007	FCFA	500	1	1	2008 à 2012	TF
(Club Deal)	SCC	2007	EGP	300	39	0	2012	TV
	NCC	2004	\$	50	36	36	2009 et 2010	TV
	NCC	2005	\$	60	43	19	2009	TV
	Jambyl	2008	\$	50	36	10	2012 à 2018	TV
	Jambyl	2008	\$	110	79	22	2011 à 2015	TV
<b>Total lignes bilatérales filiales</b>					<b>314</b>	<b>149</b>		
Juste valeur des dérivés						(4)		
<b>Total moyen terme</b>					<b>1 338</b>	<b>731</b>		
Autres dettes						56		
<b>Total endettement brut</b>						<b>787</b>		

\* La ligne "Total ligne bancaires" correspond à l'ensemble des lignes de crédit confirmées, pour l'essentiel sur une durée de 5 ans à l'origine, dont bénéficie la Société, et dont le montant total autorisé s'élève à 671 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en fonction des besoins de financement de la Société par tirage et en couverture du risque de liquidité du programme de billets de trésorerie, sachant que le montant total des tirages et des billets émis ne peut excéder le total autorisé.

Au 31 décembre 2008, le crédit syndiqué est utilisé à hauteur de 160 millions d'euros et les lignes bilatérales bancaires sont tirées pour un montant de 15 millions d'euros et utilisées en couverture des billets de trésorerie à hauteur de 58 millions d'euros. Compte tenu de la capacité de substitution de ces lignes de crédit entre elles et de la possible réaffectation des tirages sur la ligne la plus longue, cette information est présentée globalement.

\*\* Les lignes bilatérales bancaires d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de 5 ans, arrivant à échéance en 2010, ont été renouvelées par anticipation au cours du premier trimestre 2009 pour un montant autorisé et une durée identiques.

Elles arriveront à échéance en 2014.

\*\*\* Compte tenu du renouvellement d'une partie des lignes bilatérales bancaires, l'échéance des 233 millions de dettes est reportée en 2014.

### ▼ 10.3.1.1. Placement privé US

Cet emprunt d'un montant de 400 millions de dollars US a été souscrit par des investisseurs américains dans le cadre d'un placement privé (PPUS). Il est composé de trois tranches en dollars US à taux fixe (une tranche de 160 millions de dollars US à sept ans et deux tranches de 120 millions de dollars US à respectivement dix ans et douze ans). Pour éliminer le risque de change sur le principal et les intérêts, il a été transformé par un *cross currency swap* en une dette synthétique euro, à taux fixe pour la moitié de son montant soit 177 millions d'euros et à taux variable pour l'autre moitié (base Euribor 3 mois).

### ▼ 10.3.1.2. Lignes bancaires VICAT S.A.

#### Crédit syndiqué

Cette ligne de crédit d'une durée de cinq ans, à taux variable, a été placée auprès d'un syndicat de seize banques internationales à échéance d'octobre 2009. Cette ligne peut être tirée en euros ou en devises et les intérêts sont payables au taux de la période de tirage pour la devise concernée. Au 31 décembre 2008, elle est tirée pour un montant de 160 millions d'euros.

#### Lignes bilatérales bancaires

Les lignes bilatérales de Vicat S.A., d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de cinq ans, ont été souscrites par la Société auprès de six banques. Les intérêts sont payables au taux de la période de tirage. Au 31 décembre 2008, elles sont tirées pour un montant de 15 millions d'euros et sont utilisées partiellement (58 millions d'euros) en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie.

#### Billets de trésorerie

La Société dispose d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, le montant des billets émis s'élève à 58 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés aux lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

### ▼ 10.3.1.3. Lignes bilatérales bancaires filiales

Les lignes bilatérales moyen terme souscrites par Sococim Industries l'ont été, d'une part sous la forme d'un emprunt bancaire en Francs CFA, à taux fixe payable annuellement en fin de période, d'une durée de cinq ans et remboursable *in fine*, et d'autre part sous la forme d'un emprunt en euros à taux variable base Euribor d'une durée de six ans et remboursable en sept tranches égales à compter de 2010.

Sococim Industries dispose également de deux lignes de crédit confirmées de 10 milliards de Francs CFA, chacune d'une durée de douze mois. Au 31 décembre 2008, elles sont tirées pour un montant total de 7 milliards de Francs CFA. Le taux d'intérêt applicable à chaque tirage est déterminé en commun avec la banque dans la limite d'un plafond maximum fixé pour la durée de validité de la ligne.

Ciment et matériaux du Mali a souscrit en 2007 une ligne bilatérale à taux fixe amortissable sur cinq ans à compter de 2008.

Sinai Cement Company a souscrit une ligne de financement, dans le cadre d'un club deal de 550 millions d'EGP, comportant un prêt d'une durée de six ans à taux fixe d'un montant de 250 millions d'EGP, dont la période de tirage expirait le 6 décembre 2008 et une ligne de crédit revolving d'une durée de cinq ans à taux variable d'un montant de 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2008, le prêt n'ayant pas été utilisé, l'encours autorisé est ramené à celui de la ligne de crédit, soit 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2008, la ligne de crédit revolving n'est pas tirée.

NCC dispose de lignes bilatérales de crédit à cinq ans à taux variable base Libor dollar souscrites auprès de quatre banques pour un montant total de 110 millions d'US dollars. Au 31 décembre 2008, elles sont tirées à hauteur de 77 millions de dollars US et utilisées pour couvrir l'émission de lettres de crédit.

Jambyl Cement a souscrit en 2008 deux lignes de crédit auprès de la Société Financière Internationale, filiale du groupe Banque Mondiale, à taux variable dollar, respectivement de 50 millions de dollars amortissable sur sept ans à partir de 2012 et de 110 millions de dollars amortissable sur cinq ans à partir de 2011.

### ▼ 10.3.1.4. Couverture du risque de crédit du Groupe

Au total, le Groupe dispose au 31 décembre 2008 de 603 millions d'euros de lignes confirmées non utilisées.

Le Groupe est exposé de façon générale à un risque de crédit, en cas de défaillance de l'une ou de plusieurs de ses contreparties. Le risque lié aux opérations de financement proprement dites est toutefois limité par leur dispersion et leur répartition sur plusieurs établissements bancaires ou financiers, soit dans le cadre d'une syndication ou d'un placement privé, soit par la mise en place de plusieurs lignes bilatérales. Ce risque est, en outre, réduit par une sélection rigoureuse des contreparties qui sont systématiquement des banques ou établissements financiers de premier plan, choisis en fonction de leur pays d'établissement, de leur notation par les agences spécialisées, de la nature et de l'échéance des opérations effectuées.

Au 31 décembre 2008, au-delà des clauses de défaut croisé prévues dans la plupart des contrats de financement, le PPUS, le crédit syndiqué ainsi que certaines lignes de financement dont bénéficient les filiales contiennent des clauses particulières (*covenants*) pouvant imposer un remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces *covenants* portent sur des ratios relatifs à la rentabilité et à la structure financière du Groupe ou des filiales concernées. Compte tenu du nombre réduit de sociétés du Groupe concernées, pour l'essentiel la Société, et du faible niveau de l'endettement net du Groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la liquidité du bilan et sur la situation financière du Groupe (voir également la Note 17 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2008 » du présent document de référence).

Au 31 décembre 2008, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement. Dans l'hypothèse où les lignes autorisées auraient été intégralement tirées, le Groupe aurait également respecté ces clauses.



### 10.3.2. Endettement brut

Au 31 décembre 2008, l'endettement brut du Groupe s'élève à 787 millions d'euros contre 599 millions d'euros au 31 décembre 2007. Il se décompose de la manière suivante par nature :

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Variation (%)
Emprunts auprès des établissements de crédit	722	567	27 %
Dettes résiduelles sur contrat de location financement	9	10	-10 %
Autres emprunts et dettes financières	26	7	271 %
Concours bancaires courants et découverts bancaires	30	15	100 %
<b>Endettement brut</b>	<b>787</b>	<b>599</b>	<b>31 %</b>

L'endettement à plus d'un an ressort à 710 millions d'euros et celui à moins d'un an à 77 millions d'euros correspondant pour l'essentiel à des lignes de crédit de trésorerie court terme (respectivement 573 millions d'euros et 26 millions d'euros au 31 décembre 2007).

L'endettement financier brut est constitué pour 45 % de son montant par le PPUS, émis en US dollars et à taux fixe. Après transformation de cet emprunt dollar en un emprunt synthétique en euro, l'endettement financier brut est libellé à près de 77 % en euros.

La structure de l'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2008, par nature de taux et échéance se présente comme suit :

#### ▼ Taux

Comme présenté à la Section 4.4.3 « Risque de taux d'intérêt » du présent document de référence, l'endettement financier brut à taux variable représente, au 31 décembre 2008, 538 millions d'euros soit 68 % du total de l'endettement financier brut du Groupe, après transformation du taux fixe du PPUS en taux variable pour 50 % de son montant.

L'endettement à taux variable est couvert en partie soit par des excédents de trésorerie libellés dans la même devise soit par des instruments de dérivés de taux.

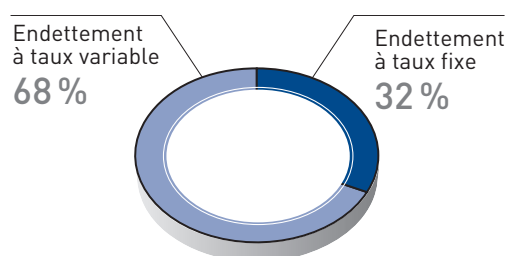
Le risque de taux sur la dette à taux variable du PPUS de Vicat S.A. a été limité par la mise en place de contrats de caps pour un montant total de 100 millions d'euros.

Le risque de taux sur la dette bancaire à taux variable de Vicat S.A. a été limité par la mise en place de contrats de caps pour un montant total de 140 millions d'euros.

Le risque de taux sur la dette à taux variable de National Cement Company a été limité par la mise en place, en 2008, de contrats de couverture à trois ans pour un montant total de 60 millions de dollars répartis à égalité entre caps et swaps.

Vicat S.A. a souscrit, en janvier 2009, des contrats de caps pour un montant additionnel de 120 millions d'euros.

#### Endettement taux fixe/taux variable au 31 décembre 2008

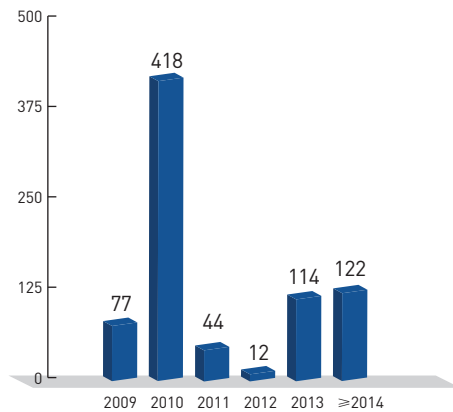


#### ▼ Échéance

La maturité moyenne est légèrement inférieure à 3 ans. L'échéance 2010 correspond essentiellement à la maturité finale des lignes bilatérales de Vicat S.A. (233 millions d'euros) et de National Cement Company (37 millions d'euros) ainsi qu'à la tranche la plus courte du PPUS (141 millions d'euros). Celles après 2012 correspondent aux deux échéances de remboursement du PPUS (2013 et 2015).

### Échéancier de l'endettement brut au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)



### 10.3.3. Excédents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités (89 millions d'euros au 31 décembre 2008) et les placements à court terme ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur du principal (20 millions d'euros au 31 décembre 2008).

La trésorerie est gérée pays par pays, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, avec des systèmes de *cash pooling* en France, aux États-Unis et en Suisse. L'éventuel excédent est soit placé localement soit le cas échéant replacé auprès du Groupe. Lorsque l'excédent de trésorerie est destiné à être utilisé, à un horizon limité, pour les besoins de financement du pays, cet excédent est placé localement.

### 10.3.4. Endettement net

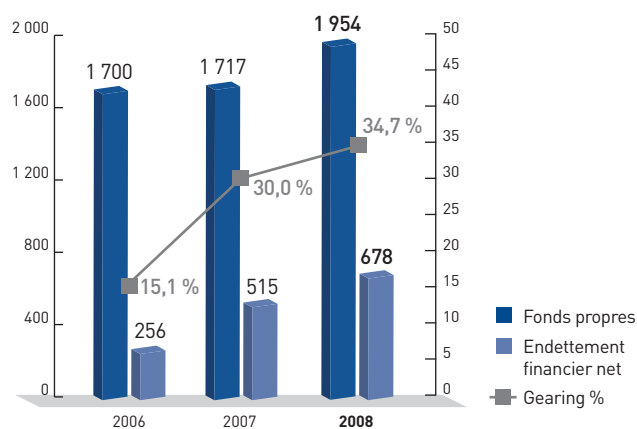
L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Variation (%)
Endettement brut	787	599	31 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	109	84	30 %
<b>Endettement net</b>	<b>678</b>	<b>515</b>	<b>32 %</b>

Le ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) s'élève à 34,7 % à fin 2008, contre 30,0 % au 31 décembre 2007.

(en millions d'euros)



Le ratio endettement financier net/EBITDA s'élève à 1,28 à fin 2008 contre 0,87 à fin 2007.

Au total, le Groupe dispose d'un montant total de 712 millions d'euros correspondant aux lignes de financement non utilisées (603 millions d'euros) et à la trésorerie disponible (109 millions d'euros) pour financer, au-delà de sa capacité d'autofinancement, sa croissance.

Le Groupe considère les ratios de *gearing* et de *leverage* atteints au 31 décembre 2008 comme bas, donnant ainsi au Groupe une structure financière solide et une flexibilité satisfaisante.

De 1999 à 2003, période active d'acquisition pour le Groupe, le ratio de *gearing* a été compris entre 50 % et 70 %, et sa moyenne est ressortie, sur les cinq dernières années, à 28 %. L'année 2008 s'inscrit donc dans la continuité de la ligne stratégique fixée.

Ce ratio pourrait, à l'avenir, remonter en fonction des opportunités de croissance externe. Par ailleurs, dans l'hypothèse où une acquisition de taille importante présentant un intérêt stratégique majeur pour le Groupe se présentait, celui-ci pourrait accepter une augmentation significative de ce ratio, tout en se fixant pour objectif de le réduire ensuite à des niveaux voisins de ceux constatés sur la période précédemment évoquée. Dans le contexte actuel de liquidité et de coûts des marchés de financement, une attention toute particulière sera portée à l'utilisation de la trésorerie du Groupe et à l'impact sur son niveau d'endettement.

## 10.4. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS

Les engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements contractuels concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Le tableau ci-dessous présente les engagements donnés par le Groupe aux 31 décembre 2008 et 2007 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations	150,5	172,2
Avals et cautions donnés	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>150,7</b>	<b>172,3</b>

Au 31 décembre 2008, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvent à 151 millions d'euros, et concernent presque exclusivement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements concernent principalement les projets d'investissements réalisés dans le cadre du plan « Performance 2010 », notamment au **Sénégal** avec les travaux relatifs à l'augmentation de capacité de l'usine de Rufisque (nouveau broyeur ciment, nouveau four et gratteur) et le projet d'investissements menés dans le cadre du démarrage de la construction d'une cimenterie au **Kazakhstan**.

Au 31 décembre 2007, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élevaient à 172 millions d'euros, et concernaient presque exclusivement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements concernaient principalement les projets d'investissements réalisés dans le cadre du plan « Performance 2010 » :

- en **France**, les travaux relatifs à l'augmentation de capacité de l'usine de Montalieu ;
- aux **États-Unis** les coûts relatifs à l'acquisition de camions malaxeurs et d'équipements de centrales à béton ;
- au **Sénégal**, les travaux relatifs à l'augmentation de capacité de l'usine de Rufisque (nouveau broyeur ciment, nouveau silo de stockage, nouvel atelier d'ensachage et filtres à manche) ;
- en **Égypte**, les travaux de doublement de la capacité de l'usine d'El Arish.



# 11

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Le Groupe a réuni l'ensemble de ses moyens de recherche pour la conception, le développement et le suivi qualité des produits à L'Isle-d'Abeau près de Lyon, au Centre Technique Louis Vicat (CTLV). Organisé autour de trois pôles de compétence : liants hydrauliques, bétons-granulats et chimie du bâtiment, le CTLV dispose d'une équipe dédiée d'une cinquantaine de chercheurs et techniciens dotés de matériels modernes. Des partenariats ont, en outre, été noués avec des centres de recherche ou des écoles d'ingénieurs, tels que l'Institut polytechnique de Grenoble (INPG) ou des grands groupes industriels.

Les activités de recherche et de développement ont principalement visé à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients concernant des produits plus faciles à mettre en œuvre ou leur permettant d'apporter des solutions techniques innovantes aux contraintes rencontrées sur leurs chantiers. Les produits mis au point ces dernières années dans nos laboratoires répondent à cette démarche : le Polycim, liant spécial pour les travaux de maçonnerie, le Vicalpes liant à prise rapide développant des résistances initiales élevées pour les ouvrages qui doivent être mis en service très rapidement et enfin le BCV (béton composite Vicat), béton fibré à ultra-hautes performances qui permet de réaliser des éléments de structure sans armatures.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent la mise au point de nouveaux clinkers et de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO<sub>2</sub> réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique, de l'adjuvantation. Pour effectuer ces recherches, des équipements de dernières technologies sont mobilisés au laboratoire

de recherche de L'Isle-d'Abeau, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électronique à effet de champs. Les nouveaux produits issus de ces recherches fondamentales sont ensuite testés en étroite collaboration avec les équipes de recherche et de développement béton qui sont également présentes sur le site de L'Isle-d'Abeau. Des partenariats avec des industriels fournisseurs de technologies ou utilisateurs potentiels de ces futurs produits ont été signés.

La politique de recherche du Groupe dans le domaine des bétons est orientée vers le développement de produits permettant une amélioration des conditions de travail et de la rentabilité sur les chantiers en facilitant la mise en œuvre. Les résultats d'ores et déjà obtenus permettent la fourniture soit de bétons à plasticité adaptée, soit de béton auto-plaçant.

De même, le développement de la chape Vicat en partenariat avec la société EDF est un axe de développement important qui permet aux carreleurs et chapistes des gains de productivité significatifs tout en apportant une réponse adaptée aux nouveaux besoins de chauffage alliant confort et économie d'énergie. De nouvelles familles de chapes sont en cours d'élaboration dans nos laboratoires et devraient être rapidement proposées à nos clients.

Les axes de développement engagés sont également orientés vers le développement durable et l'amélioration du comportement énergétique des futurs bétons qui seront proposés à nos clients et les systèmes constructifs pour des bâtiments très basse consommation en énergie.

Il n'est pas dans la politique du Groupe de procéder à des dépôts de brevets dans le cadre de ses activités de recherche et développement. Cependant, le Groupe détient un portefeuille très limité de brevets sur lesquels il n'est pas concédé de licences d'exploitation.



# 12

## INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	97
12.2. TENDANCES ET OBJECTIFS	97
12.2.1. Tendances 2009	97
12.2.2. Tendances jusqu'en 2011	98
12.2.3. Investissements industriels	99

### 12.1. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Vicat S.A. a renouvelé par anticipation des lignes bilatérales arrivant à échéance en mars et avril 2010 pour un montant autorisé de 240 millions d'euros et pour une durée de 5 ans. Ces lignes arriveront à échéance en 2014.

National Cement Company a renouvelé début 2009 par anticipation des lignes bilatérales arrivant à échéance fin 2009 et début 2010 pour un montant de 55 millions de dollars et a souscrit une nouvelle ligne pour 30 millions de dollars. Ces nouvelles lignes arriveront à échéance en 2011 et 2012.

### 12.2. TENDANCES ET OBJECTIFS

Les tendances présentées ci-dessous sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à la forte volatilité de l'environnement économique, financier et concurrentiel, ainsi qu'à la possible évolution des dispositions réglementaires dans chacun des pays où le Groupe opère.

En outre, la réalisation de certains risques décrits à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessous.

#### 12.2.1. Tendances 2009

Pour l'exercice 2009, le Groupe considère que le manque de visibilité induit par les évolutions récentes de l'environnement macroéconomique et financier mondial d'une part et l'impossibilité, d'autre part, de pouvoir évaluer l'impact que pourraient avoir les différents plans de relance prévus dans certains pays dans lesquels le Groupe est présent, ne lui permettent pas à ce stade de formuler des perspectives précises et documentées sur les performances financières qu'il est susceptible d'enregistrer sur l'ensemble de l'exercice en cours.

### ▼ 12.2.1.1. Perspectives d'activité sur les marchés du Groupe

Le Groupe rappelle les éléments d'appréciation sur ses différents marchés communiqués lors de la publication du chiffre d'affaires 2008 :

- En **France**, la performance du Groupe devrait être impactée en ce début d'année par des conditions climatiques très défavorables par rapport à celles enregistrées en 2008. Sur l'ensemble de 2009, la crise économique actuelle, et notamment celle du crédit, devrait affecter l'ensemble du secteur de la construction. Par ailleurs, il est peu probable que les premiers effets du plan de relance annoncé par le gouvernement permettent au secteur d'enregistrer un rebond sensible de son activité d'ici à la fin de l'année. Ainsi, sur l'ensemble de l'année le Groupe s'attend à une baisse sensible des volumes vendus, notamment de ciment, qui devrait être partiellement compensée par la progression attendue des prix de vente.
- En **Suisse**, l'environnement devrait demeurer globalement positif, avec un marché de l'immobilier résidentiel toujours sain, des programmes de Grands Travaux qui devraient se poursuivre conformément aux attentes, et des prix de vente qui devraient évoluer de manière favorable.
- En **Italie**, la performance du Groupe devrait être impactée en ce début d'année par des conditions climatiques défavorables. Sur l'ensemble de l'année, le Groupe s'attend à une poursuite de la baisse d'activité dans le secteur de la construction en général et à des pressions sur les prix liés à l'environnement concurrentiel.
- Aux **États-Unis**, le Groupe anticipe une poursuite de la dégradation des conditions de marché. En Californie, l'évolution de la situation dépendra notamment des investissements que pourrait réaliser l'État californien qui, confronté à d'importantes difficultés budgétaires, reste dans l'attente d'une aide fédérale. Si la mise en œuvre du plan de relance au niveau national pourrait avoir des effets substantiels sur les marchés du Groupe, la localisation, la nature et le calendrier des investissements demeurent néanmoins incertains à ce jour.
- En **Turquie**, la performance du Groupe devrait être impactée en ce début d'année par des conditions climatiques défavorables par rapport à celles enregistrées en 2008. Sur l'ensemble de l'année, la consommation de ciment devrait poursuivre sa contraction et les surcapacités de production actuelles et à venir devraient se traduire par de nouvelles pressions sur les prix.
- En **Égypte**, le marché égyptien a été peu affecté jusqu'à présent par l'environnement macroéconomique et financier mondial. Si l'évolution de ce marché en 2009 reste néanmoins incertaine, notamment sur la deuxième partie de l'année, le Groupe est confiant dans sa capacité à saisir toutes les opportunités de croissance, en tirant pleinement profit de l'augmentation des capacités de production de l'usine de Sinai Cement, des performances techniques de son outil industriel et de son dynamisme commercial.
- En **Afrique de l'Ouest**, l'environnement de marché devrait rester lié aux investissements des pouvoirs publics dans les grands projets d'infrastructure et donc à leurs capacités de financement. Par ailleurs, le marché de la construction résidentielle devrait rester étroitement lié à l'évolution des transferts financiers en provenance de la diaspora

issue de cette région. Dans ce contexte, la position du Groupe sera renforcée par l'augmentation de ses capacités et par la modernisation de son outil industriel dans son usine de Rufisque au Sénégal conformément au plan « Performance 2010 ». L'ensemble de ces éléments lui permettront de tirer pleinement profit des opportunités de développement offertes dans cette région.

### ▼ 12.2.1.2. Objectifs du Groupe

Dans cet environnement, le Groupe est déterminé à poursuivre prudemment sa stratégie de développement, en s'appuyant :

- sur une structure financière saine, avec des niveaux de *gearing* et de *leverage* qui restent parmi les plus faibles du secteur ;
- sur les effets du plan d'investissement « Performance 2010 », liés notamment à la réduction des coûts de production générée par la modernisation de l'outil industriel, et le renforcement des positions industrielles et commerciales du Groupe. En effet, le Groupe devrait pleinement bénéficier en 2009 des investissements déjà réalisés dans le cadre de ce plan, notamment en France, en Turquie et en Égypte. Par ailleurs, à partir du second semestre 2009, le Groupe devrait tirer profit des augmentations de capacités et des meilleures performances industrielles liées aux investissements qui seront alors achevés en Suisse et au Sénégal ;
- enfin, dans la prolongation du plan « Performance 2010 », sur les effets de la mise en œuvre du plan complémentaire « Performance + ». Ce plan « Performance + » est destiné à réduire les coûts par une adaptation de leur structure aux différents niveaux d'activité, tout en augmentant l'efficacité industrielle, visant ainsi à améliorer la trésorerie disponible du Groupe, notamment en différant les investissements considérés comme non stratégiques (représentant un report d'environ 75 millions d'euros). L'effet positif sur les flux de trésorerie disponible (*free cash flow*) du Groupe, après impact fiscal et financier sur l'EBITDA, devrait être de l'ordre de 140 millions d'euros.

## 12.2.2. Tendances jusqu'en 2011

La rupture des tendances économiques intervenue en cours d'année 2008 ne permet pas au Groupe de confirmer les tendances précédemment affichées. Par ailleurs, l'absence de visibilité sur l'année 2009 et la difficulté à mesurer l'effet potentiel des plans de relance ne permettent pas d'exprimer une tendance pour les années à venir.

Le Groupe poursuit la réalisation du plan « Performance 2010 » initié en 2006. Ce plan a pour objet de faire bénéficier le Groupe de capacités de production additionnelles et d'une réduction de ses coûts de production, sous réserve de l'impact de l'évolution future des coûts de l'énergie. En raison de l'évolution de l'environnement macroéconomique, le plan « Performance 2010 » a été adapté aux conditions de certains marchés. Ainsi, l'investissement prévu en Suisse en 2010 a été avancé en 2009, en revanche les investissements initialement prévus aux États-Unis en 2010 ont été reportés, pour un démarrage des nouvelles capacités en 2012 au plus tôt.

Dans le cadre du plan « Performance 2010 » et dans le contexte de forte volatilité des coûts énergétiques, le Groupe maintient son objectif d'augmenter la part de combustibles de substitution dans le total des thermies consommées.



Le Groupe poursuit également sa politique d'augmentation des prix de vente, destinée à compenser la hausse des coûts énergétiques, dans la limite des contraintes commerciales imposées par certaines situations de marché.

### 12.2.3. Investissements industriels

Comme cela a été exposé à la Section 5.2. « Investissements » du présent document de référence ainsi qu'au paragraphe précédent, le Groupe a adapté son programme d'investissements industriels dans le cadre du plan « Performance 2010 », notamment via le report en 2012 au plus tôt du démarrage des nouvelles capacités aux États-Unis, la capacité additionnelle en fin de programme devant ainsi représenter de l'ordre de 7 millions de tonnes.

Le coût moyen de construction des nouvelles capacités est de 90 euros par tonne environ et ne devrait pas être affecté par le report de la réalisation du four aux États-Unis.

Par ailleurs, comme indiqué à la Section 5.2.2. « Principaux investissements en cours et en projet » du présent document de référence, le Groupe a conclu deux partenariats majoritaires avec des sociétés locales au Kazakhstan et en Inde, visant la construction de deux usines *greenfield* :

- une usine de 1,1 million de tonnes de capacité ciment au Kazakhstan qui devrait être opérationnelle en 2010 pour un montant total, incluant les terrains, les infrastructures, les moyens de transport ferroviaires, etc. d'environ 230 millions de dollars US ;
- une usine de 5,5 millions de tonnes de capacité ciment en Inde composée de deux lignes de production pour un investissement total de l'ordre de 650 millions de dollars US. Le Groupe lancera au cours de l'année 2009, après structuration du financement, la construction de la première ligne qui devrait être opérationnelle mi-2012. (Voir également Sections 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet », 6.3.1.7(j) « Description des métiers et présentation des marchés », et 9.1.5 « Incidence des modifications de périmètre et des variations de change ».)

L'échéancier envisagé pour ces investissements est le suivant :

Pays	2007	2008	2009	2010	2011	2012
France	Phase 1 – augmentation capacité usine de Montalieu + productivité carrières (2 <sup>e</sup> trimestre)	Phase 2 – augmentation capacité usine de Montalieu + broyage ciment (3 <sup>e</sup> trimestre)				
États-Unis						Nouvelle ligne clinker (au plus tôt) <sup>(1)</sup>
Suisse			Augmentation capacité usine (2 <sup>e</sup> trimestre)			
Turquie	Nouvelle ligne clinker à Bastas (4 <sup>e</sup> trimestre)					
Égypte		Nouvelle ligne clinker + broyeur ciment (3 <sup>e</sup> trimestre)				
Sénégal	Centrale électrique (1 <sup>er</sup> trimestre)	Broyeur ciment (3 <sup>e</sup> trimestre)	Nouvelle ligne clinker (3 <sup>e</sup> trimestre)			
Kazakhstan				Usine <i>greenfield</i> (2 <sup>e</sup> semestre)		
Inde						Usine <i>greenfield</i> (1 <sup>er</sup> semestre)
Nouvelles capacités de production de clinker (en équivalent tonnes ciment)	2 000	1 960	1 600	1 100		2 750 3 650 <sup>(2)</sup>

(1) La nouvelle ligne de four d'une capacité de 2,0 millions de tonnes se substituera à la ligne existante de 1,1 million de tonnes.

(2) Incluant la capacité additionnelle de la nouvelle ligne aux États-Unis dont le démarrage est prévu en 2012 au plus tôt.

Le montant global des investissements industriels, incluant les augmentations de capacité, devrait s'élever en 2009 à environ 380 millions d'euros, dont 170 millions d'euros pour l'Inde et le Kazakhstan.

Conformément à la politique financière mise en œuvre par le Groupe (voir la Section 10.3.1. « Politique financière » du présent document de référence), les investissements mis en œuvre dans le cadre du plan « Performance 2010 » sont financés par la capacité d'autofinancement du Groupe. La construction des usines *greenfield* fait d'autre part l'objet de financements dédiés, portés par les filiales locales. Le financement

du projet au Kazakhstan a été mis en place en 2008, celui de l'Inde devant l'être au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Les objectifs présentés ci-dessus ne constituent pas des données prévisionnelles mais seulement des objectifs assignés aux plans d'actions du Groupe, notamment le programme d'investissements décrit ci-dessus, et tenant compte des tendances conjoncturelles attendues.

Il n'est pas possible d'extrapoler une prévision de résultat à partir des informations communiquées, compte tenu du fait que le Groupe exerce ses activités dans différents métiers.

# 13

## PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La Société ne présente pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice.



# 14

## ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE

14.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE	103
14.1.1. Conseil d'administration	103
14.1.2. Présidence du Conseil d'administration et direction générale	103
14.1.3. Membres du Conseil d'administration	104
14.2. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR L'EXPERTISE ET L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	107
14.3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	108
14.4. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	108

### 14.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE

#### 14.1.1. Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou de six ans. À la date d'enregistrement du présent document de référence, la Société comprend neuf administrateurs, dont quatre administrateurs indépendants. Le mandat des administrateurs se proroge de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit l'expiration normale de leurs fonctions, et les membres sortants sont rééligibles. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur ne demeure en fonction que jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

La nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants sera proposée à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009.

#### 14.1.2. Présidence du Conseil d'administration et direction générale

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Monsieur Jacques Merceron-Vicat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration du 27 mars 1984 et a été renouvelé dans ses fonctions par décisions du Conseil d'administration des 19 juin 1986, 11 juin 1992, 12 juin 1998 et 4 juin 2004.

Le Conseil d'administration, par décision du 7 mars 2008, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur général. Le Conseil d'administration a, à cette même date, confirmé Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'administration et désigné Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur général pour la durée du mandat du Président du Conseil d'administration.

En application des statuts de la Société, le Conseil d'administration peut, sur proposition du Directeur général, nommer jusqu'à cinq Directeurs généraux délégués chargés d'assister le Directeur général.

### 14.1.3. Membres du Conseil d'administration

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>
<b>PRÉSIDENT DU CONSEIL ET ADMINISTRATEUR</b>					
Jacques Merceron-Vicat	71	03/02/1968	04/06/2004 en qualité d'administrateur  07/03/2008 : dissociation des fonctions de Président et Directeur général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Conseil d'administration de Béton Travaux*</li> <li>- Représentant permanent de Béton Travaux</li> <li>- Administrateur de SATM*</li> <li>- Président du Conseil d'administration de National Cement Company*</li> <li>- Administrateur de Vigier Holding*</li> <li>- Administrateur de Vigier Management*</li> <li>- Administrateur d'Aktas*</li> <li>- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*</li> <li>- Administrateur de Konya Cimento*</li> <li>- Administrateur de Bastas Hazir Beton*</li> <li>- Administrateur de Tamtas*</li> <li>- Représentant permanent de Parficim</li> <li>- Administrateur de Sococim Industries*</li> <li>- Administrateur de Sinai Cement Company*</li> <li>- Président du Conseil d'administration de Vicat Egypt for Cement Industry*</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de Mynaral Tas Company LLP*</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP*</li> <li>- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*</li> <li>- Administrateur de BSA Ciment SA*</li> </ul>	Néant

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>
<b>ADMINISTRATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>					
Guy Sidos	45	11/06/1999	06/06/2003 en qualité d'administrateur  07/03/2008 en qualité de Directeur général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur général de Béton Travaux*</li> <li>- Président de Papeteries de Vizille*</li> <li>- Président de Parficim*</li> <li>- Directeur général de National Cement Company*</li> <li>- Administrateur de Sococim Industries*</li> <li>- Vice-président et administrateur de Sinai Cement Company*</li> <li>- Administrateur de Vicat Egypt for Cement Industry*</li> <li>- Administrateur de Cementi Centro Sud*</li> <li>- Administrateur d'Aktas*</li> <li>- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*</li> <li>- Administrateur de Konya Cimento*</li> <li>- Administrateur de Bastas Hazir Beton*</li> <li>- Administrateur de Tamtas*</li> <li>- Représentant permanent de Vicat, administrateur de BCCA</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de Mynaral Tas Company LLP*</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP*</li> <li>- Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited*</li> <li>- Administrateur de BSA Ciment SA*</li> <li>- Administrateur unique de Ravlied Holding AG*</li> </ul>	Néant
<b>ADMINISTRATEURS</b>					
René Fegueux	78	25/07/1977	16/05/2007	Néant	- Administrateur de Dumont Investissements
Jean-Michel Allard	63	23/06/1983	02/06/2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de Konya Cimento*</li> <li>- Président directeur général de Cementi Centro Sud*</li> <li>- Administrateur de SATMA*</li> </ul>	- Administrateur de Chartreuse Diffusion*
Raynald Dreyfus	72	05/06/1985	06/06/2003	Néant	Néant

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années <sup>(1)</sup>
Louis Merceron-Vicat	39	11/06/1999	02/06/2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant permanent de Vicat S.A., administrateur de Béton Travaux*</li> <li>- Président directeur général de BCCA*</li> <li>- Représentant permanent de Vicat S.A.</li> <li>- Administrateur de SATM*</li> <li>- Administrateur de Aktas*</li> <li>- Administrateur de Konya Cimento*</li> <li>- Administrateur de Bastas Baskent Cimento*</li> <li>- Administrateur de Bastas Hazir Beton*</li> <li>- Administrateur de Tamtas*</li> <li>- Administrateur de Sococim Industries*</li> <li>- Administrateur de Sinai Cement Company*</li> </ul>	Néant
Sophie Sidos	40	29/08/2007	29/08/2007	Néant	Néant
P&E Management Représenté par Paul Vanfrachem	65	02/06/2005	02/06/2005	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérant de P&amp;E Management*</li> <li>- Président de Cembureau</li> <li>- Membre du comité exécutif de HeidelbergCement</li> <li>- Président honoraire de S.A. Cimenteries CBR</li> <li>- Président du comité de direction de ENCI N.V.</li> <li>- Administrateur de Lehight Portland Cement (Canada)</li> <li>- Administrateur de Lehight Portland Cement (États-Unis)</li> <li>- Administrateur de China Century Cement Limited</li> <li>- Président du Conseil de surveillance de PT Indocement Tunggal Prakarsa Tbk.</li> <li>- Président du Conseil d'administration de Castle Cement Ltd.</li> <li>- Administrateur de Aksançá Cimento</li> <li>- Administrateur de Indaver NV*</li> </ul>
Jacques Le Mercier	64	29/08/2007	29/08/2007	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de la Fondation Banque Rhône-Alpes</li> <li>- Conseiller de la Fondation Banque Rhône-Alpes</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de l'Institut ASPEN-France*</li> <li>- Administrateur de la Fondation Rhône-Alpes Futur</li> </ul>

(1) Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.



## 14.2. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR L'EXPERTISE ET L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 27 février 2009, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 :

- de nommer Monsieur Bruno Salmon en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Michel Allard dont le mandat arrive à expiration ;
- de nommer Monsieur Pierre Breuil en qualité d'administrateur.

Le Conseil d'administration a par ailleurs, au cours de cette même séance, pris acte de la démission de M. Bernard Titz, avec effet au 14 janvier 2009, de son mandat d'administrateur qui arrivait à échéance lors de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009.

### ▼ Liens familiaux entre les administrateurs et dirigeants

Monsieur Jacques Merceron-Vicat, Président du Conseil d'administration, est le père de Madame Sophie Sidos, administrateur, le père de Monsieur Louis Merceron-Vicat, administrateur, et le beau-père de Monsieur Guy Sidos, administrateur et Directeur général de la Société.

## 14.2. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR L'EXPERTISE ET L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Chaque membre du Conseil d'administration est sélectionné en fonction de sa disponibilité et de son intégrité.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Jacques Merceron-Vicat	71 ans	M. Merceron-Vicat est diplômé de l'École supérieure de travaux publics. Il a rejoint le Groupe en 1962.
Guy Sidos	45 ans	M. Sidos est diplômé de l'École navale. Il a travaillé dans la Marine nationale avant de rejoindre le Groupe en 1999.
Jean-Michel Allard	63 ans	M. Allard est diplômé de l'École de chimie de Lyon et titulaire d'une licence de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises. Il a rejoint le Groupe en 1971.
René Fegueux	78 ans	M. Fegueux est diplômé de l'École des Mines de Saint-Étienne. Il a exercé les fonctions de directeur général adjoint de la Société jusqu'à son départ à la retraite en 1994.
Raynald Dreyfus	72 ans	M. Dreyfus est titulaire d'un CES de banque et diplômé de l'Université de Harvard. Il a exercé les fonctions de directeur de la banque Société Générale jusqu'à son départ à la retraite en 1996.
Louis Merceron-Vicat	39 ans	M. Louis Merceron-Vicat est diplômé de l'École des cadres et de l'EM Lyon. Il a rejoint le Groupe en 1996.
Sophie Sidos	40 ans	Mme Sophie Sidos a exercé différentes fonctions au sein du Groupe jusqu'en 1997.
Paul Vanfrachem (représentant P&E Management)	65 ans	M. Vanfrachem est ingénieur civil spécialité chimie, diplômé de l'Université de Bruxelles. Il a rejoint la société CBR en 1985, qu'il a présidée jusqu'en 2004. Il a occupé le poste de président de Cembureau de 2006 à juin 2008.
Jacques Le Mercier	64 ans	M. Jacques Le Mercier est diplômé d'études supérieures ès sciences économiques de la faculté de Paris et titulaire d'un diplôme de l'IAE de l'université Paris-Dauphine. Il a exercé des fonctions de direction et de présidence au sein d'institutions financières. Il a été président du directoire de la Banque Rhône-Alpes de 1996 à 2006.

Membres dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 :

Nom	Âge	Biographie sommaire
Bruno Salmon	59 ans	M. Bruno Salmon est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris. Il a exercé les fonctions de secrétaire général, directeur général délégué et administrateur de Cetelem. Après avoir occupé le poste de directeur général délégué et administrateur de BNP Paribas Personal Finance, il y a été nommé président depuis septembre 2008.
Pierre Breuil	67 ans	M. Pierre Breuil est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est ancien élève de l'ENA (promotion Turgot). Il a été préfet des Alpes-Maritimes de 2002 à 2006 et inspecteur général de l'administration de 2006 à 2007.

### 14.3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la date d'enregistrement du présent document de référence, aucun membre du Conseil d'administration n'a au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité judiciaire ou administrative ; ni
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

### 14.4. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de conflit d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration et du Directeur général, à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'administration, le Directeur général et le ou les Directeurs généraux délégués ont été sélectionnés en tant que tel.

# 15

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1. RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE	109
15.1.1 Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux	109
15.2.2 Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants	111
15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES	112

### 15.1. RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE

#### 15.1.1 Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

##### Jacques Merceron-Vicat

	2007	2008
Président du Conseil d'administration <sup>(1)</sup>		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	788 415	722 506
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
<b>Total</b>	<b>788 415</b>	<b>722 506</b>

##### Guy Sidos

	2007	2008
Directeur général <sup>(2)</sup>		
Rémunérations versées au titre de l'exercice	469 178	618 136
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
<b>Total</b>	<b>469 178</b>	<b>618 136</b>

(1) Président directeur général en 2007.

(2) Directeur général délégué en 2007.

Les tableaux ci-dessous détaillent le montant de la rémunération versée et des avantages en nature octroyés par la Société, ses filiales ou les sociétés qui la contrôlent, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, c'est-à-dire au Président du Conseil d'administration et au Directeur général, au cours des exercices 2007 et 2008.

### Jacques Merceron-Vicat

Président du Conseil d'administration <sup>(1)</sup>	2007		2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixe	0	623 586	0	639 168
Rémunérations variable	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelle	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	0	38 180	0	38 180
Avantages en nature	0	126 649	0	45 158
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>788 415</b>	<b>0</b>	<b>722 506</b>

### Guy Sidos

Directeur général <sup>(2)</sup>	2007		2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixe	0	443 827	0	592 785
Rémunérations variable	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelle	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	0	19 090	0	19 090
Avantages en nature	0	6 261	0	6 261
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>469 178</b>	<b>0</b>	<b>618 136</b>

Les avantages en nature dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux correspondent aux avantages habituels pour ce type de fonction (voiture de fonction, etc.). Par ailleurs, leur rémunération ne comporte pas de part variable.

Aucun dirigeant mandataire social n'est lié à la Société par un contrat de travail.

(1) Président directeur général en 2007.

(2) Directeur général délégué en 2007.

## 15.2.2 Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

	Montants versés au cours de l'exercice 2007	Montants versés au cours de l'exercice 2008
<b>Jean-Michel Allard</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	298 776	370 784
<b>Bernard Titz</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	298 466	355 842
<b>Louis Merceron-Vicat</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	221 013	163 200
<b>René Fegueux</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations	-	10 500
<b>Bernard Titz</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations	-	-
<b>Raynald Dreyfus</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations	-	10 500
<b>P&amp;E Management représenté par Paul Vanfracheur</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations	-	3 500
<b>Sophie Merceron-Vicat</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations	-	-
<b>Jacques le Mercier</b>		
<i>Administrateur</i>		
Jetons de présence	19 090	19 090
Autres rémunérations	-	7 000
<b>Total</b>	<b>990 065</b>	<b>1 093 136</b>

Les administrateurs de la Société perçoivent chaque année des jetons de présence. Le total des jetons de présence s'est élevé à 210 000 euros pour chacune des années 2007 et 2008, répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 19 090 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'administration (soit 38 180 euros).

Par ailleurs, pour l'année 2008, la rémunération supplémentaire allouée à chacun des membres des comités du Conseil d'administration s'est élevée à 7 000 euros pour les membres du comité d'audit, et à 3 500 euros pour les membres du comité des rémunérations.

Les mandataires ne bénéficient pas de disposition contractuelle particulière en cas de cessation d'activité, et ne perçoivent par ailleurs pas d'autres rémunération ou avantages que ceux incorporées dans le tableau ci-dessus.

## 15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Il n'existe pas, au sein de la Société, de plan d'attribution d'actions de performance ou d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au profit des dirigeants mandataires sociaux ou des mandataires sociaux, et aucune attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés à ce titre. Les mandataires sociaux salariés du Groupe bénéficient néanmoins des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement (voir ci-dessous la section 17.3 « Intéressement du personnel » du présent document de référence).

Par ailleurs, le Groupe a mis en place pour les mandataires sociaux de la Société et d'autres cadres dirigeants du Groupe un régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires. Le bénéficiaire

des prestations de ce régime sur complémentaire est attribué, sur décision de la direction générale, aux cadres dirigeants dont la rémunération brute est supérieure à quatre fois le plafond de la sécurité sociale. Par ailleurs, pour percevoir ces prestations, les intéressés doivent avoir une ancienneté minimale de vingt ans au sein du Groupe et avoir 65 ans révolus à la date à laquelle ils font valider leurs droits aux régimes de retraite. Le montant de la retraite additionnelle est déterminé en fonction de l'ancienneté à la date de départ et du salaire de référence basé sur les dix meilleures années. Ce montant additionnel ne peut conduire le bénéficiaire à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence.

Le tableau ci-dessous reprend certains éléments relatifs aux avantages dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Jacques Merceron-Vicat</b> <i>Président du Conseil d'administration</i> Début du mandat actuel, (i) en qualité d'administrateur le 04/06/2004; (ii) dissociation des fonctions de Président et Directeur général le 07/03/2008 Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009		✓	✓			✓		✓
<b>Guy Sidos</b> <i>Directeur général</i> Début du mandat actuel, (i) en qualité d'administrateur le 06/06/2003; (ii) en qualité de Directeur général le 07/03/2008 Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009		✓	✓			✓		✓

# 16

## FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	113
16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'administration	113
16.1.2. Réunions du Conseil d'administration	114
16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'administration	114
16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'administration	114
16.1.5. Comités	114
16.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION	115
16.3. LIMITATION DE POUVOIRS	115
16.4. CONTRÔLE INTERNE	115
16.5. DATE D'EXPIRATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS	116
16.6. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ	117
16.7. DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	117

### 16.1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social de la Société, il se saisit de toute question concernant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Sa stratégie et son action s'inscrivent dans le cadre du développement durable de la Société. Le Conseil d'administration a notamment pour mission d'examiner et d'approuver l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et du Groupe et de veiller à leur mise en œuvre effective.

### 16.1.2. Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Toutefois, les administrateurs constituant au moins un tiers des membres du Conseil d'administration peuvent convoquer le Conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis, signés et conservés conformément aux dispositions réglementaires.

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Sur les trois dernières années, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois par an. Au cours de ces réunions, les points suivants ont systématiquement été examinés : situation de la profession, situation du Groupe et examen des comptes sociaux et consolidés. Le taux de présence aux séances du Conseil d'administration a été supérieur à 98 %. Les délégués du comité central d'entreprise ont également assisté à toutes les réunions. Toutes les résolutions proposées au cours de ces trois années ont été adoptées à l'unanimité.

### 16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu sauf décision contraire. Le Conseil d'administration répartit ensuite librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

### 16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'administration

À ce jour, le Conseil d'administration n'a pas mis en place de règlement intérieur.

### 16.1.5. Comités

Le Conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 29 août 2007, conformément à l'article R. 225-29 du Code de commerce, de procéder à la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, d'un comité des comptes et de l'audit et d'un comité des rémunérations. Les comités sont composés de trois membres choisis parmi les administrateurs

indépendants, nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leur compétence. Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Les comités sont composés, depuis le 7 mars 2008 des membres suivants :

- Comité des comptes et de l'audit :
  - Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité,
  - Monsieur René Fegueux,
  - Monsieur Jacques Le Mercier ;
- Comité des rémunérations :
  - Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité,
  - Monsieur René Fegueux,
  - Monsieur Raynald Dreyfus.

Les comités disposent des attributions suivantes :

- Comité des comptes et de l'audit :

Le comité d'audit est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, d'évaluer l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les attributions du comité des comptes et de l'audit consistent également à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, il porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées,
  - prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations financières consolidées.
- Comité des rémunérations :
 

Le comité des rémunérations est chargé :

    - d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications...) et notamment leur montant et leur répartition,
    - d'étudier les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions, et notamment, en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions des prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés,
    - d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, d'assurance invalidité, d'assurance décès, de rente éducation, d'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.



## 16.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

Le Directeur général assume, sous sa responsabilité, la Direction générale de la Société.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur général est assisté par quatre Directeurs généraux adjoints intervenant, sur délégation, dans les domaines opérationnels suivants :

- Ciment France, Suisse et Kazakhstan : M. Raoul de Parisot ;
- Béton - Granulats et Transport France : M. Bernard Titz ;
- Développement international : M. Jean-Michel Allard ;
- Afrique, Moyen-Orient et Inde : M. Éric Holard.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Jean-Michel Allard	63 ans	M. Allard est diplômé de l'École de chimie de Lyon et titulaire d'une licence de gestion de l'Institut d'administration des entreprises. Il a rejoint le Groupe en 1971.
Bernard Titz	57 ans	M. Titz est titulaire d'un doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982.
Raoul de Parisot	60 ans	M. de Parisot est diplômé de l'École des Mines de Nancy et titulaire d'une licence en sciences économiques et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Stanford (États-Unis). Avant de rejoindre le Groupe en 1982, M. de Parisot travaillait chez British Petroleum.
Éric Holard	49 ans	M. Holard est diplômé de l'École nationale supérieure des arts et métiers et titulaire d'un MBA de HEC. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arc International.

Les Directeurs généraux adjoints, en leur qualité de dirigeants opérationnels, ont la responsabilité de la conduite des activités et des résultats.

## 16.3. LIMITATION DE POUVOIRS

Aucune limitation n'a été fixée concernant les pouvoirs du Président du Conseil d'administration ou ceux du Directeur général.

## 16.4. CONTRÔLE INTERNE

Le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sont joints en annexe au présent document de référence. Ils décrivent le dispositif de contrôle interne mis en place par la Société et le Groupe.

Le Groupe porte une attention particulière aux questions de contrôle interne et de développement durable dans les pays où il est implanté.

Ainsi, en matière de contrôle interne, il met en place des procédures au niveau de chaque filiale opérationnelle pour prendre en compte les spécificités des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces procédures font l'objet d'examens périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, des contrôleurs financiers sont détachés par la Direction du Groupe dans chacune des filiales opérationnelles de façon à renforcer le système d'information financière et à permettre ainsi aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

Le Groupe se repose aujourd'hui sur ces procédures afin d'assurer un niveau de contrôle anticorruption jugé satisfaisant.

S'agissant du développement durable, ce sujet est régulièrement examiné par la Direction générale et, lorsque cela est jugé pertinent, répercuté auprès des dirigeants des filiales opérationnelles.

Le Groupe a développé depuis de longues années une politique intégrant les questions de respect de l'environnement et de développement durable, tant en termes d'investissements que de fonctionnement des sites industriels.

## 16.5. DATE D'EXPIRATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Nom	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Date d'échéance du mandat (Assemblée Générale)
<b>PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ADMINISTRATEUR</b>			
Jacques Merceron-Vicat	03/02/1968	04/06/2004	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009
<b>DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ADMINISTRATEUR</b>			
Guy Sidos	11/06/1999	06/06/2003 en qualité d'administrateur 07/03/2008 en qualité de Directeur général	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008 en qualité d'administrateur Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 en qualité de Directeur général
<b>ADMINISTRATEURS</b>			
René Fegueux	25/07/1977	16/05/2007	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009
Jean-Michel Allard	23/06/1983	02/06/2006	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008
Raynald Dreyfus	05/06/1985	06/06/2003	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008
Louis Merceron-Vicat	11/06/1999	02/06/2005	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010
Sophie Sidos	29/08/2007	29/08/2007	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008
P&E Management (représenté par Paul Vanfrachem)	02/06/2005	02/06/2005	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010
Jacques Le Mercier	29/08/2007	29/08/2007	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 février 2009, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 :

- de renouveler le mandat d'administrateur de M. Guy Sidos pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 ;
- de renouveler le mandat d'administrateur de Mme Sophie Sidos pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 ;
- de renouveler le mandat d'administrateur de M. Raynald Dreyfus pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2011 ;

- de remplacer M. Jean-Michel Allard par M. Bruno Salmon en qualité d'administrateur pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 ;
- de nommer M. Pierre Breuil administrateur pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

Le Conseil a par ailleurs, au cours de cette même séance, pris acte de la démission de M. Bernard Titz de son mandat d'administrateur avec effet au 14 janvier 2009.

## 16.6. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration ou le Directeur général à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

Les administrateurs et dirigeants liés à la Société ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail sont M. Jean-Michel Allard (Directeur général adjoint) et M. Bernard Titz (Directeur général adjoint).

## 16.7. DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil d'administration compte parmi ses membres quatre administrateurs indépendants : M. René Fegueux, M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem) et M. Jacques Le Mercier. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

La Société s'inscrit dans une démarche de transparence et d'amélioration de l'information diffusée, notamment sur son activité et en matière financière, suivant les recommandations prescrites notamment par l'AFEP et le MEDEF, pour respecter les principes de bonne gouvernance.

Dans sa démarche de mise en conformité, la première préoccupation de la Société a été de réorganiser le Conseil d'administration en créant deux comités en son sein, un comité d'audit et un comité des rémunérations, et en renforçant le nombre d'administrateurs indépendants. Il sera ainsi proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 de nommer en qualité d'administrateurs MM. Bruno Salmon et Pierre Breuil, qui répondent aux critères d'indépendance.

Une fois cette réorganisation effective, le Conseil d'Administration de la Société mènera une réflexion sur ses règles de fonctionnement et leur adéquation avec les recommandations de l'AFEP MEDEF, ainsi qu'en vue de mettre en place un règlement intérieur ayant notamment pour objet d'organiser les modalités de l'auto-évaluation du Conseil et des débats internes, ou encore de prévoir les modalités d'exercice par les administrateurs de leur droit de communication ainsi que leurs obligations déontologiques et de confidentialité.

De la même manière, la Société prévoit d'adapter la mission et le fonctionnement de ses comités, notamment du comité d'audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008.

La Société n'entend toutefois pas appliquer la recommandation de l'AFEP MEDEF portant sur la limitation de la durée du mandat des administrateurs. En effet, compte tenu de son actionnariat majoritairement familial et de sa vision à long terme, la Société souhaite que les fonctions des administrateurs s'inscrivent dans la continuité, gage de pérennité. C'est la raison pour laquelle la Société a prévu que la durée des fonctions des administrateurs puisse être de 3 ans ou de 6 ans.



# 17

## SALARIÉS

17.1. DONNÉES GÉNÉRALES	119
17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité	120
17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique	120
17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge	120
17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements	121
17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe	121
17.1.6. Politique de ressources humaines	122
17.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS	123
17.3. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL	123
17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ	123
17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2008	123
17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société pour les exercices 2007 et 2008	124
17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société	124

### 17.1. DONNÉES GÉNÉRALES

L'effectif moyen global du Groupe en 2008 a évolué de + 2,7 % par rapport à celui de 2007, en raison des nouvelles acquisitions (groupe Walker aux États-Unis, BSA en Mauritanie, sociétés de béton en France) et de la montée en puissance du projet au Kazakhstan. À périmètre constant les effectifs sont restés stables. Les premiers effets de la crise

économique ont d'abord touché le personnel en intérim car le Groupe avait peu augmenté ses effectifs propres en 2007 en période de croissance (+ 0,2 % pour un chiffre d'affaires 2007 en hausse de + 4,3 % à périmètre et taux de change constants).

## 17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

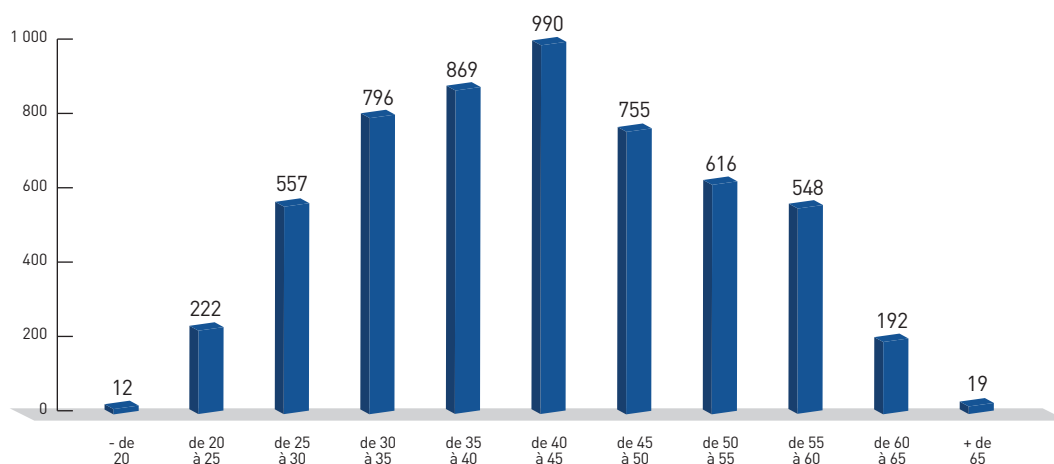
(en nombre de salariés)	2008	2007
Ciment	2 504	2 413
Béton & Granulats	2 996	2 827
Autres Produits & Services	1 336	1 415
<b>Total</b>	<b>6 836</b>	<b>6 655</b>

## 17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

(en nombre de salariés)	2008	2007	Écart (%)	Écart (hors effet de périmètre)
France	2 650	2 644	+ 0,2 %	- 0,8 %
Suisse/Italie	1 023	1 059	- 3,4 %	- 3,4 %
États-Unis	1 335	1 222	+ 9,2 %	- 5,6 %
Sénégal/Mali/Turquie/Égypte/Kazakhstan	1 828	1 730	+ 5,7 %	+ 3,8 %
<b>Total</b>	<b>6 836</b>	<b>6 655</b>	<b>+ 2,7 %</b>	<b>- 1,1 %</b>

## 17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge

## ▼ Nombre d'employés par classe d'âge



Le Groupe présente en 2008 une pyramide des âges équilibrée, qui se retrouve de manière analogue dans chaque pays d'implantation.

### ▼ Effectif masculin et féminin

La faible proportion de femmes dans l'effectif salarié du Groupe tient à la nature des activités et des emplois proposés par le Groupe.

(en %)	2008	2007
Hommes	79,2	79,9
Femmes	10,8	10,1

La part des femmes dans l'effectif global est en nette progression à 10,8 % tant en France (+0,7 point) qu'à l'étranger, à un niveau toujours très faible du fait de la part plus importante de l'effectif ouvrier.

(en % de l'effectif)	2008	2007
Encadrement	11,9	11,0
Employés	24,5	24,0
Ouvriers	2,0	2,2
<b>Total du Groupe</b>	<b>10,8</b>	<b>10,1</b>
Dont France :		
Encadrement	15,9	14,3
Employés	27,5	28,2
Ouvriers	1,7	1,6
<b>Total France</b>	<b>16,3</b>	<b>15,5</b>

La part de l'effectif féminin est quasi négligeable dans l'effectif ouvrier, tant en France qu'à l'étranger, et tend à diminuer en passant de 4 % en 2005 à 2 % en 2008. Par ailleurs, la part de l'effectif féminin est plus importante en France, 16,2 %, qu'à l'étranger, notamment en Egypte, Turquie et Afrique dont le taux moyen de féminisation est d'environ 4 %.

### 17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements

	Effectif
<b>Effectif au 31 décembre 2007</b>	<b>6 643</b>
Départs naturels (démissions, fins de contrats, décès)	- 644
Départs en retraite, préretraite, licenciements, autres mouvements	- 292
Variations de périmètre de consolidation	+ 204
Embauches	+ 960
<b>Effectif au 31 décembre 2008</b>	<b>6 892</b>

Le flux de recrutement est resté élevé en 2008 avec 960 embauches pour faire face aux nombreux départs (936 personnes) et dans une moindre mesure à la montée en puissance du projet au Kazakhstan (+ 39 personnes). Le niveau élevé de départ et d'embauches s'explique par la saisonnalité importante de l'activité, et notamment de l'activité

Béton & Granulats. Cela est beaucoup moins vrai pour l'activité Ciment dont les effectifs sont très stables. Les embauches ont eu lieu principalement au cours des trois premiers trimestres 2008, l'activité ayant connu un ralentissement sur la fin de l'année, entraînant la réduction de celles-ci au strict minimum.

### 17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe

	Âge moyen		Ancienneté moyenne	
	2008	2007	2008	2007
<b>Total Groupe</b>	<b>41,2</b>	<b>40,8</b>	<b>8,5</b>	<b>8,5</b>
Dont France	41,1	41,1	10,2	10,2

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne augmentent légèrement par rapport à l'année précédente.

### 17.1.6. Politique de ressources humaines

#### ▼ Les valeurs du Groupe

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs est le facteur clé des succès qu'il a pu connaître tout au long de ses cent cinquante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement, qui se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche et développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, inventeur du ciment au XIX<sup>e</sup> siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

#### ▼ Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines a pour objectif de mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. La politique des ressources humaines s'inscrit dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent la culture du Groupe, tout en cherchant à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible et doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

Le plan « Sécurité 2008 » a donné des résultats mais ceux-ci sont encore en deçà des objectifs fixés. Le Groupe a initié un renforcement de la « culture sécurité ». Des réunions sécurité sont désormais systématiquement organisées à tous les niveaux de la hiérarchie et l'on peut noter certains changements de comportement. L'effort doit encore être poursuivi.

#### Formation

Le développement des compétences de ses collaborateurs représente un enjeu important pour le Groupe. C'est la raison pour laquelle il investit chaque année une part significative de sa masse salariale dans les actions de formation.

Dans un contexte d'investissements industriels importants et de complexification croissante des process due à l'innovation technologique, la priorité est de former les ingénieurs et les techniciens aux outils et méthodes nécessaires au bon fonctionnement de l'outil industriel. Comme chaque année, désormais, deux séminaires « process » et un séminaire « maintenance » ont été organisés en 2008 pour des ingénieurs et cadres techniques de toutes les cimenteries du Groupe.

Des formations internes ou externes permettant d'acquérir les compétences transversales (formation au management, conduite de projet, langues...) nécessaires au Groupe complètent les formations techniques.

#### Intégration de l'entreprise dans son environnement humain

Le Groupe soutient des projets éducatifs au profit des populations des pays où il est implanté. C'est notamment le cas au Sénégal avec la médiathèque Maurice Gueye de Rufisque, en Turquie avec l'école des beaux-arts de Konya et en Égypte avec l'Université du Sinaï, à El Arish. Ce soutien se matérialise par une aide financière à la construction des bâtiments, l'attribution de bourses aux étudiants les plus défavorisés et par l'achat de livres.

#### ▼ Sécurité

En 2008, le nombre d'accidents avec arrêt de travail au sein du Groupe a légèrement baissé et les taux de fréquence et de gravité sont en légère amélioration.

	Activité Ciment		Total Groupe	
	2008	2007	2008	2007
Nombre d'accidents avec arrêt	57	73	190	204
Nombre de jours de travail perdus	1 424	1 751	7 490	8 133
Taux de fréquence	11,3	13,7	15,73	17,1
Taux de gravité	0,28	0,33	0,62	0,68

Après l'obtention en 2008 de la certification ISO 9000 version 2001 par l'activité Béton & Granulats en France, la Direction générale du Groupe a décidé de lancer en 2009 une démarche OHSAS 18001 pour ces mêmes activités en 2009, ainsi que cela a été fait pour les cimenteries de La Grave-de-Peille en France, de Bastas et de Konya en Turquie.



## 17.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

À la date d'enregistrement du présent document de référence, il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription au profit de salariés, membres ou anciens membres du Conseil d'administration (voir également la Section 21.1.5 « Options de souscription et d'achat d'actions » du présent document de référence).

## 17.3. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

La Société et ses filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certaines un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées en actions Vicat sur le Plan d'épargne Groupe (PEG).

Par ailleurs, la Société a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur un autre support proposé par un établissement financier de premier plan.

La quasi-totalité des actions détenues par les salariés l'est dans le cadre du PEG.

## 17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

### 17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2008

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage en capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage en droits de vote
Jacques Merceron-Vicat	41 483	0,09	67 880	0,10
Soparfi (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat)	11 795 267	26,27	21 822 422	31,50
Parfininco (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat)	13 281 135	29,58	25 159 254	36,31
Guy Sidos	3 153	-	4 745	0,01
Jean-Michel Allard	75 949	0,17	146 933	0,21
Bernard Titz	3 284	-	5 016	0,01
Louis Merceron-Vicat	6 648	0,01	10 880	0,02
René Fegueux	966	-	1 932	-
Raynald Dreyfus	900	-	1 800	-
P&E Management (société dont le gérant est Paul Vanfrachem)	30	-	30	-
Sophie Sidos	1 913	-	3 826	0,01
Jacques Le Mercier	10	-	10	-

### 17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société pour les exercices 2007 et 2008

	Opérations réalisées en 2007	Opérations réalisées en 2008
Soparfi (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 1 246 761 actions	Achat de 7 200 actions
Parfininco (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 671 000 actions	Achat de 46 023 actions
Monsieur Louis Merceron-Vicat	Achat de 1 242 actions	
Monsieur Jean-Michel Allard	Achat de 1 000 actions	
Monsieur Guy Sidos		Achat de 120 actions

À la date d'enregistrement du présent document de référence, 10 107 607 actions de la Société, inscrites en compte nominatif pur, font l'objet de nantissements de comptes d'instruments financiers.

Par ailleurs, un certain nombre d'engagements de conservation ont été conclus dans le cadre de la « loi Dutreil » par certains mandataires sociaux.

### 17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société

Cinq engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social de la Société ont été conclus au cours des exercices 2006 et 2007, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 885-1 bis du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Date de signature de l'engagement	Durée	Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société
22/11/2006	6 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
20/12/2006	6 ans à compter du 21/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	6 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

**17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ**

Six engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51 % du capital social ont été conclus au cours des exercices 2006 et 2007, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 787-B du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés des droits de mutation à titre gratuit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

<b>Date de signature de l'engagement</b>	<b>Durée</b>	<b>Modalités de reconduction</b>	<b>Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de la Société</b>
25/07/2005	2 ans à compter du 29/07/2005	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
25/07/2005	2 ans à compter du 01/08/2005	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
22/11/2006	2 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi
08/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	2 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

Les actions composant le capital social de la Société ont par ailleurs fait l'objet de déclarations de franchissement de seuil en date du 4 mars 2008 (voir la Section 18.1 « Répartition du capital social et des droits de vote » du présent document de référence).



# 18

## PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE	127
18.2. DROITS DE VOTE	129
18.3. CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ	129
18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE	129

### 18.1. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2008 le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros chacune, entièrement libérées ; les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

L'évolution de la répartition de l'actionariat au sein de la Société sur les trois derniers exercices a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2006		Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2008	
	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social	Nombre d'actions	En % du capital social
Famille + holdings familiales	25 219 788	53,92 %	27 136 058	58,02 %	27 185 702	60,55 %
HeidelbergCement	16 384 320	35,03 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Salariés et anciens salariés	2 118 192	4,53 %	2 026 088	4,33 %	2 098 624	4,67 %
Public	2 383 189	5,10 %	14 304 807	30,59 %	14 247 695	31,73 %
Autocontrôle	665 711	1,42 %	3 304 247	7,06 %	1 367 979	3,05 %
<b>Total</b>	<b>46 771 200</b>	<b>100,00 %</b>	<b>46 771 200</b>	<b>100,00 %</b>	<b>44 900 000</b>	<b>100,00 %</b>

L'évolution de la répartition des droits de vote au sein de la Société sur les trois derniers exercices, après exclusion des droits de vote attachés aux actions détenues en propre par la Société, a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2006		Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2008	
	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En % du total des droits de vote
Famille + Soparfi <sup>(1)</sup> + Parfininco	48 533 628	55,09 %	50 485 124	73,14 %	50 730 779	73,22 %
HeidelbergCement	32 759 040	37,18 %	-	-	-	-
Salariés et public <sup>(2)</sup>	6 816 332	7,73 %	18 543 739	26,86 %	18 556 764	26,78 %
Autocontrôle <sup>(3)</sup>	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
<b>Total</b>	<b>88 109 000</b>	<b>100,00 %</b>	<b>69 028 863</b>	<b>100,00 %</b>	<b>69 287 543</b>	<b>100,00 %</b>

(1) La société Soparfi est contrôlée par la société Parfininco qui est elle-même contrôlée par la Famille Merceron-Vicat.

(2) En ce qui concerne le suivi des droits de vote, il n'est pas opéré de distinction entre les salariés et le public.

(3) Les actions détenues en propre sont privées de droit de vote.

Par courrier du 11 mars 2008, complété par des courriers notamment des 18 mars et 9 avril, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils, en date du 4 mars 2008 suivantes :

- M. Jacques Merceron-Vicat a déclaré avec certains membres de sa famille avoir franchi en baisse, les seuils de 2/3 des droits de vote, 50 %, 1/3, 25 %, 20 %, 10 % du capital et des droits de vote et 5 % du capital de la société Vicat et détenir 2 112 879 actions Vicat représentant 3 644 937 droits de vote, soit 4,52 % du capital et 5,03 % des droits de vote de cette Société <sup>(1)</sup>.

- M. Jacques Merceron-Vicat, Mme Sophie Sidos née Merceron-Vicat, et M. Louis Merceron-Vicat (ci-après le groupe familial Merceron-Vicat), ont déclaré avoir franchi en hausse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Parfininco et Soparfi qu'ils contrôlent, les seuils de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3 et 50 % du capital et des droits de vote et 2/3 des droits de vote de la société Vicat et détenir indirectement 25 023 179 actions Vicat représentant 46 840 187 droits de vote, soit 53,50 % du capital et 64,61 % des droits de vote de cette société, répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Jacques Merceron-Vicat et famille	2 112 879	4,52	3 644 937	5,03
Soparfi <sup>(2)</sup>	11 788 067	25,20	21 726 956	29,97
Parfininco	13 235 112	28,30	25 113 231	34,64
<b>Total famille Merceron-Vicat</b>	<b>27 136 058</b>	<b>58,02</b>	<b>50 485 124</b>	<b>69,63</b>

Ces franchissements de seuils résultent de la donation-partage d'actions Parfininco, par M. Jacques Merceron-Vicat, au profit de ses enfants, Mme Sophie Sidos née Merceron-Vicat et M. Louis Merceron-Vicat, et de ses petits-enfants.

Par courrier du 18 mars 2008, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Cette acquisition indirecte résultant d'une réorganisation patrimoniale n'entraîne pas de modification concernant le contrôle de la société Vicat détenu par le bloc familial.

Jacques Merceron-Vicat, Sophie Merceron-Vicat et Louis Merceron-Vicat agissent de concert avec certains membres de leur famille et les sociétés

qu'ils contrôlent. Ils n'agissent pas de concert avec d'autres personnes ou tiers. Ils envisagent de poursuivre leurs achats d'actions de la Société. Ils sont tous membres du Conseil d'administration et n'envisagent pas de demander la nomination d'autres personnes. »

Le franchissement en hausse des seuils du tiers du capital et des droits de vote de la société Vicat par le groupe familial Merceron-Vicat, a fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique reproduite dans *Décision et Information* 208C0712 en date du 16 avril 2008 et publiée au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) du 18 avril 2008.

(1) Sur la base d'un capital composé de 46 771 200 actions représentant 72 499 937 droits de vote.

(2) Contrôlée par Parfininco, elle-même directement contrôlée par M. Jacques Merceron-Vicat, Mme Sophie Sidos née Merceron-Vicat et M. Louis Merceron-Vicat.

## 18.2. DROITS DE VOTE

---

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

## 18.3. CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

---

La Société est directement et indirectement, au travers des sociétés holdings Parfininco et Soparfi, contrôlée par la famille Merceron-Vicat, qui détient la majorité du capital et des droits de vote.

## 18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

---

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure à l'enregistrement du présent document de référence, entraîner un changement de son contrôle.





# 19

## OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

19.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	131
19.2. OPÉRATIONS INTRA-GROUPE	132
19.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS	132

### 19.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins une influence notable.

Les transactions avec les sociétés non consolidées ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur les exercices considérés, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2008 et 2007 est la suivante, par nature de partie liée :

(en millions d'euros)	Exercice 2008				Exercice 2007			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	467	0	4 419	0	682	700	4 098	195
Coentreprises	1 591	967	216	841	1 492	1 095	235	1 025
Autres parties liées	42	1 539	30	198	8	1 549	35	213
<b>Total</b>	<b>2 100</b>	<b>2 506</b>	<b>4 665</b>	<b>1 039</b>	<b>2 182</b>	<b>3 344</b>	<b>4 368</b>	<b>1 433</b>

## 19.2. OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

La politique financière du Groupe conduit à une concentration des lignes de financement sur la société mère.

Par ailleurs, les flux intra-groupe et les marges internes sont éliminés lors des opérations de consolidation du Groupe.

Au titre de l'exercice 2008, les cessions de ciment intra-groupe se sont élevées à 208 millions d'euros, les cessions de granulats

à 60 millions d'euros, les prestations de transports à 69 millions, celles liées aux services annexes (analyses, pompages, exploitations de carrières, etc.) à 38 millions et celles liées aux produits et services divers mutualisés à 70 millions d'euros. Sur la même période, les produits financiers intra-groupe se sont élevés à 18 millions d'euros.

## 19.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour les exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006, figurant respectivement page 126 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 29 avril 2008 sous le numéro R.08-043, et page 126 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 26 avril 2007 sous le numéro R.07-045, sont inclus par référence dans le présent document de référence.

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Engagements pris en matière de retraite additionnelle

Le Conseil d'administration tenu le 7 mars 2008 a adopté la résolution approuvant les compléments de retraite consentis aux mandataires sociaux dans le cadre des engagements pris auprès de Cardif.

**Personnes concernées** : J. Merceron-Vicat, G. Sidos, J-M. Allard, B. Titz et L. Merceron-Vicat.

**Nature et objet** : régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI.

**Modalités** : les engagements pris auprès de Cardif concernent les mandataires sociaux ainsi que les cadres dont le salaire dépasse 4 fois le plafond de la tranche A.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 27 février 2009	Chamalières, le 27 février 2009
<b>KPMG Audit</b>	<b>Wolff &amp; Associés SAS</b>
Département de KPMG S.A.	Grégory Wolff
Jean-Marc Decléty	Associé
Associé	

# 20

## INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1. PRINCIPES COMPTABLES	134
20.1.1. Déclaration de conformité	134
20.1.2. Base de préparation des états financiers	134
20.1.3. Principes de consolidation	134
20.1.4. Regroupement d'entreprises – Goodwill	135
20.1.5. Monnaies étrangères	135
20.1.6. Autres immobilisations incorporelles	135
20.1.7. Quotas d'émission	135
20.1.8. Immobilisations corporelles	135
20.1.9. Contrats de location	136
20.1.10. Immeubles de placement	136
20.1.11. Dépréciation d'actifs	136
20.1.12. Stocks	137
20.1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	137
20.1.14. Instruments financiers	137
20.1.15. Avantages au personnel	137
20.1.16. Provisions	138
20.1.17. Impôts sur le résultat	138
20.1.18. Information sectorielle	138
20.1.19. Indicateurs financiers	139
20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	139
20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2008	140
20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2008	145
20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	175
20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2008	176
20.3.1. Bilan au 31 décembre 2008	176
20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2008	178
20.3.3. Annexes aux comptes sociaux 2008	179
20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	187
20.4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	188
20.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	188
20.6. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	188
20.6.1. Litige « Maurienne »	188
20.6.2. Litige concurrence « Corse »	189
20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation	189
20.7. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE	190

## 20.1. PRINCIPES COMPTABLES

### 20.1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture.

Les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur à la clôture ne sont pas appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe.

Ces normes et interprétations, lorsqu'elles sont applicables au Groupe, font l'objet d'études afin d'évaluer leur impact potentiel sur les états financiers et d'identifier les éventuelles informations complémentaires qui seront à publier à ce titre lors de leur future application.

Les comptes consolidés d'un exercice présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS.

Les comptes consolidés sont définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration, et sont soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.

### 20.1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Les postes du bilan sont présentés selon la classification actifs courants – actifs non courants et passifs courants – passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur :

- les instruments financiers dérivés ;
- les actifs détenus à des fins de transaction ;
- les actifs disponibles à la vente ;
- la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-après sont appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la Direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers.

Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions, en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive.

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

### 20.1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles la Société Vicat exerce seule, directement ou indirectement, le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

#### Coentreprises

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### Entreprises associées

Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».

### 20.1.4. Regroupement d'entreprises – Goodwill <sup>(1)</sup>

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les goodwills issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraités et les goodwills y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« goodwill négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un goodwill.

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les goodwills font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

### 20.1.5. Monnaies étrangères

#### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

#### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

(1) Écart d'acquisition.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

### 20.1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas quinze ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

### 20.1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant est retenu :

- les quotas alloués par l'État dans le cadre du Plan national d'affectation des quotas (PNAQ III) ne donnent lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif ;
- seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles font l'objet d'une constatation à l'actif, après prise en compte des tonnes de CO<sub>2</sub> cédées au cours de l'exercice ;
- par ailleurs, le PNAQ II donne la possibilité de s'acquitter partiellement de l'obligation de restitution par des certificats de réduction d'émission (CER) ; la société peut être amenée à procéder à un échange de quotas contre des CER ; la soule reçue est alors comptabilisée dans le résultat de la période.

### 20.1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actifs Béton & Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés.

### 20.1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur leur durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

### 20.1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

### 20.1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie prévisionnels actualisés sur une durée de dix ans. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels. Les cash-flows prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA moyen des dernières années corrigé le cas échéant des éléments non récurrents ayant affecté de façon significative les conditions de marché ou d'exploitation ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du besoin en fonds de roulement.

Le taux d'actualisation avant impôt retenu correspond au coût moyen des capitaux employés par le Groupe pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) considérée. En effet, lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient, dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels majorés du besoin en fonds de roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, combinant notamment un taux de rendement sans risque, une prime de risque et un taux de la dette ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus.

À chaque clôture, un test de sensibilité à l'augmentation et à la diminution de un point du taux d'actualisation retenu est réalisé pour identifier l'incidence de cette variation sur la valeur des goodwill et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux goodwill, qui sont définitives.

### 20.1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

### 20.1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

### 20.1.14. Instruments financiers

#### ▼ 20.1.14.1. Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés (swaps et caps de taux d'intérêts, contrats de change à terme et swaps de devises) dont les variations de juste valeur sont destinées à compenser les variations de la valeur de l'élément couvert du fait du risque auquel il est exposé.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Conformément à IAS 39, ils sont valorisés à leur juste valeur et inscrits au bilan. Le mode de comptabilisation de la variation de juste valeur de ces instruments financiers dérivés dépend de l'existence ou non

d'une relation de couverture documentée au sens de la norme IAS 39 et du type de couverture utilisée :

- en l'absence d'une relation de couverture IAS, les variations de juste valeur sont inscrites dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers ») ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur <sup>(1)</sup>, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie <sup>(2)</sup>, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

#### ▼ 20.1.14.2. Autres instruments financiers

##### Actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés comprennent principalement :

- les prêts et créances à long terme, dont le paiement est déterminé ; ils sont évalués au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation si une perte de valeur est identifiée ;
- les titres de participation dans des sociétés non consolidées, analysés comme des actifs disponibles à la vente, et donc évalués, sauf exception, au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture.

Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

##### Passifs financiers

Les passifs financiers non dérivés sont comptabilisés au coût amorti.

### 20.1.15. Avantages au personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants...) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales...).

(1) Une couverture de juste valeur est destinée à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur d'un élément d'actif ou de passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

(2) Une couverture de flux de trésorerie vise à prévenir l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs relatifs à un actif ou passif comptabilisé ou à une opération future « hautement probable ».

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituant pas un engagement futur pour le Groupe ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés au bilan, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10 % de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérant à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

### 20.1.16. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

### 20.1.17. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs au bilan consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un goodwill.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

### 20.1.18. Information sectorielle

Le Groupe n'a pas appliqué de manière anticipée la norme IFRS 8. Cette norme relative à l'information sectorielle, prévoit que l'information fournie soit élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité et du reporting interne.

Les deux axes sectoriels sur lesquels le Groupe publie aujourd'hui ces informations correspondent déjà aux axes d'analyse du reporting interne, dès lors l'application de la norme IFRS 8 devrait avoir peu d'incidence sur la structure de l'information publiée. Par ailleurs, cette norme ne devrait pas entraîner de modification des UGT, et par là même de la valorisation des écarts d'acquisition.

Toutefois, des compléments d'analyse sont actuellement menés par le Groupe quant à une possible évolution des agrégats utilisés, analyse notamment rendue nécessaire par l'évolution en cours de notre système de reporting.

Le Groupe exerce son activité dans trois secteurs d'activités opérationnels que sont l'activité Ciment, l'activité Béton & Granulats et l'activité Autres Produits et Services. La mesure de la performance économique, l'allocation des investissements et des ressources, tant dans le cadre de sa gestion que de sa croissance, sont appréhendées par le management au niveau de chacun de ces métiers.

Ils constituent donc la base selon laquelle est présentée l'information sectorielle de premier niveau.

La décomposition par secteurs géographiques constitue le second niveau de l'information sectorielle.

Les transactions inter-secteurs sont effectuées à des conditions de marché.



### 20.1.19. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

**Valeur ajoutée** : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

**Excédent brut d'exploitation** : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

**EBITDA** (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*) : il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

**EBIT** (*Earning Before Interest and Tax*) : il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires.

## 20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006 (établis conformément aux normes IFRS comprenant les données comparatives respectivement des exercices 2006 et 2005) ainsi que les rapports des contrôleurs légaux y afférents,

figurant respectivement aux pages 132 à 165 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 29 avril 2008 sous le numéro R.08-043 et aux pages 135 à 170 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 26 avril 2007 sous le numéro R.07-045, sont inclus par référence dans le présent document de référence.

## 20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2008

## ▼ Bilan consolidé

## Actif

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Goodwill	3	670 901	548 291
Autres immobilisations incorporelles	4	43 600	29 262
Immobilisations corporelles	5	1 697 650	1 500 061
Immeubles de placement	7	20 024	18 909
Participations dans des entreprises associées	8	10 059	8 680
Actifs d'impôts différés	25	2 124	2 458
Créances et autres actifs financiers non courants	9	94 597	83 031
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>2 538 955</b>	<b>2 190 692</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	10	312 456	249 164
Clients et autres débiteurs	11	368 662	406 508
Actifs d'impôts exigibles		3 345	22 125
Autres créances	11	94 044	86 448
Actifs destinés à la vente	2	-	20 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	109 558	83 595
<b>Total des actifs courants</b>		<b>888 065</b>	<b>868 268</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 427 020</b>	<b>3 058 960</b>

**Passif**

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	13	179 600	187 085
Primes		11 207	11 207
Réserves consolidées		1 583 705	1 364 270
Capitaux propres part du Groupe		1 774 512	1 562 562
Intérêts minoritaires		179 256	154 078
<b>Total capitaux propres</b>		<b>1 953 768</b>	<b>1 716 640</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	42 228	42 171
Autres provisions	15	84 590	106 341
Dettes financières	16	710 472	573 038
Impôts différés passif	25	150 609	150 554
Autres passifs non courants		16 727	16 867
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 004 626</b>	<b>888 971</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions	15	7 162	6 720
Dettes financières à moins d'un an	16	76 900	25 551
Fournisseurs et autres créditeurs		227 473	270 142
Passifs d'impôts exigibles		8 052	10 730
Autres dettes	18	149 039	136 160
Passifs destinés à la vente	2	-	4 046
<b>Total des passifs courants</b>		<b>468 626</b>	<b>453 349</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>3 427 020</b>	<b>3 058 960</b>

## ▼ Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007
Chiffre d'affaires	19	2 057 043	2 136 459
Achats consommés		(1 199 064)	(1 206 400)
Valeur ajoutée	1.19	857 979	930 059
Charges de personnel	20	(312 454)	(308 804)
Impôts, taxes et versements assimilés		(40 447)	(39 090)
Excédent brut d'exploitation	1.19 & 23	505 078	582 165
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(126 302)	(130 710)
Autres produits et charges	22	3 092	(835)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>23</b>	<b>381 868</b>	<b>450 620</b>
Résultat financier	24	(25 879)	(18 377)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	338	1 602
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>356 327</b>	<b>433 845</b>
Impôts sur les résultats	25	(83 316)	(108 746)
Résultat net d'impôt des activités cédées	2	-	5 526
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>273 011</b>	<b>330 625</b>
Part des minoritaires		27 755	31 320
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>245 256</b>	<b>299 305</b>
EBITDA	1.19 & 23	528 297	593 197
EBIT	1.19 & 23	392 195	479 830
Capacité d'autofinancement		401 909	476 600
Résultat par action (en euros)			
<b>Résultat net part du Groupe de base et dilué par action</b>	<b>13</b>	<b>5,46</b>	<b>6,40</b>

## ▼ Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>273 011</b>	<b>330 625</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(338)	(1 602)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		936	1 036
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- amortissements et provisions		122 915	132 565
- impôts différés		14 170	25 117
- plus ou moins-values de cession		(9 262)	(10 032)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		740	(1 002)
- autres		(263)	(107)
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>401 909</b>	<b>476 600</b>
Variation du besoin en fonds de roulement		(17 411)	(78 880)
<b>Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles <sup>(1)</sup></b>		<b>384 498</b>	<b>397 720</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		(395 187)	(289 223)
- immobilisations financières		(28 922)	(13 094)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		15 871	8 563
- immobilisations financières		10 571	8 882
Incidence des variations de périmètre	27	(65 990)	(69 687)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(463 657)</b>	<b>(354 559)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés		(70 699)	(66 963)
Augmentation de capital		6 236	-
Émissions d'emprunts		261 628	107 639
Remboursement d'emprunts		(100 189)	(20 027)
Acquisitions d'actions propres		(17 461)	(238 391)
Cession – attribution d'actions propres		24 847	8 893
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>104 362</b>	<b>(208 849)</b>
Incidence des variations de cours des devises		200	(1 275)
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>25 403</b>	<b>(166 963)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	27	69 635	236 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	27	95 038	69 635

(1) – dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : - 50 310 milliers d'euros en 2008 et - 106 071 milliers d'euros en 2007.

– dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : - 22 934 milliers d'euros en 2008 et - 21 099 milliers d'euros en 2007.

## ▼ Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2007 – IFRS</b>	<b>187 085</b>	<b>11 207</b>	<b>(26 778)</b>	<b>1 448 316</b>	<b>(41 862)</b>	<b>1 577 968</b>	<b>122 272</b>	<b>1 700 240</b>
Résultat sur variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers				6 084		6 084		6 084
Variation des réserves de conversion					(28 297)	(28 297)	(1 520)	(29 817)
<b>Éléments de résultat enregistrés directement en capitaux propres</b>				<b>6 084</b>	<b>(28 297)</b>	<b>(22 213)</b>	<b>(1 520)</b>	<b>(23 733)</b>
Résultat de l'exercice				299 305		299 305	31 320	330 625
<b>Total des produits et charges enregistrés</b>				<b>305 389</b>	<b>(28 297)</b>	<b>277 092</b>	<b>29 800</b>	<b>306 892</b>
Dividendes distribués				(60 803)		(60 803)	(6 378)	(67 181)
Variation nette des actions propres			(236 060)	5 093		(230 967)		(230 967)
Variations de périmètre							10 555	10 555
Autres variations				(728)		(728)	(2 171)	(2 899)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>187 085</b>	<b>11 207</b>	<b>(262 838)</b>	<b>1 697 267</b>	<b>(70 159)</b>	<b>1 562 562</b>	<b>154 078</b>	<b>1 716 640</b>
Résultat sur variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers				1 903		1 903		1 903
Variation des réserves de conversion					6 160	6 160	(5 758)	402
<b>Éléments de résultat enregistrés directement en capitaux propres</b>				<b>1 903</b>	<b>6 160</b>	<b>8 063</b>	<b>(5 758)</b>	<b>2 305</b>
Résultat de l'exercice				245 256		245 256	27 755	273 011
<b>Total des produits et charges enregistrés</b>				<b>247 159</b>	<b>6 160</b>	<b>253 319</b>	<b>21 997</b>	<b>275 316</b>
Dividendes distribués				(65 393)		(65 393)	(5 490)	(70 883)
Variation nette des actions propres			2 665	748		3 413		3 413
Annulation d'actions propres <sup>(1)</sup>	(7 485)		160 923	(153 438)		0		0
Variations de périmètre							1 758	1 758
Augmentations de capital							7 344	7 344
Autres variations				20 611		20 611	(431)	20 180
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(99 250)</b>	<b>1 746 954</b>	<b>(63 999)</b>	<b>1 774 512</b>	<b>179 256</b>	<b>1 953 768</b>

(1) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 a approuvé la réduction du capital par annulation de 1 871 200 actions de la société détenues en propre. Cette opération affectant les capitaux propres, la reprise de l'impôt différé lié la dépréciation de ces actions annulées a été constatée directement dans capitaux propres Groupe pour 16,6 millions d'euros.

Les réserves de conversion Groupe au 31 décembre 2008 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

dollar	- 24 031
franc suisse	24 138
livre turque	- 48 573
livre égyptienne	- 10 190
tengue kazakh	- 4 381
ouguiya mauritanien	- 683
roupie indienne	- 279
	- 63 999

# 20.2.2.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2008

<b>NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION</b>	146
<b>NOTE 2 – VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS</b>	151
<b>NOTE 3 – GOODWILL</b>	151
<b>NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	152
<b>NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	153
<b>NOTE 6 – CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL</b>	154
<b>NOTE 7 – IMMEUBLES DE PLACEMENT</b>	154
<b>NOTE 8 – PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	155
<b>NOTE 9 – CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>	155
<b>NOTE 10 – STOCKS ET EN COURS</b>	156
<b>NOTE 11 – CRÉANCES</b>	156
<b>NOTE 12 – TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE</b>	156
<b>NOTE 13 – CAPITAL SOCIAL</b>	157
<b>NOTE 14 – AVANTAGES AU PERSONNEL</b>	157
<b>NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS</b>	160
<b>NOTE 16 – DETTES FINANCIÈRES</b>	160
<b>NOTE 17 – INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	161
<b>NOTE 18 – AUTRES DETTES</b>	163
<b>NOTE 19 – CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	163
<b>NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS</b>	163
<b>NOTE 21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	164
<b>NOTE 22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES</b>	164
<b>NOTE 23 – INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	164
<b>NOTE 24 – RÉSULTAT FINANCIER</b>	165
<b>NOTE 25 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	165
<b>NOTE 26 – INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	167
<b>NOTE 27 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSorerIE</b>	169
<b>NOTE 28 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS</b>	169
<b>NOTE 29 – TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES</b>	169
<b>NOTE 30 – HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	170
<b>NOTE 31 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE</b>	170
<b>NOTE 32 – LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>	171

## NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### ▼ 1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2008.

Les normes, interprétations et amendements suivants publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2008 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture :

- IAS 1 (amendements) relative à la présentation des états financiers (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009) ;
- IFRS 8 relative à l'information sectorielle (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009) ;
- IAS 23 (amendements) relative aux coûts d'emprunts (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009) ;
- IFRS 2 (amendements) relative aux paiements fondés sur des actions (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009).

Ces normes et interprétations, applicables au Groupe, font actuellement l'objet d'études afin d'évaluer leur impact potentiel sur les états financiers et d'identifier les informations complémentaires à publier. À la présente date de publication, ces analyses sont en cours.

Les comptes consolidés du 31 décembre présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration le 27 février 2009, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 pour approbation.

### ▼ 1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Les postes du bilan sont présentés selon la classification actifs courants - actifs non courants et passifs courants – passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la Direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.16 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4 et 1.11) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive (note 1.7 relative aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

### ▼ 1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat exerce seul, directement ou indirectement, le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

#### Coentreprises

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### Entreprises associées

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».



La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2008 figure dans la note 32.

#### ▼ 1.4. Regroupement d'entreprises – Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les goodwills issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraités et les goodwills y afférents ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« goodwill négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis. Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un goodwill.

Conformément à IFRS 3 et IAS 36 (cf. § 1.11), les goodwills font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

Les tests de dépréciation réalisés en 2008 et 2007 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des goodwills.

#### ▼ 1.5. Monnaies étrangères

##### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

##### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	2008	2007	2008	2007
USD	1,3917	1,4721	1,4697	1,3706
CHF	1,4850	1,6547	1,5871	1,6427
EGP	7,7723	8,1153	8,0190	7,7487
TRL	2,1488	1,7170	1,9081	1,7866
KZT	170,25	177,17	177,06	175,40
MRO	369,46	-	354,20	-

#### ▼ 1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas quinze ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2008 s'élevaient à 2 113 milliers d'euros (1 417 en 2007).

#### ▼ 1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- les quotas alloués par l'État dans le cadre du Plan national d'affectation des quotas (PNAQ II) s'élevaient en 2008 à 2 802 milliers de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012). Ils n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif ;
- seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles de 2 380 milliers de tonnes ont fait l'objet d'une constatation à l'actif pour 1 254 milliers d'euros correspondant à 82 milliers de tonnes après prise en compte de 340 milliers de tonnes cédés au cours de l'exercice pour un montant de 5,7 millions d'euros ;

- par ailleurs, le PNAQ II donne la possibilité de s'acquitter partiellement de l'obligation de restitution par des certificats de réduction d'émission (CER) ; la société a procédé à un échange de quotas contre des CER pour 210 milliers de tonnes et la soulte reçue a été comptabilisée dans le résultat de la période.

### ▼ 1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actifs Béton & Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés (5 947 milliers d'euros ont été capitalisés à ce titre en 2008 – 1 255 milliers d'euros en 2007 – déterminés sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 3,23 % à 11,08 % selon les pays concernés).

### ▼ 1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur leur durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

### ▼ 1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations

réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

### ▼ 1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie prévisionnels actualisés sur une durée de dix ans. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash-flows prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA moyen des dernières années corrigé le cas échéant des éléments non récurrents ayant affecté de façon significative les conditions de marché ou d'exploitation ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du besoin en fonds de roulement.

Le taux d'actualisation avant impôt retenu, compris dans une fourchette de 7,00 % à 8,25 % selon les pays, correspond au coût moyen des capitaux employés par le Groupe pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) considérée. En effet, lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient, dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels majorés du besoin en fonds de roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, combinant notamment un taux de rendement sans risque, une prime de risque et un taux de la dette ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus.

Au 31 décembre 2008, l'augmentation ou la diminution de un point du taux d'actualisation retenu n'affecte pas la valeur des goodwill et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe. Seule la valeur d'utilité d'une UGT représentative d'une activité marginale du Groupe deviendrait inférieure de 6 millions d'euros à sa valeur comptable avec l'application d'un taux d'actualisation majoré de un point.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux goodwill, qui sont définitives.

### ▼ 1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

### ▼ 1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

### ▼ 1.14. Instruments financiers

#### Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés (swaps et caps de taux d'intérêts, contrats de change à terme et swaps de devises) dont les variations de juste valeur sont destinées à compenser les variations de la valeur de l'élément couvert du fait du risque auquel il est exposé.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Conformément à IAS 39, ils sont valorisés à leur juste valeur et inscrits au bilan. Le mode de comptabilisation de la variation de juste valeur de ces instruments financiers dérivés dépend de l'existence ou non

d'une relation de couverture documentée au sens de la norme IAS 39 et du type de couverture utilisée :

- en l'absence d'une relation de couverture IAS, les variations de juste valeur sont inscrites dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers ») ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur <sup>(1)</sup>, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie <sup>(2)</sup>, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

#### Autres instruments financiers

##### Actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés comprennent principalement :

- les prêts et créances à long terme, dont le paiement est déterminé ; ils sont évalués au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation si une perte de valeur est identifiée ;
- les titres de participation dans des sociétés non consolidées, analysés comme des actifs disponibles à la vente, et donc évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture.

Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

##### Passifs financiers

Les passifs financiers non dérivés sont comptabilisés au coût amorti.

### ▼ 1.15. Avantages au personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants...) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales...).

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituant pas

(1) Une couverture de juste valeur est destinée à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur d'un élément d'actif ou de passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

(2) Une couverture de flux de trésorerie vise à prévenir l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs relatifs à un actif ou passif comptabilisé ou à une opération future « hautement probable ».

un engagement futur pour le Groupe ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés au bilan, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10 % de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérant à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

### ▼ 1.16. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

### ▼ 1.17. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs au bilan consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un goodwill.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

### ▼ 1.18. Information sectorielle

Le Groupe n'a pas appliqué de manière anticipée la norme IFRS 8. Cette norme relative à l'information sectorielle, prévoit que l'information fournie soit élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité et du reporting interne.

Le Groupe exerce son activité dans trois secteurs d'activités opérationnels que sont l'activité Ciment, l'activité Béton & Granulats et l'activité Autres Produits et Services. La mesure de la performance économique, l'allocation des investissements et des ressources, tant dans le cadre de sa gestion que de sa croissance, sont appréhendées par le management au niveau de chacun de ces métiers. Ils constituent donc la base selon laquelle est présentée l'information sectorielle de premier niveau.

La décomposition par secteurs géographiques constitue le second niveau de l'information sectorielle.

Les transactions inter-secteurs sont effectuées à des conditions de marché.

### ▼ 1.19. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

#### Valeur ajoutée

Elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

#### Excédent brut d'exploitation

Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

#### EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*)

Il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

#### EBIT (*Earning Before Interest and Tax*)

Il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires.

## NOTE 2 – VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS

### ▼ Annulation d'actions détenues en propre

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 a approuvé la réduction de capital par annulation de 1 871 200 actions auto-détenues représentant environ 4 % du capital de la société.

### ▼ Acquisition du Groupe Walker dans le sud-est des États-Unis

Le groupe Vicat a acquis au 1<sup>er</sup> semestre 2008 les actifs du groupe Walker, spécialisé dans la production de béton prêt à l'emploi et implanté aux États-Unis dans la région d'Atlanta (Géorgie). Ce Groupe comprend quatorze centrales à béton pour une production normale de plus de 700 000 m<sup>3</sup>.

### ▼ Création d'une joint-venture en Inde

Le groupe Vicat a annoncé au mois de juin 2008 la création d'une joint-venture avec le cimentier indien Sagar Cements implanté dans l'État de l'Andhra Pradesh. L'objectif de cette opération est la construction d'une cimenterie « *greenfield* » à Gulbarga, dans l'État du Karnataka. La production démarrera en 2012 au plus tard. Cette opération, qui demeure soumise à la levée de certaines conditions suspensives, n'a aucune incidence matérielle sur les états financiers consolidés.

### ▼ Implantation du Groupe en Mauritanie

Le groupe Vicat a annoncé au mois d'octobre 2008 son implantation sur le marché mauritanien, à travers l'acquisition de 65 % du capital de la société BSA Ciment SA qui possède un centre de broyage ciment d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Ces installations sont idéalement situées à proximité de la capitale et de la principale zone portuaire du pays.

### ▼ Actifs non courants destinés à être cédés au 31 décembre 2007 et cédés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008

Dans le cadre de l'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2007 de la société de béton et granulats Astrada, le Groupe a acquis certains sites qui n'étaient pas en complète cohérence avec son organisation industrielle et commerciale. En conséquence il avait été décidé de céder certains actifs à un partenaire régional. Cette cession est intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le résultat net après impôt de ces activités cédées est nul.

## NOTE 3 – GOODWILL

La variation des goodwills nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Total net
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>379 119</b>	<b>92 076</b>	<b>4 989</b>	<b>476 184</b>
Acquisitions/Augmentations <sup>(1)</sup>	43 076	29 493	10 210	82 779
Cessions/Diminutions		(1 958)	(232)	(2 190)
Variations de change	(7 066)	(1 121)	(295)	(8 482)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>415 129</b>	<b>118 490</b>	<b>14 672</b>	<b>548 291</b>
Acquisitions/Augmentations <sup>(2)</sup>	36 038	71 016		107 054
Cessions/Diminutions		(75)		(75)
Variations de change	5 913	8 586	1 132	15 631
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>457 080</b>	<b>198 017</b>	<b>15 804</b>	<b>670 901</b>

(1) L'augmentation des goodwills au cours de l'exercice 2007 résulte pour l'essentiel :

- pour l'activité Ciment, d'une prise de contrôle majoritaire par le groupe Vicat au Kazakhstan en décembre 2007 dans le but d'y construire une usine de production de ciment, et d'un renforcement au capital de Sinai Cement Company en Égypte ;
- pour l'activité Béton & Granulats, de l'acquisition au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 de la société suisse Astrada ;
- pour l'activité Autres Produits et Services, de l'acquisition au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 de la société suisse Desmeules Frères.

(2) L'augmentation des goodwills au cours de l'exercice 2008 résulte pour l'essentiel :

- pour l'activité Ciment, de la prise de participation à hauteur de 65 % dans la société mauritanienne BSA Ciment ;
- pour l'activité Béton & Granulats, de l'acquisition des actifs du groupe Walker aux États-Unis.

**NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les autres immobilisations incorporelles se ventilent comme suit par nature :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Concessions, brevets et droits similaires	20 832	17 465
Logiciels	2 365	2 176
Autres immobilisations incorporelles	20 392	9 619
Immobilisations incorporelles en cours	11	2
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>43 600</b>	<b>29 262</b>

Au 31 décembre 2008, les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient à 43 600 milliers d'euros contre 29 262 fin 2007. La variation au cours de l'exercice 2008 s'explique principalement par une dotation aux amortissements de 3 801 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 16 337 milliers d'euros (dont plus de 13 millions d'actifs rachetés au Groupe Walker aux États-Unis), des variations de périmètre pour 12 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient au 31 décembre 2007 à 29 262 contre 21 916 fin 2006. La variation au cours de l'exercice 2007 s'expliquait principalement par une dotation aux amortissements de 7 931 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 2 138, des entrées de périmètre pour 14 179 et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

## NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>					
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>602 850</b>	<b>1 638 004</b>	<b>149 682</b>	<b>128 155</b>	<b>2 518 691</b>
Acquisitions	49 414	123 158	10 331	124 207	307 110
Cessions	(5 413)	(26 445)	(10 557)	(337)	(42 752)
Variations de périmètre	24 649	18 028	2 479	9 508	54 664
Variations de change	(11 183)	(30 854)	569	(3 956)	(45 424)
Autres mouvements	2 588	105 522	(28 180)	(86 239)	(6 309)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>662 905</b>	<b>1 827 413</b>	<b>124 324</b>	<b>171 338</b>	<b>2 785 980</b>
Acquisitions	46 275	76 139	21 654	162 072	306 140
Cessions	(5 499)	(20 670)	(9 803)	(909)	(36 881)
Variations de périmètre	721	15 214	2 741	15 471	34 147
Variations de change	2 843	(31 123)	3 548	6 895	(17 837)
Autres mouvements	18 351	55 855	1 456	(76 438)	(776)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>725 596</b>	<b>1 922 828</b>	<b>143 920</b>	<b>278 429</b>	<b>3 070 773</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>(240 555)</b>	<b>(861 479)</b>	<b>(109 756)</b>	<b>(239)</b>	<b>(1 212 029)</b>
Augmentations	(21 622)	(89 497)	(11 566)		(122 685)
Diminutions	4 323	21 867	11 111	44	37 345
Variations de périmètre	38	(338)	(592)		(892)
Variations de change	3 842	11 768	(739)	3	14 874
Autres mouvements	(1 890)	(24 733)	23 944	147	(2 532)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>(255 864)</b>	<b>(942 412)</b>	<b>(87 598)</b>	<b>(45)</b>	<b>(1 285 919)</b>
Augmentations	(22 866)	(95 556)	(12 722)	(8)	(131 152)
Diminutions	2 226	18 190	8 941	46	29 401
Variations de périmètre	(249)	(661)	(395)		(1 305)
Variations de change	(1 239)	17 789	(1 896)	(1)	14 654
Autres mouvements	261	1 269	(332)		1 198
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>(277 731)</b>	<b>(1 001 381)</b>	<b>(94 002)</b>	<b>(8)</b>	<b>(1 373 123)</b>
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	407 041	885 001	36 726	171 293	1 500 061
<b>Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2008</b>	<b>447 865</b>	<b>921 447</b>	<b>49 918</b>	<b>278 421</b>	<b>1 697 650</b>

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 202 millions d'euros au 31 décembre 2008 (137 millions d'euros au 31 décembre 2007) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 77 millions d'euros au 31 décembre 2008 (34 millions d'euros au 31 décembre 2007). L'augmentation globale de plus de 107 millions d'euros de ces postes entre 2007 et 2008 est liée à la poursuite en 2008 du programme d'investissements industriels présenté dans le cadre du plan « Performance 2010 », notamment en France,

en Turquie, au Sénégal et en Égypte. Ces programmes sont pour mémoire principalement destinés à augmenter les capacités de production des usines existantes, principalement en France, en Turquie, en Égypte, au Sénégal et aux États-Unis.

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 151 millions d'euros au 31 décembre 2008 (172 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Le montant des immobilisations corporelles inscrites dans les actifs destinés à la vente conformément à IFRS 5 s'élevait à 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2007. Elles concernaient principalement les

actifs destinés à être cédés du groupe Astrada, qui ont été transférés au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (cf. note 2).

## NOTE 6 – CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL

(en milliers d'euros)	2008	2007
<b>Valeur nette comptable par catégorie d'actifs</b>		
Installations industrielles	5 717	5 840
Autres immobilisations corporelles	2 887	3 857
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 604</b>	<b>9 697</b>
<b>Échéanciers des paiements minimaux</b>		
À moins d'un an	4 679	5 004
De 1 à 5 ans	4 674	4 978
À plus de 5 ans	-	15
<b>Total</b>	<b>9 353</b>	<b>9 997</b>

## NOTE 7 – IMMEUBLES DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements et pertes de valeur	Montants nets
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>31 238</b>	<b>(14 113)</b>	<b>17 125</b>
Acquisitions	2 242		2 242
Cessions	(55)	27	(28)
Amortissements		(366)	(366)
Variations de change	(371)	83	(288)
Reclassements et autres	224		224
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>33 278</b>	<b>(14 369)</b>	<b>18 909</b>
Acquisitions	213		213
Cessions	(314)	92	(222)
Amortissements		(150)	(150)
Variations de change	1 596	(322)	1 274
Reclassements et autres	22	(22)	0
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>34 795</b>	<b>(14 771)</b>	<b>20 024</b>
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2007			58 807
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2008			58 168

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 (2,7 millions d'euros au 31 décembre 2007).



**NOTE 8 – PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES****▼ Variation des participations dans des entreprises associées**

(en milliers d'euros)	2008	2007
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8 680</b>	<b>8 824</b>
Quote-part de résultat des entreprises associées	338	1 602
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(936)	(1 036)
Variations de change et autres	1 977	(710)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>10 059</b>	<b>8 680</b>

**NOTE 9 – CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>77 155</b>	<b>(4 216)</b>	<b>72 939</b>
Acquisitions / Augmentations	12 129		12 129
Cessions / Diminutions	(5 483)	2 387	(3 096)
Variations de périmètre	3 628	(7)	3 621
Variations de change	(1 533)	63	(1 470)
Autres	(1 092)		(1 092)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>84 804</b>	<b>(1 773)</b>	<b>83 031</b>
Acquisitions/Augmentations	28 609	(1 122)	27 487
Cessions/Diminutions	(20 730)	65	(20 665)
Variations de périmètre	4 141		4 141
Variations de change	2 775	80	2 855
Autres	(2 252)		(2 252)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>97 347</b>	<b>(2 750)</b>	<b>94 597</b>
dont :			
- titres de participation <sup>(1)</sup>	48 047	(1 028)	47 019
- titres immobilisés	1 602	(158)	1 444
- prêts et créances <sup>(2)</sup>	40 837	(1 564)	39 273
- actifs des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi	6 861		6 861
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>97 347</b>	<b>(2 750)</b>	<b>94 597</b>

(1) Au 31 décembre 2008, les titres de participation comprennent principalement les participations suivantes (en millions d'euros) :

- Sinai White Cement : 12,9 ;
- Sagor Cement Ltd : 10,3 ;
- Sodicapéi : 7,5.

Le solde résiduel correspond au cumul des titres de participation dans près de 72 sociétés non consolidées. Le Groupe ne détient ni le contrôle ni l'influence notable pour près de 30 % d'entre elles dont le cumul représente une valeur nette de titres de participation de 4,7 millions d'euros.

Les autres titres de participation totalisant une valeur nette de 11,5 millions d'euros concernent une cinquantaine de sociétés exclues du périmètre de consolidation, qui représente un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 45 millions d'euros, et dont la consolidation aurait un impact négligeable sur les comptes consolidés du Groupe, celles-ci réalisant en outre pour la plupart d'entre elles une part de leur activité d'achat et/ou vente avec des sociétés du Groupe.

(2) Dont 995 milliers d'euros de Sicav de trésorerie détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié par la société Vicat à Crédit Agricole Cheuvreux, et 13,7 millions d'euros d'indemnités des assureurs à recevoir dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

Concernant la société Mynaral, une option de vente a été consentie par le Groupe à la S.F.I. sur ses parts, représentant 10 % du capital de l'entité. Cette option exercable au plus tôt dans 5 ans sera évaluée à terme à dire d'expert. Au 31 décembre 2008, compte tenu de ce délai et de l'état d'avancement partiel du projet greenfield porté par l'entité, l'obligation du Groupe relative à cette option de vente n'est pas chiffrable et n'a donc pas été constatée dans les états financiers à la clôture.

**NOTE 10 – STOCKS ET EN COURS**

(en milliers d'euros)	2008			2007		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	219 803	(4 640)	215 163	176 466	(4 033)	172 433
Encours, produits finis et marchandises	98 580	(1 287)	97 293	78 037	(1 306)	76 731
<b>Total</b>	<b>318 383</b>	<b>(5 927)</b>	<b>312 456</b>	<b>254 503</b>	<b>(5 339)</b>	<b>249 164</b>

**NOTE 11 – CRÉANCES**

(en milliers d'euros)	Clients et autres débiteurs	Provisions Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs Net	Autres Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Provisions Autres créances	Total Autres Créances Net
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>418 139</b>	<b>(11 631)</b>	<b>406 508</b>	<b>34 383</b>	<b>5 230</b>	<b>49 809</b>	<b>(2 974)</b>	<b>86 448</b>
Augmentations		(6 458)	(6 458)				(49)	(49)
Diminutions avec utilisation		2 223	2 223				165	165
Diminutions sans utilisation								
Variations de change	(2 296)	478	(1 818)	(946)	214	615		(1 117)
Variations de périmètre	3 939	(507)	3 432	2 602	50	439		3 092
Autres mouvements	(35 223)	(2)	(35 225)	976	1 630	1 952	(53)	4 505
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>384 559</b>	<b>(15 897)</b>	<b>368 662</b>	<b>37 016</b>	<b>7 124</b>	<b>52 816</b>	<b>(2 911)</b>	<b>94 044</b>
dont échu :								
- depuis moins de 3 mois	34 168	(3 584)	30 584	2 955	18	17 026		19 999
- depuis plus de 3 mois	25 438	(12 051)	13 387	3 336		442	(1 271)	2 507
dont non échu :								
- à moins d'un an	324 518	(262)	324 257	25 723	4 921	26 220	(440)	56 424
- à plus d'un an	435		435	5 001	2 185	9 128	(1 200)	15 114

**NOTE 12 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)	2008	2007
Disponibilités	89 276	78 060
Valeurs mobilières de placement	20 282	5 535
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>109 558</b>	<b>83 595</b>

## NOTE 13 – CAPITAL SOCIAL

Après la réduction du capital par annulation de 1 871 200 actions détenues en propre, approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008, le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 1 367 979 actions détenues en propre au 31 décembre 2008 (3 303 247 au 31 décembre 2007) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par HeidelbergCement de sa participation de 35 % dans Vicat en 2007.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2008 au titre de l'exercice 2007 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 65 393 milliers d'euros à comparer à 1,30 euro par action versé en 2007 au titre de l'exercice 2006 soit au total 60 802 milliers d'euros. Le dividende proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2008 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

## NOTE 14 – AVANTAGES AU PERSONNEL

### ▼ Détail des provisions par nature d'engagement

(en milliers d'euros)	2008	2007
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	21 086	23 028
Autres avantages postérieurs à l'emploi	21 142	19 143
<b>Total</b>	<b>42 228</b>	<b>42 171</b>

### ▼ Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(en milliers d'euros)	2008			2007		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	259 119	25 833	284 952	227 368	23 047	250 415
Juste valeur des actifs des régimes	(225 457)		(225 457)	(234 095)		(234 095)
<b>Situation nette</b>	<b>33 662</b>	<b>25 833</b>	<b>59 495</b>	<b>(6 727)</b>	<b>23 047</b>	<b>16 320</b>
Écarts actuariels nets non reconnus	(37 794)	(4 660)	(42 454)	9 855	(3 871)	5 984
Coûts des services passés non reconnus	(35)	(9)	(44)	(15)	(33)	(48)
Actifs nets comptabilisés	18 370		18 370	13 760		13 760
<b>Passif net au bilan</b>	<b>14 204</b>	<b>21 163</b>	<b>35 367</b>	<b>16 873</b>	<b>19 143</b>	<b>36 016</b>

## ▼ Composante de la charge annuelle nette

(en milliers d'euros)	2008			2007		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(6 172)	(561)	(6 733)	(5 782)	(549)	(6 331)
Coût financier	(12 601)	(1 300)	(13 901)	(11 999)	(1 359)	(13 358)
Rendement attendu des actifs du régime	12 401		12 401	10 814		10 814
Écarts actuariels reconnus dans l'année	(60)	(223)	(283)	(148)	(147)	(295)
Coût des services passés reconnus	(511)	(24)	(535)	(19)	(28)	(47)
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>(6 943)</b>	<b>(2 108)</b>	<b>(9 051)</b>	<b>(7 134)</b>	<b>(2 083)</b>	<b>(9 217)</b>

## ▼ Variation des actifs financiers de couverture du régime

(en milliers d'euros)	2008			2007		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<b>Juste valeur des actifs au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>234 095</b>	<b>0</b>	<b>234 095</b>	<b>227 519</b>	<b>0</b>	<b>227 519</b>
Rendement attendu des actifs	12 400		12 400	10 814		10 814
Cotisations payées	9 548		9 548	9 428		9 428
Différences de conversion	22 640		22 640	(8 724)		(8 724)
Prestations payées	(7 655)		(7 655)	(4 332)		(4 332)
Variation de périmètre et autres	(850)		(850)	2 881		2 881
Gains et pertes actuariels	(44 721)		(44 721)	(3 491)		(3 491)
<b>Juste valeur des actifs au 31 décembre</b>	<b>225 457</b>	<b>0</b>	<b>225 457</b>	<b>234 095</b>	<b>0</b>	<b>234 095</b>

## ▼ Variation du passif net au bilan

(en milliers d'euros)	2008			2007		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<b>Passif net au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>16 873</b>	<b>19 143</b>	<b>36 016</b>	<b>16 329</b>	<b>20 354</b>	<b>36 683</b>
Charge de l'exercice	6 943	2 108	9 051	7 134	2 083	9 217
Cotisations payées	(6 133)		(6 133)	(6 206)		(6 206)
Différences de conversion	(1 448)	1 154	(294)	301	(2 214)	(1 913)
Prestations payées par l'employeur	(1 997)	(1 260)	(3 257)	(1 475)	(1 080)	(2 555)
Variation de périmètre	24		24	865		865
Autres	(40)		(40)	(75)		(75)
<b>Passif net au 31 décembre</b>	<b>14 222</b>	<b>21 145</b>	<b>35 367</b>	<b>16 873</b>	<b>19 143</b>	<b>36 016</b>

## ▼ Principales hypothèses actuarielles

	Selon les pays
<b>Taux d'actualisation</b>	
2008	de 3,35 % à 11,0 %
2007	de 3,7 % à 11,0 %
<b>Taux de rendements des actifs financiers</b>	
2008	de 4,7 % à 8,5 %
2007	de 4,7 % à 8,5 %
<b>Taux d'augmentation des salaires</b>	
2008	de 1,5 % à 8,0 %
2007	de 1,5 % à 8,0 %
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>	
2008	de 4,5 % à 6,5 %
2007	de 4,5 % à 6,75 %

Le poids des différentes catégories d'actifs dans le portefeuille des actifs de régime au 31 décembre 2008 s'analyse comme suit :

(en %)	31 décembre 2008
Actions	24,53
Obligations	30,30
Immobilier	16,55
Monétaire	5,79
Autres	22,83
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé pour le calcul des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi a une incidence directe sur l'évaluation de certains de ces engagements. L'incidence d'une variation de un point de ce taux d'évolution des coûts médicaux serait la suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2008	3 955	(2 950)
Augmentation (diminution) du coût des services rendus et du coût financier	351	(262)

Les montants pour l'exercice 2008 et pour les quatre exercices précédents de la valeur actualisée de l'obligation, de la juste valeur des actifs de couverture et des ajustements liés à l'expérience se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Décembre 2008	Décembre 2007	Décembre 2006	Décembre 2005	Décembre 2004
Valeur actualisée de l'obligation	(284 952)	(250 415)	(254 895)	(256 247)	(239 528)
Juste valeur des actifs de couverture	225 457	234 095	227 518	219 207	205 552
<b>Surplus/(Déficit) des plans</b>	<b>(59 495)</b>	<b>(16 320)</b>	<b>(27 377)</b>	<b>(37 040)</b>	<b>(33 976)</b>
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des engagements	(1 875)	(4 999)	3 289	901	-
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des actifs de régime	(45 511)	(3 491)	7 322	1 767	-

## NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques	Autres charges	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>25 871</b>	<b>1 945</b>	<b>78 283 <sup>(1)</sup></b>	<b>6 962</b>	<b>113 061</b>
Augmentations	4 032	5	9 585	1 173	14 795
Diminutions avec utilisation	(2 203)	(760)	(17 605)	(1 715)	(22 283)
Diminutions sans utilisation	(488)	(506)	(3 632)	(452)	(5 078)
Variations de change	1 560	136	576	285	2 557
Variations de périmètre	-	-	6	21	27
Autres mouvements	12	-	(11 382)	43	(11 327)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>28 784</b>	<b>820</b>	<b>55 831 <sup>(1)</sup></b>	<b>6 317</b>	<b>91 751</b>
dont à moins d'un an	0	0	6 629	533	7 161
dont à plus d'un an	28 784	820	49 202	5 784	84 590

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2008 :

- un montant de 31,2 millions d'euros (47,9 millions d'euros au 31 décembre 2007) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 13,7 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2008 (24,3 millions d'euros au 31 décembre 2007 – note 9) ;
- un montant de 4,5 millions d'euros (8,0 millions d'euros au 31 décembre 2007) correspondant au montant résiduel de la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, après réduction du montant de cette sanction par la cour d'appel. Le Groupe a formé recours contre décision ;
- un montant de 8,1 millions d'euros (7,6 millions d'euros au 31 décembre 2007) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe.

Le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 12 millions d'euros au 31 décembre 2008 (14 millions d'euros au 31 décembre 2007) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

### ▼ Impact (net des charges encourues) au compte de résultat

	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	13 284	(3 639)
Résultat hors exploitation	1 511	(1 439)

## NOTE 16 – DETTES FINANCIÈRES

### ▼ Répartition de la dette par catégorie et échéances 2008

(en milliers d'euros)	Total	2009	2010	2011	2012	2013	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	722 427	38 045	396 487	42 421	11 480	113 335	120 659
Emprunts et dettes financières divers	26 327	4 716	18 910	240	253	520	1 688
Dettes sur immobilisations en location financement	8 556	4 077	2 547	1 290	511	131	
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	30 062	30 062					
<b>Dettes financières</b>	<b>787 372</b>	<b>76 900</b>	<b>417 944</b>	<b>43 951</b>	<b>12 244</b>	<b>113 986</b>	<b>122 347</b>
dont billets de trésorerie	58 000		58 000				

Les dettes financières dont l'échéance est inférieure à un an sont principalement composées des soldes créditeurs de banque ainsi que de la part à moins d'un an des lignes bilatérales et des lignes confirmées de crédit bancaire du Groupe.

## 2007

(en milliers d'euros)	Total	2008	2009	2010	2011	2012	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	566 577	1 529	22 506	299 489	30 719	694	211 640
Emprunts et dettes financières divers	7 074	3 735	560	239	384	424	1 732
Dettes sur immobilisations en location financement	10 064	5 413	2 658	1 255	674	64	
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	14 874	14 874					
<b>Dettes financières</b>	<b>598 589</b>	<b>25 551</b>	<b>25 724</b>	<b>300 983</b>	<b>31 777</b>	<b>1 182</b>	<b>213 372</b>
<i>dont billets de trésorerie</i>	<i>152 000</i>			<i>152 000</i>			

## ▼ Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

	2008	2007
<b>Selon la devise (après swaps de devises)</b>		
Euros	609 963	532 340
Dollars américains	87 571	27 400
Livres turques	4 120	70
Francs CFA	62 969	32 308
Francs suisses	5 021	6 006
Livres égyptiennes	0	465
Ouguiya mauritanien	17 728	0
<b>Total</b>	<b>787 372</b>	<b>598 589</b>

	2008	2007
<b>Selon le taux</b>		
Taux fixe	249 839	222 574
Taux variable	537 533	376 015
<b>Total</b>	<b>787 372</b>	<b>598 589</b>

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2008 est de 5,3 %. Il était de 5,11 % à fin décembre 2007.

## NOTE 17 – INSTRUMENTS FINANCIERS

## ▼ Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Ceci est le cas au 31 décembre 2008 pour Vicat, Sococim et Vigier. Les financements intragroupes font l'objet de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en US dollars au 31 décembre 2008 :

(en millions de dollars US)	
Actifs	21,2
Passifs	(470,9)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(449,7)</b>
Engagements hors bilan	(20,8)
Instruments de couverture	434,3
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(36,2)</b>

Le risque de perte de change sur la position nette en devise du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime des devises fonctionnelles contre le US dollar s'élève, en contre-valeur euros, à 0,7 million d'euros.

Par ailleurs, les montants en principal et en intérêts dus au titre d'un emprunt émis initialement par le Groupe en US dollar (400 millions d'US dollars) ont été convertis en euros au moyen de *cross currency swaps*, intégrés dans le portefeuille présenté ci-dessous.

### ▼ Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de trois, cinq, dix et douze ans et de swaps sur des durées d'origine de trois ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une hausse ou une baisse uniforme de 100 points de base des taux d'intérêts aurait un impact non significatif sur le résultat financier, compte tenu des contrats de cap en cours au 31 décembre 2008.

### ▼ Risque de liquidité

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de

trésorerie pour un montant de 603 millions d'euros au 31 décembre 2008 (655 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, le montant des billets émis s'élève à 58 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2008 à celui des billets émis soit 58 millions d'euros.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers. Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau de l'endettement net (représentant 34,7 % des capitaux propres consolidés (« *gearing* ») et 128 % de l'EBITDA consolidé (« *leverage* »)), et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2008, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2008 :

(en milliers de devises)	Valeur nominale (devise)	Valeur nominale (euro)	Valeur de marché (euro)	Maturité résiduelle		
				< 1 an (euro)	1-5 ans (euro)	> 5 ans (euro)
<b>Couverture de juste valeur</b>						
Instruments composés						
Cross currency swap TF/TV US dollar	200 000 (\$)	143 709	(20 139) <sup>(1)</sup>		(16 503)	(3 636)
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>						
Instruments composés						
Cross currency swap TF/TF US dollar	200 000 (\$)	143 709	(26 087) <sup>(2)</sup>		(19 644)	(6 443)
<b>Autres dérivés</b>						
Instruments de taux d'intérêt						
Caps euro	240 000 (€)	240 000	(2 196)		(1 275)	(921)
Caps dollar	30 000 (\$)	21 556	26		26	
Swaps dollar	30 000 (\$)	21 556	(1 249)		(1 249)	
<b>Instruments de change</b>						
Couverture de prêt	41 500 (CHF)	27 946	(274)	(274)		
Couverture achats matières premières	19 344 (€)	19 344	384	384		

(1) Parallèlement, la dette s'améliore de 20,3 millions d'euros.

(2) Parallèlement, la dette s'améliore de 32,9 millions d'euros.



## NOTE 18 – AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	2008	2007
Dettes sociales	52 995	53 656
Dettes fiscales	18 953	15 813
Autres dettes et comptes de régularisation	77 091	66 691
<b>Total</b>	<b>149 039</b>	<b>136 160</b>

## NOTE 19 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des éventuelles ristournes ou remises commerciales, à la date du transfert des risques et avantages inhérents à la propriété des produits et des biens.

(en milliers d'euros)	2008	2007
Ventes de biens	1 850 523	1 918 271
Ventes de services	206 520	218 188
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 057 043</b>	<b>2 136 459</b>

### ▼ Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	Variations de périmètre	Variations de change	31 décembre 2008 périmètre et change constants	31 décembre 2007
Chiffre d'affaires	2 057 043	12 302	(27 827)	2 072 568	2 136 459

## NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

(en milliers d'euros)	2008	2007
Salaires et traitements	216 978	215 247
Charges sociales	87 976	85 043
Participation des salariés (sociétés françaises)	7 500	8 514
<b>Charges de personnel</b>	<b>312 454</b>	<b>308 804</b>
Effectifs moyens des sociétés intégrées	6 836	6 655

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée sous la forme d'actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des vingt dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

## NOTE 21 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	2008	2007
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(135 002)	(130 718)
Dotations nettes aux provisions <sup>(1)</sup>	3 510	17 731
Dotations nettes aux autres provisions et dépréciations sur actifs	(4 610)	(380)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(136 102)	(113 367)
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires <sup>(2)</sup>	9 800	(17 343)
<b>Dotations nettes aux amortissements et provisions</b>	<b>(126 302)</b>	<b>(130 710)</b>

(1) Incluant au 31 décembre 2007 une reprise de 10,8 millions d'euros suite à la tombée de l'engagement du Groupe pour la construction d'infrastructures en Suisse.

(2) Incluant au 31 décembre 2008 :

- une reprise de 6,1 millions d'euros correspondant au remboursement net reçu en 2008 relatif au sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur tel que décrit dans la note 15. Cette provision avait été dotée au 31 décembre 2007 pour 9,4 millions d'euros ;
- une reprise de 3,5 millions d'euros correspondant à la réduction de la sanction du Conseil de la concurrence prononcée par la cour d'appel relative à une entente présumée en Corse, décision contre laquelle le Groupe a formé recours. Cette provision avait été dotée au 31 décembre 2007 pour 8,0 millions d'euros.

## NOTE 22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers d'euros)	2008	2007
Résultat sur cession d'actifs	8 631	2 354
Produits des immeubles de placement	3 187	2 678
Autres	11 401	6 000
Autres produits et charges ordinaires	23 219	11 032
Autres produits et charges non ordinaires <sup>(1)</sup>	(20 127)	(11 867)
<b>Total</b>	<b>3 092</b>	<b>(835)</b>

(1) Incluant au 31 décembre 2008 une charge nette de 17,3 millions d'euros comptabilisée par le Groupe, correspondant d'une part aux dossiers constatés en charge en 2008 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15, et d'autre part au produit de l'indemnité d'assurance perçue sur la période et relative à ce sinistre. Une charge nette de 10,3 millions d'euros avait été constatée à ce titre au 31 décembre 2007.

## NOTE 23 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

La rationalisation du passage entre l'excédent brut d'exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le résultat d'exploitation est la suivante :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Excédent brut d'exploitation	505 078	582 165
Autres produits et charges ordinaires	23 219	11 032
EBITDA	528 297	593 197
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(136 102)	(113 367)
EBIT	392 195	479 830
Autres produits et charges non ordinaires	(20 127)	(11 867)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	9 800	(17 343)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>381 868</b>	<b>450 620</b>

**NOTE 24 – RÉSULTAT FINANCIER**

(en milliers d'euros)	2008	2007
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	12 148	8 846
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(42 239)	(30 417)
Résultat sur cession d'actifs de trésorerie	4	77
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(30 087)</b>	<b>(21 494)</b>
Dividendes	1 854	1 740
Dépréciation nette des immobilisations financières	(266)	2 456
Gain (perte) de change	5 356	(1 506)
Résultat sur cession de titres non consolidés	632	2 150
Charge d'actualisation	(2 529)	(2 591)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(740)	1 002
Autres produits et charges	(99)	(134)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>4 208</b>	<b>3 117</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(25 879)</b>	<b>(18 377)</b>

**NOTE 25 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**

## ▼ Charge d'impôt

## Composantes de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2008	2007
Impôts exigibles	69 146	83 629
Impôts différés	14 170	25 117
<b>Total</b>	<b>83 316</b>	<b>108 746</b>

### Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Résultat net des sociétés intégrées	272 673	323 497
Impôts sur les résultats	83 316	108 746
Résultat avant impôt	355 989	432 243
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
<b>Impôt théorique calculé au taux de la société mère</b>	<b>(122 568)</b>	<b>(148 822)</b>
<b>Rapprochement :</b>		
Écarts de taux France/juridictions étrangères	41 084	43 350
Opérations imposées à taux réduit	(15)	(565)
Changement de taux	729	-
Différences permanentes	(3 889)	(4 543)
Crédits d'impôts	1 109	513
Autres	234	1 321
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>(83 316)</b>	<b>(108 746)</b>

### ▼ Impôt différé

#### Variation des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	Impôts différés actif		Impôts différés passif	
	2008	2007	2008	2007
<b>Impôts différés au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 458</b>	<b>1 183</b>	<b>150 554</b>	<b>116 769</b>
Charge (produit) de l'exercice	(991)	944	13 179	26 061
Impôts différés imputés en capitaux propres <sup>(1)</sup>			(15 394)	5 714
Variations de conversion et autres	4	418	2 270	(3 847)
Variations de périmètre	653	(87)		5 857
<b>Impôts différés au 31 décembre</b>	<b>2 124</b>	<b>2 458</b>	<b>150 609</b>	<b>150 554</b>

(1) Variation de l'impôt différé liée principalement à la variation de juste valeur du dérivé de couverture qui est enregistrée en capitaux propres pour la part efficace (en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie) et des variations d'impôts différés liées à un changement des taux d'impôt pour la part concernant des éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 ayant décidé de réduire le capital par annulation de 1 871 200 actions de la société détenues en propre, la reprise de l'impôt différé lié à la dépréciation de ces actions annulées a été constatée directement dans les capitaux propres du Groupe pour 16,6 millions d'euros.

#### Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

(en milliers d'euros)	2008	2007
Immobilisations et locations financement	3 787	2 205
Instruments financiers	320	(315)
Pensions et autres avantages assimilés	(200)	(176)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres	(19 480)	(26 878)
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	1 403	47
<b>Charge d'impôts différés nets</b>	<b>(14 170)</b>	<b>(25 117)</b>

**Origine des impôts différés actifs et passifs**

(en milliers d'euros)	2008	2007
Immobilisations et locations financement	108 932	108 304
Instruments financiers	1 180	527
Pensions	(18 408)	(10 590)
Autres provisions pour risques et charges, actualisation	30 699	25 833
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	28 262	22 339
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(2 180)	1 683
<b>Actifs et passifs d'impôts différés nets</b>	<b>148 485</b>	<b>148 096</b>
Impôts différés actifs au bilan	(2 124)	(2 458)
Impôts différés passifs au bilan	150 609	150 554
<b>Solde net</b>	<b>148 485</b>	<b>148 096</b>

**NOTE 26 – INFORMATIONS SECTORIELLES**

## ▼ Secteurs d'activité

2008

(en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 142 453	882 137	360 674	2 385 264
Éliminations inter-secteurs	(213 640)	(37 056)	(77 525)	(328 221)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>928 813</b>	<b>845 081</b>	<b>283 149</b>	<b>2 057 043</b>
Résultat d'exploitation	303 205	57 970	20 693	381 868
<b>BILAN</b>				
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	1 986 906	484 984	176 020	2 647 910
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	208 946	150 102	23 785	382 833
Dotations aux amortissements	82 175	39 425	13 402	135 002
Effectif moyen	2 504	2 996	1 336	6 836

## 2007

(en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 156 197	950 299	369 286	2 475 782
Éliminations inter-secteurs	(227 234)	(36 219)	(75 870)	(339 323)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>928 963</b>	<b>914 080</b>	<b>293 416</b>	<b>2 136 459</b>
Résultat d'exploitation	336 308	96 507	17 805	450 620
<b>BILAN</b>				
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	1 775 444	356 549	120 574	2 252 567
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	241 398	48 552	21 540	311 490
Dotations aux amortissements	76 364	41 438	12 916	130 718
Effectif moyen	2 413	2 827	1 415	6 655

## ▼ Secteurs géographiques

## 2008

(en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Suisse et Italie	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'Ouest et Égypte	Total
Chiffre d'affaires consolidé	1 017 024	282 964	268 017	187 065	301 973	2 057 043
Résultat d'exploitation	202 036	49 392	22 924	16 315	91 201	381 868
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	646 803	442 304	432 591	438 695	687 517	2 647 910
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	68 219	34 146	124 565	62 975	92 928	382 833
Effectif moyen	2 650	1 023	1 335	892	936	6 836

## 2007

(en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Suisse et Italie	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'Ouest et Égypte	Total
Chiffre d'affaires consolidé	1 027 570	284 565	363 639	201 520	259 165	2 136 459
Résultat d'exploitation	195 525	57 816	59 284	54 581	83 414	450 620
Actifs nets employés <sup>(1)</sup>	596 106	380 151	309 689	439 455	527 166	2 252 567
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	90 935	32 744	19 302	64 174	104 335	311 490
Effectif moyen	2 644	1 059	1 222	875	855	6 655

(1) Les actifs nets employés correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

## NOTE 27 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

### ▼ Acquisitions/cessions de titres consolidés réalisés au cours de l'exercice 2008

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2008 se sont traduites par un encaissement global de 19,7 millions d'euros et un décaissement global de 85,7 millions d'euros, soit une incidence nette de - 66,0 millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice correspondent au solde du paiement lié à l'acquisition fin 2007 de 60 % d'une société kazakh de production et de commer-

cialisation de ciment, du montant réglé pour l'acquisition de 65 % du capital de la société mauritanienne BSA Ciment SA, ainsi qu'à l'acquisition de diverses sociétés de béton et granulats en France.

Le principal encaissement réalisé par le Groupe au cours de l'exercice 2008 correspond à la cession de certains sites de la société Astrada à un partenaire régional.

En 2007, les opérations liées aux variations de périmètre avaient donné lieu à un encaissement global de 23,1 millions d'euros et un décaissement global de - 92,8 millions d'euros, soit une incidence nette de - 69,7 millions d'euros.

### Composition de la trésorerie nette

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
(en milliers d'euros)	Net	Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 12)	109 558	83 595
Découverts bancaires	(14 520)	(13 960)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>95 038</b>	<b>69 635</b>

## NOTE 28 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article 225-102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2008 ont été les suivantes : J. Merceron-Vicat : 684 326 euros ; G. Sidos : 599 046 euros ; J.-M. Allard : 370 784 euros ; B. Titz : 355 842 euros ; L. Merceron-Vicat : 163 200 euros.

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société Vicat SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, les mandataires susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du Code général des impôts. Les engagements correspondants ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi pour un montant de 6 555 milliers d'euros à fin 2008 (note 1.15).

## NOTE 29 – TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 28, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur l'exercice 2008, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2008 et 2007 est la suivante par nature de partie liée :

(en milliers d'euros)	Exercice 2008				Exercice 2007			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	467	0	4 419	0	682	700	4 098	195
Coentreprises	1 591	967	216	841	1 492	1 095	235	1 025
Autres parties liées	42	1 539	30	198	8	1 549	35	213
<b>Total</b>	<b>2 100</b>	<b>2 506</b>	<b>4 665</b>	<b>1 039</b>	<b>2 182</b>	<b>3 344</b>	<b>4 368</b>	<b>1 433</b>

## NOTE 30 – HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2008 et 2007 de la société Vicat S.A. et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

(en milliers d'euros)	KPMG Audit				Wolff & Associés				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<b>AUDIT</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	715	665	39	40	369	266	20	16	750	723	41	44
<i>Vicat S.A.</i>	188	148	10	9	160	138	9	8				
<i>Filiales intégrées globalement et en proportionnel</i>	527	517	29	31	209	128	11	8	750	723	41	44
Autres diligences et prestations directement liées	4	169	100	67		85		33				
<i>Vicat S.A.</i>		166		66		85		33				
<i>Filiales intégrées globalement et en proportionnel</i>	4	3	100	1								
<b>Sous-total audit</b>	<b>719</b>	<b>834</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>369</b>	<b>351</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>750</b>	<b>723</b>	<b>41</b>	<b>38</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>												
Juridique, fiscal, social	7	3	100	100								
Autres		3		100								
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>							
<b>Total</b>	<b>726</b>	<b>840</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>369</b>	<b>351</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>750</b>	<b>723</b>	<b>41</b>	<b>38</b>

## NOTE 31 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.



## NOTE 32 – LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2008

### Intégration globale : France

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle	
			Décembre 2008	Décembre 2007
Vicat	Tour Manhattan 6, place de l'Iris 92095 Paris – La Défense	057 505 539	-	-
Alpes Informatique	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	073 502 510	98,96	98,96
Anancy Béton Carrières	14, chemin des grèves 74960 Cran-Gevrier	326 020 062	50,01	50,01
Atelier du Granier	Lieu-dit Chapareillan 38530 Pontcharra	305 662 504	100,0	100,0
Béton Contrôle Côte d'Azur	217, route de Grenoble 06200 Nice	071 503 569	96,10	95,97
Béton de l'Oisans	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	438 348 047	60,00	60,00
Bétons Granulats du Centre	Les Genévriers 63430 Les Martres-d'Artière	327 336 343	100,00	100,00
Béton Rhône-Alpes	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	309 918 464	99,53	99,53
Beroud	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	398 044 222	100,00	100,00
Béton Travaux	Tour Manhattan 6, place de l'Iris 92095 Paris – La Défense	070 503 198	99,98	99,98
Béton Yssingelais	Villeneuve 43200 Yssingaux	328 308 556	100,00	100,00
B.G.I.E. Béton Granulats IDF/EST	52-56, rue Jacquard Z.I. 77400 Lagny-sur-Marne	344 933 338	100,00	100,00
Boue	Lieu-dit Bourjaguet 31390 Carbonne	620 800 359	100,00	100,00
Bra	2, chemin du Roulet 69100 Villeurbanne	310 307 392	100,00	100,00
Condensil	1327, av. de la Houille-Blanche 73000 Chambéry	342 646 957	60,00	60,00
Delta Pompage	1327, av. de la Houille-Blanche 73000 Chambéry	316 854 363	100,00	100,00
Fournier	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	586 550 147	100,00	100,00
Granulats Rhône-Alpes	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	768 200 255	100,00	100,00
Gravières de Basset	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	586 550 022	100,00	100,00
Kristo	10, rue de la Corne-d'Abondance Village d'entreprises 74100 Ville-la-Grand	388 592 735	100,00	100,00
Mariotho Béton	Route de Paris 31150 Fenouillet	720 803 121	100,00	100,00
Matériaux SA	7 bis, boulevard Serot 57000 Metz	378 298 392	99,99	99,99
Monaco Béton	24, avenue de Fontvielle 98000 Monaco	326 MC 161	79,60	79,60
Parfchim	Tour Manhattan 6, place de l'Iris 92095 Paris – La Défense	304 828 379	100,00	100,00
Rudigoz	Les Communaux Route de Saint-Maurice-de-Gourclans 01800 Pérouges	765 200 183	100,00	100,00
Sablères du Grésivaudan	La Gâche 38530 Barraux	065 502 627	100,00	100,00
SATMA	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	304 154 651	99,99	99,99
SATM	1327, av. de la Houille-Blanche 73000 Chambéry	745 820 126	99,99	99,99
Sigma Béton	4, rue Aristide-Bergès 38080 L'Isle-d'Abeau	343 019 428	100,00	100,00
Société Azurienne de Granulats	217, route de Grenoble 06200 Nice	968 801 274	100,00	100,00
Papeteries de Vizille	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 Paris – La Défense	319 212 726	100,00	100,00
Béton 83	ZI Camp Laurent 83500 La Seyne-sur-Mer	436 780 555	100,00	100,00
Vicat International Trading	Tour Manhattan 6, place de l'Iris 92095 Paris – La Défense	347 581 266	100,00	100,00
Vicat Produits Industriels	52-56, rue Jacquard Z.I. 77400 Lagny-sur-Marne	655 780 559	99,99	99,99

## Intégration globale : étranger

Société	Pays	État/ville	% de contrôle	
			Décembre 2008	Décembre 2007
Sinai Cement Company	Égypte	Le Caire	52,18	52,02
Mynaral	Kazakhstan	Almaty	60,00	60,00
Builders Concrete	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
Kirkpatrick	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
National Cement Company	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
National Cement Company	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
National Cement Company of California	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
National Ready Mixed	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
United Ready Mixed	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
Viking Ready Mixed	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
Cementi Centro Sud Spa	Italie	Gênes	100,00	100,00
Ciments & Matériaux du Mali	Mali	Bamako	95,00	95,00
Gecamines	Sénégal	Thiès	70,00	70,00
Postoudiokoul	Sénégal	Rufisque (Dakar)	100,00	100,00
Sococim Industries	Sénégal	Rufisque (Dakar)	99,91	99,91
Sodevit	Sénégal	Bandia	100,00	100,00
Altota AG	Suisse	Oltén (Soleure)	100,00	100,00
Astrada Aebisholz Oensingen <sup>(1)</sup>	Suisse	Aebisholz (Soleure)	-	99,64
Deponie Rumbergacker	Suisse	Gunzgen (Soleure)	99,64	99,64
Astrada Holding <sup>(1)</sup>	Suisse	Gunzgen (Soleure)	-	99,64
Kieswerk Aebisholz AG (ex Astrada Kies AG)	Suisse	Aebisholz (Soleure)	99,64	99,64
Beton AG Interlaken	Suisse	Matten Bei Interlaken (Berne)	98,55	98,55
Béton Frais Moutier SA	Suisse	Belprahon (Berne)	90,00	90,00
Béton Grand Travaux SA	Suisse	Asuel (Jura)	75,00	75,00
Betonpumpen Oberland AG	Suisse	Wimmis (Berne)	72,22	72,22
BFL Béton Frais Loveresse SA <sup>(1)</sup>	Suisse	Loveresse (Berne)	-	90,47
Biedermann Sand und Kies Transport AG	Suisse	Safnern (Berne)	100,00	100,00
Cementwerk Därligen AG	Suisse	Därligen (Berne)	98,55	98,55
Covit SA	Suisse	Saint-Blaise (Neuchâtel)	100,00	100,00
Créabéton Matériaux SA	Suisse	Lyss (Berne)	100,00	100,00
Desmeules Frères SA <sup>(1)</sup>	Suisse	Granges (Vaud)	-	100,00
Emme Kies + Beton AG	Suisse	Lützelflüh (Berne)	66,66	66,66
FBF Frischbeton AG Frutigen	Suisse	Frutigen (Berne)	98,55	98,55
Frischbeton Ag Darligen	Suisse	Därligen (Berne)	-	73,91
Frischbeton Ag Zuchwil	Suisse	Zuchwil (Soleure)	88,94	88,94
Frischbeton Langenthal AG	Suisse	Langenthal (Berne)	81,17	81,17
Fritschi Bauelemente AG <sup>(2)</sup>	Suisse	Gunzgen (Soleure)	-	99,64

<sup>(1)</sup> Société fusionnée en 2008.<sup>(2)</sup> Société cédée en 2008.

Société	Pays	État/ville	% de contrôle	
			Décembre 2008	Décembre 2007
Grandy AG	Suisse	Langendorf (Soleure)	100,00	-
Kies- und Betonwerk Reulisbach AG	Suisse	Sankt Stephan (Berne)	98,55	98,55
Kiestag Steinigand AG	Suisse	Wimmis (Berne)	98,55	98,55
Kieswerk Gunzgen AG <sup>(2)</sup>	Suisse	Gunzgen (Soleure)	-	100,00
Kieswerk Neuendorf AG	Suisse	Neuendorf (Soleure)	IP	100,00
Materialbewirtschaftung Mitholz AG	Suisse	Kandergrund (Berne)	98,55	98,55
Michel & Co AG	Suisse	Bönigen (Berne)	98,55	98,55
SHB Steinbruch + Hartschotter Blausee Mitholz AG	Suisse	Frutigen (Berne)	98,55	98,55
Steinbruch Vorberg AG	Suisse	Biel (Berne)	60,00	60,00
Vibeton Fribourg SA	Suisse	Sankt Ursen (Fribourg)	100,00	100,00
Vibeton Kies AG	Suisse	Lyss (Berne)	100,00	100,00
Vibeton Safnern AG	Suisse	Safnern (Berne)	90,47	90,47
Vigier Cement AG	Suisse	Pery (Berne)	100,00	100,00
Vigier Holding AG	Suisse	Deitingen (Soleure)	100,00	100,00
Vigier Management AG	Suisse	Deitingen (Soleure)	100,00	100,00
Viro AG	Suisse	Deitingen (Soleure)	100,00	100,00
Vitrans AG	Suisse	Pery (Berne)	100,00	100,00
Wyss Kieswerk AG	Suisse	Feldbrunnen (Soleure)	100,00	100,00
Aktas	Turquie	Ankara	100,00	100,00
Bastas Baskent Cimento	Turquie	Ankara	85,48	85,22
Bastas Hazir Beton	Turquie	Ankara	85,48	85,22
Konya Cimento	Turquie	Konya	80,98	80,68
Tamtas	Turquie	Ankara	100,00	100,00
BSA Ciment SA	Mauritanie	Nouakchott	64,91	-
Vicat Sagar	Inde	Hyderabad	51,00	-

(1) Société fusionnée en 2008.

(2) Société cédée en 2008.

## Intégration proportionnelle : France

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle	
			Décembre 2008	Décembre 2007
Carrières Bresse Bourgogne	Port fluvial Sud de Chalon 71380 Épervans	655 850 055	33,27	33,27
Dragages et Carrières	Port fluvial Sud de Chalon 71380 Épervans	341 711 125	50,00	50,00
Sablères du Centre	Les Genévriers Sud 63430 Les Martres-d'Artière	480 107 457	50,00	50,00

**Intégration proportionnelle : étranger**

Société	Pays	État/ville	% de contrôle	
			Décembre 2008	Décembre 2007
BFT – Béton Frais Tuffière SA <sup>(1)</sup>	Suisse	Villars-sur-Glan (Fribourg)	-	43,83
Frishbeton Tafers AG	Suisse	Tafers (Fribourg)	49,50	49,50
Kieswerk Neuendorf	Suisse	Neuendorf (Soleure)	50,00	IG
Sables + Gravieres Tuffière SA	Suisse	Hauterive (Fribourg)	43,83	43,83

(1) Société fusionnée en 2008.

**Mise en équivalence : France**

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle	
			Décembre 2008	Décembre 2007
Socava	74490 Saint-Jeoire-en-Faucigny	606 320 752	39,90	39,90

**Mise en équivalence : étranger**

Société	Pays	État/ville	% de contrôle	
			Décembre 2008	Décembre 2007
Hydroelectra	Suisse	Au (Sankt Gallen)	49,00	49,00
Silo Transport AG	Suisse	Berne (Berne)	50,00	50,00

### 20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Vicat S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### ▼ Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### ▼ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la Note 1.11 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- Les Notes 1-15 et 14 précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les Notes 1-15 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### ▼ Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 27 février 2009

**KPMG Audit**

Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Decléty

Associé

Chamalières, le 27 février 2009

**Wolff & Associés SAS**

Grégory Wolff

Associé

## 20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2008

### 20.3.1. Bilan au 31 décembre 2008

#### ▼ Actif

(en milliers d'euros)	2008			2007
	Montant brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits similaires	14 833	8 048	6 785	5 828
Fonds commercial	1 163	1 163		
Autres immobilisations incorporelles	674	385	289	324
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	83 273	14 384	68 889	68 061
Constructions	160 373	104 151	56 222	50 816
Installations techniques	497 576	373 135	124 441	104 209
Autres immobilisations corporelles	24 774	19 990	4 784	4 034
Immobilisations corporelles en cours	9 183		9 183	23 557
Avances et acomptes	74		74	784
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	1 093 964	675	1 093 289	1 028 715
Autres titres immobilisés	85	64	21	21
Prêts	67		67	136
Autres immobilisations financières	78 269	40 805	37 464	183 936
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 964 308</b>	<b>562 800</b>	<b>1 401 508</b>	<b>1 470 421</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks &amp; en-cours</i>				
Matières premières & autres approvisionnements	53 935		53 935	48 137
En-cours de production de biens	9 762		9 762	10 953
Produits intermédiaires et finis	10 689		10 689	10 294
Marchandises	114		114	119
Avances et acomptes versés sur commandes	1 080		1 080	233
<i>Créances</i>				
Créances clients et comptes rattachés	132 624	172	132 452	145 450
Autres créances	88 887	310	88 577	55 661
Valeurs mobilières de placement :				
- actions propres	20 939	6 101	14 838	24 684
- autres titres	4 502		4 502	
Disponibilités	4 126		4 126	1 447
Charges constatées d'avance	1 151		1 151	1 423
<b>Total actif circulant</b>	<b>327 809</b>	<b>6 583</b>	<b>321 226</b>	<b>298 401</b>
Charges à répartir	630		630	810
Écarts de conversion actif	17		17	6
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 292 764</b>	<b>569 383</b>	<b>1 723 381</b>	<b>1 769 638</b>

## ▼ Passif

(en milliers d'euros)	2008	2007
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social *	179 600	187 085
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	11 207	11 207
Écarts de réévaluation	11 228	11 262
Réserve légale	18 708	18 708
Réserves réglementées	112	112
Autres réserves	510 266	603 483
Report à nouveau	45 764	40 765
Résultat de l'exercice	103 415	82 336
Provisions réglementées	72 106	54 476
<b>Total</b>	<b>952 406</b>	<b>1 009 434</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	5 138	8 583
Provisions pour charges	7 510	8 201
<b>Total</b>	<b>12 648</b>	<b>16 784</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit **	593 857	510 454
Emprunts et dettes financières divers	763	894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 248	42 122
Dettes fiscales et sociales	23 122	24 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 945	27 413
Autres dettes	85 337	137 991
Produits constatés d'avance	3	3
<b>Total</b>	<b>758 275</b>	<b>743 414</b>
Écarts de conversion passif	52	6
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 723 381</b>	<b>1 769 638</b>
*Écarts de réévaluation incorporés au capital	14 855	14 855
**Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques (inclus billets de trésorerie)	4 282	2 194

## 20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2008

(en milliers d'euros)	2008	2007
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	4 108	4 200
Production vendue de biens et de services	507 734	506 233
Montant net du chiffre d'affaires	511 842	510 433
Production stockée	(796)	3 652
Production immobilisée	548	933
Subventions d'exploitation	16	39
Reprises sur dépréciations, amortissements et provisions, transferts de charges	1 063	3 877
Autres produits	13 806	2 903
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>526 479</b>	<b>521 837</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	2 570	2 594
Variation de stocks	5	(7)
Achats de matières premières et approvisionnements	94 725	101 877
Variation de stocks	(5 798)	(11 433)
Autres achats et charges externes	178 945	177 057
Impôts et taxes et versements assimilés	18 127	16 518
Salaires et traitements	39 560	38 365
Charges sociales	18 192	18 483
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 928	17 072
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	104	26
Dotations aux provisions	654	638
Autres charges	3 620	1 362
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>369 632</b>	<b>362 552</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>156 847</b>	<b>159 285</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	58 638	53 453
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7	
Autres intérêts et produits assimilés	980	1 879
Reprises sur dépréciations & provisions, transferts de charges	61	23
Différences positives de change	444	497
<b>Total des produits financiers</b>	<b>60 130</b>	<b>55 852</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 434	57 771
Intérêts et charges assimilées	35 137	29 610
Différences négatives de change	882	226
<b>Total des charges financières</b>	<b>73 453</b>	<b>87 607</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(13 323)</b>	<b>(31 755)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>143 524</b>	<b>127 530</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	107	708
Sur opérations en capital	5 438	7 405
Reprises sur dépréciations & provisions, transferts de charges	6 384	2 367
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11 929</b>	<b>10 480</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	439	4 329
Sur opérations en capital	3 767	651
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 877	27 273
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>24 083</b>	<b>32 253</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(12 154)</b>	<b>(21 773)</b>
Participation des salariés aux résultats	5 333	5 416
Impôts sur les bénéfices	22 622	18 005
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>598 538</b>	<b>588 169</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>495 123</b>	<b>505 833</b>
<b>BÉNÉFICE</b>	<b>103 415</b>	<b>82 336</b>



# 20.3.3.

## ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX 2008

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	179
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	179
ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE	180
ANALYSE DES COMPTES	180

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotation aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charge à répartir et sont amortis sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a procédé à une réduction de capital par annulation de 1 871 200 actions propres (note B) et a, par ailleurs, souscrit à une augmentation de capital de sa filiale américaine NCC

pour un montant de 90 millions de dollars, soit une contre-valeur de 58 millions d'euros (note A2).

## ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités et par marchés géographiques est :

(en milliers d'euros)	France	Étranger	Total
Ciment	444 602	28 872	473 474
Papier	28 014	10 354	38 368
<b>Total</b>	<b>472 616</b>	<b>39 226</b>	<b>511 842</b>

## ANALYSE DES COMPTES

### ▼ A. Actif immobilisé

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	15 332	1 641	303	16 670
Terrains et aménagements	81 395	2 115	237	83 273
Constructions et aménagements	151 503	10 103	1 233	160 373
Installations techniques matériel et outillage industriels	466 737	31 130	291	497 576
Autres immobilisations corporelles	23 576	2 091	893	24 774
Immobilisations corporelles en cours	23 557	19 530	33 904	9 183
Avances et acomptes	784	601	1 311	74
<b>Totaux</b>	<b>762 884</b>	<b>67 211</b>	<b>38 172</b>	<b>791 923</b>

(en milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	9 180	720	304	9 596
Terrains et aménagements	12 276	1 091	41	13 326
Constructions et aménagements	100 687	4 697	1 233	104 151
Installations techniques matériel et outillage industriels	362 528	10 898	291	373 135
Autres immobilisations corporelles	19 542	1 341	893	19 990
<b>Totaux</b>	<b>504 213</b>	<b>18 747</b>	<b>2 762</b>	<b>520 198</b>

Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986.

Les quotas alloués par l'État, dans le cadre du Plan national d'allocation (PNAQ II) s'élevaient en 2008 à 2 802 milliers de tonnes d'émission de gaz à effet de serre (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012). Ils n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif. Seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles de 2 380 milliers de tonnes ont fait l'objet d'une constatation à l'actif pour 1 254 milliers d'euros correspondant à

82 milliers de tonnes, après prise en compte de 340 milliers de tonnes cédés au cours de l'exercice pour un montant de 5,7 millions d'euros.

Par ailleurs, le PNAQ II donne la possibilité de s'acquitter partiellement de l'obligation de restitution par des certificats de réduction d'émission (CER) ; la société a procédé à un échange de quotas contre des CER pour 210 milliers de tonnes et la soulte reçue a été comptabilisée dans le résultat de la période.

Les investissements industriels ont été amortis comme suit :

• Constructions :	20 à 40 ans
• Installations complexes :	8 à 10 ans
• Installations anti-pollution :	6 ans 2/3
• Matériel roulant :	4 à 5 ans
• Matériel divers :	5 ans
• Matériels informatiques :	3 ans

## 2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières brutes ont diminué de 98 982 principalement par suite :

• de l'augmentation des participations et des titres immobilisés pour un montant de :	64 518
• de la variation des autres immobilisations financières	
dont 160 923 au titre de la réduction de capital par annulation d'actions propres :	- 163 500
	<u>- 98 982</u>

Au titre du contrat de liquidité confié à CA Cheuvreux, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

1 60 650 titres pour une valeur brute de 6 768 milliers d'euros. Ces titres ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 1 011 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

995 milliers d'euros de liquidités placées en Sicav de trésorerie.

Les prêts et autres immobilisations financières se ventilent en :

• un an au plus	0
• plus d'un an	78 336
	<u>78 336</u>

## ▼ B. Capitaux propres

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le capital social était fixé à la somme de 187 084 800 euros, divisé en 46 771 200 actions de 4 euros.

Après la réduction de capital par annulation de 1 871 200 actions détenues en propre, approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008, le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées <sup>(1)</sup> dont 1 367 979 actions détenues en propre au 31 décembre 2008 (3 303 247 au 31 décembre 2007), acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires et dans le cadre de la cession par HeidelbergCement, en 2007, de sa participation de 35 % dans Vicat.

(1) Dont détenues par :

• Personnel	4,67 %
dont actionnaires salariés (*)	2,46 %
• Famille, Parfininco et Soparfi	60,55 %
• Vicat	3,05 %

(\*) Au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

## Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	2008	2007
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 009 434	972 479
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	952 406	1 009 434
<b>Variation</b>	<b>(57 028)</b>	<b>36 955</b>
<b>ANALYSE DES VARIATIONS</b>		
Réduction du capital	(112 646)	
Résultat de l'exercice	103 414	82 336
Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>	(65 393)	(60 037)
Écart de réévaluation	(33)	(5)
Provisions réglementées	17 630	14 661
	<b>(57 028)</b>	<b>36 955</b>

(1) Sous déduction des dividendes sur actions propres.

Les provisions réglementées se ventilent comme suit :

	Montant	Reprise à 1 an au plus	Reprise à plus d'1 an
Provision pour hausse des prix	8 226	11	8 215
Amortissements dérogatoires	56 355	3 079	53 276
Provision spéciale de réévaluation	2 465	-	2 465
Provision pour investissement	5 060	526	4 534
<b>Total</b>	<b>72 106</b>	<b>3 616</b>	<b>68 490</b>

### ▼ C. Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution de carrières	5 901	458	585		5 774
Provisions pour grosses réparations	-	-	-		-
Provisions pour litiges	8 089	17	35	3 500	4 571
Autres provisions pour charges	2 794	197	688		2 303
<b>Total</b>	<b>16 784</b>	<b>672</b>	<b>1 308</b>	<b>3 500</b>	<b>12 648</b>

Les provisions qui s'élèvent à 12,6 millions d'euros couvrent les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 5,8 millions d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation.

Les provisions pour litiges intègrent une provision de 4,5 millions (8 millions au 31 décembre 2007) correspondant au montant résiduel

de la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse après réduction du montant initial de cette sanction par la Cour d'appel de Paris. La société a formé un recours contre cette décision.

Les autres provisions pour charge incluent une provision de 1,6 million pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

### ▼ D. Dettes financières

Au cours de l'exercice 2008, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont augmenté de 83 273 milliers d'euros.

#### Échéancier

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus	+ 5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	586 204		480 267	105 937
Emprunts & dettes financières divers	763	85	338	340
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	7 653	7 653	-	-
(1) Dont billets de trésorerie	58 000	-	58 000	-

#### Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 438 millions d'euros au 31 décembre 2008 (519 millions d'euros au 31 décembre 2007).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, le montant des billets émis s'élève à 58 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière de la société.

### Couverture des risques

#### Risque de change

Les montants en principal et en intérêts dus au titre d'un emprunt émis initialement par le Groupe en dollar US ont été convertis en euros au moyen de *cross currency swaps*.

#### Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (caps) sur des durées d'origine de cinq à douze ans pour un montant de 240 millions d'euros au 31 décembre 2008.

#### Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2008 à celui des billets émis soit 58 millions d'euros.

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

<b>Éléments relevant de plusieurs postes du bilan</b> (en milliers d'euros)	<b>Entreprises liées</b>	<b>Dettes ou créances représentées par des effets de commerce</b>
Participations	1 090 045	
Créances clients et comptes rattachés	35 004	35 178
Autres créances	72 067	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 130	11 550
Autres dettes	63 096	
<b>ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Charges financières	4 727	
Produits financiers hors dividendes	2 781	

### Charges à payer

<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 371
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 219
Dettes fiscales et sociales	10 553
Autres dettes	411
<b>Total</b>	<b>28 554</b>

### ▼ E. Échéance des créances et dettes d'exploitation

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation est à un an au plus d'échéance.

### ▼ F. Autres éléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Le profit dégagé par la distribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation s'élève à 3 804 milliers d'euros.

**Charges constatées d'avance**

(en milliers d'euros)	Montant
Charges d'exploitation	999
Charges financières	152
<b>Total</b>	<b>1 151</b>

**Valeurs mobilières de placement**

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 414 163 titres pour une valeur nette de 14 839 milliers d'euros acquis dans le cadre

de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève à 15 490 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

À ces titres, s'ajoutent des Sicav monétaires pour un montant de 4 502 milliers d'euros.

**Répartition de l'impôt sur les bénéfices et des contributions additionnelles**

Répartition (en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les sociétés	Contribution sociale	Résultat net après impôt
Résultat courant	143 524	(28 661)	(969)	113 894
Résultat exceptionnel (et participation)	(17 487)	6 778	230	(10 479)
<b>Résultat comptable</b>	<b>126 037</b>	<b>(21 883)</b>	<b>(739)</b>	<b>103 415</b>

**Engagements hors bilan****Engagements donnés**

(en milliers d'euros)	Montant
Engagements de départs en retraite <sup>(1)</sup>	9 838
Cautions et garanties	82 825
<b>Total</b>	<b>92 663</b>

(1) Dont 3 808 milliers d'euros au titre du régime de retraite supplémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI.

**Engagements reçus**

(en milliers d'euros)	Montant
Lignes de crédit confirmées <sup>(1)</sup>	671 000
Autres engagements reçus	18 254
<b>Total</b>	<b>689 254</b>

(1) Dont 152 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués, charges sociales incluses, au prorata des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5,75 %
- taux d'augmentation des salaires : 3,50 %
- taux d'inflation : 2 %

**Incidences des évaluations fiscales dérogatoires**

<b>Rubriques</b> (en milliers d'euros)	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Montants</b>
Résultat de l'exercice			103 415
Impôt sur les bénéfices			21 883
Contribution sociale			739
<b>Résultat avant impôt</b>			<b>126 037</b>
Variation amortissements dérogatoires	14 621	1 644	12 977
Variation provisions pour investissement	2 708	538	2 170
Variation de la provision spéciale de réévaluation	-	5	(5)
Variation provisions pour hausse de prix	2 548	60	2 488
<b>Sous-total</b>	<b>19 877</b>	<b>2 247</b>	<b>17 630</b>
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>			<b>143 667</b>

La société Vicat a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de Groupe. Cette option concerne vingt filiales. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration bénéficie à la société tête de Groupe, nonobstant les déficits à restituer

aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2008, cette économie s'élève à 530 milliers d'euros.

Le montant des charges non fiscalement déductibles s'est élevé à 518 milliers d'euros pour l'exercice 2008.

**Situation fiscale différée**

<b>Rubriques</b> (en milliers d'euros)	<b>Montant</b>
<b>IMPÔT DÛ SUR :</b>	
Provisions pour hausse de prix	2 832
Amortissements dérogatoires	19 403
<b>Total accroissements</b>	<b>22 235</b>

<b>Rubriques</b> (en milliers d'euros)	<b>Montant</b>
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement	2 132
<i>Dont participation des salariés</i>	1 836
<b>Total allègements</b>	<b>2 132</b>
<b>Situation fiscale différée nette</b>	<b>20 103</b>

**Rémunération des dirigeants**

<b>Rubriques</b> (en milliers d'euros)	<b>Montant</b>
Rémunérations allouées :	
- aux administrateurs ès qualités	210
- aux membres de la Direction	2 289

## Effectif

	Moyen	Au 31 décembre 2008
Cadres	194	200
Agents de maîtrise, techniciens, employés	381	377
Ouvriers	274	276
<b>Total Société</b>	<b>849</b>	<b>853</b>
Dont papier	148	150

## ▼ Tableau des filiales et participations

(en milliers d'unités monétaires : euros, USD, FCFA)

Société ou groupes de sociétés Exercice 2008	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société Vicat au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
<b>FILIALES &amp; PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE VICAT</b>											
1) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)											
Béton Travaux 92095 Paris – La Défense	27 997	178 251	99,97	88 866	88 866	38 403		22 208	31 726	29 914	
National Cement Company Los Angeles USA	280 521 <sup>(1)</sup>	216 670 <sup>(1)</sup>	97,85	229 581	229 581			393 973 <sup>(1)</sup>	19 829 <sup>(1)</sup>		
Parficim 92095 Paris – La Défense	48 340	845 608	99,99	737 731	737 731	4 486			38 534	20 242	
2) Participation (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
Société des Ciments d'Abidjan Côte d'Ivoire	2 000 000 <sup>(2)</sup>	10 160 638 <sup>(2)</sup>	17,14	1 596	1 596			46 611 307 <sup>(2)</sup>	2 392 043 <sup>(2)</sup>	464	Chiffres 2007
SATM 38081 L'Isle-d'Abeau	1 600	36 651	22,00	15 765	15 765			115 291	10 207	1 980	
SATMA 38081 L'Isle-d'Abeau	10 754	16 001	35,71	7 612	7 612			19 658	1 194	2 400	
<b>AUTRES FILIALES &amp; PARTICIPATIONS</b>											
Filiales françaises (ensemble)				10 065	9 372	132				857	
Filiales étrangères (ensemble)				2 833	2 787						
<b>Total</b>				<b>1 094 049</b>	<b>1 093 310</b>	<b>43 021</b>				<b>55 857</b>	

<sup>(1)</sup> Chiffres présentés en USD.<sup>(2)</sup> Chiffres présentés en FCFA.



## 20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vicat S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### ▼ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

### ▼ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la Note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées ;
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### ▼ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 27 février 2009

**KPMG Audit**

Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Decléty

Associé

Chamalières, le 27 février 2009

**Wolff & Associés SAS**

Grégory Wolff

Associé

## 20.4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes versés par la Société et le Groupe à KPMG Audit, au cabinet Patrick Wolff et au cabinet Wolff et Associés au titre des travaux effectués au cours des exercices 2007 et 2008 sont mentionnés à la Note 30 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2008 » du présent document de référence.

## 20.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

La Société peut décider de distribuer des dividendes au titre d'un exercice considéré sur proposition du Conseil d'administration et après approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués par la Société et les résultats par action ont été les suivants :

	2008 (dividende proposé à l'Assemblée Générale)	2007	2006 (pro forma)
Dividende par action (en euros)	1,50	1,50	1,30
Résultat consolidé par action (en euros)	5,46	6,40	6,03
Taux de distribution	27 %	23 %	22 %

L'objectif de la Société est de distribuer, en numéraire, aux actionnaires, au titre des exercices futurs, un niveau de dividende en ligne avec celui proposé par le Conseil d'administration au titre de l'exercice 2008.

Néanmoins, les facteurs dont dépendent la distribution et le montant des dividendes distribués sont les résultats, la situation financière, les besoins financiers liés aux programmes de développement industriel

et financier, les perspectives du Groupe ainsi que tous autres facteurs déterminants tels que l'environnement économique général.

Indépendamment de l'objectif que la Société entend privilégier, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des dividendes seront distribués ni le montant de ceux-ci.

## 20.6. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Le Groupe est impliqué dans certains différends, procédures administratives judiciaires ou arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque déterminé présente une probabilité sérieuse de réalisation avant la clôture de l'exercice et qu'une estimation des conséquences financières liées à ce risque est possible.

Les principaux différends et procédures administratives, judiciaires ou arbitrales en cours dans lesquels le Groupe est impliqué sont détaillés ci-dessous.

### 20.6.1. Litige « Maurienne »

L'année 2006 a été marquée par la découverte d'un sinistre important lié à la production de granulats sur le site de Saint-Martin-la-Porte en Maurienne, en 2004.

De février à fin août 2004, une carrière et deux centrales à béton de la société Béton Rhône-Alpes (BRA), filiale du Groupe, situées dans la vallée de la Maurienne, ont vendu 22 000 tonnes de granulats et 15 000 m<sup>3</sup> de béton, potentiellement pollués par du gypse.

Ces matériaux, à teneur en sulfate hétérogène, provenaient non pas d'une carrière du Groupe, mais d'une récupération de matériaux voulue par Lyon Turin Ferroviaire (LTF), maître d'ouvrage public, chargé de la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin. Les matériaux issus du percement des galeries de reconnaissance devaient ainsi être valorisés à proximité de leur lieu d'extraction en application du principe de développement durable.

Un mélange accidentel de calcaire et de gypse survenu à l'occasion d'une manutention après tri, a contribué à l'apparition de désordres qui se sont manifestés plus de deux ans après la mise en œuvre des matériaux pollués.

Les expertises judiciaires terminées ou en cours concluent à une responsabilité de BRA, nonobstant la mise en œuvre des matériaux ainsi que certaines règles de contrôle ou de construction des ouvrages par certaines entreprises qui s'affranchissaient très souvent des normes et techniques de l'art, ce qui a pu déclencher, accélérer ou amplifier les désordres.

BRA s'appuie sur ces fautes de mise en œuvre ou de contrôle pour négocier un partage de responsabilité. Des protocoles, couverts par

une obligation de confidentialité, sont en cours d'élaboration entre BRA et certaines entreprises. De la même manière, pour mettre un frein à des demandes, soit injustifiées, soit manifestement exagérées, des économistes de la construction, assistés d'experts agréés auprès de la Cour de cassation, examinent point par point tous les documents faisant état de préjudices matériels et immatériels invoqués.

Cet examen et l'analyse critique de la période incriminée ont conduit BRA à enregistrer une charge nette de 11,2 millions d'euros au 31 décembre 2008, du fait soit d'une évolution des coûts prévus pour les dommages, soit d'une évolution de la part de responsabilité estimée de BRA, soit de l'apparition de nouveaux dossiers.

Habituellement, ces deux centrales de Maurienne, comme toutes celles du Groupe, utilisent des matériaux extraits de carrières aux gisements parfaitement identifiés, faisant l'objet de contrôles réguliers et rigoureux destinés à éviter ce type de risques.

Des mesures de renforcement des contrôles qualité ont été prises pour prévenir la survenance de tels événements, et ont conduit les activités Béton & Granulats en France à recevoir début 2009 la certification ISO 9001-2000.

### 20.6.2. Litige concurrence « Corse »

Par décision du 12 mars 2007, le Conseil de la concurrence a sanctionné la Société à hauteur de 8 millions d'euros ainsi qu'un autre cimentier français et la filière des négociants corses en ciment. Selon le Conseil, les pratiques reprochées auraient eu pour objectif de réserver aux deux cimentiers l'approvisionnement de l'île en ciment et d'entraver les importations notamment en provenance d'Italie et de Grèce.

Statuant sur différents recours de la Société, et notamment sur celui en annulation et subsidiairement en réformation, la cour d'appel de Paris a, par un arrêt du 6 mai 2008, réformé la décision déferée du Conseil de la concurrence, mais seulement sur le quantum des sanctions prononcées, et a notamment réduit le montant de celle infligée à la Société à la somme de 4,5 millions d'euros.

La Société regrette que le Conseil de la concurrence et la cour d'appel aient, de son point de vue, méconnu le contexte général de l'approvisionnement et de la distribution du ciment en Corse, ainsi que les circonstances très particulières ayant conduit à la conclusion, en toute transparence, des différentes conventions aujourd'hui sanctionnées et les effets bénéfiques en ayant résulté pour les consommateurs corses.

Le schéma a été mis en place il y a de nombreuses années sous l'impulsion des pouvoirs publics sans que, ni les clients ni les concurrents prétendument évincés n'en aient saisi les autorités de la concurrence.

La Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse a demandé en 1991 à Vicat S.A. et à Lafarge de financer l'installation rénovée de silos sur le port de Bastia, susceptibles de recevoir du ciment normé en vrac, et exigé des deux fournisseurs qu'ils en confient l'exploitation

exclusive au GIE Groupement Logistique Ciments Haute-Corse, exclusivité pourtant aujourd'hui contestée par le Conseil.

Jusqu'en 1998, l'État subventionnait à hauteur de 2,3 millions d'euros par an le transport de ciment en vrac au nom du principe de continuité territoriale. Lors de la suppression de cette subvention, Vicat S.A., Lafarge Ciments et le syndicat des négociants de l'île ont recherché les moyens de rationaliser les conditions de l'approvisionnement de l'île en ciment. Ils ont dû consentir des efforts substantiels pour maintenir un approvisionnement continu et régulier de la Corse en ciment de norme NF, sans hausse du coût du transport pour les négociants, permettant ainsi des prix de vente de ciments inchangés malgré cette suppression d'une subvention étatique d'un montant important.

Pendant la période considérée, les importations étrangères en Corse se sont développées de près de 50 %. En conséquence, la Société considère que le Conseil n'a pas établi que ce schéma ait empêché les négociants de s'approvisionner en ciment d'origine étrangère, lequel n'offre toutefois pas les garanties de continuité d'approvisionnement et de normalisation exigées dans la plupart des marchés de travaux.

La Société est ainsi surprise d'avoir été sanctionnée en considération d'une argumentation juridique qu'elle considère, au surplus, aller à contre-courant des travaux menés par la Commission européenne en matière de réforme du droit de la concurrence ces dernières années.

Sur la base de l'arrêt de la cour d'appel, la provision constituée en 2007 pour 8 millions d'euros a été réduite à 4,5 millions d'euros dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

La Société a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt prononcé le 6 mai 2008 par la cour d'appel de Paris. Un conseiller désigné en qualité de rapporteur est chargé de déposer son rapport qui sera transmis à un avocat général pour ses conclusions.

### 20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation

Certaines associations de protection de l'environnement engagent de façon systématique des actions contentieuses en vue d'obtenir l'annulation de permis ou d'arrêtés préfectoraux d'exploitation. La Société, dans tous les cas, organise sa défense et procède au dépôt de nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation ou permis afin d'assurer un fonctionnement normal de ses usines.

Il n'existe pas, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il – ou toute société en intégration proportionnelle – est menacé(e), susceptible d'avoir eu au cours des douze derniers mois un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. <sup>(1)</sup>

(1) À l'exclusion des sociétés consolidées par mise en équivalence.

## 20.7. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

---

À la connaissance de la Société, il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2008.

# 21

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL	191
21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie	191
21.1.2. Capital autorisé non émis	191
21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre	192
21.1.4. Autres titres donnant accès au capital	192
21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions	192
21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices	193
21.1.7. Titres non représentatifs du capital	193
21.1.8. Évolution du cours	193
21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS	194
21.2.1. Objet social	194
21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	194
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	196
21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires	196
21.2.5. Assemblées Générales	196
21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	197
21.2.7. Franchissement de seuil	197
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	198

### 21.1. CAPITAL SOCIAL

#### 21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie

Le montant du capital social au 31 décembre 2008 s'élève à 179 600 000 euros divisé en 44 900 000 actions au nominal de quatre euros chacune. Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

#### 21.1.2. Capital autorisé non émis

Néant.

### 21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre

À la clôture de l'exercice 2008, après annulation de 1 871 200 actions détenues en propre et distribution aux salariés de 146 087 actions, la Société détenait 1 367 979 de ses propres actions, soit 3,05 % du capital social.

#### ▼ Descriptif du programme de rachat d'actions 2008

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008, la Société a acheté en bourse en 2008 (hors contrat de liquidité), sur la base du capital social actuel, 870,4 (soit 164 actions + 7 064 coupures d'un dixième d'action) de ses propres actions au nominal de quatre euros chacune, au cours moyen de 48,32 euros.

#### Répartition des titres par finalité

Acquisitions en vue d'une attribution des actions au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 870,4 actions représentant un prix d'acquisition de 42 061 euros.

Acquisitions en vue d'une animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) reconnue par l'AMF : acquisition de 237 178 actions et cession de 156 028 actions au cours de l'exercice représentant 160 650 actions au 31 décembre 2008.

#### Volume des actions utilisées par objectif

Actions destinées à l'attribution au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 414 162 actions.

Animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF : 160 650 actions.

Aucun rachat n'a fait l'objet d'une réallocation à d'autres finalités et la Société n'a pas utilisé de produits dérivés pour réaliser son programme de rachat d'actions.

#### ▼ Descriptif du projet de programme de rachat d'actions 2009

La cinquième résolution devant être soumise au vote de l'Assemblée Générale Mixte en date du 15 mai 2009 est destinée à permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions.

La Société pourra acquérir, céder, transférer ou échanger, par tous moyens, tout ou partie des actions ainsi acquises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, en conformité avec l'évolution du droit positif et en respectant les limites ci-dessous :

- le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 150 euros par action (hors frais d'acquisition) ;
- le total des actions détenues ne dépassera pas 10 % du capital social de la Société, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite est abaissée à 5 % du capital social dans le cas visé au paragraphe (c) ci-dessous.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, cette limite correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 3 122 021 actions de quatre euros de nominal pour un montant maximum de 468 303 150 euros.

Les actions acquises pourront l'être en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré en vue de (sans ordre de priorité) :

- Attribuer des actions au personnel et notamment dans le cadre de la participation et de l'intéressement.
- Assurer l'animation du marché du titre et de sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF.
- Remettre des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF. Il est précisé que le nombre maximal de titres acquis par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % de son capital social.
- Annuler des actions, sous réserve dans ce dernier cas du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

L'achat des actions ainsi que la conservation, la cession ou le transfert des actions ainsi achetées pourront, selon le cas, être effectués, en une ou plusieurs fois, à tout moment aux époques que le Conseil d'administration appréciera, le cas échéant en période d'offre publique, par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de bloc, ou par recours à des instruments financiers dérivés (à l'exclusion d'options de vente) et à des bons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La cinquième résolution qui sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 pourra être utilisée à tout moment et pendant une durée de 18 mois à compter de celle-ci y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange dans les limites et sous réserve des périodes d'abstention prévues par la loi et le règlement général de l'AMF. Cette autorisation annule et remplace celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2008.

Conformément à l'article 241-3-III du Règlement général de l'AMF, le présent descriptif dispense la Société de procéder à la publication prévue à l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

### 21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant.

### 21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions

Néant.

### 21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence.

Date de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises/annulées	Valeur nominale des actions (en euros)	Montant nominal de la variation du capital (en euros)	Prime d'émission, d'apport ou de fusion (en euros)	Montant cumulé du capital social (en euros)	Nombre cumulé
2 juin 2006	Augmentation de capital par incorporation de réserves	31 180 800	4	124 723 200	-	187 084 800	46 771 200
16 mai 2008	Réduction de capital par annulation d'actions détenues en propre	1 871 200	4	7 484 800	-	179 600 000	44 900 000

En juin 2007, HeidelbergCement a cédé sa participation de 16 384 320 actions représentant 35 % du capital de Vicat, sous la forme d'une offre publique à prix ouvert en France et d'un placement privé en Europe. Cette opération a permis au Groupe d'augmenter significativement la taille de son flottant, porté de 5,1 % à 30,4 %, et à la Société de renforcer son autocontrôle de 1,4 % à 7,1 %, par l'acquisition directe de 2 664 367 actions en propre.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008, sur proposition du Conseil d'administration, a décidé de procéder à une réduction de capital par l'annulation de 1 871 200 actions détenues en propre par la Société et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts. À l'issue de cette réduction du capital, celui-ci s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros de nominal.

### 21.1.7. Titres non représentatifs du capital

Néant.

### 21.1.8. Évolution du cours

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A. Vicat S.A. entre dans la composition de l'indice SBF 250 et est éligible au service de règlement différé (SRD) depuis le mois de février 2008. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'au 31 décembre 2008.

(en euros par action)



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société en 2008, 2007 et 2006 (sur la base des cours de clôture) :

(en euros)	2008	2007	2006
Cours annuel moyen	46,52	83,34	62,95
Plus haut de l'année	64,50	120,11	86,20
Plus bas de l'année	24,76	61,74	48,83
Cours au 31 décembre	37,40	63,54	85,05

## 21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

### 21.2.1. Objet social

La Société a pour objet :

- l'exploitation des carrières appartenant actuellement à la Société et de toutes celles dont elle pourrait devenir propriétaire ou concessionnaire par la suite ;
- la fabrication, l'achat et la vente des chaux et ciments et tous produits intéressant l'industrie du bâtiment ;
- la fabrication, l'achat et la vente de sacs ou emballages pour liants hydrauliques en quelque matière qu'ils soient et plus généralement, toute activité s'exerçant dans la branche des industries plastiques et papetières ;
- la production, la distribution des agrégats et de sable ;
- le transport public de marchandises par voie terrestre ainsi que la location de tous véhicules ;
- en général, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cette industrie, tant en France qu'à l'étranger.

La Société pourra également s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés françaises et étrangères, dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce ou sa propre industrie ; fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés et faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient en tout ou partie se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.

### 21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

#### ▼ 21.2.2.1. Composition du Conseil d'administration (article 15 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi

les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale, sauf les cas légaux de dépassement.

#### ▼ 21.2.2.2. Durée des fonctions des administrateurs – Limite d'âge – Renouvellement – Cooptation (article 16 des statuts)

- 1) Les administrateurs sont nommés pour une durée de trois ou six ans. Ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil peut, dans les conditions fixées par la loi, procéder par cooptation à des nominations à titre provisoire, sous réserve de ratification à la plus prochaine Assemblée.
- 2) Sous réserve des dispositions prévues aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous, les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice au cours duquel la période de trois ou six années a pris fin.
- 3) Lorsqu'un mandat d'administrateur est conféré à une personne physique qui atteindra l'âge de 75 ans avant l'expiration du délai de trois ou six ans ci-dessus fixé, la durée de ce mandat est limitée, en tout état de cause, au temps à courir depuis sa nomination jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel cet administrateur atteint l'âge de 75 ans.
- 4) Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de laquelle prend fin le mandat dudit administrateur peut, sur proposition du Conseil d'administration, le réélire pour une nouvelle période de trois ou six ans, étant précisé cependant qu'à aucun moment le Conseil d'administration ne pourra comporter plus du tiers de ses membres âgés de plus de 75 ans.
- 5) Tout administrateur doit être actionnaire d'un minimum de dix actions avant l'expiration du délai fixé par la loi et le demeurer pendant la durée de son mandat.

#### ▼ 21.2.2.3. Présidence et secrétariat du Conseil d'administration (article 17 des statuts)

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président. Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder ni celle de leur mandat d'administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les



comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 75 ans.

Sous réserve de ces dispositions, le Président du Conseil d'administration ou le Vice-Président sont toujours rééligibles.

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil d'administration peut nommer à chaque séance un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

#### ▼ 21.2.2.4. Réunion – Convocation – Délibération – Registre des présences (article 18 des statuts)

Le Conseil d'administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En outre, le Directeur général ainsi que des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le Président ou le Vice-Président et, à défaut, par un administrateur désigné en début de séance.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

#### ▼ 21.2.2.5. Pouvoirs du Conseil d'administration (article 19 des statuts)

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont ceux qui lui sont conférés par la loi. Le Conseil exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux qui sont expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

#### ▼ 21.2.2.6. Rémunération du Conseil d'administration (article 20 des statuts)

Le Conseil d'administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'administration répartit librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

#### ▼ 21.2.2.7. Direction générale (article 21 des statuts)

##### Modalités d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction générale de la Société est assumée, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de Directeur général.

Cette option sur les modalités d'exercice de la Direction générale est prise par le Conseil d'administration pour la durée qu'il détermine. Le Conseil d'administration délibère à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions édictées par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration peut décider à tout moment de modifier les modalités d'exercice de la Direction générale.

##### Direction générale

En fonction de l'option retenue par le Conseil d'administration, conformément aux dispositions ci-dessus, la Direction générale de la Société est assurée soit par le Président du Conseil d'administration, soit par un Directeur général, personne physique, nommée par le Conseil d'administration. En cas de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, la délibération du Conseil d'administration qui nomme le Directeur général doit fixer la durée de son mandat, déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs.

Sous réserve des limitations légales, le Directeur général, qu'il soit ou non le Président du Conseil d'administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le Conseil d'administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur général, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le Directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration.

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur général et qui prennent le titre de Directeur général délégué.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur général délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

### 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

#### ▼ 21.2.3.1 Droits et obligations attachés aux actions (article 9 des statuts)

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

Le cas échéant, et sous réserve des prescriptions légales impératives, il sera fait masse, entre toutes les actions indistinctement, de toutes exonérations ou imputations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que toutes les actions de même catégorie alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Lorsqu'une action est grevée d'usufruit, les droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propiétaire sont régis par la loi.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre, dans quelques mains qu'il passe.

#### ▼ 21.2.3.2 Droit de vote (article 26 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propiétaire, sauf pour les décisions concernant

l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

### 21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales. Les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

### 21.2.5. Assemblées Générales

#### ▼ 21.2.5.1. Nature des Assemblées Générales (article 23 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice une Assemblée Générale Ordinaire, des Assemblées Générales, soit Ordinaires réunies extraordinairement, soit Extraordinaires, peuvent en outre être réunies à toute époque de l'année.

#### ▼ 21.2.5.2. Forme et délais de convocation (article 24 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

#### ▼ 21.2.5.3. Assistance et représentation aux Assemblées (article 25 des statuts)

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire cinq jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification de la propriété d'au moins une action.

#### ▼ 21.2.5.4. Bureau des Assemblées – Feuille de présence – Ordre du jour (article 27 des statuts)

Les Assemblées Générales des actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'administration, le Vice-Président ou, en leur absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président, les deux actionnaires ayant la plus forte participation présents à l'ouverture de la séance, et acceptant, remplissent les fonctions de scrutateurs. Le secrétaire est désigné par le bureau.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions légales peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour des projets de résolutions.

#### ▼ 21.2.5.5. Procès-verbaux (article 28 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux établis dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés suivant les prescriptions réglementaires.

#### ▼ 21.2.5.6. Quorum et majorité – Compétence (article 29 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

### 21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant.

### 21.2.7. Franchissement de seuil

Outre les dispositions légales et réglementaires relatives au franchissement de seuil, les dispositions suivantes s'appliquent (article 7 des statuts) :

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire, la Société a la faculté de demander, soit par l'entremise du dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour le compte de tiers, les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. L'information est fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.

S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler, dans les conditions législatives et réglementaires, l'identité

des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, dans les conditions prévues ci-dessus.

À l'issue de cette demande, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant 1,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées Générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité des titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

Outre les seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction – du capital, des droits de vote, ou des titres donnant accès à terme au capital de la Société – égale ou supérieure à 1,5 % ou un multiple de cette fraction, sera tenue de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle, et le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au troisième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations du propriétaire des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article pour l'ensemble des titres pour lesquels il est inscrit en compte.

L'inobservation de cette obligation est sanctionnée conformément à l'article L. 228-3-3 du Code de commerce.

### 21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le Conseil d'administration du 27 février 2009 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, convoquée le 15 mai 2009, de modifier les statuts ainsi qu'il suit :

#### 1) Prorogation pour une durée de 80 ans de la durée de vie de la Société et modification corrélative de l'article 5 des statuts

Rédaction actuelle :

*« La Société dont la durée devait expirer le 31 décembre 1938, prendra fin le 31 décembre 2018 par suite de la prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 1920, sauf toutefois les cas de dissolution anticipée prévus par les statuts ».*

Nouvelle rédaction :

*« La Société dont la durée devait expirer le 31 décembre 2018, prendra fin le 31 décembre 2098 par suite de la prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009, sauf toutefois les cas de dissolution anticipée prévus par les statuts ».*

#### 2) Modification de l'article 25 des statuts pour mise en conformité avec l'article R. 225-85 du Code de commerce portant de cinq jours à trois jours le délai dont disposent les actionnaires pour effectuer les formalités leur permettant d'assister aux Assemblées Générales

Rédaction actuelle :

*« Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire cinq jours avant la date de réunion de l'Assemblée.*

*La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action ».*

Nouvelle rédaction :

*« Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée.*

*La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action ».*

# 22

## CONTRATS IMPORTANTS

Compte tenu de son activité, le Groupe n'a pas conclu, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires.



# 23

## INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.





# 24

## DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les communiqués de la Société et les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [www.vicat.fr](http://www.vicat.fr), et une copie peut en être obtenue au siège de la Société.

Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société.



# 25

## INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les informations concernant les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une fraction du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats sont décrites à la Section 7.2 « Informations sur les filiales et participations » du présent document de référence, ainsi qu'à la Note 31 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2008 figurant à la Section 20 « Informations financières » du présent document de référence.



# ANNEXE 1

<b>RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>207</b>
1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration	207
2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques	209
3. Gouvernement d'entreprise	210
4. Rémunération des mandataires sociaux	210
5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	211
6. Pouvoirs du Président et du Directeur général	211

## Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président et du Directeur général.

### 1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration s'est réuni deux fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

#### ▼ Séance du 7 mars 2008

- Situation de la profession ;
- Situation de la société Vicat et du Groupe ;

- Examen et arrêté des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2007 ;
- Changement dans l'organisation de la Direction générale ;
- Composition des comités ;
- Renouvellement ou nomination d'un commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement ou nomination d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- Achats d'actions Vicat ;
- Annulation d'actions Vicat ;
- Réduction du capital ;
- Modification des statuts ;
- Conventions réglementées ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte et fixation de l'ordre du jour ;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil assistaient à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la société et les quatre délégués du comité central d'entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

### ▼ Séance du 1<sup>er</sup> août 2008

- Questions économiques et sociales ;
- Situation du Groupe au 30 juin 2008 et perspectives 2008 ;
- Questions diverses.

La totalité des membres du Conseil assistait à cette réunion, ainsi que le Cabinet KPMG, commissaire aux comptes titulaire, et les quatre délégués du comité central d'entreprise. Le Cabinet Wolff et Associés SAS était absent excusé.

Chaque administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

### ▼ Composition du Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou six ans.

Au 31 décembre 2008, le Conseil d'administration était composé de dix membres dont la liste figure en annexe du présent rapport. Elle indique en outre, la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres sociétés du Groupe.

Le Conseil d'administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Au 31 décembre 2008, le Conseil d'administration comptait parmi ses membres quatre administrateurs indépendants : M. René Fegueux, M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem) et M. Jacques Le Mercier. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

### ▼ Composition des comités

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 29 août 2007, conformément à l'article R. 225-29 du Code du commerce, de procéder à la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, d'un comité des comptes et de l'audit et d'un comité des rémunérations, dont la composition, la mission et le fonctionnement sont les suivants :

Les comités sont composés de trois membres, tous administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles. Les membres des comités peuvent être révoqués à

tout moment par le Conseil d'administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration du 7 mars 2008 a modifié la composition des comités comme suit :

- comité des comptes et de l'audit :
  - Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité,
  - Monsieur René Fegueux,
  - Monsieur Jacques Le Mercier ;
- comité des rémunérations :
  - Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité,
  - Monsieur René Fegueux,
  - Monsieur Raynald Dreyfus.

### Modalités de fonctionnement

Réunions :

**Comité des comptes** : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'administration ;

**Comité des rémunérations** : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'administration.

Les propositions des comités sont prises à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités.

Les délibérations des comités sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'administration de ses travaux.

Le Conseil d'administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

### Missions du comité des comptes et de l'audit

Les attributions du comité des comptes consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées) ;
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées ;
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

## Missions du comité des rémunérations

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications...) et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

## 2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

### ▼ Définition et objectifs du contrôle interne

Selon le cadre de référence de l'AMF, auquel la société a choisi de se référer, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Ce dispositif consiste en un ensemble de moyens, de comportements de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques du Groupe, qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il doit lui permettre également de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### ▼ Périmètre d'application

Le périmètre retenu en matière de contrôle interne est la société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement.

### ▼ Description des composantes du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est fondé sur une organisation interne, adaptée à chaque activité du Groupe, et caractérisée par une forte responsabilisation du management opérationnel par la Direction.

Le Groupe met en œuvre au niveau de ses filiales, des procédures et modes opératoires, relatifs notamment à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et prenant en compte les

risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par le Groupe.

En termes d'outils, le Groupe pilote et contrôle le déroulement de ses activités industrielles (notamment approvisionnements, production, maintenance), commerciales (ventes, expéditions et crédit clients), et les retranscrit en informations comptables à l'aide de progiciels intégrés reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la Direction des Systèmes d'Information du Groupe. Par ailleurs, une étude lancée en 2008 au sein de cette direction, est en cours et visera à définir un schéma directeur des systèmes d'information du Groupe, permettant d'examiner la bonne adéquation des outils actuels aux besoins du Groupe et d'intégrer leurs évolutions.

La Société a mis en place un système de remontée d'information vers la Direction générale et les directions fonctionnelles concernées, permettant une prise de décision éclairée et rapide. Ce système comprend :

- des revues d'activité hebdomadaires par les Directions opérationnelles (pays ou filiale) ;
- des revues mensuelles opérationnelles et financières (performances usines, tableaux de bord industriels et commerciaux) analysées par le contrôle financier Groupe en référence au budget et à l'exercice précédent ;
- des arrêtés mensuels des résultats consolidés décomposés par pays et par branches d'activité, rapprochés du budget ;
- des situations mensuelles consolidées de trésorerie et d'endettement, décomposées par pays et par branches d'activité ;
- des visites régulières de la Direction générale dans l'ensemble des filiales au cours desquelles lui sont présentés les résultats et le déroulement des opérations commerciales et industrielles, lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des directives, faciliter les échanges et la prise de décision.

Dans l'objectif d'améliorer la cohérence, l'homogénéité des reportings financiers, d'en simplifier la production, automatiser la consolidation et en faciliter l'exploitation, un projet de mise en place d'un système global de reporting uniformisé et de construction budgétaire a été initié en 2008 et doit être mis en production au cours de l'exercice 2009.

### ▼ Analyse et gestion des risques

La gestion des risques est intégrée dans les responsabilités des différents niveaux de management opérationnel. Les différents reportings d'activités décrits plus hauts intègrent, le cas échéant, des éléments sur les risques.

Les risques majeurs sont ensuite analysés et le cas échéant, gérés avec la Direction générale. Une synthèse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé est présentée chaque année au chapitre 4 du document de référence publié par la Société et vise notamment :

- les risques industriels dont ceux liés aux équipements industriels et à des défauts de qualité des produits et ceux liés à l'environnement ;
- les risques de marché et notamment : les risques de change, les risques de conversion, les risques de liquidité, et les risques de taux d'intérêts.

Sur cette base, la Société n'avait pas mis en place de procédure destinée à formaliser son analyse et sa gestion des risques. Afin de s'inscrire dans le cadre fixé par l'évolution des textes réglementaires, la société travaille sur la mise en place de cette formalisation.

Ainsi, une démarche de recensement et d'analyse des risques a été engagée par l'Audit Interne. Elle doit contribuer à la réalisation d'une cartographie des risques du Groupe, et à la mise en place d'une procédure formalisée de gestion des risques.

Le service de l'Audit Interne, créé en mars 2008, est rattaché à la Direction générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Il est appelé à se renforcer et mènera ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction générale et au comité d'audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations posées.

La mise en œuvre des plans d'actions fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Audit Interne sur un tableau de bord spécifique.

### 3. Gouvernement d'entreprise

En application de la loi du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société a pris la décision de se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF sur « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » du 23 octobre 2003 disponible sur le site [www.medef.fr](http://www.medef.fr).

### 4. Rémunération des mandataires sociaux

#### ▼ Politique de la rémunération des mandataires sociaux

Les administrateurs de la Société ont pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces recommandations répondent à des principes de bonne gouvernance dans le cadre desquelles la Société s'est toujours inscrite. En conséquence, la Société a pris la décision d'adhérer à ces recommandations.

La position de la Société vis-à-vis des cinq recommandations AFEP-MEDEF publiées le 6 octobre 2008 est la suivante :

- des dispositions ont été prises pour que les dirigeants mandataires sociaux ne soient pas liés à la Société par un contrat de travail ;
- aucune indemnité de rupture n'est prévue pour les dirigeants mandataires sociaux ;

- les régimes de retraite supplémentaires en vigueur dans la Société et dont bénéficient les mandataires sociaux et certains dirigeants non mandataires font l'objet d'un encadrement strict. Le montant de la retraite additionnelle ne peut notamment pas conduire les bénéficiaires à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence ;
- la Société n'a pas mis en place de politique d'options d'achat ou de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance ;
- conformément aux recommandations en matière de transparence sur tous les éléments de la rémunération, la société adoptera la présentation standardisée définie par l'AFEP et le MEDEF et rendra publique cette information, notamment dans son document de référence.

#### ▼ Politique de détermination de la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux

Le Président du Conseil d'administration a, conformément aux recommandations du MEDEF sur le gouvernement d'entreprise, veillé au respect des principes suivants :

##### A) Exhaustivité

La détermination des rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux.

Elle intègre :

- une rémunération fixe ;
- des jetons de présence ;
- un régime de retraite surcomplémentaire ;
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

##### B) Marché de référence/métier

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des sociétés industrielles pouvant faire l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

##### C) Cohérence

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants non mandataires sociaux a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation ;
- ancienneté ;
- niveau de responsabilité.



**D) Simplicité et stabilité des règles**

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

**E) Mesure**

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux, compte tenu de leurs montants et de leur nature essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

**▼ Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions**

La Société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

**5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale**

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ne fait pas l'objet de modalités particulières et est régie par la loi et l'article 25 des statuts de la Société ci-après reproduit :

**« Article 25. – Assistance et représentation aux Assemblées**

*Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée.*

*La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action. »*

**6. Pouvoirs du Président et du Directeur général**

Le Conseil d'administration du 7 mars 2008, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur général.

Ce même Conseil a confirmé M. Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Ce Conseil a désigné, en qualité de Directeur général, M. Guy Sidos qui exercera ses fonctions pour la durée du mandat du Président du Conseil, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et à ceux du Directeur général.

Fait à Paris, le 26 février 2009

Le Président du Conseil d'administration

Liste des mandats et fonctions exercés au sein du Groupe au 31 décembre 2008 (article L. 225-102-1 du Code de commerce)

<b>M. Jacques Merceron-Vicat</b>	
Vicat	Président du Conseil d'administration
Béton Travaux	Président du Conseil d'administration
SATM	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
National Cement Company	Président du Conseil d'administration
Vigier Management	Administrateur
Aktas	Administrateur
Bastas Baskent Cimento	Administrateur
Konya Cimento	Administrateur
Bastas Hazir Beton	Administrateur
Tamtas	Administrateur
Sococim Industries	Représentant permanent de Parficim, administrateur
Sinai Cement Company	Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Président du Conseil d'administration
Mynaral Tas Company LLP	Membre du Conseil de surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Membre du Conseil de surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Administrateur
BSA Ciment SA	Administrateur
<b>M. Guy Sidos</b>	
Vicat	Directeur général, administrateur
Béton Travaux	Directeur général
Papeteries de Vizille	Président
National Cement Company	Directeur général
Vigier Holding	Administrateur
Sococim Industries	Administrateur
Bastas Hazir Beton	Administrateur
Aktas	Administrateur
Konya Cimento	Administrateur
Bastas Baskent Ciment	Administrateur
Tamtas	Administrateur
Sinai Cement Company	Vice-président, administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Administrateur
Cementi Centro Sud	Administrateur
Parficim	Président
BCCA	Représentant permanent de Vicat, administrateur
Mynaral Tas Company LLP	Membre du Conseil de surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Membre du Conseil de surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Administrateur
BSA Ciment SA	Administrateur
Ravlied Holding AG	Administrateur unique

<b>M. Jean-Michel Allard</b>	
Vicat	Directeur général adjoint, administrateur
Konya Cimento	Administrateur
Cementi Centro Sud	Président directeur général
SATMA	Administrateur
<b>M. Raynald Dreyfus</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. René Fegueux</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. Jacques Le Mercier</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. Louis Merceron-Vicat</b>	
Vicat	Administrateur
Béton Travaux	Représentant permanent de Vicat, administrateur
BCCA	Président directeur général
SATM	Représentant permanent de Vicat, administrateur
Aktas	Administrateur
Bastas Baskent Cimento	Administrateur
Konya Cimento	Administrateur
Bastas Hazir Beton	Administrateur
Tamtas	Administrateur
Sococim Industries	Administrateur
Sinai Cement Company	Administrateur
<b>Mme Sophie Sidos</b>	
Vicat	Administrateur
<b>M. Bernard Titz</b>	
Vicat	Directeur général adjoint, administrateur
SATM	Président du Conseil d'administration
Béton Travaux	Directeur général délégué, administrateur
Escolle Béton	Administrateur
Getrim	Gérant
BCCA	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
Béton Rhône-Alpes	Président directeur général
C2B	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
DEC	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
Kristo	Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur
<b>M. Paul Vanfrachem (P&amp;E Management)</b>	
Vicat	Administrateur



# ANNEXE 2

## Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Vicat S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vicat S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### ▼ Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### ▼ Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 27/02/2009

**KPMG Audit**

Département de KPMG SA

Jean-Marc Decléty  
Associé

Chamalières, le 27 février 2009

**Wolff & Associés SAS**

Grégory Wolff  
Associé



# ANNEXE 3 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

(ARTICLE 222-7 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF)

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

## 1. Documents de référence

Date	Intitulé
29/04/2008	Document de référence 2007 – dépôt AMF 29 avril 2008 – n° R.08-043

Documents disponibles sous format électronique sur les sites de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) et gratuitement sous format papier sur simple demande adressée au siège de la Société.

## 2. Communiqués publiés et disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) :

Date	Intitulé
05/02/2009	Vicat reçoit la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de ses activités Béton & Granulats en France
02/02/2009	Reprise partielle de titres du contrat de liquidité
21/01/2009	Financement de la cimenterie <i>greenfield</i> de Jambyl Cement au Kazakhstan
08/01/2009	Bilan semestriel du contrat de liquidité
19/12/2008	Rémunération des dirigeants - recommandations AFEP/MEDEF
20/10/2008	Vicat s'implante en Mauritanie
10/07/2008	Bilan semestriel du contrat de liquidité
04/07/2008	Le groupe Vicat inaugure une nouvelle centrale BPE en Île-de-France
03/07/2008	Doublement des capacités de l'usine de Sinai Cement en Égypte
23/06/2008	Vicat s'implante sur le marché indien
03/06/2008	Pose de la première pierre de la cimenterie de Jambyl Cement Production Company
19/05/2008	Compte-rendu d'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
05/05/2008	Acquisition stratégique dans le Sud-Est des États-Unis

### 3. Autres informations disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr))

Date	Nature de l'information
02/03/2009	Résultats annuels 2008
28/01/2009	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2008
09/01/2009	Calendrier de communication financière pour l'année 2009
03/11/2008	Chiffre d'affaires au 30 septembre 2008
01/08/2008	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2008
05/05/2008	Chiffre d'affaires au 31 mars 2008

### 4. Communiqués de presse

Date		Intitulé
07/03/2008	<i>Investir</i>	Résultats annuels 2008
07/03/2008	<i>Les Échos / Le Figaro</i>	Résultats annuels 2008
09/08/2008	<i>Journal des finances / Investir</i>	Résultats 1 <sup>er</sup> semestre 2008
05/08/2008	<i>Financial Times</i>	Résultats 1 <sup>er</sup> semestre 2008
04/08/2008	<i>Les Échos / Le Figaro</i>	Résultats 1 <sup>er</sup> semestre 2008
24/06/2008	<i>Les Échos</i>	Joint-venture en Inde
29/05/2008	<i>Challenge</i>	Assemblée Générale du 16 mai 2008
24/05/2008	<i>Journal des finances / Investir</i>	Assemblée Générale du 16 mai 2008
23/05/2008	<i>La Vie financière</i>	Assemblée Générale du 16 mai 2008
22/05/2008	<i>Le Progrès / Le Dauphiné (Isère/Savoie)</i>	Assemblée Générale du 16 mai 2008
20/05/2008	<i>Le Figaro / Les Échos / La Tribune</i>	Assemblée Générale du 16 mai 2008
03/05/2008	<i>Investir</i>	Convocation Assemblée Générale du 16 mai 2008
29/04/2008	<i>Le Figaro</i>	Convocation Assemblée Générale du 16 mai 2008

### 5. Déclarations des opérations des dirigeants sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) :

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 12 janvier 2009 ; 10 décembre 2008 ; 25, 24, 21, 20, 19, 18, 17, 14, 13, 12, 11, 10, 7, 6, 5 novembre 2008 ; 28, 27, 24, 23, 20, 13, 10, 8, 7 octobre 2008 ; 22 juillet 2008 ; 25 février 2008 ; 19 février 2008 ; 7, 16 et 29 janvier 2008 ; 29 novembre 2007 ; 5 octobre 2007 ; 2 août 2007 ; 30 juillet 2007 ; 6 juillet 2007 ; 25 juin 2007 ; 15 juin 2007 ; 4 juin 2007 ; 21 mai 2007 ; 9 mai 2007 ; 3 mai 2007 ; 16 avril 2007 ; 6 avril 2007.

### 6. Déclarations des transactions sur les titres de la Société, disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et/ou sur le site de la Société ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) :

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 7 janvier 2009, 5 décembre 2008, 5 novembre 2008, 1<sup>er</sup> octobre 2008, 3 septembre 2008, 4 août 2008, 7 juillet 2008, 12 juin 2008, 9 mai 2008, 4 avril 2008 ; 7 mars 2008 ; 8 février 2008 ; 7 janvier 2008.



**7. Informations publiées au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) disponibles sur le site Internet [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr) :**

<b>Date</b>	<b>Nature de l'information</b>
06/08/2008	Chiffres d'affaires comparés 2 <sup>e</sup> trimestre 2008
28/05/2008	Droits de vote à l'Assemblée Générale du 16 mai 2008
14/05/2008	Chiffres d'affaires comparés 1 <sup>er</sup> trimestre 2008

**8. Informations déposées au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, disponibles auprès du greffe du tribunal de commerce de Nanterre et répertoriées sur [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr) :**

Société : Vicat, identifiée au RCS de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

<b>Date de l'acte</b>	<b>Nature de l'information</b>
16/05/2008	Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte : cooptation de deux administrateurs, changement d'un commissaire aux comptes suppléant et modification des statuts



# ANNEXE 4 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

## Éléments constitutifs du rapport financier annuel 2008

Afin d'en faciliter la lecture, la table de concordance suivante permet d'identifier les principales informations devant figurer dans le rapport financier annuel.

<b>Rubriques du rapport financier annuel</b>	<b>Section</b>
Attestation du responsable	Section 1
Comptes sociaux	Section 20.3
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Section 20.3.4
Comptes consolidés	Section 20.2
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Section 20.2.3
Rapport de gestion :	
- Analyse de l'activité, de la situation financière et du résultat	Sections 9 et 10
- Description des principaux risques et incertitudes	Section 4
- Informations relatives aux questions liées à l'environnement	Section 8.2
- Informations relatives aux questions liées au personnel	Section 17
- Informations relatives aux programmes de rachats d'actions	Section 21.1.3
- Actionnariat de la Société	Section 21.1
Honoraires des commissaires aux comptes	Section 20.4
Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	Annexe 1
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil	Annexe 2
Liste de l'ensemble de l'information publiée par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	Annexe 4



# GLOSSAIRE

<b>Accélérateur de prise</b>	Adjuvant du béton ou des mortiers introduit dans l'eau de gâchage afin de diminuer le temps de prise en accélérant l'hydratation du ciment.
<b>Adjuvant</b>	Produit chimique incorporé à faible dose (moins de 5 % de la masse du ciment) dans le béton ou le mortier afin de modifier certaines de ses propriétés. L'incorporation se fait soit avant, soit pendant le mélange, soit au cours d'une opération supplémentaire de malaxage. Voir : « Malaxage ».
<b>Agent de mouture</b>	Appelé plus familièrement « aide au broyage ». Ce sont des produits destinés à faciliter le processus de broyage du clinker, utilisés dans la proportion de quelques centaines de grammes par tonne de ciment produit. Voir : « Mouture ».
<b>Agrégat</b>	Fragment généralement de roche, utilisé comme granulats d'un béton ou d'un mortier. Le terme granulats est mieux adapté. Voir : « Granulats ».
<b>Argile</b>	Sédiment compact et imperméable devenant plastique, malléable et plus ou moins thixotrope en présence d'eau. Selon sa finesse, elle présente des caractéristiques physico-chimiques variables. De composition à base de silico-aluminates, l'argile est présente dans les matières premières de la fabrication des ciments et de la chaux hydraulique (30 à 40 %). Elle est présente en plus ou moins grande quantité dans les marnes. Les argiles sont généralement riches en impuretés (mica, quartz, granit). Voir : « Marne ».
<b>Armé (béton)</b>	Béton dans lequel des armatures d'acier – fils, ronds, barres, treillis soudés, etc. –, judicieusement disposées, assurent une résistance aux efforts de traction.
<b>Autolissant</b>	Qualificatif des enduits de ragréage ou de lissage des sols qui ont pour particularité de se répartir facilement à la lisseuse (certains même au balai) puis de se tendre en corrigeant d'eux-mêmes, par fluage, les inégalités laissées par l'outil d'étalement.
<b>Autonivelant ou autonivelable</b>	Se dit de mortiers ou bétons fluides qui sans être vraiment autolissants, sont étendus par simple passage d'une taloche ou d'une règle de maçon, pour donner une surface très plane.
<b>Autoplaçant (béton) (BAP)</b>	Béton qui n'a pas besoin de vibration pour être mis en place, du fait de sa grande ouvrabilité. Il est également nommé béton autocompactant ou autonivelant (BAN).
<b>Béton</b>	Matériau de construction formé par un mélange de ciment, de granulats et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Ce mélange, qui est mis en place sur le chantier ou en usine à l'état plastique, peut adopter des formes très diverses parce qu'il est moulable ; il durcit progressivement pour former finalement un monolithe. Selon sa formulation, sa mise en œuvre et ses traitements de surface, ses performances et son aspect peuvent considérablement varier.
<b>Béton prêt à l'emploi (BPE)</b>	Béton fabriqué dans une installation extérieure au site de construction ou sur le chantier de construction, mélangé dans un malaxeur fixe, livré par le producteur à l'utilisateur, à l'état frais et prêt à l'emploi.
<b>Bétonnière</b>	Machine servant à fabriquer du béton sur le chantier. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.

<b>BHP</b>	Abréviation pour « béton à hautes performances ». Ce béton, rendu par sa formulation particulièrement compact donc de faible porosité, présente une résistance mécanique (de 60 à 120 MPa) et une durabilité très supérieures à celles des bétons courants.
<b>Bilan thermique</b>	Expression de la mesure des échanges calorifiques entre un milieu clos et l'extérieur. Plus spécifiquement pour les fours de cimenterie, le bilan thermique évalue les apports de chaleur et les compare aux besoins liés aux transformations physico-chimiques et aux pertes thermiques.
<b>Broyage</b>	Réduction en poudre ou en très fines parcelles. Un broyage peut être fait par concassage (minéraux), par écrasement (colorants, ciment) ou par émiettage (ordures). En cimenterie, les ateliers de broyage sont très généralement composés d'un appareil de broyage, d'un séparateur qui permet de renvoyer au broyeur les matériaux trop gros et d'un ensemble de dépoussiérage de la ventilation.
<b>Broyeur</b>	Appareil de broyage. En cimenterie il peut être soit à boulets, soit à galets, soit à rouleaux.
<b>Broyeur à boulets</b>	Constitué d'un tube broyeur en rotation autour d'un axe horizontal. La rotation entraîne des boulets qui retombent sur la matière qui traverse le cylindre, provoquant ainsi son écrasement de plus en plus finement. La paroi intérieure du cylindre est protégée de l'usure par des blindages.
<b>Broyeur à galets ou Broyeur vertical</b>	Un ensemble de 2, 4 ou 8 galets (sortes de meules) à suspension flottante appuyée fortement grâce à des vérins, sur un plateau circulaire en rotation. La matière à broyer est déposée sur le plateau. Sous l'effet de la force centrifuge, la matière passe sous les galets où elle est écrasée. Entraînée par un fort courant d'air, elle alimente un séparateur qui renvoie sur la table les particules les plus grosses. Voir : « Séparateur ».
<b>Caillou</b>	Granulat de diamètre compris entre 20 et 125 mm.
<b>Calcaire</b>	Roche sédimentaire contenant essentiellement du carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ). La calcite est la forme cristalline la plus stable et la plus fréquente. Les dolomies constituent une classe distincte : ce sont des carbonates mixtes (calcium et magnésium). Le calcaire est l'une des matières premières de base du clinker ; il apporte la chaux nécessaire à la formation des silicates et des aluminates. La teneur en magnésium des calcaires utilisés doit rester limitée à quelques pour-cent afin d'éviter à la cuisson la formation de magnésium non combiné susceptible de provoquer à moyen ou long terme des gonflements du béton.
<b>Calcination</b>	Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.
<b>Calorie</b>	Unité de mesure de l'énergie thermique : une calorie est la quantité d'énergie nécessaire pour élever de 1 °C un gramme d'eau. Actuellement, l'unité officielle du Système International est le joule (J) : un joule = 0,239 cal. En pratique, on utilise aussi le wattheure (Wh : 1 Wh = 3 600 J) et le kilowattheure (1 kWh = 860 000 cal = $3,6 \times 10^6$ J) ; plus rarement, la thermie (th), ou mégacalorie (1 th = un million de cal).
<b>Carbonatation</b>	Réaction chimique de combinaison de la chaux libre du béton avec le gaz carbonique de l'air.
<b>CEM</b>	Cette désignation caractérise un ciment conforme à la norme européenne EN 197-1. Les ciments « CEM » sont constitués de différents matériaux et sont de composition statistiquement homogène.
<b>CEM I</b> (anciennement « CPA-CEM I »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « ciment Portland », c'est-à-dire un ciment composé d'un minimum de 95 % de clinker.
<b>CEM II</b> (anciennement « CPJ-CEM II »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise des ciments dont les plus courants sont le « ciment Portland composé » (la lettre « M » complète alors la désignation du ciment), le « ciment Portland au calcaire » (la lettre « L » complète alors la désignation du ciment), le « ciment Portland au laitier » (la lettre « S » complète alors la désignation du ciment) ou le « ciment Portland à la fumée de silice » (la lettre « V » complète alors la désignation du ciment). Un ciment CEM II a une teneur en clinker : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit de 80 à 94 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/A » ;</li> <li>• soit de 65 à 79 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/B ».</li> </ul>

<b>CEM III</b> (anciennement « CHF-CEM III »)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « ciment de haut-fourneau » constitué de clinker et de laitier de haut-fourneau, dans les proportions alternatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 à 64 % de clinker et 36 à 65 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/A ;</li> <li>• 20 à 34 % de clinker et 66 à 80 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/B ;</li> <li>• 5 à 19 % de clinker et 81 à 95 % de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/C.</li> </ul>
<b>CEM IV</b> (anciennement « CPZ-CEM IV »)	Désigne le « ciment pouzzolanique », qui n'est pas commercialisé en France.
<b>CEM V</b> (anciennement « CLC-CEM V »)	Désigne le « ciment composé », peu utilisé en France.
<b>Cendres volantes</b>	Produit de la combustion du charbon dans les centrales électriques, utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
<b>Centrale à béton</b>	Équipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE).
<b>Certification</b>	Identification informative des caractéristiques spécifiques et des qualités reconnues d'un produit, établie après essais par un organisme agréé par les autorités administratives ; la certification engage le fabricant sur le suivi et les contrôles permanents de conformité du produit avec les mentions de la certification.
<b>Chape</b>	Ouvrage en mortier de ciment, coulé en faible épaisseur (3 à 5 cm) sur un plancher en béton afin d'en assurer la planéité.
<b>Charbon</b>	Combustible d'origine végétale, transformé au cours des millénaires en carbone plus ou moins pur, par houillification. Malgré la concurrence du pétrole, du gaz et de l'électricité, le charbon reste un combustible important, surtout dans l'industrie, les centrales thermiques et les chaufferies de collectivités ou de grands ensembles. On classe les charbons selon leur teneur en oxygène et en eau (anthracites, maigres et ¼ gras, demi-gras, gras, flambants, lignites) et en fonction de leurs dimensions (braisette, noisette, gailletin, gros, etc.).
<b>Chaux</b>	Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux. On distingue les chaux aériennes, dont le durcissement s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air, et les chaux hydrauliques, dont la prise s'effectue par mélange avec de l'eau.
<b>Ciment</b>	Liant hydraulique, c'est-à-dire une poudre fine qui, gâchée avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions avec l'eau. Après durcissement, cette pâte conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau.
<b>Ciment Portland</b>	Ciment de base, fabriqué à base de clinker et d'un régulateur de prise.
<b>Ciment Portland composé</b>	Ciment composé de clinker, d'un régulateur de prise, et d'une proportion de cendres volantes, de calcaire ou de laitier.
<b>Clinker</b>	Constituant de base du ciment, composé à partir de quatre éléments minéraux majeurs : calcaire, silice, alumine et oxyde de fer. Il est obtenu par cuisson à haute température en four de cimenterie.
<b>Clinkérisation</b>	Transformation des matières premières (calcaire, silice, alumine et oxyde de fer) en clinker, s'opérant à une température de 1 450 °C.
<b>Combustible</b>	Matière solide, liquide ou gazeuse qui, en présence de l'oxygène de l'air, brûle avec un fort dégagement de chaleur, utilisable pour le chauffage.
<b>Concassage</b>	Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
<b>Concasseur</b>	Engin de concassage, utilisé surtout en carrière. Les concasseurs peuvent être à mâchoires (à mouvement alternatif, principe du casse-noix), à marteaux, pour des matériaux plus tendres ou giratoires, par broyage entre des cônes verticaux inversés (cas des gravillons).

<b>Constituants du ciment</b>	Ensemble de matériaux définis par la norme NF P 15-301 entrant dans la composition du ciment dans une proportion variant selon le type de ciment. Les différents constituants sont le clinker Portland, le laitier granulé de haut-fourneau, les pouzzolanes naturelles, les cendres volantes, les schistes calcinés, les calcaires et les fumées de silice.
<b>Cru</b>	Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
<b>Décarbonatation</b>	Réaction de libération du CO <sub>2</sub> contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950 °C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.
<b>Dolomie</b>	Roche sédimentaire carbonatée, contenant au moins 50 % de carbonate, dont l'essentiel sous forme de dolomite. Dolomite : minéral carbonaté, cristal de dolomie, qui peut être blanc (quand il est pur).
<b>Dosage</b>	Quantité des différents constituants du béton (en kg/m <sup>3</sup> ). Exemple : béton dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> .
<b>Durcissement</b>	Étape dans l'évolution des mortiers et bétons : après la prise, le matériau passe de l'état plastique à l'état solide et acquiert sa résistance.
<b>Électrofiltre</b>	Filtre électrostatique très répandu dans les cimenteries pour dépoussiérer les gaz de four ou de cheminée des broyeurs. Les particules en suspension dans les gaz, chargées négativement par des fils tendus entre des plaques, sont attirées par les plaques du fait de la très forte différence de potentiel appliqué (50 à 100 kilovolts). La couche de poussière recueillie est collectée par frappage sur les plaques réceptrices. Après traversée de plusieurs chambres, les gaz sont dépoussiérés avec une efficacité pouvant atteindre quelques milligrammes de poussière par mètre cube. Les gaz doivent être conditionnés au préalable dans une tour de conditionnement. Voir : « Tour de conditionnement ».
<b>Enduit</b>	Revêtement superficiel (environ 2 cm pour les enduits traditionnels) constitué d'un mortier de ciment et/ou de chaux hydraulique, destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser. On distingue les enduits traditionnels (qui nécessitent trois couches), les bicouches et enfin les monocouches (à base de mortiers industriels et appliqués en deux passes).
<b>Ensacheuse</b>	Dispositif automatisé de mise en sacs. En cimenterie, sa capacité peut atteindre 5 000 sacs/heure. L'ensemble en rotation est muni de becs (8 à 16) et est alimenté en sacs vides par des bras ou par projection depuis une ou deux stations périphériques. Le silo central alimente les becs montés sur bascules de pesée. L'extraction automatique s'effectue au cours de la rotation ; les sacs sont repris par des bandes qui alimentent le dispositif de palettisation. Voir : « Palettisation ».
<b>Exhausteur</b>	Dispositif de tirage des gaz ou des fumées d'un appareil en dépression. Les exhausteurs sont utilisés en particulier pour aspirer les fumées des fours de cimenterie ou l'air de ventilation des broyeurs. Les dépressions peuvent atteindre 1 000 mm de colonne d'eau.
<b>Farine</b>	Nom donné à la matière première du four de cimenterie après broyage (la grosseur des grains correspond à celle de la farine du boulanger).
<b>Filtre à manches</b>	Utilisé pour dépoussiérer les gaz, le filtre à manches est constitué de plusieurs centaines de manches de tissus placées sur plusieurs chambres disposées en parallèle. À leur traversée, les gaz abandonnent leur poussière dans les poches qui sont vidées périodiquement et alternativement par frappage mécanique ou soufflage d'air à contre-courant.
<b>Fines</b>	(a) Ensemble des grains (classe granulaire 0/63 µm) passant au tamis de 63 µm quel que soit le constituant auquel il appartient (sables, ciment, additions, fillers). (b) Particules les plus fines de la matière. Utilisé pour désigner le flux de matière fine en sortie des séparateurs (par opposition aux gruaux ou refus). Voir : « Séparateur ».



<b>Fluorescence X</b> (analyse par)	<p>Cette technique est utilisée pour déterminer la composition chimique des ciments ou des crus. Elle permet un contrôle rapide et très précis des différentes étapes de la fabrication du ciment. Lors de l'analyse se déroulant en quelques minutes seulement, les échantillons sous forme de poudre compactée (ou diluée dans une perle de verre) sont soumis à un faisceau de rayons X.</p> <p>Un faisceau de rayons X émis d'un tube puissant permet d'exciter les éléments constituant l'échantillon. Par fluorescence X, les atomes excités réémettent à des longueurs d'ondes caractéristiques ; la mesure de leur intensité permet d'en obtenir la concentration.</p>
<b>Formulation</b>	Opération consistant à définir le dosage – en poids plutôt qu'en volume – des divers constituants d'un béton, afin de satisfaire aux exigences de résistance et d'aspect souhaitées.
<b>Frais (béton)</b>	Béton dans la phase qui suit le malaxage et précède la prise, c'est-à-dire dans un état plastique qui permet son transport et sa mise en place. On apprécie l'ouvrabilité d'un béton durant cette phase de sa fabrication, en soumettant un échantillon à un essai d'affaissement au cône d'Abrams.
<b>Fumées de silice</b>	<p>Les fumées de silice sont un coproduit de l'industrie du silicium et de ses alliages. Elles sont obtenues par condensation de gaz SiO ou par oxydation de Si métal à la surface des fours d'électrometallurgie dont les fumées sont captées et filtrées. Ces microsiles sont généralement densifiées afin de faciliter les opérations de stockage et de manutention.</p> <p>La fumée de silice se présente sous la forme de billes élémentaires sphériques de silice amorphe (SiO<sub>2</sub>) dont le diamètre varie entre 0,1 et 0,5 micron.</p> <p>Leur teneur en silice varie de 70 à 98 % selon l'unité de production et l'alliage élaboré. Dans les bétons, les fumées de silice interviennent selon deux mécanismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par un effet granulaire lié à la forme et à l'extrême finesse de la poudre ;</li> <li>• par réaction pouzzolanique due à la haute teneur en silice amorphe.</li> </ul>
<b>Granulat</b>	Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sables, sablons ou gravillons. On distingue les granulats naturels issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique et les granulats artificiels lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et la pâte de ciment influence fortement la résistance du béton.
<b>Granulat concassé</b>	Granulat issu du concassage de roches.
<b>Granulat roulé</b>	Granulat d'origine alluvionnaire constitué de grains de forme arrondie.
<b>Granulométrie</b>	<p>(a) Mesure de la granularité d'un granulat, c'est-à-dire de l'échelonnement des dimensions des grains qu'il contient, par passage de celui-ci à travers une série de tamis à mailles carrées dont les dimensions sont normalisées.</p> <p>(b) Granulométrie ou analyse granulométrique : c'est la mesure de la proportion des diverses tailles granulaires des grains d'une poudre, d'un sable ou d'agrégats.</p>
<b>Gravillon</b>	Granulat de diamètre compris entre 1 et 31,5 mm.
<b>Gypse</b>	Sulfate de calcium naturel ou sous-produit issu des industries de fabrication d'acide phosphorique ou d'acide citrique. Il est ajouté au ciment comme régulateur de prise.
<b>Homogénéisation</b>	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un mélange intime des composants de la farine avant cuisson. Elle peut être effectuée en discontinu par lots ou en continu. On peut utiliser soit des moyens de brassage mécaniques et/ou pneumatiques.
<b>Hydratation (des ciments)</b>	Phénomène chimique par lequel un ciment fixe l'eau de gâchage et enclenche les processus de prise puis de durcissement. Cette réaction s'accompagne d'un dégagement de chaleur plus ou moins important selon le type de ciment.

<b>Laitier</b>	Sous-produit de la fabrication de la fonte, issu des hauts fourneaux des industries métallurgiques. Il possède des caractéristiques hydrauliques analogues à celles du clinker, et entre à ce titre dans la composition de certains ciments (ciments métallurgiques).
<b>Liant</b>	Matière ayant la propriété de passer – dans certaines conditions (en présence d'eau de gâchage pour les liants hydrauliques) – de l'état plastique à l'état solide ; elle est donc utilisée pour assembler entre eux des matériaux inertes. Constituant du béton qui, à la suite du processus de prise, assure la cohésion des granulats.
<b>Malaxage</b>	Action de mélanger les constituants du béton jusqu'à obtenir un mélange homogène.
<b>Maniabilité</b>	État définissant l'aptitude d'un mortier ou d'un béton à être transporté, manipulé et mis en œuvre ; il est caractérisé par la consistance et la plasticité du matériau. Voir : « Ouvrabilité ».
<b>Marne</b>	Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10 %, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication du ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer. Voir « Titre en carbonates ».
<b>Mégapascal (MPa)</b>	Unité de mesure de pression utilisée pour évaluer la résistance mécanique des mortiers et bétons. 1 mégapascal = 1 newton/mm <sup>2</sup> (anciennement 10 bars).
<b>Mélangeur</b>	Appareil servant à mélanger les constituants du béton. Deux types, suivant la partie qui est en mouvement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• bétonnière : la cuve tourne suivant un axe horizontal ou faiblement incliné (la pesanteur est la principale force agissant sur le mélange) ;</li> <li>• malaxeur : comporte une cuve (ou auge) et des palettes animées de mouvements relatifs.</li> </ul>
<b>Mortier</b>	Mélange de ciment, de sable et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Il se distingue du béton par son absence de gravillons. Préparés sur le chantier – à partir de mortier industriel sec prédosé ou en dosant et mélangeant tous les constituants – ou livrés sur place depuis une centrale, les mortiers sont utilisés pour la réalisation de joints, d'enduits, de chapes et pour divers travaux de scellement, reprise et bouchage.
<b>Mouture</b>	Seconde étape majeure de la fabrication du ciment, qui consiste à broyer et à réduire en poudre le clinker avec les autres constituants du ciment.
<b>Norme</b>	Document qui précise un ensemble de spécifications, techniques ou autres, établi en collaboration avec les parties concernées (représentants des fabricants, des utilisateurs, des consommateurs, des pouvoirs publics, et des organismes spécialisés tels que le CSTB).  Les normes ne sont rendues obligatoires que par des arrêtés ministériels. Elles peuvent être de divers types : normes d'essai, de performance, de sécurité, de terminologie. Une norme ISO est une norme élaborée et/ou adoptée par l'Organisation internationale de normalisation. Une norme EN est une norme adoptée par le Comité européen de normalisation. Une norme référencée NF EN ISO + n° reproduit intégralement la norme européenne, qui reproduit elle-même la norme internationale de même numéro.
<b>Ouvrabilité</b>	Propriété caractérisant la plus ou moins grande facilité de mise en place d'un béton ou d'un mortier. L'ouvrabilité est liée à la plasticité et à la fluidité. Elle varie en fonction de la nature de l'ouvrage et des conditions de mise en place. Elle est évaluée par des mesures d'étalement ou d'affaissement. Synonyme : maniabilité.
<b>PCI</b>	Pouvoir calorifique inférieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kg du combustible, l'eau provenant de la combustion étant à l'état vapeur. Elle se déduit du PCS du combustible par soustraction de la chaleur absorbée par la vaporisation de cette eau.  Pour la plupart des combustibles PCS (en kcal/kg) = PCI - 5 400 % H où H représente la teneur en hydrogène du combustible.  Exemple : fuel lourd PCS = PCI - 200 en kcal/kg.  Le PCI s'évalue en kcal par kg (ou thermies par tonne) et également en kilojoules/kg.

<b>PCS</b>	<p>Pouvoir calorifique supérieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kg du combustible, l'eau provenant de la combustion étant condensée. Elle se mesure expérimentalement par la combustion d'une quantité donnée dans une bombe calorimétrique (quasiment adiabatique).</p> <p>Le PCS s'évalue en kcal par kg (ou thermies par tonne) et également en kilojoules/kg.</p> <p>Exemple : PCS = 9 800 kcal/kg ou 41 018 kilojoules/kg.</p>
<b>Pompage</b>	<p>Procédé d'acheminement du béton, poussé depuis une trémie d'alimentation vers le lieu de coulage, à travers des tubes. Il permet de parcourir des distances horizontales pouvant atteindre 400 m (voire 1,5 km) et des distances verticales de 100 m (voire 300 m).</p>
<b>Pouzzolane</b>	<p>Produit d'origine volcanique composé de silice, alumine et oxyde de fer qui sous forme de poudre fine est susceptible de se combiner à la chaux pour former des composés stables ayant des propriétés hydrauliques (durcissement sous l'eau).</p> <p>Par extension, désigne les matériaux naturels ou artificiels ayant la même propriété. Les pouzzolanes sont des constituants de certains types de ciments.</p>
<b>Précalcinateur</b>	<p>Chambre de combustion disposée en pied de la tour de préchauffage, alimentée en combustibles de tous types et en air de combustion chaud (750 à 900 °C) provenant du refroidissement du clinker. Le précalcinateur peut apporter jusqu'à 55 % de la chaleur nécessaire à la bonne marche du four. Voir : « Préchauffeur ».</p>
<b>Précalcination</b>	<p>Système permettant d'entamer la combustion avant l'entrée dans le four, et de réduire ainsi la quantité d'énergie nécessaire dans le four.</p>
<b>Préfabrication</b>	<p>Réalisation de composants de construction hors de leur emplacement définitif, en usine ou sur un site à proximité de l'ouvrage. On peut préfabriquer en béton de nombreux composants de structure poteaux, poutres, panneaux porteurs, ou d'enveloppe, panneaux de façade, bardages, ainsi que des éléments standardisés blocs, poutrelles, prédalles, dalles alvéolées, tuiles et enfin des pièces de voirie, d'assainissement ou de mobilier urbain.</p>
<b>Préhomogénéisation</b>	<p>Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un pré-mélange des matières premières concassées avant broyage. Elle peut être effectuée en discontinu par lot (constitution d'un tas pendant quelques jours alors qu'un second est en reprise) ou en continu dans des halls circulaires (rotation simultanée et décalée du déchargement sur le tas et de la reprise).</p>
<b>Prise</b>	<p>Début du développement de la résistance du béton, du mortier ou de la pâte de ciment. Elle est caractérisée par l'essai de prise (NF P 15-431, NF EN 196-3).</p>
<b>Réfractaire (béton)</b>	<p>Béton pouvant résister à des températures très élevées (jusqu'à 1 800 °C). Sa formulation fait appel à des ciments et à des granulats réfractaires. Il est utilisé par exemple pour réaliser des parois intérieures de fours ou des cheminées.</p>
<b>Refroidisseur</b>	<p>Appareil situé en sortie d'un four de cimenterie destiné à refroidir le clinker de 1 400 °C à la température ambiante. Les refroidisseurs à ballonnets sont constitués de cylindres munis de chaînes, accolés à l'extérieur en périphérie de la virole du four tournant. Le clinker est refroidi au cours de sa traversée des cylindres par l'air aspiré par le four pour la combustion. Les refroidisseurs à grilles et plaques perforées sont plus répandus ; ils sont constitués d'une série de rangs de plaques mobiles qui poussent le clinker vers l'extrémité de sortie (disposition en un lit de matière de 60 à 90 cm d'épaisseur). Un soufflage d'air, de bas en haut, au travers des plaques assure le refroidissement : en sortie du lit de clinker, une partie de l'air le plus chaud remonte dans le four pour alimenter la combustion, l'air en excès ressort à l'arrière de l'appareil.</p>
<b>Régulateur de prise</b>	<p>Composant du ciment destiné à freiner les réactions d'hydratation. Il s'agit le plus souvent de gypse et de sulfate de calcium.</p>
<b>Résistance d'un béton</b>	<p>Ensemble des caractéristiques de comportement sous les sollicitations de compression, traction et flexion. En France, elle est conventionnellement vérifiée pour les ouvrages en béton vingt-huit jours après leur mise en place. Aux États-Unis, ce délai est de cinquante-six jours.</p>
<b>Retardateur de prise</b>	<p>Adjuvant qui introduit dans l'eau de gâchage, il augmente les temps de début et de fin de prise du ciment dans un béton, un mortier ou un coulis.</p>

<b>Retrait</b>	Contraction du béton, due à des phénomènes hydrauliques – évaporation ou absorption de l'eau de gâchage avant et au cours de la prise – et/ou thermiques du fait du refroidissement postérieur à l'élévation de température qui accompagne l'hydratation du ciment, ou de variations climatiques.
<b>Sable</b>	Granulat de diamètre inférieur à 6,3 mm.
<b>Séparateur</b>	En cimenterie, appareil disposé dans les ateliers de broyage pour trier la matière en sortie du broyeur entre fines et grosses particules. Les grosses particules sont renvoyées au broyeur pour être affinées. Les fines constituent la production. Un dispositif de réglage permet de faire varier la coupure de la séparation en taille des grains. Voir : « Gruaux, fines ».
<b>Silo</b>	Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.), en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction. Voir : « Trémie ».
<b>Temps de prise (mesure)</b>	Le temps de prise des ciments est déterminé par l'observation de la pénétration d'une aiguille dans une pâte de ciment de consistance normalisée (pâte « normale ») et ceci jusqu'à une profondeur spécifiée (NF EN 196-3). Le dispositif, dit « appareil de Vicat », permet de relever le temps qui sépare le début de la mise en contact de l'eau et du ciment et le début de la prise (enfoncement de l'aiguille Vicat jusqu'à 4 mm du fond) ainsi que la fin de prise (enfoncement quasi nul).
<b>Thermie (Th)</b>	Unité de quantité de chaleur. 1 thermie = 1 000 kcal = 1 000 000 calories. Cette unité est remplacée par l'unité d'énergie le joule : 1 thermie = 4,1855 mégajoules (4 185 500 joules). La consommation spécifique des fours de cimenterie s'évalue : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit en thermies par tonne de clinker (anciennes unités) ;</li> <li>• soit en gigajoules par tonne de clinker (nouvelles unités).</li> </ul> Exemple : un four consomme 850 thermies par tonne de clinker soit l'équivalent de 3 558 mégajoules par tonne produite.
<b>Toupie</b>	Camion équipé d'une cuve rotative inclinée dans laquelle le béton frais est maintenu en mouvement durant son transport vers le chantier.
<b>Tour de conditionnement</b>	Tour disposée sur la sortie des fumées de la tour de préchauffage afin de les refroidir et les humidifier afin d'optimiser le rendement de l'électrofiltre situé en aval. Voir : « Electrofiltre ».
<b>Trémie</b>	Dispositif tronconique de stockage en hauteur des matériaux en vrac (sables, granulats, ciment), en acier ou en béton. En partie inférieure, une trémie se termine par un dispositif de soutirage des matériaux par gravité.
<b>Tuyère</b>	Dispositif de combustion placé dans l'axe du four rotatif alimenté en fuel, charbon, gaz ou combustibles secondaires. Les tuyères peuvent brûler simultanément plusieurs types de combustibles. Les débits peuvent atteindre sur les plus gros fours 15 à 20 tonnes/heure. Un soufflage d'air sous pression dans la tuyère assure le début de la formation et le modelage de la flamme (air dit « primaire »). Le reste de l'air de combustion provient de la récupération de l'air chaud obtenu au cours du refroidissement du clinker.
<b>Type de ciment</b>	Élément d'une classification normalisée selon la nature des constituants d'un ciment. On distingue cinq types : Portland, Portland composé, de haut-fourneau, pouzzolanique, au laitier et aux cendres. Le marquage d'un sac de ciment précise également sa classe de résistance.
<b>Valorisation énergétique</b>	Introduction dans le processus de production, de sous-produits, déchets ou combustibles a priori inutiles afin d'en utiliser le contenu calorifique pour la production de chaleur. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle des combustibles primaires tels que charbon, fuel ou gaz. Leur utilisation permet d'économiser les ressources primaires en énergie, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les pneus ou des solvants résiduels constituent des combustibles pour le four.
<b>Vibration</b>	Opération de serrage du béton frais après sa mise en place, afin d'en améliorer la compacité. La vibration peut être interne ou externe au béton.
<b>Virole</b>	Nom donné au cylindre du four rotatif.









Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat,  
Tour Manhattan – 6 Place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat  
([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).